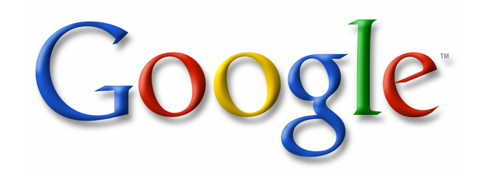
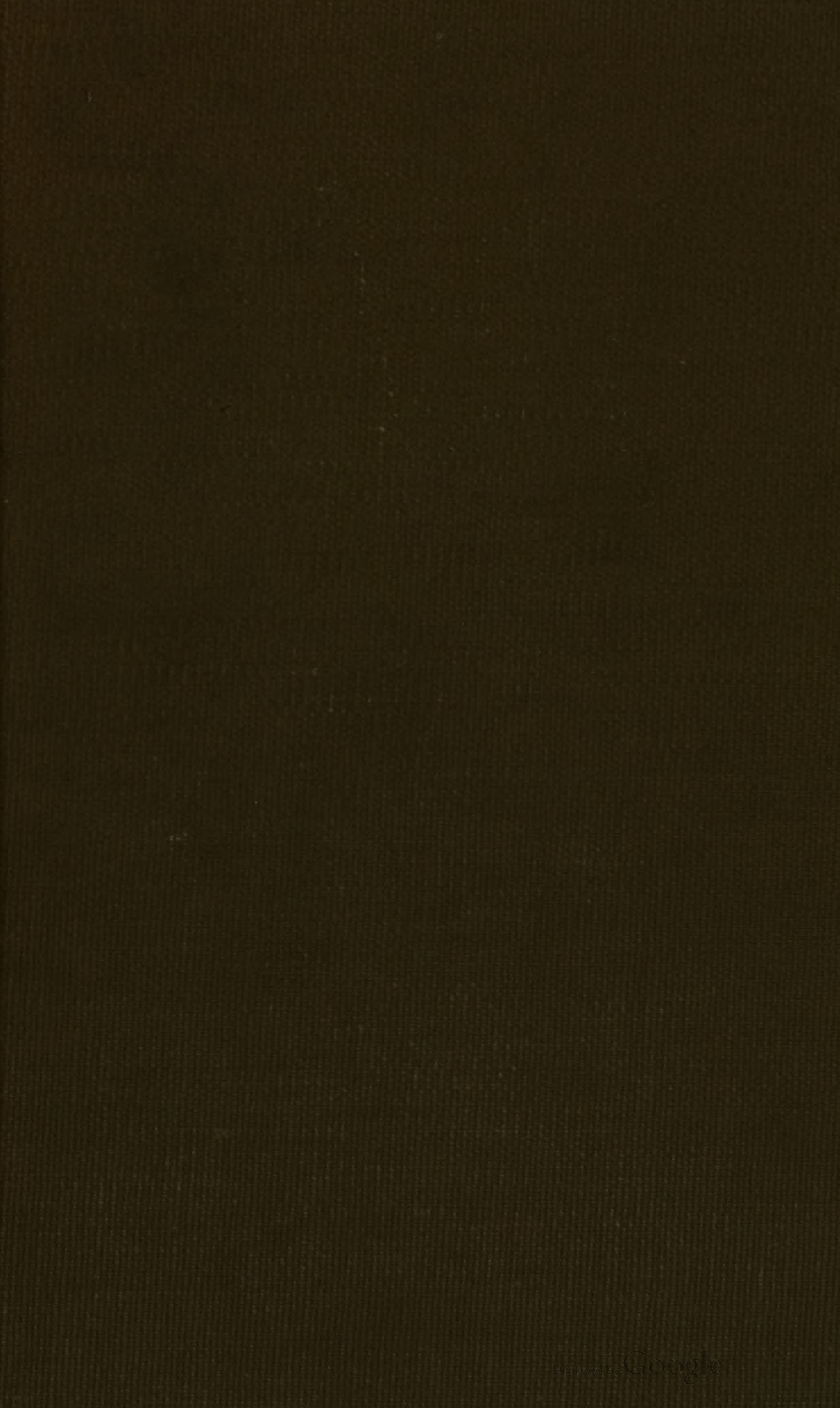
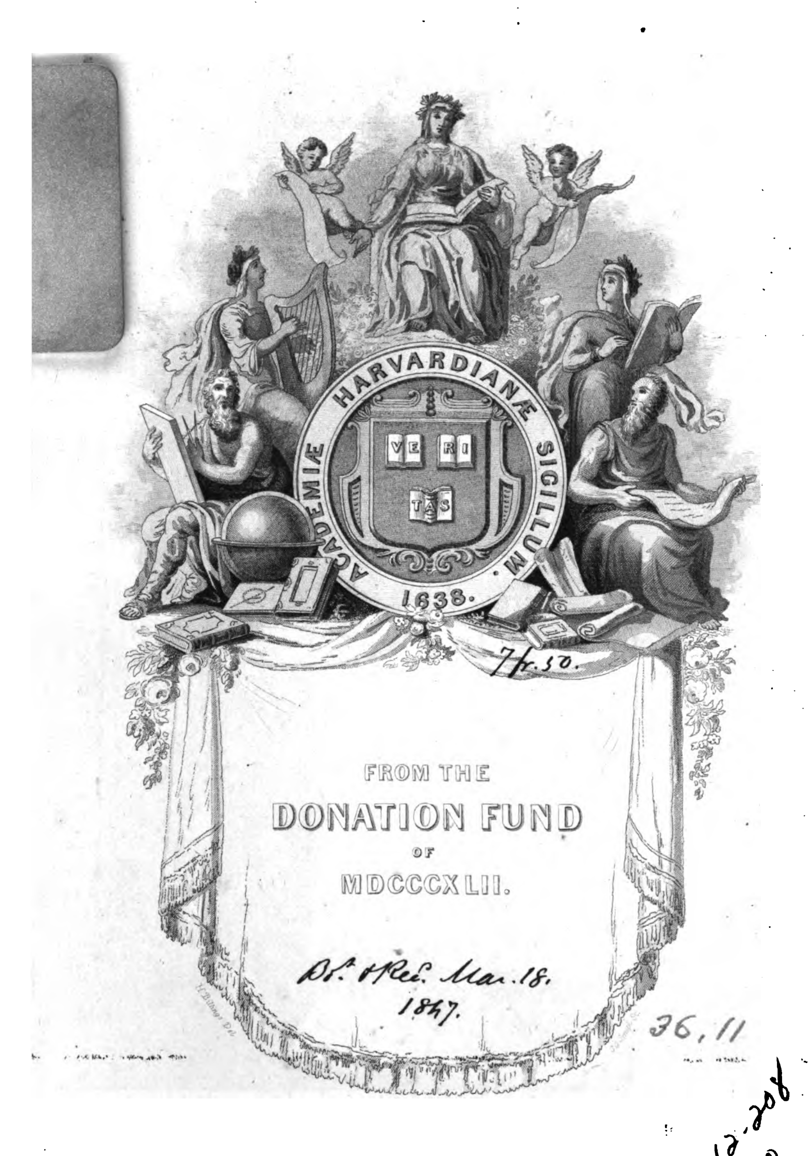





ACADEMIÆ HARVARDIANÆ SIGILLUM
VE RI TAS
1638.
FROM THE
DONATION FUND
OF
MDCCCXLII.
7fr.50.
Bt. & Rec. Mar. 18.
1847.



VOYAGE

DANS L'INDE

ET

DANS LE GOLFE PERSIQUE

PAR L'ÉGYPTE ET LA MER ROUGE.

III

Paris. — Typ. Lacrampe et Comp., rue Damiette, 2.

VOYAGE
DANS L'INDE

ET

DANS LE GOLFE PERSIQUE

PAR L'ÉGYPTE ET LA MER ROUGE

Victor
PAR V. FONTANIER

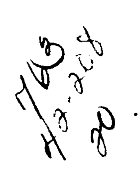
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE, VICE-CONSUL DE FRANCE A BASSORA

Seconde Partie

TOME II

PARIS
CHEZ PAULIN, ÉDITEUR
RUE RICHELIEU, 60.

1846



VOYAGE EN ÉGYPTE

DANS LA MER ROUGE

LE GOLFE PERSIQUE, L'INDE ET BOURBON

CHAPITRE PREMIER

BOMBAY.

Résumé historique des rapports de l'Angleterre avec la Chine jusqu'à la fin de 1839.

Les relations commerciales entre la Chine et l'Inde ont trop d'intérêt pour que je ne parle pas des différends qui s'élevèrent à Canton vers la fin de 1837. Ils causèrent à Bombay une grande agitation, et ont introduit un système nouveau dans les rapports de l'Empire-Céleste avec les nations de l'Europe. Bien qu'il s'agît d'un pays fort éloigné de ma résidence, les circonstances m'imposèrent le devoir de m'en occuper. M. A. Barrot, qui, consul à Manille, était plus près que moi des événements et joignait à cet avantage celui d'avoir visité Canton, venait d'obtenir un

congé et était parti pour la France. Fût-il resté à son poste,ce point ne convenait pas pour qu'il surveillât la Chine pendant une telle crise, car ses observations ne seraient pas parvenues en temps opportun. C'est qu'en effet, on transmettait avec la plus grande rapidité dans l'Inde et en Angleterre les nouvelles relatives à un sujet si important. Non-seulement les autorités, mais de simples négociants fretaient les navires les plus légers et les tenaient prêts à lever l'ancre et à faire voile au premier signal, tantôt pour Calcutta, tantôt pour Bombay, tantôt enfin pour Suez. Ils n'allaient pas de port en port, et quelquefois un événement était connu en Europe aussitôt qu'à Manille. Souvent, à Bombay, un supplément était envoyé à l'improviste aux abonnés des journaux pour leur donner des nouvelles de Chine ; on ne savait pas toujours qui les avait apportées, et, si l'on pouvait disposer d'un bateau à vapeur pour l'Égypte, à peine avait-on le temps de joindre des commentaires à ce qu'on avait appris. Il s'agissait, en effet, de savoir si un commerce légitime de 200 millions resterait ouvert à l'Inde, si l'Angleterre perdrait tout à coup un revenu de 80 millions !

L'histoire de l'établissement des Anglais en Chine devrait être écrite par un homme qui connût la langue, la religion et les préjugés des Chinois. Il serait curieux de suivre les événements qui ont pesé sur ce peuple, dont la politique principale consiste dans l'isolement, qui cherche à se renfermer en lui-même, qui prétend n'avoir besoin de personne, et que

cependant on a forcé à consommer des produits dont il ne veut pas, et à ouvrir ses ports aux étrangers. Que de patience, d'adresse, de science n'a-t-il pas fallu pour obtenir ce résultat, et pour l'obtenir, non-seulement par la force, mais encore par des raisons dont on ne saurait contester la valeur! Outre que je n'aurais pas les qualités nécessaires pour traiter un tel sujet, je n'oublie pas qu'un simple voyageur n'est pas un historien, et je me bornerai à exposer succinctement ce qu'il faut connaître des affaires de la Chine pour apprécier ce qui s'y est passé pendant mon séjour dans l'Inde.

Il faut malheureusement toujours partir d'une même date quand on traite des pays orientaux, et cette date est celle du traité de 1814, qui consacra la prépondérance qu'y avaient acquise les Anglais pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire. Alors, la compagnie des Indes avait annulé les établissements des puissances qui pouvaient lui porter ombrage, et les Américains du Nord n'avaient pas encore donné à leur commerce cet essor qui, depuis, les a conduits dans les mers de la Chine; on peut dire que les Anglais étaient les seuls négociants dans ces mers. Le monopole du commerce était attribué à la compagnie des Indes, qui envoyait directement ses navires à Canton. Là, ils étaient dirigés par ses agents, qui, sous le titre modeste de conseil de subrécargues, avaient, par acte du parlement, des pouvoirs très-étendus. Certains navires, appartenant à des particuliers, recevaient l'autorisation de se rendre

des ports de l'Inde en Chine; mais si leur commerce était libre, leur conduite n'en était pas moins contrôlée par le conseil, qui avait non-seulement le droit de faire la police, mais encore de rendre des jugements et de prendre des décisions politiques, comme, par exemple, de renvoyer des particuliers et des vaisseaux, de suspendre le commerce et les rapports avec les Chinois.

On ne peut se dissimuler qu'une telle institution ne fût merveilleusement adaptée au pays et aux circonstances, qu'elle ne fût surtout agréable aux autorités locales. Les subrécargues, malgré leur pouvoir, n'étaient ostensiblement que des marchands, ce qui ne froissait aucun amour-propre. Comme le commerce ne se faisait pas directement, mais par l'entremise de courtiers nommés *Hong*, qui, d'une part, étaient envers l'autorité responsables de la bonne conduite des Européens, de l'autre, répondaient aux Européens de la solvabilité de leurs acheteurs, d'humbles subrécargues ne se sentaient pas honteux d'être en rapport avec eux ; peu leur importait d'employer près des autorités chinoises le langage le plus obséquieux, et ce style de supplication commandé par les règlements du Céleste-Empire. Cela, du reste, ne nuisait pas à leur pouvoir, comme on le reconnaît en lisant les enquêtes faites par le parlement : elles montrent, par exemple, que si l'empereur, inquiet des mouvements des navires anglais, lançait un édit pour qu'ils se retirassent, on se contentait, d'accord avec le vice-roi, de les faire

changer de place, et ils venaient jeter l'ancre tantôt plus près, tantôt plus loin de la ville. Une fois on ordonne à douze reprises différentes l'expulsion d'un négociant établi avec l'autorisation de la compagnie, M. Jardine : il ne s'enquiert même pas si le fait est bien exact; mais un ordre plus positif étant venu, le gouverneur obtient de sa complaisance qu'il enverra son neveu faire, sur un bateau prêté par les autorités chinoises, une promenade à Macao. C'est qu'en effet les subrécargues avaient à Canton tous les fonctionnaires à leur solde; ils savaient quand il fallait céder, quand ils devaient résister. Ne s'agissait-il que d'affaires de forme, ils se soumettaient volontiers afin de se concilier les bonnes grâces du peuple chez lequel ils vivaient. Mais ils montraient de la fermeté dans les choses importantes. Ils avaient ce tact que l'expérience seule peut donner pour traiter avec un peuple si étrange.

Le conseil des subrécargues avait, par l'intermédiaire des Hong, fonctionné depuis 1787, sans de remarquables altérations, lorsque l'on supprima le monopole de la compagnie. On comprend que l'on ne pût voir sans quelque inquiétude à Canton le renversement d'une vieille institution qui avait jeté de si profondes racines; le corps des *Hong* surtout devait être ému à cause de ses rapports exclusifs avec les Européens. A qui s'adresseraient-ils désormais pour leurs réclamations contre les marchands et les marins anglais, pour les transactions qui se rattachaient à un si vaste commerce? Le principal de ces courtiers,

nommé Mouqua, frappé de ces difficultés, présenta à ce sujet quelques observations au vice-roi, et celui-ci fit savoir aux subrécargues et par Mouqua lui-même qu'il serait opportun, quand ils se retireraient, d'envoyer quelqu'un chargé de veiller sur leurs compatriotes. Lord Palmerston, auquel parvint cet avis, au lieu de s'inquiéter de ce qu'il avait d'utile, y chercha, suivant son usage, une occasion de produire de l'effet. On assembla donc à Londres, le 9 décembre 1833, un conseil privé, qui se garda de citer le pauvre Mouqua, mais dans lequel on attribua emphatiquement au gouvernement chinois un vif désir de posséder des autorités anglaises. En conséquence, on nomma trois surintendants, dont le premier prenait le titre de chef, et on les investit de pouvoirs judiciaires et politiques. Pour donner plus d'éclat à la chose, lord Palmerston choisit pour premier surintendant un noble capitaine de vaisseau, lord Napier.

La compagnie ne manquait cependant pas d'officiers versés dans les affaires de la Chine, capables de faire adopter insensiblement, envers des autorités relevant de la couronne, des formes moins dédaigneuses que celles dont se contentaient parfaitement les subrécargues, simples délégués d'une compagnie de marchands. Si on eût voulu atteindre ce but, un homme nouveau n'avait pas beaucoup de chances de réussir, et ses titres pompeux, loin de le faire choisir, auraient dû motiver son exclusion. Telle était l'opinion du duc de Wellington, dont le sens est si droit sur ce qui touche à la politique de

l'Asie; il ajoutait, en reprochant à lord Palmerston cette nomination, que l'idée que des gens comme les Chinois pouvaient avoir de la dignité d'un officier anglais était parfaitement indifférente. Lord Palmerston n'avait pas songé à de telles difficultés, et probablement même avait-il recommandé à son subordonné d'imposer aux Chinois par sa fierté et ses exigences : on ne saurait s'expliquer autrement l'étrange conduite de lord Napier. A peine était-il arrivé en Chine que, sans s'inquiéter des usages ni des lois du pays, il se rendit à Canton sans permission, débarqua à minuit, et s'installa à la factorerie. Alors il se refusa à accepter les services des *Hong*, et prétendit traiter avec le vice-roi sur un pied d'égalité. Il voulut, malgré l'usage, lui écrire directement, en omettant d'intituler sa lettre *supplique*, ainsi qu'il est ordonné.

Tout cela n'eut pas de succès, comme on devait s'y attendre, parce que les Chinois ne pouvaient altérer leurs coutumes aussi promptement qu'on fait passer une loi au parlement. Lord Napier ne mit pas moins une ardeur extrême à leur expliquer sa position, et sa correspondance aurait certainement provoqué la moquerie, s'il n'eût été victime de son zèle. Il s'était, en effet, trouvé dans la nécessité assez ridicule d'exposer aux Chinois qu'il était noble, d'une noblesse au moins égale à celle d'aucun mandarin ; qu'il était officier, qu'il représentait son souverain, qu'il était enfin un personnage autrement important que son prédécesseur. Ces arguments personnels paraissent avoir été fort goûtés par lord Palmerston qui,

dans ses réponses, soit à Napier, soit à son successeur, M. Elliot, semble surtout touché de la question de dignité et se préoccuper du mot *pin* (supplique) que réclament les autorités chinoises, bien plus que des intérêts et de la sécurité du commerce.

Cependant, l'autorité chinoise ne voulut pas céder, et nul ne saurait contester qu'elle n'eût raison; il est évident en effet que les prétentions des Anglais ne reposaient sur aucun droit. Les agents à l'étranger des puissances européennes, quelle que soit leur dénomination, sont de l'ordre politique ou consulaire; ceux de la première catégorie ont parfois des fonctions temporaires, et les autres ont une résidence fixe. Mais aucun d'eux ne peut exercer ses pouvoirs qu'avec l'autorisation des gouvernements indigènes; ces pouvoirs ne sont pas les mêmes dans tous les pays; s'ils reposent sur quelques règles générales, ils varient d'après les usages, les conventions réciproques, les lois particulières des divers peuples. Il ne suffisait donc pas que lord Palmerston nommât lord Napier, que le conseil privé l'investît, conformément aux actes du parlement, de certaines fonctions, pour que les Chinois reconnussent son caractère et ses pouvoirs. Loin de là, les lois de l'Empire-Céleste défendaient d'admettre chez un officier étranger aucune espèce d'autorité sur le sol chinois; il était également défendu aux fonctionnaires d'un grade élevé de correspondre avec les barbares de l'Europe. Le vice-roi n'avait nul droit, soit de recevoir les lettres de lord Napier quand elles n'étaient pas

dans la forme voulue, soit d'y répondre autrement que par l'entremise des marchands hong.

Quant au contrôle que le surintendant prétendait exercer sur les sujets anglais, le gouvernement chinois n'y mettait aucun obstacle, car il n'était pas, disait-il, appelé à juger du pouvoir délégué par son souverain à un étranger. Ce qu'il n'admettait pas, c'est qu'on improvisât chez lui, sans sa permission, un agent officiel revêtu de fonctions semblables à celles d'ambassadeur ou de consul, « les misérables affaires des marchands devant être, selon lui, arrangées par les marchands eux-mêmes. » Comme ces difficultés n'étaient pas imprévues, puisqu'un directeur de la compagnie, homme de grande expérience, M. Majoribanks, les avait fait connaître dans une lettre publique adressée à M. Charles Grant, il est évident ou que lord Palmerston agit avec sa légèreté accoutumée, ou qu'il désirait un conflit avec la Chine. Il est d'autant plus utile de faire cette remarque que le gouvernement anglais paraît avoir adopté avec d'autres étrangers un système semblable à celui qu'il suivit alors avec les Chinois. Le procédé est assez simple, car il consiste à faire passer un bill au parlement pour obtenir une juridiction sur les sujets d'autres puissances, et dès qu'il est adopté on l'exécute, si ces puissances sont faibles, malgré leurs protestations; le Portugal et le Brésil ont servi récemment à des expériences de ce genre. La Chine, ne pouvant se défendre, n'avait pas droit à plus d'égards; si l'on se fût conformé envers elle au droit des gens, à

la justice, on aurait dû n'envoyer lord Napier qu'après avoir fait une convention sur ses priviléges ; mais les grands génies ne se ploient pas à tant de minutieuses formalités.

Les écrits du temps représentent lord Napier comme le capitaine de vaisseau le plus vain, le plus ignorant, le plus emporté, le plus rempli de préjugés de la marine royale ; et, si on le juge par ses actes, il est difficile d'avoir de lui une autre opinion. Loin de comprendre les explications qu'on lui donnait avec une honorable patience, loin de temporiser, d'adoucir les autorités par quelques concessions, il voulut établir de nouveaux règlements, et refusa de se conformer à l'injonction qu'on lui fit de partir pour Macao. Les Chinois, pour l'y forcer, arrêtèrent le commerce ; mais les agents anglais ont pour se défendre des moyens que ceux des autres pays ne connaissent pas. J'ai dit ailleurs comment sir John O'Neil avait, en Perse, engagé le mouchteid d'Iphaan à faire une proclamation contre le roi ; lord Napier suivit un procédé exactement semblable. Il fit placarder sur les murs de Canton une adresse aux Chinois, dans laquelle il accusait le gouverneur de mensonge, d'ignorance et d'entêtement, et, de plus, le rendait responsable de la ruine de ces milliers d'individus qui vivaient du commerce des Européens.

Ce genre de diplomatie n'eut pas plus de succès en Chine qu'en Perse, car les restrictions devinrent plus sévères, et l'on ordonna aux serviteurs et aux domestiques du surintendant de quitter sa maison.

En conséquence, lord Napier requit le commandant d'un navire de guerre anglais de remonter le fleuve et de forcer le passage jusqu'à Canton; il s'ensuivit un combat contre les forts placés à l'entrée de la rivière : ils furent détruits, et nombre de personnes périrent dans cette circonstance. On ne put cependant remonter jusqu'à Canton, parce que les Chinois avaient échoué des barques dans la rivière. Après cette expédition, les Chinois eurent la générosité de laisser partir lord Napier, qui se rendit à Macao. Il avait été depuis son arrivée dans un état constant d'irritation; puis, en descendant la rivière dans un bateau, il était resté exposé au soleil, tandis que sur des barques chinoises la populace suivait en poussant des cris de triomphe, en l'accablant d'injures, et en faisant avec des tam-tam et des instruments de cuivre un bruit assourdissant. Il mourut peu après son arrivée, et on le considéra comme ayant succombé à des peines mentales bien plus qu'à des douleurs physiques.

M. Davis, aujourd'hui gouverneur de Hong-Kong, bien connu par sa longue résidence en Chine et par ses travaux littéraires sur ce pays, succéda à lord Napier; il rétablit bientôt le commerce sur le pied ordinaire, et, loin de poursuivre les projets de son prédécesseur, ne se présenta pas même à Canton. Après M. Davis, sir G. Robinson remplit les fonctions de surintendant jusqu'à l'arrivée du capitaine Elliot, qui, par suite d'une résolution nouvelle, n'avait pas de collègue et fut seul investi de l'autorité

confiée d'abord à trois personnes. Ce fut sous son administration qu'eut lieu la principale crise, celle qui a si complétement changé les rapports avec la Chine.

Cet officier, qui, plus tard, devint l'objet de tant d'attaques peu fondées, à mon sens, débuta d'une manière prudente et qui, pendant les premières années, fut couronnée de succès. La grande affaire de lord Palmerston en Chine était, comme j'ai dit, la suppression du mot *Pin* des lettres du surintendant au gouverneur. Si le capitaine Elliot ne l'obtint pas, il réussit à se débarrasser de l'intermédiaire des *Hong*, et à communiquer avec le vice-roi par deux personnes d'un rang élevé; il eut la permission de lui envoyer ses lettres cachetées, celle de résider à Canton, d'aller et de venir de Macao à Canton sans en donner avis. Enfin, le préfet de la ville ne dédaigna pas de lui adresser directement la lettre par laquelle Sa Majesté chinoise ordonnait à la reine d'Angleterre de retirer ses navires des mers de la Chine.

Ce n'étaient pas là, sans doute, de grandes victoires, d'autant plus que dans toutes les pièces officielles les Chinois avaient grand soin de ne pas se départir des principes qu'ils avaient adoptés envers lord Napier; du moins, il y avait des manifestations d'égards et de bienveillance qu'interrompit bientôt la querelle de l'opium. M. Elliot ne se montra pas enivré de ses succès; et certes, s'il eût trouvé dans son ministère un homme capable de lire sa correspondance avec

l'attention qu'elle méritait, d'observer ce que ses avis avaient de sérieux, au lieu de se préoccuper exclusivement du mot *pin*, peut-être aurait-on évité les malheurs qui suivirent. M. Elliot ne voyait pas sans appréhension le développement que prenait le commerce de l'opium, l'audace croissante des contrebandiers; il pensait que la fureur du gain pousserait les spéculateurs à de telles entreprises que le gouvernement chinois serait forcé d'intervenir, et il insistait vainement pour que le cabinet britannique n'attendît pas qu'une crise vînt envelopper à la fois les marchands honnêtes et les fraudeurs.

Chacun sait qu'outre le commerce autorisé, il se fait en Chine une consommation illégale d'opium : dans un seul district situé à l'ouest de Canton, on le prend en pilules; partout ailleurs on le fume dans des pipes après lui avoir fait subir une préparation. Il vient, pour la plus grande partie, de l'Inde, où la compagnie en a le monopole; et on en porte aussi une petite quantité de la Turquie, tandis que l'on en récolte dans trois ou quatre provinces de la Chine elle-même. Celui de l'Inde est expédié dans des caisses dont le prix moyen est de 2,500 fr. A l'époque où la compagnie perdit le privilége du commerce avec la Chine, c'est-à-dire en 1833, elle avait envoyé 21,500 caisses, représentant la valeur de 53,750,000 francs. Cette exportation montait à environ 40,000 caisses pour l'année qui allait finir lorsque le commerce fut arrêté, c'est-à-dire en 1837. Au commencement de ce siècle, la Chine ne recevait que 4,000

caisses d'opium de l'Inde ; ainsi cette denrée avait décuplé dans une quarantaine d'années.

Il ne semble pas, d'ailleurs, que l'augmentation ait eu lieu dans une plus grande proportion sous le régime du monopole que sous celui de la libre concurrence, puisque les chiffres ont, sous l'un et l'autre régime, quadruplé en une vingtaine d'années. Cependant la compagnie mettait dans ses opérations une certaine pudeur qui a disparu ; elle vendait, il est vrai, son opium dans l'Inde ; mais non-seulement elle ne le portait pas elle-même, mais encore elle défendait aux officiers de ses navires d'en prendre à leur bord, quand bien même il leur appartiendrait. Les vaisseaux de la compagnie portaient en Chine du coton, des toiles et des draps, y achetaient du thé, de la soie, des soieries, de la rhubarbe et des menues marchandises, qu'elle expédiait directement en Angleterre, tandis que des navires particuliers duement autorisés portaient l'opium et revenaient dans l'Inde. Ceux-ci étaient connus sous le nom de *clippers*, et livraient ordinairement leur cargaison à d'autres navires mouillés à l'île de Lintin, où ils servaient de magasins (*receiving-ships*). Quand la marchandise était vendue et payée, les bateaux de contrebandiers, dont plusieurs appartenaient à quelques-uns des principaux fonctionnaires, et entre autres au vice-roi, allaient la prendre à Lintin. Ce trafic n'était inconnu de personne, et nul ne songeait sérieusement à l'interrompre ; de temps à autre on lançait des édits ; d'autres fois, comme je l'ai dit,

on faisait changer l'ancrage des vaisseaux-magasins; il arrivait même que les discussions étaient assez graves pour que l'autorité locale et quelquefois aussi les subrécargues interdissent le commerce; mais bientôt après on revenait à ses anciennes habitudes.

La liberté et la concurrence du commerce durent introduire des modifications dans ce système; aussi vit-on bientôt les navires légers se passer des services des vaisseaux-magasins. Parfois, les barques de contrebandiers venaient prendre directement l'opium à leur bord, dans la rivière, et ils allaient le porter eux-mêmes sur des points de plus en plus éloignés sur la côte. Ce commerce prenait de telles proportions, que le chef d'une des maisons de Canton fit au parlement deux déclarations remarquables : la première, qu'au moment de la rupture, ses associés avaient expédié pour divers ports jusqu'à dix-huit bâtiments employés à distribuer l'opium; la seconde, que cet opium étant payé à l'avance, il passait par les mains du caissier de sa maison plus d'argent que par celles des trésoriers de la compagnie des Indes. Or, le capitaine Elliot montre dans sa correspondance le résultat probable de cet état de choses; il dit combien il était à craindre que l'audace des contrebandiers augmentant, et ceux-ci cherchant à l'envi les uns des autres de nouveaux marchés, des collisions n'eussent lieu avec les Chinois; d'autre part, il était difficile que, l'opium se payant comptant, le numéraire ne devînt pas chaque jour plus rare. En effet, tant que la compagnie avait dirigé

les opérations, elle s'arrangeait de manière à ce que les ventes donnassent le moyen de payer les achats; mais les marchands qui lui avaient succédé, et dont la puissance diminuait à mesure que leur nombre augmentait, ne pouvaient combiner de si vastes et de si longues spéculations. Ils demandaient à être remboursés le plus promptement possible; le commerce de l'Inde avec la Chine tendait à se détacher de celui de la Chine et de l'Angleterre; aussi vit-on des navires venir sur lest de ce dernier pays pour y prendre du thé, et les Américains suivirent cet exemple.

Les prévisions du surintendant ne tardèrent pas à se vérifier, et les édits contre le commerce de l'opium se succédèrent avec une rapidité inaccoutumée. Sans doute, il serait plus honorable pour l'humanité que ces édits eussent été dictés surtout par l'intérêt que le souverain portait à ses sujets, par la crainte que l'usage de l'opium n'altérât leur santé; mais je ne crois pas que tels fussent les principaux motifs qui l'inspirèrent. Outre que la lecture attentive des édits ne m'a pas laissé cette impression, j'ai d'autres motifs de défiance; il n'est nullement prouvé que l'usage de l'opium produise en Chine des effets plus funestes que celui des liqueurs alcooliques en Europe; tous n'en abusent pas, et son action est plus ou moins marquée suivant la constitution des consommateurs. Il semble d'ailleurs que, si le gouvernement chinois eût eu pour le bien-être de ses sujets la sollicitude qu'il affichait, son premier soin aurait

été de défendre chez lui la culture du pavot : il est probable qu'un État despotique dont le code pénal n'est pas remarquable par sa douceur, avait des moyens énergiques de réprimer la contrebande s'il l'eût voulu sérieusement; qu'il pouvait tout au moins empêcher le vice-roi de Canton de posséder lui-même des bateaux contrebandiers portant son pavillon; enfin, on ne pouvait oublier qu'on avait discuté à Pékin si, au lieu de prohiber le commerce d'opium, il ne serait pas mieux d'en faire une source de revenu en l'imposant. Aussi les griefs véritables des Chinois me paraissent-ils avoir été l'exportation prohibée des monnaies d'or et d'argent, ainsi que celle des lingots nommés *saïci*, et surtout la crainte d'une agression de la part des Anglais. La brutalité que lord Napier avait mise dans sa conduite et d'autres démonstrations rendaient les soupçons fort légitimes.

J'ai eu plusieurs fois à rapporter des exemples de l'audace des missionnaires anglais, de leur pouvoir, de la domination qu'ils exercent sur le gouvernement, et des démarches qu'ils lui imposent en violation des droits les plus manifestes. J'ai rappelé leurs actes en Palestine, en Arabie, en Perse, dans l'Inde même; on ne saurait donc s'étonner de les retrouver en Chine. Là, avec l'approbation, le patronage du gouvernement, deux navires anglais, le *Amherst* et le *Huron*, visitaient la côte Nord-Est, touchaient à différents ports, communiquaient avec les habitants, tandis que des mission-

naires répandaient des bibles en langue chinoise. Or, ces tentatives étaient contraires aux lois, qui ne permettaient aux Anglais le commerce de Canton qu'à la condition de ne pas fréquenter d'autres ports. Que des contrebandiers violent ces règlements à leurs risques et périls, on ne saurait en rendre leur gouvernement responsable; mais il n'en est pas de même de navires protégés ouvertement dans une expédition illégale. Aussi la cour de Pékin fit-elle paraître en 1836 un édit sur l'apparition de ces navires, et l'on comprend que l'accroissement rapide des vaisseaux de contrebande dans les mêmes parages n'était pas de nature à dissiper ses alarmes. Il était impossible également qu'on ne sût pas quelque chose de l'histoire des Anglais dans l'Inde. Que leurs conquêtes dans ce pays aient été causées par l'ambition ou soient le résultat de la nécessité, le fait de possession n'existe pas moins; les Chinois ne l'ignorent pas et peuvent craindre pour eux-mêmes un sort pareil à celui de leurs voisins. Considérons enfin que ce peuple chinois n'a jamais été très-curieux de fréquenter les étrangers, et peut-être reconnaîtrons-nous que l'opium n'était pour lui qu'un prétexte pour éloigner les navires, pour restreindre les communications.

S'il résulte de l'examen des pièces officielles et de l'enquête du parlement anglais que le gouvernement chinois n'agissait pas avec sincérité, il est juste aussi de dire que la mauvaise foi de ses antagonistes n'est pas moins patente. Quand les subrécargues re-

cevaient des édits, des plaintes relatifs au commerce prohibé de l'opium, ils répondaient avec une imperturbable assurance qu'ils ne savaient ce qu'on voulait dire. Ainsi, tandis que la compagnie non-seulement s'était réservé le monopole de la vente, mais encore demandait des informations, ordonnait des expériences sur les moyens de la rendre plus profitable, on voyait les agents employés par elle dans ce but, nier effrontément qu'ils connussent l'existence de l'opium et éviter d'écrire ce mot dans leurs dépêches. Cette dernière habitude était même devenue si puissante et si générale, qu'aujourd'hui encore les journaux anglais de la Chine et de l'Inde désignent le plus souvent cette substance par le mot de *drogue;* on alla jusqu'à reprocher au capitaine Elliot de n'avoir pas suivi cet usage et d'avoir, dans ses notes au gouvernement chinois, avoué savoir parfaitement ce dont il était question. Quand on considère que la compagnie n'était pas seulement une association mercantile, mais un corps politique, et que les subrécargues avaient un caractère judiciaire, il est impossible d'excuser une telle hypocrisie et d'accorder aux Anglais le droit de se plaindre de la fourberie des Chinois.

Telle était la situation lorsque le vice-roi, pressé par la cour de Pékin, adopta des mesures répressives contre le commerce. Les bateaux de mandarins, c'est-à-dire les gardes-côtes de la douane, firent une chasse active aux barques des contrebandiers, et les navires-magasins furent obligés de quitter l'ancrage

de Lintin pour se réfugier à Whampoa; puis, dans le doute où l'on était du zèle du vice-roi, on envoya pour commissaire spécial un fonctionnaire élevé, nommé Lin, qui avait lui-même dénoncé le commerce dè l'opium et présenté des moyens pour l'anéantir. Quand ce commissaire arriva, on ne croyait pas encore que la cour de Pékin eût sérieusement résolu d'exécuter ses menaces; les uns disaient qu'il était plutôt dépêché pour mettre un impôt sur la *drogue* et assurer par là un revenu considérable au gouvernement; les autres pensaient qu'il ne s'agissait que de ces démonstrations habituelles aux Chinois. Le prix courant de l'opium montre que tel était le sentiment général, car on ne voit pas qu'il subit dans les premiers temps une altération considérable, et jamais peut-être ne fut-il à Bombay l'objet d'un plus grand agiotage. Les Européens n'y prenaient pas part; mais les naturels, Indous, Persans, Arabes, juifs, et surtout les Parsis, passaient la plus grande partie de leur temps à jouer sur la hausse et la baisse. Je ferai remarquer ici que, dans ce commerce spécial comme dans beaucoup d'autres, les Anglais ne pouvaient lutter avec les naturels, et se bornaient au rôle de facteurs et de commissionnaires. Voici jusqu'où va la jalousie : c'est à Bombay que se réunit l'opium de la province de Malva; il y vient en caisses avec un permis de l'autorité et sous l'adresse de ceux qui l'ont fait acheter; là, sa qualité est constatée par des agents du gouvernement qui donnent un certificat au pro-

priétaire. Celui-ci, le plus souvent, confie sa marchandise, contre des avances, aux maisons de banque qui se chargent de l'expédier et de la faire vendre. Or, une maison européenne, voulant faire la même spéculation que les indigènes, envoya un de ses associés dans le Malva, mais le rappela bientôt, parce que les négociants du pays, les *Malvaris*, s'étaient entendus pour lui refuser de l'argent.

Le commissaire Lin ne tarda pas à troubler cette sécurité. On prétendait qu'il s'était caché pendant quelque temps dans les environs de Canton, afin de bien connaître l'état des choses avant d'entrer en fonctions. A peine fut-il installé, qu'il lança une de ces proclamations dans lesquelles le burlesque se joint au sérieux. Selon lui, les Anglais, de la conduite desquels il se plaignait avec assez de raison, venaient surtout en Chine pour y acheter de la rhubarbe, ce purgatif seul les empêchant de mourir de constipation. Cette assertion n'empêchait pas de faire demander par les marchands hong un état des caisses d'opium tant à Canton que dans la rivière, d'exiger que cet opium lui fût remis par les détenteurs. Les marchands anglais avaient formé une chambre de commerce d'après les mêmes principes que celle de Bombay, et par là agissaient d'un commun accord en l'absence du capitaine Elliot, retiré à Macao. Pressés par le commissaire, leur politique était surtout de temporiser; mais celui-ci exigea que l'un d'eux, M. Dent, vînt dans la ville conférer avec lui, et, suivant l'usage, menaça d'empêcher la

vente des provisions de bouche aux Anglais, de leur enlever leurs domestiques, si l'on n'exécutait pas ses ordres. Les plus anciens résidents en Chine prétendent que l'on eut de ces menaces une crainte exagérée ; que beaucoup de nouveaux négociants, attirés par la liberté du commerce, n'avaient pas une juste idée des façons d'agir des Chinois. Je ne saurais apprécier ces assertions ; mais il me semble que puisque l'on avait, contre l'usage et malgré des réclamations pressantes, exécuté dans le quartier privilégié des factoreries un contrebandier en opium, que puisque l'exécution avait eu pour but d'intimider les Européens, la perplexité était assez naturelle. Aussi la communauté ne voulut-elle pas permettre à M. Dent de sortir du quartier où les Francs sont confinés, et d'entrer dans la ville, où l'on craignait qu'on ne lui fît un mauvais parti. On évita cependant de faire savoir cette résolution au commissaire, et le capitaine Elliot, qu'on avait eu le temps de prévenir, arriva de Macao. Aussitôt qu'il fut débarqué, il s'empara avec affectation de la personne de M. Dent, et assuma sur lui-même toute la responsabilité. Tel était sans doute son devoir ; mais il serait injuste de ne pas lui savoir gré de l'avoir rempli.

Bien que des personnes, qui ont donné leur avis après les événements, aient prétendu qu'on ne courait aucun danger, il était d'autant plus permis au surintendant d'avoir une autre opinion, qu'on l'accusait de ne pas assez connaître le pays. A Bombay, où l'esprit de parti a peu d'influence, où les Chinois

ne manquent pas, où tant de personnes connaissent Canton parce qu'on entretient avec cette ville plus de relations que ne font Londres et Calcutta, on ne disait pas seulement que la conduite de M. Elliot était courageuse, mais bien des gens la considéraient comme un coup de tête. Bientôt après, le commissaire impérial obtint du surintendant qu'on lui livrerait l'opium renfermé dans vingt mille caisses et que les Anglais recouvreraient la liberté quand elles auraient été reçues. Le capitaine Elliot, au nom de la reine d'Angleterre, somma les marchands de lui remettre toutes les caisses qu'ils avaient, soit dans la ville, soit sur la rivière, soit sur les côtes, et comme certaines parties avaient été vendues pendant les négociations, il les acheta pour compléter le nombre annoncé à Lin, et donna en échange de ces valeurs des bons sur la trésorerie anglaise. Ainsi cet agent, profitant avec beaucoup d'habileté du premier moment où les Chinois dépassaient les limites de leur droit par la violence physique faite aux Anglais, n'hésita pas à engager son gouvernement pour la somme de cinquante millions en lui ménageant un recours contre le Céleste Empire.

Là cependant ne se terminèrent pas les difficultés; Lin prétendit qu'aucun navire anglais ne pût venir à Canton, si l'on ne s'engageait, dans le cas où on le trouverait porter de l'opium, à se soumettre aux lois chinoises. M. Elliot défendit de consentir à cette clause, et, en conséquence, tous les négociants anglais furent expulsés de Canton. On peut observer

ici combien la politique du cabinet britannique use d'expédients, combien elle est personnelle, combien elle manque de principes. L'état de civilisation des Chinois est si imparfait, leur mauvaise foi si connue, les peines qu'ils infligent sont si atroces, que les nations européennes ne leur permettent aucun droit de juridiction sur leurs sujets. Il faut dire aussi que le gouvernement chinois affiche pour les étrangers trop de mépris pour s'immiscer dans leurs affaires. Il ne s'enquiert que dans un seul cas, lorsqu'un Chinois a été tué par un Européen ; alors il demande que le coupable lui soit livré, et, si l'on refuse, il va jusqu'à arrêter le commerce. Cela arriva à des Américains, qui seuls jusqu'à présent ont cédé sur ce point. Le commerce étant pour eux d'un tout autre intérêt que les principes ou l'humanité, et un matelot de leur nation ayant tué un Chinois, ils livrèrent un pauvre Italien qu'ils avaient à bord et qui fut scié entre deux planches. Les journaux anglais ne manquèrent pas de reprocher ce fait à leurs rivaux, et la résistance du capitaine Elliot fut généralement approuvée. On a pu voir depuis que, dans des circonstances parfaitement identiques, à Tunis, où le gouvernement et ses agents ne valent pas mieux qu'en Chine, le ministère britannique, pour soutenir un consul ignorant ou fantasque, a entièrement changé les maximes qu'il avait professées, non-seulement en Chine, mais encore à Damas. Il est vrai qu'à Tunis il ne s'agissait pas d'un *gentleman*, ni même d'un véritable sujet anglais, mais seulement d'un

Maltais. On a donc fait pour ce cas spécial un code nouveau, que l'on changera suivant la qualité des personnes compromises.

Lord Palmerston, cependant, ne parut pas apprécier la philanthropie du capitaine Elliot; il était surtout très-peu flatté de la confiance que celui-ci avait montrée dans le gouvernement britannique en s'engageant à lui faire payer cinquante millions. Se mêler partout de toutes choses, écrire des pamphlets sous forme de notes diplomatiques, remuer le monde entier, était pour le noble lord un passe-temps fort agréable, mais qui perdait ce caractère dès qu'on l'examinait sous le rapport financier. Si l'on arrêtait à Canton l'exportation du thé, c'est-à-dire si le trésor était privé d'une rentrée de quatre-vingts millions au moment où la compagnie des Indes, après avoir dépensé son dernier écu, faisait un emprunt pour la guerre de l'Afghanistan, où on avait sur les bras le Canada révolté et dans l'esprit tant et de si sages projets à exécuter, la demande de cinquante millions manquait certes d'opportunité. Aussi refusa-t-on de les payer, et le capitaine Elliot fut-il désavoué. Comme, depuis, on a reconnu et payé la dette contractée par cet officier; que, loin de le blâmer de sa conduite, on l'a nommé à un autre poste, on a droit de penser qu'il n'avait pas dépassé ses pouvoirs, et que si le gouvernement ne remplit pas ses engagements, il obéit à la nécessité. Or, cette nécessité n'aurait jamais surgi, la mésintelligence avec la Chine n'aurait jamais été poussée à ce point, si lord

Palmerston n'eût été doué d'une si grande légèreté, d'une si parfaite insouciance de ses devoirs, s'il eût accordé quelque attention aux avis pressants de M. Elliot. Hors la question d'étiquette, qui le touchait si vivement, il semble n'avoir eu d'autre inquiétude que de voir le thé manquer à Londres, et l'on prétendait dans l'Inde qu'il serait satisfait de tout arrangement qui n'en empêcherait pas l'importation. Une telle conduite causa une irritation aussi vive que légitime; outre que la perte d'une somme si considérable jetait une grande perturbation dans le commerce, la confiance dans l'honnêteté du gouvernement fut singulièrement ébranlée. Cette confiance, quoique moindre que les Anglais ne le prétendent, était cependant immense si on la compare à celle que les Indiens ont dans les chefs indigènes; aussi la stupeur fut-elle générale, et cependant à Bombay, dans la ville qui était plus particulièrement frappée, les faillites furent peu nombreuses. Les marchands, usant d'une indulgence réciproque, n'augmentèrent pas leur malheur par des querelles privées. Cette conduite fit l'admiration des négociants anglais mieux placés que moi pour la connaître dans ses détails : ils prétendaient qu'une place d'Europe eût, dans des circonstances semblables, été infailliblement bouleversée.

Lin tint sa promesse; on le soupçonnait de rassembler l'opium pour le vendre à son profit; mais lorsqu'il l'eut en son pouvoir, il mit en ordre toutes les caisses reçues, puis invita les Anglais alors à

Macao à venir voir ce qu'il en ferait; deux d'entre eux se rendirent à cette invitation et furent témoins de la manière scrupuleuse avec laquelle on opéra la destruction de marchandises d'un si grand prix; tout fut ouvert, pollué, puis poussé dans la rivière. D'une autre part, on chargeait du thé à Macao, et les navires américains intervenant, aussi bien qu'un ou deux Français qui se trouvaient dans ces mers, on eut bientôt rassemblé la provision dont lord Palmerston était si inquiet. On ne suivit pas non plus très-strictement les règlements maritimes, et des vaisseaux anglais arborèrent le pavillon de l'Union. Enfin, dédaigneux de l'ordre de M. Elliot, des capitaines s'étaient empressés de signer l'engagement prescrit par les Chinois, et avaient opéré leur chargement; cet exemple donna du courage à d'autres, et dès qu'il fut connu dans l'Inde, on embarqua des cotons pour la Chine comme si rien ne fût advenu.

Telle est la série des faits qui se passèrent en Chine jusqu'à la fin de 1839, époque où le gouvernement anglais résolut d'intervenir par la force. Comme on doit, quand on traite des rapports entre diverses nations, se préoccuper surtout du droit et de la justice, peut-être conclura-t-on qu'ils n'existaient ni chez l'une ni chez l'autre des parties, et que la mauvaise foi était égale des deux côtés. Le gouvernement chinois n'était pas, comme on l'a prétendu, exclusivement pressé par le désir de soustraire ses sujets à l'empoisonnement; le gouvernement anglais était médiocrement touché des pertes

et des dangers des siens. Les Chinois eussent-ils été parfaitement inoffensifs, qu'on les aurait forcés à vendre du thé, qu'on leur aurait imposé l'obligation de commercer. Les Anglais n'eussent-ils jamais vendu d'opium, qu'on n'aurait pas moins tenté, sous tout autre prétexte, d'éloigner leurs vaisseaux de la côte.

CHAPITRE II

Préjugés sur les rapports entre les puissances chétiennes et mahométanes. — Causes des discussions entre la Porte et l'Égypte. — Actes diplomatiques en 1840.

Je n'ai pas l'intention de revenir ici sur les arguments par lesquels on a attaqué ou défendu la politique française en 1840, car je comprends combien il doit être facile de soutenir les thèses les plus opposées lorsqu'on traite une question à laquelle on pourrait rattacher les intérêts du monde entier. D'autres n'ont point manqué pour agrandir le sujet ; je m'efforcerai de le restreindre, de montrer aussi clairement qu'il me sera possible quels étaient, non les intérêts généraux, mais les intérêts immédiats et patents engagés dans la lutte, et l'on conclura, je l'espère, comme je l'ai fait dans ma préface, que la France n'a pas eu à se plaindre de la solution des affaires de

l'Orient; que cette solution a tourné à la confusion des cabinets de Londres et de Pétersbourg. Je ne prétends pas que des fautes n'aient été commises par notre gouvernement, qui, d'ailleurs, les a reconnues lui-même; mais il me sera facile de démontrer qu'elles sont légères si on les compare à celles de la Russie et de l'Angleterre. Le but de ces deux puissances a été constaté par des actes officiels, par des traités. La Russie s'était réservé, par la convention d'Unkiar-Skalessi, la protection exclusive, ou, pour mieux dire, l'exploitation de la Turquie; voyons comment elle a réussi. Après son traité d'Andrinople, elle était toute-puissante à Constantinople et dans ces portions de l'empire turc où son influence lui paraissait le plus désirable, en Grèce, en Valachie, en Moldavie et en Servie. Seize années se sont écoulées depuis cette époque. Peut-on dire que son crédit soit aujourd'hui aussi étendu en Grèce que lorsque le président Capo-d'Istria disait *nous* en parlant de la Russie? Quand les principautés dépendaient immédiatement du divan, quand son joug grossier et barbare était imposé par quelque Fanariote échappé la veille à la bastonnade, il est bien évident que les populations avaient plus de désir de l'intervention moscovite qu'aujourd'hui, qu'elles ont un gouvernement plus éclairé et surtout plus national, un gouvernement imparfait sans doute, mais aussi bon cependant que celui que leur offrirait la Russie. Si l'influence russe est encore toute-puissante sur le gouvernement des principautés, elle s'est

nécessairement affaiblie chez le peuple, et l'annulation du traité d'Unkiar-Skalessi a détruit ses priviléges à Constantinople. Une politique qui, en seize années, à travers les circonstances les plus favorables, finit par perdre ses positions, se trouve moins avancée que le premier jour, ne me paraît pas digne, je l'avoue, des éloges qu'on lui a donnés.

Les correspondances officielles prouvent que l'Angleterre voulait, comme la France, la rupture du traité d'Unkiar-Skalessi, et sous ce rapport, elle a réussi; mais, d'un autre côté, l'expédition du colonel Chesney, le soin avec lequel lord Palmerston s'abstint de parler des communications par Suez, malgré l'invitation officielle transmise, le 15 février 1839, par lord Granville, sur la demande du comte Molé, prouvent que le cabinet britannique voulait résoudre seul ces questions, obtenir une influence prépondérante en Syrie et en Égypte. Loin de réussir dans ce double but, il est aujourd'hui plus que jamais éloigné de l'atteindre. Il a semé le désordre et le meurtre en Syrie, et cette route lui est désormais fermée. Si le pacha d'Égypte doit aux puissances européennes sa conservation, il n'ignore pas que l'Angleterre en voulait à son existence et à celle de ses descendants; l'Angleterre trouvera donc là peu de dispositions à lui accorder des priviléges particuliers, quand bien même les nouveaux traités avec la Porte le permettraient. Cette habileté si vantée de l'Angleterre a donc abouti, en réalité, à créer contre elle-même une malveillance constante, héréditaire,

sur un point où elle a de si grands intérêts, où elle ne craignait que l'opposition présumée et très-facile à réduire d'un vieillard. Risquer la paix du monde, faire des frais énormes pour arriver à ce résultat, ne me paraît pas un chef-d'œuvre diplomatique.

Quant à la France, elle s'est, avec le reste de l'Europe, assurée contre la Russie à Constantinople, contre l'Angleterre à Alexandrie. Elle n'a pas rétrogradé comme ces puissances, et c'est là le fait que je dois constater, car il justifie l'opinion que j'ai émise. Je ne reconnais pas moins, comme l'a dit à la tribune M. Guizot, que l'on s'est exagéré l'importance du pacha d'Égypte ; je n'ai pas moins ressenti quelque honte en voyant, comme l'a dit M. Thiers, qu'il s'était formé chez nous un parti assez exalté pour se dire égyptien, ne comprenant pas quel ridicule il y avait à se ranger sous le drapeau d'un vizir turc. J'ai expliqué ailleurs pourquoi on avait pu se tromper à ce sujet, et, dans tous les cas, l'appréciation exagérée du pouvoir de Méhémed-Ali n'entraînait pas d'aussi funestes conséquences que des maximes absurdes professées sur les droits et la légitimité du Grand-Seigneur, maximes dont l'invention appartient à la Russie, sur lesquelles l'Angleterre s'est appuyée sans conviction, puisqu'elle les adoptait dans certaines circonstances et les repoussait dans d'autres.

La connaissance imparfaite que nous avons des sentiments des mahométans et du génie de la langue turque n'a pas peu contribué à fausser l'opinion de l'Europe et celle des cabinets eux-mêmes sur la

nature des rapports entre les puissances chrétiennes et mahométanes. Ainsi, rien de plus fréquent que d'entendre dire que la France est le plus ancien allié, le conseiller le plus fidèle et le plus désintéressé de la Porte-Ottomane; il n'est pas de dépêche où ce lieu commun ne soit transcrit, pas de député qui ne le présente à la tribune comme un axiome. De là découlent des doléances sur la perte de notre crédit, de notre influence, de notre considération près de cette intime alliée. Rien n'est moins fondé, grâce à Dieu, que ces lamentations. Je serais, pour ma part, très-peu glorieux de voir la France responsable des belles choses que le Grand-Turc accomplirait par ses conseils, et ne désire pas près de lui plus d'influence qu'il n'en faut pour faire respecter les traités. Cette intimité dont on parle n'a heureusement jamais existé que dans l'esprit des drogmans de Péra. La France, qui la première a établi des rapports avec l'empire ottoman, n'avait pas fait avec lui des conventions semblables à celles qu'elle a conclues avec des nations chrétiennes; c'est qu'en effet elle savait parfaitement qu'elle traitait avec des barbares, non pour faire alliance avec eux, mais pour protéger ses sujets établis en Orient. Son ambassadeur, ses consuls s'occupaient médiocrement de diplomatie, et leur soin principal était de garder les capitulations, c'est-à-dire ces règlements imités depuis par d'autres peuples, et destinés à soustraire les sujets européens aux lois et à la justice des autorités locales. Ces conventions n'étaient pas réciproques; on n'accordait

pas à des sujets ottomans venus en France une juridiction particulière; on ne mettait pas sur un pied d'égalité la civilisation et la barbarie; on ne se croyait pas alors singulièrement intéressé à la révolte d'un pacha, au renversement ou à l'élévation d'un sultan. Le caractère principal des capitulations était l'isolement, et non cette affection inventée par les commentateurs auxquels on doit cet adage : *Que l'empereur des Français est l'ami de celui des Turcs.* Le mot ami (*dost*) et ses dérivés, employés envers un prince chrétien, signifient *qui n'est pas actuellement en guerre*, ce qui explique pourquoi le sultan ne l'anéantit pas, pourquoi il lui montre de la miséricorde. Si ce sultan s'adressait à un vrai croyant, au roi de Perse, par exemple, il le nommerait frère. Cette distinction se suit dans les rapports des ambassadeurs et des consuls avec les autorités de la Porte; il s'agit toujours de trêve et non d'amitié. Aussi, que la trêve cesse, et on verra comme on traite l'ami de la veille : l'empereur d'Autriche sera nommé par la chancellerie turque le *chef infidèle de Vienne;* celui de Russie, *chien;* le pape sera désigné par le mot de *cochon*, et le puissant empereur du Maroc appellera *bohémienne* la jeune reine d'Angleterre. Comme l'oubli de ces principes tend à créer la confusion, j'ai cru devoir les rappeler. Quant à notre influence, je répéterai ce que M. Thiers a lui-même déclaré : qu'elle a toujours été très-faible; il aurait pu ajouter que jamais elle n'a été aussi grande que de nos jours. Quand, avant notre première révolution, on donnait

la bastonnade au fils de notre ambassadeur, pour avoir célébré la Saint-Louis, ce n'était pas une grande preuve d'influence.

Il y a vingt-cinq ans que je suis allé à Constantinople pour la première fois; notre influence était telle, que celui que je rencontrai d'abord, M. Ruffin, consul à Saint-Jean-d'Acre, sortait d'une basse-fosse où l'avait jeté le pacha. Il était chez son père, ancien détenu aux Sept-Tours; un de ses collègues en Syrie, plus tard chancelier de l'ambassade, venait, avec son drogman, de recevoir la bastonnade, à laquelle un missionnaire français n'avait échappé que parce qu'il n'avait pas de caleçon. Quelle réparation obtint la Restauration pour ces violences? On insulta l'ambassadeur, qui s'en plaignit; et si un Français frappé par un Turc osait se défendre, on l'exilait dans l'intérêt de la communauté. Combien de fois moi-même n'ai-je pas été forcé de me jeter dans la boue pour faire place à quelque vaurien qui de loin m'ordonnait de lui céder le pavé? Puis quand, voyageur isolé dans l'intérieur, j'étais insulté, maltraité, quelle satisfaction me faisait obtenir l'ambassade? Hélas! elle avait assez de peine à protéger les nationaux dans la ville même, sans s'inquiéter d'accidents survenus en province. Voilà ce qu'était sous la Restauration l'influence française en Turquie; je ne l'en blâme certes pas, car je sais combien ses intentions étaient honorables; mais j'ai dû dire la vérité, obscurcie par de récentes déclamations. La protection donnée aux Français, celle surtout qu'on

accorde aux catholiques, bien qu'onéreuse et embarrassante, est postérieure à la révolution de 1830; elle a été établie par le général Guilleminot; elle résulte des changements survenus dans l'organisation intérieure de l'empire. Les puissances étrangères ne jouissaient pas d'ailleurs, jusqu'à cette époque, de plus de considération que nous; on les respectait d'autant plus que des actes de vigueur, comme le passage des Dardanelles par les Anglais, les coups frappés par Napoléon, la bataille de Navarin, et la campagne de 1829, inspiraient plus de terreur. Dans les temps tranquilles, ce qu'on nomme influence n'est que le succès plus ou moins grand d'obscures intrigues près de la Porte. Depuis 1830, aucune puissance ne saurait citer rien d'aussi satisfaisant, d'aussi glorieux, que d'avoir comme la France fait rendre justice, d'avoir donné un code aux Arméniens catholiques de Constantinople.

Il était nécessaire d'indiquer cette ligne de démarcation tracée par le bon sens de nos ancêtres dans leurs rapports avec des barbares, pour bien comprendre les fautes commises par la Russie, les dangers et les embarras qui en résultent. Le tzar avait signé la paix d'Andrinople; ses représentants exerçaient un empire marqué sur le divan, lorsque le pacha d'Égypte alla assiéger celui d'Acre; puis, la Porte intervenant, une mêlée s'ensuivit entre le sultan et ses agents. L'histoire turque ne se compose que d'événements de ce genre, et l'Europe y a peu d'intérêt. Ils ne troublent guère la tranquillité des

Francs établis dans l'empire ottoman, n'entravent point leur commerce. Ces Francs jouissent, au contraire, d'une protection d'autant plus grande que les partis opposés craignent davantage de se créer des ennemis. En un mot, aucune puissance chrétienne n'était appelée, soit par traité, soit par devoir, à intervenir entre le pacha d'Égypte et le sultan. L'empereur de Russie n'en jugea pas ainsi; par je ne sais quel caprice, il s'était chargé des fonctions, fort bizarres dans sa position, de professeur de légitimité. Il décida que le Grand-Seigneur était un souverain légitime, et le pacha un vassal révolté, un sujet rebelle, fit une proclamation à cet effet, et offrit à son frère et allié le Grand-Turc les secours nécessaires pour se défendre. Malheureusement, l'empereur Nicolas n'était pas fort sur les questions de droit public, et, à dire vrai, n'avait pas besoin de s'en inquiéter beaucoup, puisque, chez lui, sa volonté faisait loi. Si le sultan était ce qu'on entend par roi légitime, c'est-à-dire s'il était uni à son peuple par une possession de droits résultant de bénéfices, de services, de contrats réciproques, il se trouverait dans la même situation que les autres souverains de l'Europe. Pourquoi donc permettrait-il à ces autres souverains de jouir chez lui de priviléges qu'il n'aurait pas chez eux, d'y exercer le droit de justice et de protection? Pourquoi les sujets russes n'étaient-ils pas en Turquie conduits devant le cadi? Pourquoi les consuls russes ou ceux qui les remplaçaient (j'ai été du nombre) envoyaient-ils leurs janissaires enle-

ver les sujets russes des prisons turques? Pourquoi ne voit-on pas chaque jour, et comme je l'ai vu, sept cadavres de pauvres matelots autrichiens décapités sans jugement pour amuser un Turc? Pourquoi, enfin, la Russie protége-t-elle les Grecs, et la France les catholiques? Tout cela n'a lieu que dans les pays barbares, que dans ceux où, pour me servir du langage vulgaire, conforme à ce que portent jusqu'aux polices d'assurance, familier à ceux qui connaissent les pays orientaux, *on n'est pas en chrétienté.*

Non-seulement la décision impériale tendait à détruire les priviléges sans lesquels le séjour des Européens devient impossible en Turquie, mais encore elle tranchait une des grandes difficultés de la théologie musulmane. A moins que le tzar ne fût à ce sujet d'une ignorance complète, ce qui serait étrange puisqu'il règne presque autant sur des mahométans que sur des chrétiens, on ne comprend guère sa déclaration. Le sultan, en effet, n'est pas le souverain réel d'une bonne partie de son empire, mais bien le chef religieux de la secte des sunnis; son autorité a beaucoup de similitude avec celle du pape, et il serait difficile d'expliquer dans quel cas elle doit s'empreindre davantage de la puissance temporelle. Si le pacha d'Égypte était le sujet du sultan comme nous l'entendons en Europe, tous les peuples qui reconnaissent ce sultan pour chef spirituel, qui, à la fin de leur prière, récitent une espèce de *credo* où ils lui donnent ce titre, seraient dans la même situation. La Russie, en déclarant que Méhémet-Ali était un re-

belle, proclamait un principe d'après lequel les deys de Barbarie, les Afghans, et ceux des sujets du tzar lui-même qui habitent la Crimée et le Caucase, seraient sujets turcs, car tous devraient également obéissance au sultan. Voilà les belles conséquences de cette déclaration que rien ne rendait nécessaire, et qui était évidemment dictée par ce besoin de figurer qui semble surtout animer l'empereur, qui le pousse à des résolutions dont l'utilité et même la moralité lui importent peu, pourvu qu'elles soient éclatantes, pourvu qu'elles appellent l'attention du monde.

Le Turc Mahmoud, recevant la théorie et les offres de Nicolas, ne fut probablement pas moins surpris que flatté de cette façon nouvelle de considérer sa position. Jusqu'alors il se croyait le successeur d'Othman, armé du glaive pour le triomphe de l'islamisme, pour l'asservissement des nations, pour être le fléau de Dieu, la terreur des infidèles. Il ne perdait pas une occasion de déclarer que tels étaient ses titres et sa mission, et n'espérait guère que son allié moscovite le transformât en une espèce d'oint du Seigneur. Après une telle incartade, force fut aux autres puissances européennes d'intervenir et d'empêcher la Russie de se constituer seule arbitre des affaires du Levant. Le chargé d'affaires de France, M. de Varenne, se signala surtout dans cette circonstance, et fit ses efforts pour prévenir une collision entre le souverain et le sujet. Il chercha ensuite à arrêter la marche triomphante de ce dernier et y réussit. Mais,

comme on avait dans l'Europe occidentale des intérêts plus importants à surveiller que ceux de ces Turcs, on le seconda faiblement, et la Russie envoya un détachement à Constantinople. Après qu'il eût séjourné quelque temps, que l'on eut conclu le fameux traité d'Unkiar-Skalessi, pour lequel le gouvernement français montra, par l'organe de M. de Broglie, un si superbe dédain, les choses reprirent leur cours ordinaire.

Dans l'empressement où l'on était de se débarrasser des affaires turques et surtout de la présence des Russes à Constantinople, on avait ménagé entre le souverain et son vassal l'arrangement de Kutayeh ; le sultan Mahmoud manquant surtout d'argent, on lui avait promis que Méhémet-Ali lui payerait une bonne rente ; celui-ci étant sensible à la louange, on lui avait parlé de son génie, on l'avait décrété régénérateur de la nation arabe, compliment qui le flattait d'autant plus que, peu versé dans l'histoire, il ne comprenait guère ce dont il s'agissait. Rien chez les Turcs de plus facile que d'écrire une convention, mais rien de moins aisé que de l'exécuter. Le titre de régénérateur de l'Égypte ne donnait pas au pacha des revenus qu'il estimait par-dessus toute chose; aussi, réduisant la question à son expression la plus simple, disait-il à M. Mimault, quand je passai par son pays en 1834 : « Mais je n'ai fait la guerre contre le sultan que pour gagner de l'argent; j'ai été vainqueur, et, en toute justice, il me devrait un tribut; comment veut-on, après cela, m'obliger à lui

payer une redevance? » Le sultan, si l'empereur Nicolas ne l'eût initié à sa théorie sur la légitimité, aurait probablement trouvé ce raisonnement assez juste; mais, mieux éclairé, il demandait des preuves palpables de son droit divin. De là des querelles périodiques à l'époque fixée pour le payement de la somme stipulée, querelles qui n'auraient eu aucune importance sans le nouveau droit public introduit par la Russie en faveur de la Porte. En effet, devenu le frère des rois de l'Europe, par la grâce de l'autocrate, le Grand-Turc ne se contenta plus d'envoyer près d'eux des ambassadeurs chargés de distribuer des pastilles du sérail et des flacons d'essence de rose; mais il y plaça de véritables agents diplomatiques dont on eut la faiblesse de recevoir les notes, d'écouter les communications, précisément de la même manière que les consuls généraux à Alexandrie avaient laissé Boghos-Bey s'établir comme intermédiaire entre eux et le pacha d'Égypte. Nous allons voir ce que cette innovation a produit de grave et de honteux; dans ce moment, je me borne à dire qu'il était impossible de se montrer indifférent à des plaintes portées simultanément devant tous les cabinets.

Après que l'Europe fut intervenue chaque année à la même époque pour empêcher un conflit, le pacha d'Égypte, que ses flatteurs avaient si souvent comparé à Napoléon, se décida à changer son titre de régénérateur contre celui d'usurpateur, qu'il comprenait mieux que le premier, et qu'on lui avait dit

appartenir à son modèle : *Ben ousourpatér olourum* (je vais être un usurpateur), s'écriait-il dans son intimité. Il avait déjà fait confidence d'un projet de ce genre en 1834, et une note rédigée de façon à flatter les dispositions attribuées par le vulgaire aux divers cabinets, leur avait été adressée en son nom par le malheureux Boghos, dont elle portait la signature. Le pacha, ne doutant pas que la Turquie ne fût avec la Russie l'objet principal des préoccupations de l'Europe, proposait qu'on le reconnût comme chef d'une ligue contre les Moscovites. Peut-être aurait-on dû témoigner quelque indulgence à cet ignorant vieillard en ne lui répondant pas; peut-être la lettre de M. de Rigny, alors ministre des affaires étrangères, était-elle si sévère qu'elle montrait une certaine rancune des mensonges que le pacha lui avait débités avant la bataille de Navarin; il n'est pas moins vrai que les réponses que l'on fit à sa confidence empêchèrent pendant quelques années cette altesse de rien entreprendre qui attirât l'intervention de l'Europe. Mais le tempérament l'emporta; en 1839, les préparatifs d'hostilités furent trop évidents pour ne pas être pris en considération par divers cabinets; bientôt après la retraite de M. Molé, ils furent l'objet des communications officielles du maréchal Soult, qui lui succédait.

Les événements militaires qui suivirent et cette partie des négociations qui se passa en Orient ont été rapportés avec trop de talent et d'exactitude par

MM. de Cadalvène et Barrault pour qu'une nouvelle narration ait de l'utilité. Je ferai observer seulement que l'introduction de la diplomatie turque dans les rapports entre les Européens produisit bientôt les effets qu'on aurait dû prévoir. On vit se succéder des déclarations, des notes, des communications sans motif comme sans valeur. Les protestations les plus solennelles furent violées au moment même où on les faisait, et si on doit s'étonner d'une chose, c'est que la modération, la dignité personnelle, les égards réciproques, aient pu se maintenir entre les représentants des puissances européennes à Constantinople et à Alexandrie. On semblait prendre à tâche de les irriter les uns contre les autres et de semer la mésintelligence privée entre des hommes que les susceptibilités nationales, les intérêts divers dont ils étaient chargés, tendaient déjà assez à éloigner. Sans rentrer dans des détails déjà connus, il importe de rappeler les deux tromperies principales que l'on se permit; la première est du Grand-Seigneur lui-même, qui donna à l'amiral Roussin, la veille des hostilités, l'assurance de ne point laisser avancer son armée, et qui, pour inspirer au pacha une fausse sécurité, poussa l'ambassadeur à faire connaître ses intentions de la manière la plus éclatante à Alexandrie. La seconde est du pacha, qui prétendait n'être pas l'agresseur parce qu'il avait envoyé à son fils l'ordre de ne pas attaquer, mais qui en même temps faisait d'un autre côté invasion sur le territoire turc. En effet, il avait envoyé en Arabie son lieutenant, Curchid-

Pacha, qui s'était avancé jusqu'à Lassa, sur les côtes du golfe Persique. De là, il entretenait des relations avec Bassora et correspondait avec le pacha de Bagdad. Tous ceux qui connaissent la fourberie turque comprendront qu'il y avait dans ces démarches autant de danger que dans une irruption à main armée. Si les fonctionnaires auxquels les Égyptiens s'adressaient ne manquaient pas d'en faire un rapport exact à Constantinople, ils avaient soin en même temps de faire parvenir au pacha l'assurance de leur dévouement. On ne peut imaginer chez nous avec quelle unanimité cette conduite était suivie; je dois le savoir, parce que, la France étant supposée tenir pour le pacha, les agents français étaient priés de témoigner près de lui du dévouement des plus humbles comme des plus puissants. Ainsi, comme on voit, il y avait mauvaise foi de part et d'autre; si le fait matériel du passage de l'Euphrate par l'armée turque mettait les torts du côté du sultan, les manœuvres en Arabie ne rendaient pas le pacha moins coupable; de là ces assertions opposées que l'on fit à Londres et à Paris; lord Palmerston affirmait que Méhémet-Ali était l'agresseur, mais Sa Seigneurie dédaignant le détail des choses et ne les examinant que sous leur forme poétique et imaginaire, il fut aisé de lui prouver qu'elle se trompait. Tel est le fait principal que j'ai voulu relever dans la narration de MM. de Cadalvène et Barrault; j'ai voulu montrer que les torts, le mensonge, la fourberie, avaient été égaux chez les deux antagonistes; et, d'après cette indigne conduite des

deux chefs, on peut juger de celle que pouvaient tenir, que tiendront longtemps encore leurs agents.

J'ai hâte maintenant d'abandonner le Levant et d'examiner ce qui se passait en Europe; si l'on considère la perturbation dans le commerce, l'interruption dans les communications, la défiance, la crainte d'une guerre, que faisait naître partout la querelle levantine, on comprendra qu'on ait peu d'indulgence pour ceux qui ont amené une telle situation. J'ai lu, pour m'éclairer, la correspondance française, et je regrette de n'avoir pas droit de m'en servir pour montrer quelle fut la droiture et la loyauté de tous les ministres qui ont conduit nos affaires; je ne puis faire usage que de la correspondance anglaise, publiée par ordre du parlement britannique; elle me suffira pour prouver que lord Palmerston seul a manqué par ses actes de bouleverser l'Europe; qu'aucun autre ministre, pas même celui de Russie, n'a fait pour cela autant que lui. Il importe peu d'ailleurs que sa conduite ait été dictée, comme plusieurs le supposent, par une politique profonde et machiavélique, ou, comme il m'a paru, en l'étudiant dans le Levant aussi bien qu'ailleurs, par la suffisance et l'étourderie.

La position des ministres whig n'avait pas, malgré la réforme parlementaire, une grande solidité, et ils étaient loin de pouvoir mener à bien toutes leurs entreprises; leur meilleur appui était à l'étranger, et si la révolution de Juillet les fit parvenir au pouvoir, elle ne contribua pas médiocrement à les y maintenir. La classe moyenne, celle des propriétaires et

des industriels, qui, en Angleterre comme en France, a une si vive appréhension de la guerre, n'avait pas compris encore qu'un ministère tory était bien mieux placé pour conserver la paix que ceux dont les innovations à l'intérieur étaient le but avoué et nécessaire. On pensait que la divergence de principes pouvait amener une collision entre les deux pays, et lord Palmerston fit tous ses efforts pour entretenir cette opinion. Aussi, dans les premiers temps, se jeta-t-il avec beaucoup d'ardeur dans l'alliance française. M. de Talleyrand était alors ambassadeur à Londres, et on accusait le ministre anglais d'être son élève soumis; j'ignore si la réputation de fatuité que l'on a faite à lord Palmerston est fondée, mais s'il la mérite, il devait être profondément blessé du reproche de docilité, parce qu'il était vrai, parce que, volontairement ou non, il était dominé par l'ambassadeur de France. Il est aisé de comprendre pourquoi : M. Talleyrand était noble, riche et vieux; il avait toujours exercé de hautes fonctions, traité comme un supérieur avec les diplomates les plus élevés de l'Europe; il les avait tous vus naître, pour ainsi dire, et combien d'histoires, de secrets ne savait-il pas sur chacun! Je n'ai à parler ni de ses talents, ni de son caractère; je ne considère que sa position, et je crois qu'elle n'a jamais été égalée. Près d'un homme ainsi placé quelle autorité pouvait avoir sur le corps diplomatique un agent subalterne d'administrations précédentes, dont l'existence paraissait éphémère? Il est bien évident que, d'une

manière directe ou indirecte, M. de Talleyrand devait avoir plus de crédit dans les conseils diplomatiques de Londres que lord Palmerston. De là un dépit qui, chez le ministre anglais, se manifesta surtout au sujet de l'Espagne, et qui, le prince de Talleyrand étant mort, remonta, à ce qu'on assure, jusqu'au roi Louis-Philippe et à la France.

Cette disposition d'esprit explique assez bien l'étrange conduite du ministre anglais dès l'origine des affaires de l'Orient. Quand elles prirent un aspect menaçant, le maréchal Soult, avec une franchise toute militaire, avec cette promptitude de décision qui caractérise ceux qui ont manié de grandes affaires, adopta un plan de conduite aussi simple que logique. La France et l'Angleterre avaient déclaré considérer comme non avenu le traité d'*Unkiar-Skalessi*, qui, d'un moment à l'autre, pouvait trouver son application. Il était donc urgent de prendre des mesures pour s'y opposer; le maréchal proposa aussitôt que des instructions préparées d'un commun accord fussent envoyées aux escadres française et anglaise pour qu'elles franchissent les Dardanelles, dans le cas où une armée russe entrerait à Constantinople; d'un autre côté, il envoyait les capitaines Foltz et Cailler pour engager le sultan et le pacha à ne pas commencer ou à suspendre les hostilités. Enfin, il demandait dans cette circonstance l'appui de toutes les puissances. Un projet de loi avait été présenté aux chambres pour obtenir les crédits nécessaires à l'exécution de ces mesures. La

lettre officielle, par laquelle le maréchal fait connaître ses intentions, est du 30 mai. Le 7 juin il s'étonne de n'avoir pas encore obtenu de réponse et ne la reçoit que le 19 du même mois, après une seconde note. Cette première réponse n'était rien moins que satisfaisante. On donna, il est vrai, au maréchal, copie des instructions que l'Angleterre se proposait d'envoyer à son amiral, instructions que l'on avait mis vingt et un jours à rédiger. Mais lord Palmerston, tout en paraissant approuver la proposition française, élevait des objections qui en rendaient l'exécution impossible ; ainsi il affectait une grande crainte de la résistance que pourraient faire les châteaux des Dardanelles, si on tentait de forcer le passage, et voulait que la France envoyât là des troupes de débarquement. Merveilleux moyen, en effet, de maintenir la paix dans un pays que d'y porter soi-même la guerre ! Il n'accusa pas plus tard un moindre personnage que le roi des Français d'avoir empêché l'exécution d'un si beau plan, et en montrait beaucoup de dépit : « Nous sommes alliés, disait-il avec cet admirable aplomb britannique ; et à quoi sert votre alliance, si nous ne pouvons nous servir de vous? » On ne comprend guère quel regret l'Angleterre pouvait avoir de ce refus. Le débarquement de troupes françaises aux Dardanelles devant probablement amener un conflit avec la Russie et la Porte, lord Palmerston aurait-il voulu garder la neutralité et rappeler son escadre? Si tel était son projet, il fallait bien quelques jours pour préparer des instruc-

tions qui permissent un tel mouvement, et il était important d'éviter que le ministère français les examinât de trop près et pût y introduire des modifications. Il est très-remarquable que, dès le 25 juin, avant que le maréchal Soult eût donné son opinion sur cette pièce qui devait être rédigée en commun, lord Palmerston ait profité du premier prétexte pour ordonner à l'ambassade britannique, à Paris, de la transmettre aussitôt à l'amiral anglais; qu'il ait joint deux autres instructions supplémentaires à la première et se soit parfaitement dispensé de demander si on les approuvait en France.

Voilà comment ont commencé les négociations avec l'Angleterre, et on peut soupçonner dès le principe quelque mauvaise foi. Cette puissance se réservait tout au moins un avantage dans la Méditerranée. En effet, les instructions des amiraux français et anglais devaient être rédigées en commun, envoyées au même moment; lord Palmerston avait accepté cette proposition, tandis que, par son procédé, l'amiral anglais recevait des ordres, et l'amiral français en manquait. Faudrait-il attribuer cette conduite à un sentiment de vanité chez les ministres anglais, au déplaisir de ce que le maréchal Soult avait osé prendre l'initiative, proposer aux divers cabinets un plan d'opérations, sans s'être enquis d'abord de l'opinion du puissant génie de *Downright-Street?* Peut-être le noble lord n'était-il pas dégagé de toute jalousie, mais il avait des raisons plus sérieuses d'agir comme il fit.

La brusque intervention du maréchal Soult mettait au néant une des plus belles conceptions de lord Palmerston. Comme l'Angleterre était représentée à Constantinople par un ambassadeur d'un caractère fort excentrique, et qui se montre, par sa correspondance, l'ennemi personnel du pacha d'Égypte, on supposerait peut-être qu'il eut l'idée d'engager l'Angleterre dans un traité d'alliance avec le Grand-Turc contre le pacha d'Égypte. Cette incroyable imitation de la politique de l'Inde appartient à lord Palmerston lui-même et n'est pas un de ses moindres titres de gloire. Il y avait à Londres un de ces ambassadeurs turcs admis depuis que l'empereur Nicolas avait remis au sultan son brevet de légitimité. Cet excellent Ottoman, qui avait déjà résidé à Paris, était un instrument trop commode pour qu'on ne l'employât pas, car il prenait fort au sérieux son caractère et ses devoirs de représentant. Un jour même il avait été, en France, fort empêché pour les mener de front. Son *auguste maître* lui avait écrit d'empoisonner je ne sais quel aventurier, et il était dangereux de lui désobéir; d'un autre côté, exécuter un tel ordre était risquer la potence : on consulta, et personne ne fut empoisonné, pas même celui qui s'était montré indocile, mais qui l'échappa de peu. Je cite ce fait, non pour attaquer l'ambassadeur turc, qui n'est pas responsable de l'état de civilisation de son pays, mais pour montrer combien le projet de lord Palmerston était moral. Et voyez l'inconséquence! Des princes indiens, tout aussi légitimes que le sultan Mahmoud,

liés à l'Angleterre non par des capitulations, mais par des traités, le roi de Perse lui-même, voyaient leurs ambassadeurs repoussés à Londres comme indignes! L'ambassadeur ottoman rédigea gravement en turc le projet d'alliance inspiré par lord Palmerston, l'envoya secrètement à Constantinople, d'où il revint chez son auteur. Malheureusement, la lettre d'accompagnement de l'ambassadeur anglais peut se résumer ainsi : « J'ai dû défendre près de la Porte votre projet, quoiqu'il n'ait pas le sens commun ; mais elle n'en veut pas. » Cette nouvelle vint le 16 mai, peu avant qu'il ne fallût répondre au maréchal Soult, et on comprend combien elle dut influer sur les résolutions du ministre anglais, qui croyait avoir fait merveille. N'eût-il pas été heureux, en effet, de dire qu'il avait prévu, arrangé les affaires de l'Orient, qu'il n'avait eu besoin de l'aide de personne? Voilà donc la preuve officielle qu'au moment où la France sollicitait l'intervention de l'Europe pour régler une question que l'on considérait comme très-grave, l'Angleterre cherchait à la résoudre par une intrigue particulière, par un traité moins excusable que celui d'Unkiar-Skalessi dont elle se plaignait. Après avoir fait une telle démarche, comment lui était-il possible de se joindre à la France dans une démonstration qui aurait eu pour but de s'opposer à l'exécution du traité moscovite?

Telle ne fut ni la conduite de l'Autriche, ni celle de la Prusse, ni celle de la Russie. L'Autriche approuva le plan du maréchal Soult, et M. de Metter-

nich, avec autant de désintéressement que de justesse, se borna à faire remarquer qu'un congrès établi à Vienne, comme on proposait, serait contraire aux traités antérieurs. Quoique la cour d'Autriche ne pût que gagner en considération par un tel arrangement, quoiqu'elle avouât d'une façon très-explicite le désir de garder le *statu quo*, elle n'avait pas sur la légitimité du Grand-Turc des idées aussi larges que celles de l'empereur de Russie. Si on eût formé un congrès, il aurait fallu y admettre un représentant du sultan, et M. de Metternich ne se dissimulait pas la grotesque figure qu'aurait faite là un tel personnage. La Prusse, avec une modestie bien digne d'éloges, déclara qu'elle n'avait aucun intérêt en Orient, qu'elle n'interviendrait que par complaisance, que pour ne pas rejeter une occasion de contribuer au maintien de la paix. La Russie n'agit pas avec moins de générosité; elle accepta tout ce qu'on voulut. Quoique M. de Barante ne lui eût pas caché l'opinion de la France sur le traité d'Unkiar-Skalessi, elle se montra très-disposée à user des moyens qui rendraient son application inutile. Le maréchal Soult demandait que tous les pavillons se montrassent de concert dans la Méditerranée pour décider par cette démonstration unanime les belligérants à rester en paix; il voulait que la question de l'occupation de la Syrie restât pendante et ne fût résolue que plus tard. Tous acquiescèrent à la première demande, excepté lord Palmerston, qui s'opposa, sans qu'on puisse comprendre pourquoi, à ce que le pa-

villon russe flottât avec les autres. Quant à l'occupation de la Syrie, la Prusse n'avait pas d'avis, l'Autriche s'en préoccupait médiocrement, et la Russie montrait sur ce point des sentiments plus philosophiques encore que les deux autres puissances. Selon elle, il importait peu que Turcs et Égyptiens se disputassent le pays au sud de Diarbekir. Telles n'étaient pas les idées de lord Palmerston, qui, dans chaque occasion, voulait isoler la Russie. L'opinion de cette puissance lui fut transmise d'abord par lord William Russell, ambassadeur en Prusse, qui ne s'occupait pas, à ce qu'il semble, de diplomatie seulement, mais encore de l'étude des œuvres du grand Frédéric. On remarque dans la lettre de ce diplomate une citation du monarque philosophe, qui s'excuse de je ne sais quelle guerre, en disant que le véritable auteur des hostilités est celui qui les rend nécessaires, et lord William propose d'appliquer cette maxime à Méhémet-Ali. Bien des gens regretteront que lord Palmerston n'ait pas répondu à cette partie de la missive de son subordonné, et qu'il ait privé le monde des lumières qu'il pouvait répandre sur une pareille thèse; malheureusement sa réponse est toute stratégique. Jaloux sans doute de ceux qui avaient fait d'Hérat la clef de l'Inde, il y érige la pauvre ville de Diarbekir en clef de la Turquie d'Asie. Outre qu'il aurait, dit-il, de la répugnance à voir les plaines de l'Arabie transformées en une arène de gladiateurs, il ne doute pas que le pacha, maître de Diarbekir, ne dominât la Turquie; Méhémet-Ali pour-

rait, selon lui, se porter sur l'Euphrate, sur Bagdad, *se joindre aux Russes qui viendraient de Goumri*. La première de ces observations est fondée; il est vrai, en effet, qu'une armée partie de Diarbekir pourrait aller à droite ou à gauche, au sud ou au nord, précisément comme toutes les armées quand elles sortent de toutes les villes. Mais si Diarbekir est assez considérable pour que les caravanes aiment à la trouver sur leur passage, elles l'éviteraient facilement s'il ne leur convenait pas de s'y rendre. Quant à l'armée russe, qui pourrait de Goumri (notons que Goumri n'est point une ville, mais une réunion de baraques et un lieu de quarantaine) venir se joindre à celle du pacha, je comprends moins cette assertion. Quoi! une armée russe, entrant par l'Arménie pour aller attaquer Constantinople, traversant des pays déjà assez difficiles et assez dépeuplés, trouverait quelque avantage à franchir les défilés presque inabordables du Taurus pour aller saluer les Égyptiens à Diarbekir! Ces Égyptiens, placés sur les bords de la mer, marchant au nord-ouest vers Constantinople, feraient un mois de route pour aller à l'est voir les Russes descendre du haut des montagnes! En vérité, c'est le sort des voyageurs que d'entendre dire sur les pays qu'ils ont parcourus des choses bien étranges; j'avoue cependant que, pour ma part, j'ai rarement eu connaissance d'idées si singulières : aussi le colonel Campbell, consul général en Égypte, auquel lord Palmerston confia ses appréhensions, ne put-il

s'empêcher de répondre qu'il les trouvait un peu extravagantes.

La conduite de lord Palmerston ne pouvait être appréciée qu'après la publication des correspondances anglaises qui ont révélé les faits que j'ai dénoncés. Il ne faut donc pas s'étonner si M. Thiers, dans une note admirable de lucidité, par laquelle il résume, sous la date du 3 octobre, les négociations diplomatiques, est tombé dans une grave erreur. Il prétend que la France et l'Angleterre marchaient dans un accord parfait quand la question s'engagea, et que cette harmonie fut troublée par la Russie; les pièces officielles montrent, au contraire, qu'il y eut divergence dès le principe. Les négociations isolées de l'Angleterre à Constantinople, la défiance qu'aurait inspirée la France si elle se fût prêtée à une attaque par terre contre les Dardanelles, le refus d'admettre le pavillon russe à côté des autres, l'invention de Goumri, d'une ville imaginaire, autorisent d'étranges soupçons. J'ai montré d'ailleurs que les dissentiments dataient du 19 juin, c'est-à-dire de la première dépêche de lord Palmerston, alors que toutes les autres puissances avaient adopté le plan du maréchal Soult. Ceux qui ont un grand respect pour la politique de la Grande-Bretagne, qui voient dans ses ministres de profonds génies dont on ne pénètre pas les projets, pourraient avec avantage soutenir qu'elle voulait exciter en Europe une de ces querelles, de ces guerres, que sa position isolée lui permet d'exploiter à

l'aise, et certes les raisons ne leur manqueraient pas. Ils remarqueraient qu'à cette époque, les Anglais avaient la guerre dans l'Inde et à la Chine; que les affaires du Canada menaçaient de dégénérer en une rupture avec les États-Unis; que le trésor était embarrassé; qu'il avait fallu faire des emprunts à la banque de France. N'eût-ce pas été une bonne fortune que d'envoyer Français et Russes se battre sur les bords du Bosphore? Et si on avait amené la France à soutenir les Égyptiens au beau milieu de l'Anatolie, à Diarbekir contre les Russes de Goumri, le succès n'eût-il pas été plus brillant encore? Mais ces plans avortés, ajouterait-on, la Providence aurait eu pitié de la Grande-Bretagne. Naples ne fournissait plus son soufre d'une façon convenable; eh bien! en expédiant tout à coup une flotte, en se gardant de faire intervenir les puissances amies, en allant, sans aucune des négociations préliminaires, porter le fer et le feu dans la troisième de ses capitales, peut-être réveillerait-on l'Europe endormie. On aurait d'ailleurs de belles chances de succès: on attaquerait un roi jeune, courageux, justement indigné; peut-être se défendrait-il. Cette occasion manqua encore, grâce au gouvernement français, et le peu de reconnaissance qu'on en montra ajouterait à la force des accusations. Enfin on dirait que lord Palmerston, voyant que sa politique n'avait pas eu plus de succès près de l'Autriche que de la France, avait inventé à cette époque le mot *anconnade*, qui se trouve dans les dépêches, espérant par là, sans doute, éveiller

les défiances de M. de Metternich contre M. Thiers.

La question d'Orient, débarrassée des attaques contre les Dardanelles, de la difficulté relative au pavillon russe, de Diarbekir et de Goumri, laissait encore, par la situation précaire de la Syrie, un moyen de querelle. On se garda de le négliger, sans doute pour faire valoir l'argument de l'empereur de Russie, celui de la légitimité du sultan. Dans le même moment où l'Angleterre mettait dans un palanquin et envoyait en exil un roi légitime du même genre, le rajah de Sattarah, lord Palmerston témoigna les plus grands respects à Abdoul-Medjid. Il introduisit la Porte dans les négociations, et, avec un sérieux admirable, lui fit exécuter des évolutions diplomatiques. Rien ne peut, pour qui connaît les allures musulmanes, donner l'idée de ce qu'ont de burlesque ces notes rédigées à Londres, puis traduites tant bien que mal par un ambassadeur turc, pour être présentées ensuite comme émanant de la Porte, comme résolues dans son conseil. D'autres fois, ces pièces étaient fabriquées à Constantinople par les soins de la légation britannique, et ce fut le cas ordinaire dès que la négociation eut été transportée dans cette capitale. Que l'on compare une de ces prétendues notes avec celles que la Porte rédige elle-même, et on ne pourra se défendre de quelque mépris d'une si grossière tromperie en de si graves matières. Ce fut de cette manière que les mesures les plus acerbes contre Méhémet-Ali furent adoptées. Ici encore ceux qui croient à la profondeur de vues du cabinet

de Saint-James pourraient expliquer sa conduite d'après leur système. Ils diraient qu'en poussant le pacha à une résistance d'autant plus vive que les décisions contre lui seraient plus sévères, on espérait rendre sa chute inévitable ; qu'alors les Anglais, conduits à aider le sultan dans sa domination de l'Égypte reconquise, y seraient devenus en réalité les maîtres, qu'ils auraient eu le libre passage par Suez, aussi bien pour leurs troupes que pour leurs lettres. Les pièces officielles ne manqueraient même pas pour soutenir cette opinion. On citerait d'abord le rappel du colonel Campbell, pour n'avoir pas cru à l'importance de Goumri, et avoir conseillé la modération; puis l'hostilité de lord Posomby contre Méhémet-Ali, hostilité qu'on ne peut expliquer que par l'ordre de le renverser, ou par une monomanie qui aurait rendu l'ambassadeur peu digne de figurer parmi les représentants de l'Europe ; enfin la correspondance de lord Beauvale, plénipotentiaire à Vienne, qui laisse percer ce sentiment. Mais une preuve positive se trouverait dans une lettre du 11 septembre de M. Bulwer, qui remplaçait, à Paris, lord Granville. Trop d'esprit emporte ce diplomate au delà des bornes de la prudence, et il divulgue peut-être le secret de la politique britannique, en disant, au sujet de Méhémet-Ali, « qu'un homme *tout à fait tombé* n'excite plus de sympathie. »

L'opinion de M. Thiers sur l'intervention de la Russie, sur l'habileté avec laquelle elle saisit l'occasion de séparer la France de l'Angleterre, perd de

sa valeur d'après les faits que je viens d'exposer. Peut-être même cette défiance, que l'on dédaigna de dissimuler, cette froideur, cet éloignement qu'on avait montré au cabinet de Pétersbourg, sans qu'il l'eût mérité dans cette circonstance, peut-être cette franchise un peu hautaine avec laquelle le gouvernement français lui avait déclaré ses sentiments, n'étaient-ils pas d'une parfaite habileté. Lord Palmerston n'agissait pas ainsi : tandis qu'il dénonçait secrètement le pavillon russe et Goumri, il faisait parvenir par lord Claricade, ambassadeur à Pétersbourg, les assurances les plus amicales; il se gardait de toute démonstration hostile, et, suivant l'expression du maréchal Soult, s'était facilement résigné à voir exécuter le traité d'Unkiar-Skalessi. C'est qu'en effet, s'il avait d'abord payé d'audace envers la Russie, s'il avait quelque temps auparavant écrit à Pétersbourg les notes les plus impertinentes, s'il avait réussi à inspirer à l'empereur Nicolas les craintes qu'il avait lui-même conçues, il ne se dissimulait pas que le véritable danger pour son pays était en Russie. Le tzar pouvait se lasser du joug, ne plus être disposé à renier ses agents, à les forcer au suicide, à abdiquer sa légitime influence en Asie pour plaire à l'Angleterre. Ce souverain, éclairé par l'expérience, pouvait reconnaître que ses allures de demi-dieu ne laissaient pas d'être fatigantes, lui donnaient avec le grand Mogol, avec le cousin de la lune et du soleil, une ressemblance fâcheuse; il pouvait revenir au bon sens et à la réalité, comprendre qu'en négligeant ses alliés

naturels, il faisait descendre la Russie à un rang secondaire, l'isolait de l'Europe. Voilà ce que lord Palmerston désirait empêcher et pourquoi M. de Brunow, envoyé russe à Londres, fut si bien reçu. Ce n'était pas que celui-ci eût fait de grands efforts d'imagination pour trouver une solution à la question d'Orient. Le plan était au contraire toujours le même; il s'agissait toujours de savoir si on userait de la force pour chasser le pacha de la Syrie. Mais fût-il venu à toute autre époque, ce diplomate n'aurait pas eu moins de succès, car, comme l'écrit lord Palmerston à lord Beauvale, le baron Brunow avait *longuement entretenu les ministres britanniques des divers sujets qui touchaient aux intérêts de l'Angleterre et de la Russie, et on avait été satisfait de ses explications*. Or, les grands intérêts anglo-russes sont en Perse, dans l'Asie centrale, et jusqu'en Chine; le Levant n'y est compris que comme accessoire, et ce n'est pas à cause de lui que les deux puissances oseraient s'entendre isolément.

Il est impossible, après ce qui précède et surtout après avoir lu les correspondances, de croire que l'intention de la Prusse et de l'Autriche fût de témoigner de l'hostilité à la France, quand elles se joignirent à l'Angleterre et à la Russie. Peut-être pourrait-on les taxer de faiblesse pour avoir suivi cette marche, s'il n'était bien plus probable qu'elle fut dictée par la prudence, par le désir d'en finir. M. de Metternich avait annoncé dès le principe et avait fait comprendre combien il était difficile de mener des négociations

simultanées dans trois ou quatre capitales ; il n'était probablement pas non plus désireux de laisser se continuer longtemps la farce diplomatique jouée à Constantinople. Doyen des hommes d'Etat de l'Europe depuis la mort de M. de Talleyrand, il devait avoir quelque dégoût de ces acteurs turcs, ignorants de leur rôle, répétant de travers, parlant au hasard, mentant avec tant de bêtise et d'effronterie, qu'ils suscitaient des querelles de mauvais lieu, des démentis inconnus jusqu'alors, mais que le prince avait prévus quand il n'avait pas voulu les recevoir à Vienne. L'empressement avec lequel il fit tirer le rideau sur cette ignoble comédie permettrait de penser que le chancelier autrichien ne désirait pas rendre un grand service à l'Angleterre en se rangeant à son opinion. Si, comme d'autres, il avait supposé que lord Palmerston voulait troubler le continent, le meilleur moyen de lui venir en aide aurait été de se mettre du côté de la France ; alors l'Europe se serait divisée en deux camps, l'un sous la bannière glorieuse du pacha d'Égypte, l'autre sous le Sanjiak-Schériff plus glorieux encore ; ainsi une guerre qui eût fait à toutes les nations un honneur infini serait devenue presque inévitable. On en fut quitte pour un traité qui ne valait pas le bruit qu'il a fait dans le monde ; il ne portait pas, à la vérité, le protocole antique et sacramentel : *Au nom de la très-sainte Trinité,* mais la traduction du *Bismillah* mahométan, comme si ses auteurs, au lieu de l'avoir rédigé à Londres, l'eussent signé au sortir de la mosquée d'Eyoub. Cette altération fut rendue nécessaire par

la présence d'un nommé Chekib, qui représentait, à ce qu'il semble, le très-légitime sultan Abdoul-Medjid. Je regrette que cet acte porte la date du mois de juillet, et non celle de la lune de *schewal* ou de *moharem*.

CHAPITRE III

Effet qu'eurent dans l'Inde les événements de 1840.—Projets de la France en Perse, à la Nouvelle-Zélande, à Zeïla. — Traité sur la poste de l'Inde. — Affaire des juifs de Damas.

J'ai dû étudier avec attention les pièces officielles, les comparer avec les actes qui les accompagnèrent, avant de faire sur les événements de 1840 des réflexions qui, parfois, ne sont pas conformes à celles du ministre même qui dirigeait alors nos affaires ; c'est qu'en effet le sujet ne pouvait être éclairci qu'après la publication de la correspondance anglaise, qui à suivi les grandes discussions de notre tribune : aussi me garderai-je de dire, comme d'autres l'ont fait, qu'il était aisé de prévoir ce qui arriverait ; que certains de nos ministres étaient trop timides, d'autres trop hardis ; que l'on ne suivait aucun système. La politique ne peut ni tout savoir ni tout prévoir, et rien de plus aisé que de critiquer après coup. Telle n'est pas mon intention, car la marche du cabinet fut si honnête, si logique, que, malgré

des erreurs de détail, elle triompha de la duplicité de lord Palmerston ; et c'est là, à mon sens, le fait important.

Dans l'Inde, à Bombay, surtout, nous pouvions bien mieux juger des choses qu'on ne faisait en Europe. Ce n'était pas, en effet, comme en Angleterre et en France, où, après avoir jeté un coup de filet sur le pays, on rassemble en parlement les hommes qu'on a recueillis, où un ministre les consulte gravement sur la politique à suivre envers des contrées que plusieurs d'entre eux ne sauraient pas trouver sur une carte. Ceux qui, à Bombay, s'occupaient de ces matières, avaient tous de l'Asie, en général, et de la Turquie et de l'Égypte, en particulier, une pratique plus ou moins grande. Aussi les nouvelles qui venaient régulièrement chaque mois causaient-elles surtout un étonnement profond, parce qu'on ignorait les tromperies de lord Palmerston, et que les prévisions les mieux fondées ne se réalisaient pas. Les intrigues des Russes en Perse et dans l'Asie centrale, dont les Anglais avaient, ainsi que leur gouvernement, si fort exagéré l'importance, les notes menaçantes de lord Palmerston, ne pouvaient être là oubliées en un instant ; on s'était d'abord plaint de la France, dont M. le comte Molé dirigeait les affaires, parce qu'elle n'épousait pas assez vivement les intérêts anglais ; on répétait cet adage britannique : « A quoi servent des alliés, s'ils ne sont pas d'aveugles instruments ? » L'opposition de la tribune et de la presse, et surtout la coalition, ayant renversé un minis-

tre si peu zélé pour l'Angleterre, il avait été remplacé par le maréchal Soult. Rien n'avait été vu avec plus de plaisir dans l'Inde que cette nomination, et la joie eût été sans nuages, si lord Palmerston fût tombé en même temps pour faire place au duc de Wellington; il ne faut pas supposer en effet que le ministre anglais eût de nombreux approbateurs dans une société aussi éclairée que celle de l'Inde. On désirait voir à la tête des deux gouvernements deux hommes de grande expérience, plus habiles à décider les affaires qu'à en parler disertement.

La mésintelligence entre le Grand-Turc et son vassal, pour lesquels des hommes habitués à traiter avec les rajahs indiens n'avaient pas une profonde vénération, loin d'être considérée comme un événement fâcheux, fut regardée, au contraire, comme une occasion d'obliger la France et l'Angleterre à s'unir d'une étroite amitié. Quand on connut la bataille de Nèzib, nul n'y prit grand intérêt, et on fut disposé à y voir un affaiblissement de la puissance russe. La mort du sultan parut être la fin des différends, et on s'émut fort peu de la défection de la flotte ottomane. Ce n'est pas que l'on crût un mot des explications données par le capitan-pacha sur sa conduite, explications dictées probablement par quelqu'un de ces interprètes de Péra qui se chargent d'en accommoder sur toutes choses pour l'intelligence des cervelles européennes. L'amiral turc craignait très-probablement, à la mort du sultan, d'être empoisonné ou pendu à l'improviste, par suite d'ordres venus de

Constantinople ou d'Alexandrie : cela serait probablement arrivé, et la prudence la plus ordinaire lui conseillait de se cacher derrière un plus puissant que lui. Quant à son patriotisme qu'il invoquait, quant au désir qu'il prétendait avoir de soustraire sa flotte à la Russie, on peut être certain que de si nobles idées ne troublaient pas son sommeil. Il fit une chose vulgaire, ce que font tous les fonctionnaires turcs quand ils le peuvent. On n'en fut guère étonné dans l'Inde, où des trahisons semblables ont lieu chaque jour. Tous ces événements paraissaient sans gravité, et ce ne fut pas sans un vif déplaisir que l'on reçut, pendant la mousson de 1839, un discours de sir John Hobhouse, chef du bureau du contrôle, prononcé au banquet annuel de la compagnie russe. Là se trouvait tout à coup un éloge pompeux de la Russie; on faisait des protestations d'amitié à la puissance que, la veille, on accablait d'iujures, à laquelle on écrivait avec si peu de ménagement. Nul n'était préparé à un tel revirement, car, je le répète, on ne pouvait savoir que les intrigues de lord Palmerston à Constantinople venaient d'être déjouées par la loyauté du maréchal Soult, par son appel à toute l'Europe. S'il était impossible de se méprendre sur la portée des paroles de sir John, elles parurent tellement étranges, qu'on fut réduit à les expliquer d'une façon peu agréable pour ce baronnet : il n'était pas, disait-on, fort renommé pour la sobriété, et probablement il avait trop bu avant de parler.

Cependant à chaque courrier les choses paraissaient se compliquer davantage, et comme un grand nombre de voyageurs traversaient l'Égypte, les hâbleries du pacha et de son entourage n'étaient pas sur eux sans effet; sans doute on ne se faisait pas illusion, comme en Europe, sur sa puissance réelle, mais on lui supposait dans le caractère plus de résolution qu'il n'en montra. Il n'ignorait pas que c'était pour les Anglais chose de la plus haute importance que de faire passer par Suez leurs dépêches, et si, dès le principe, il eût menacé de les arrêter, comme il n'aurait en aucune façon violé le droit des gens, il aurait singulièrement embarrassé l'Angleterre. Lord Palmerston craignit qu'il ne prît cette résolution, et lui fit déclarer par le consul à Alexandrie que, dans ce cas, il s'attirerait le courroux de la Grande-Bretagne. Il prétendit qu'agir ainsi serait contraire aux traités conclus avec la Sublime-Porte, ce qui n'était aucunement fondé. Les capitulations de la Sublime-Porte avec les puissances européennes n'admettent pas d'une manière explicite la résidence des Européens dans l'intérieur de l'empire ottoman; elles ne les considèrent que comme établis dans les échelles, là où on peut venir par eau; à plus forte raison ne concèdent-elles pas le droit de créer dans cet empire des administrations étrangères, des bureaux de poste et des relais. Quand, à Constantinople, on veut envoyer un courrier, faire passer un voyageur, on est obligé de demander chaque fois un firman nominatif. La poste n'est pas un droit, mais

une tolérance. Le pacha pouvait donc interdire le passage des lettres anglaises par l'Égypte, aussi bien qu'un préfet pourrait arrêter à la frontière française un courrier étranger, sauf à rapporter à son gouvernement. Eh bien! s'il eût eu le courage, l'intelligence qu'on lui prête, Méhémet-Ali n'eût pas manqué de le faire; les Anglais avaient alors leur expédition à Caboul, des difficultés en Perse et en Chine, ces immenses opérations commerciales en Asie dont j'ai parlé: comprend-on l'effet qu'eût produit à Londres le renvoi simultané de leurs dépêches de Suez et d'Alexandrie? Le ministère whig était-il assez fort pour supporter, sans tomber, le choc qu'il en aurait reçu? Je sais qu'on prétendait avoir prévu ce cas; qu'on avait imaginé une route par Trébizonde, Erzeroum, Diarbekir et Bagdad; que l'ingénieuse création de Goumri n'avait même eu lieu que pour dissimuler ce projet. C'eût été un pauvre moyen dans un pays peuplé de voleurs, où le pacha avait assez de crédit pour faire, sans être découvert, arrêter qui bon lui aurait semblé. Alors les Anglais se seraient, dira-t-on, adressés à Constantinople. Sans priser beaucoup l'habileté de lord Palmerston, je ne lui ferai pas l'injure de croire qu'il l'eût osé: il a mis trop de soin à ne pas parler de Suez pendant toutes les négociations; il a trop cherché à dissimuler cet intérêt principal des Anglais, à l'envelopper dans cette théorie de légitimité mise au jour par la Russie, pour que je le croie capable d'une si grande mal-

adresse. La Russie, l'Autriche et la Prusse ne s'étaient pas encore liées à l'Angleterre, et ces puissances, la première surtout, auraient mis peu de zèle à lui faire obtenir satisfaction. L'Angleterre serait-elle allée seule attaquer le pacha, sans l'assentiment de la Porte? Elle aurait montré un trop grand mépris pour la légitimité du sultan, et risqué de se rendre tout le continent hostile. Ici encore se manifestèrent la droiture, l'esprit conciliant de la France : sans doute elle portait son attention sur le passage par Suez; la déclaration de M. Molé, en 1838, la correspondance du maréchal Soult, les lettres de M. Thiers à M. Cochelet, consul-général en Égypte, la notification que fit faire M. Guizot à Londres en 1842, le prouvent assez. Je n'ai pas besoin de dire que, puisque je connaissais la situation, ni le gouvernement du roi ni M. Cochelet ne l'ignoraient. Si la France, à laquelle on attribuait, à tort, selon moi, du crédit en Égypte, qui, même, croyait en avoir, eût voulu nuire à l'Angleterre, il lui était bien facile de pousser le pacha à adopter une idée si simple; elle conseilla le contraire, et Méhémet-Ali, cédant à la peur et non à la générosité, comme on a bien voulu le dire, n'osa pas arrêter la poste, même pendant qu'on lui faisait la guerre. L'amiral Louis, en effet, hésita au plus fort des hostilités avant de remettre les dépêches à Alexandrie; mais l'agent de la Compagnie, M. Lyons, qui savait à quoi s'en tenir, l'eut bientôt rassuré. Méhémet-Ali ne lui tenait pas un autre langage qu'à nous; il

se disait l'allié naturel des Anglais. Un jour même, un correspondant très-digne de foi, résidant en Égypte depuis nombre d'années, écrivit à Bombay que si la flotte française avait voulu défendre Alexandrie, et, pour cela, y débarquer des troupes, le pacha les aurait attaquées. Son Altesse avait dit se souvenir de la peine que l'on avait eue déjà à chasser les Français de ce pays, et ne pas ignorer ce qui s'était passé à Alger.

On était cependant, à Bombay, trop pénétré du danger, pour ne pas attendre avec anxiété l'arrivée et le départ des paquebots; à l'époque où ils devaient venir, les yeux étaient tournés à chaque instant vers les mâts à signaux; le phare de Coulabah devenait le rendez-vous des promeneurs. J'habitais alors dans ce village, où, fort heureusement, je n'étais plus seul; M. Théodore Pavie, assez connu par ses travaux comme philologue et comme littérateur, demeurait avec moi, et comme il participait aux dépenses de l'établissement, nous avions pu nous loger à la campagne, dans une maison commode, entourée d'un beau jardin. Habitué à la mer, doué d'une vue de lynx, il reconnaissait les pavillons à une énorme distance, et se chargeait de l'observation. Une terrasse contre laquelle venait battre la vague longeait le jardin, et, du portique, nous avions devant nous le magnifique panorama que forment la baie extérieure, ces masses de cocotiers qui abritent le village de Guirgam, puis les hauteurs de Bridge-Candi. Cette vaste étendue était semée de maisons blanches

paraissant à peine à travers la verdure et les fleurs, et se terminait par le promontoire de Malabar, que couronnait la maison de campagne du gouverneur. Là, devant nous, à plus d'une lieue de distance, était un mât de pavillon que nous n'oublierons pas, tant nous l'avons cherché, reconnu, considéré; tant sa vue nous a fait passer de l'impatience au plaisir.

Nous suivions l'usage de l'Inde de nous lever au point du jour, et, vers le 6 de chaque mois, les nuits nous paraissaient plus longues encore que de coutume. D'abord l'atmosphère est d'une transparence extrême, et c'était dès l'aube que, si le paquebot était arrivé pendant la nuit, M. Pavie s'écriait : Voilà un signal ! Alors, aidés de lunettes, nous cherchions à reconnaître les couleurs et les numéros. Il fallait se hâter : à mesure que la lumière augmentait, la mer se couvrait de vapeurs qui, bientôt, remontant les collines, les cachaient peu à peu; puis, quand le soleil était dans tout son éclat, le voile disparaissait, soit que les vapeurs s'élevassent toujours au-dessus de l'horizon, soit que la chaleur, les disséminant davantage, les rendît transparentes. A cette heure, se manifestait un autre phénomène, incommode pour ceux qui regardaient à une grande distance. On a vu des plaques de fer, des poêles fortement chauffés, autour desquels se répand comme une fumée qui semble se rouler à leur surface. Quand le soleil a bien brûlé cette terre aride de l'Inde; quand ces rochers basaltiques qui forment les montagnes, quand ce sable des jardins, cette poussière

des rues, sont bien calcinés; quand la fournaise est en pleine activité, alors tout paraît se mouvoir autour de vous : on dirait que les troncs d'arbres frémissent, que leurs branches tombent, que les objets disparaissent, que les animaux perdent et recouvrent leurs membres; et, si l'attention est fixée sur un point, il en résulte une espèce d'hallucination pénible et irritante. Et quelle anxiété morale ne se joignait pas, à cette époque, à la fatigue des yeux! Depuis longtemps des discussions violentes se succédaient en France; les attentats contre le roi devenaient, pour ainsi dire, périodiques; la mésintelligence avec l'étranger augmentait : qu'allions-nous apprendre sur notre pays, sur nos amis, sur nos parents? Il faut avoir vécu loin de sa patrie, en de telles circonstances, pour comprendre ce que l'incertitude cause de douleur. Enfin le paquebot était entré, avait jeté l'ancre; les lettres étaient remises au bureau de poste, et une affiche disait au public d'attendre encore trois ou quatre heures pour que l'on commençât la distribution. Mais qui avait une telle patience? Souffrant de la fièvre, j'accourais comme d'autres, en plein midi, et si mes efforts pour entrer dans les bureaux, pour m'y introduire par une porte dérobée, pour m'attacher aux barreaux des fenêtres, étaient infructueux, du moins je recueillais quelques nouvelles. J'apprenais, par exemple, que tout était tranquille, que le roi ou ses fils n'avaient pas été tués; je rentrais satisfait, sauf à revenir plus tard. C'est qu'en effet ce n'était pas une médiocre consola-

tion que d'apprendre qu'il n'y avait *rien de nouveau* ; que d'être délivré de la crainte de s'entendre dire avec mépris par des étrangers : « Mais quelle nation est la vôtre, qui ne peut s'accommoder d'aucun gouvernement, supporter aucune loi ; chez laquelle l'assassinat paraît naturel et légitime? » La haute estime dont le roi jouit chez tous les peuples que je connais et dont l'estime vaut quelque chose, rendait ces observations plus pénibles encore, et je n'oublierai jamais ce mot d'un Portugais, grand ennemi de la France : « Allez, allez, imbéciles, tirez sur lui, ne le manquez pas; faites une révolution : j'en vendrai mieux mon vin à Londres. » J'étais à Pondichéry quand, plus tard, un vaurien déchargea son pistolet sur la reine d'Angleterre, dont, certes, nous ne désirions pas la mort; cependant, j'en appelle à toute notre colonie, n'éprouvâmes-nous pas, nous, Français, une vive satisfaction à la nouvelle de cet attentat? Honteux, humiliés des reproches qu'on nous faisait, nous éprouvâmes un grand soulagement quand nous pûmes répondre que des actes semblables se commettaient ailleurs.

Cependant le maréchal Soult, conséquent avec lui-même, bien décidé à maintenir la paix, confiant dans l'approbation donnée aux mesures qu'il avait proposées, réglait, sans montrer aucune appréhension, toutes les affaires de son département, et on s'étonnait dans les bureaux de son application. Ceux de ses prédécesseurs qui avaient des talents oratoires, qui avaient dû soutenir les luttes de la tri-

bune, avaient manqué de temps pour prendre des décisions sur une foule de sujets : les cartons étaient encombrés; le maréchal mit tout à jour pendant son court ministère, et des affaires qui étaient pendantes depuis dix-huit ans furent résolues par lui, si bien qu'il sortit sans rien laisser en arrière. En même temps, il étudiait les projets qu'on lui proposait, et parmi lesquels plusieurs se rapportaient à l'Asie; mais les circonstances imprévues dans lesquelles on commença à les exécuter excitèrent les soupçons des Anglais. Elles rendaient, il faut bien le reconnaître, assez suspectes des opérations qui, en réalité, étaient simples et naturelles. Quelques bons esprits, cependant, ne se trompèrent pas, dans le principe, sur leur caractère, et l'organe du commerce, à Bombay, les dénonça comme un gage de paix. «Pourquoi, disait le *Bombay-Times*, verrions-nous avec jalousie, avec déplaisir, les Français fonder des établissements nouveaux à côté des nôtres? Pourquoi cela indiquerait-il de la malveillance contre l'Angleterre? Ce n'est point aux approches de l'orage que l'on sort, que l'on met les voiles au vent; on les replie, on se renferme. Si le gouvernement français ouvre des débouchés au commerce; s'il envoie au loin des vaisseaux, c'est qu'il n'a pas de desseins hostiles; et plus nous le verrons s'engager dans cette voie, plus nous serons satisfaits.» Je vais dire en quoi consistaient quelques-unes de ces tentatives, qui, plus tard, furent mal interprétées.

Une des déclarations les plus impertinentes faites

par lord Palmerston au sujet de la Perse, fut celle par laquelle il annonça qu'un nommé Hussein-Khan, que le roi de Perse voulait envoyer comme ambassadeur à Londres, ne serait pas reçu par la reine d'Angleterre. Notons d'abord qu'il s'agissait d'un roi *légitime.* L'Angleterre violait le territoire persan en s'emparant de Carrak; son ambassadeur écrivait la lettre qu'on sait au mouchtéid d'Ispahan, allait par force au camp du schah, faisait des plaintes officielles sur ce qu'on l'y recevait froidement, et quand on ne songeait pas à le rappeler, on trouvait tout naturel de ne pas admettre l'ambassadeur de Perse, parce que les Persans assiégeaient Hérat! Méhémet-Schah, incapable de comprendre une conduite si peu logique, fit probablement à lord Palmerston l'honneur de croire que sa notification était apocryphe, car son envoyé partit; il fallut cependant se rendre à l'évidence quand les représentants britanniques à Constantinople, à Vienne et à Paris, dirent à Hussein-Khan qu'il ne serait pas admis. Comme la Perse avait témoigné le désir qu'on lui envoyât un ambassadeur français d'un rang élevé, il est possible qu'elle eût accrédité à Paris aussi bien qu'à Londres son représentant. Peut-être aussi, conformément à un usage, assez souvent suivi par ses compatriotes, avait-il fabriqué lui-même ses lettres de créance. Le papier sur lequel on les écrit est verni, l'encre contient peu d'acide, le roseau qui sert de plume glisse et ne s'enfonce pas. Si on lave le papier en respectant le sceau et qu'on le laisse sécher, on peut après écrire

ce qu'on veut. C'est une affaire de temps un peu longue, et Mirza-Méhémet-Ali-Moustouphi, qui fit, en 1823, la paix avec les Turcs, me disait qu'obligé pour cela de fabriquer de faux pouvoirs, il y avait passé une nuit entière. Qu'il fût un ambassadeur véritable ou supposé, Hussein-Khan ne reçut pas moins à Paris un accueil très-bienveillant; il conta sans contradiction tous les mensonges qui lui traversèrent l'esprit, laissa même à la bibliothèque du roi la preuve écrite de quelques autres, puis retourna dans son pays. Comme de raison, il devait régénérer l'armée persane, et emmena des instructeurs auxquels il fit les plus magnifiques promesses, et qu'il laissa ensuite se tirer d'affaire comme ils purent. M. le comte de Sercey fut envoyé pour rendre ce compliment, et quoique son ambassade n'ait, suivant l'expression reçue, rien produit, elle n'était pas moins nécessaire pour régulariser nos relations avec la Perse; ce dont on aurait dû s'étonner, c'est qu'on y eût songé si tard.

Depuis la Révolution, la France n'a fait envers la Perse qu'un seul acte diplomatique; c'est une déclaration de guerre que Napoléon lança contre elle après que l'ambassade du général Gardane se fût retirée devant celle des Anglais. C'était la réponse à un tour que ceux-ci nous avaient fait jouer; il mérite d'être rapporté, et je ne l'ai lu nulle part. Notre ambassade était à Téhéran, près du roi, et celle des Anglais approchait chargée de présents, objets d'une grande convoitise; la nôtre, au contraire, grâce à l'absence du commerce, ne savait comment se procurer de l'ar-

gent; elle ne pouvait pas faire des traites sur l'Inde, et elle en négociait difficilement sur Constantinople. Cependant, la terreur du nom de Napoléon compensait cette infériorité, et le shah n'osait dire au général Gardane de partir. Sir Harford Jones, l'ambassadeur anglais, avait, d'une autre part, déclaré qu'il n'entrerait à Téhéran qu'après quo les Français l'auraient quitté. Il y avait alors à la cour un seigneur qui avait voyagé aux Indes, en Amérique et en Europe, le même que nous avons vu à Paris en 1820, l'original du Mirza-Firouz dans le roman d'Haggi-Babà de Morier. Il se nomme Mirza-Aboul-Hassan-Khan, et se disait grand ami du général Gardane. Comme celui-ci ne voulait pas quitter sa position, le Persan lui conseilla de feindre de la colère, de se retirer à une journée de marche, et le shah, effrayé, ne manquerait pas, disait-il, de le conjurer de rentrer. Cet avis fut suivi; le général sortit par une porte, tandis que son antagoniste entrait par l'autre; mais on ne le rappela pas. Le donneur d'avis reçoit dans ce moment, en récompense de ce service, vingt-cinq mille francs par an de la compagnie des Indes. Depuis lors, on a fait faire par M. Desbassayns la notification de l'avénement de Charles X, et on a correspondu avec la Perse; mais la situation n'était pas normale, et, la déclaration de guerre n'ayant pas été encore abrogée par des actes subséquents, je ne sais si un croiseur français qui aurait pris un navire persan aurait pu être condamné. En tout cas, si nos marchandises, si nos négo-

ciants, si les rares navires qui vont à Bouchir, avaient été maltraités par les autorités persanes, nous n'avions aucune convention, aucun titre pour appuyer nos plaintes. La mission de M. de Sercey, quoiqu'elle n'eût qu'un but apparent de politesse, n'est pas moins la cause première du succès qu'ont obtenu les envoyés qui l'ont suivi, et de l'arrangement que l'on vient de conclure afin que les Français soient, dans les États du schah, traités comme les sujets des nations les plus favorisées. Elle n'inspira pas moins quelque dépit aux Anglais; ils en plaisantèrent, disant qu'elle avait été fort mal reçue. Il est très-vrai que le roi, obsédé tantôt par les Russes, tantôt par les Anglais, s'écrie quelquefois les larmes aux yeux : « Mais laissez-nous en paix; nous ne voulons ni de votre commerce ni de votre civilisation; si vous avez entre vous de l'inimitié et de la jalousie, allez vous disputer ailleurs, ne prenez pas mon pays pour champ de bataille; ne le rendez pas victime de vos querelles. » Comme l'ambassadeur français n'avait de rivalité avec personne, peut-être fut-ce la cause d'une bonne réception qui, comme on voit, a porté ses fruits.

Voici comment se conçoit l'intervention du gouvernement dans les établissements formés dans des pays avec lesquels nous n'avons pas de rapports réguliers. Ou le gouvernement prend l'initiative de l'opération, et c'est alors à lui d'obtenir les informations nécessaires; ou ce sont des particuliers qui demandent son appui. Dans le premier cas, le gouvernement

est responsable devant le pays des mauvais succès, ou a la gloire des bons ; dans le second, il doit son appui aux entreprises nationales, mais le succès ou la déconvenue ne le touchent pas. C'est d'après ces principes, qui me semblent raisonnables, que je vais parler d'une opération commerciale qui a fait assez de bruit. Une réunion d'îles de vaste étendue avait, suivant les Anglais, été découverte en 1769, dans l'hémisphère austral, par le capitaine Cook, et était habitée par des sauvages; c'était la Nouvelle-Zélande, que personne ne songea à coloniser. Peu à peu des Anglais vinrent s'y établir: les uns échappés de la Nouvelle-Hollande, les autres abandonnant les navires baleiniers qui sont en grand nombre dans ces parages. La terre étant fertile, le climat semblable à celui de l'Europe, ils bâtirent des huttes, des maisons, et bientôt les *clergymen* de la Société des missionnaires de l'Église (*Church missionary society*) vinrent parmi eux. Appartenant à une association qui possède deux millions cinq cent mille francs de rente, qui a des ramifications, des organes dans toute la Grande-Bretagne, plus éclairés que des gens de mer, ou des échappés de la Nouvelle-Galles du Sud, il n'est pas étrange que ces missionnaires aient été bientôt les véritables maîtres du pays. Les indigènes cependant étaient trop supérieurs en nombre pour qu'on ne les consultât pas avant de se fixer chez eux; on leur achetait des terres qu'ils vendaient à vil prix, car chez les sauvages la terre n'a pas de propriétaire; ils revendaient le lendemain ce qu'ils

avaient vendu la veille, et de là naissaient d'incessantes querelles. Cependant, fidèles à leur système d'association, les Anglais formèrent, en 1837, une société pour coloniser la Nouvelle-Zélande. Il n'y a pas pour moi de doute que le projet ne fût très-sérieux, car j'ai rencontré, en 1838, chez mon correspondant à Bombay, un jeune homme qui attendait dans cette ville le résultat de démarches suivies à Londres pour que le gouvernement anglais reconnût la Nouvelle-Zélande comme appartenant à la Grande-Bretagne. Sur ces entrefaites, un capitaine français, M. Langlois, acheta, sur l'île du sud, la péninsule de Banks; sans doute, il fit comme ses prédecesseurs; il eut beaucoup de territoire pour quelques écus et quelques nippes; peut-être, comme d'autres, n'avait-il acheté que ce qui déjà avait été vendu. Il ne se croyait et n'était pas moins, aussi bien que ceux qui avaient fait une spéculation pareille, propriétaire d'un très-vaste territoire. Revenu en France, il chercha à en tirer parti, et les circonstances le favorisèrent.

Le gouvernement anglais, poussé par les missionnaires qui le dominent partout et qui étaient hostiles à la compagnie nouvelle, n'avait pas accueilli la demande que lui avait adressée cette dernière, de prendre possession de la Nouvelle-Zélande; mais, comme il y régnait un grand désordre, que l'on y comptait déjà six mille sujets anglais, il se décida à y envoyer, sous le titre de consul, un agent chargé de les diriger. Ainsi, non-seulement ce pays n'appartenait pas à la Grande-Bretagne, mais elle avait refusé formel-

lement de le reconnaître comme une de ses dépendances, quand, sur les instigations du capitaine Langlois, se forma, en France, une société pour exploiter la propriété qu'il avait achetée. Elle s'adressa au gouvernement, et il est bien évident qu'on n'avait pas à attendre de lui des conseils, mais une protection efficace. Le gouvernement, en effet, n'avait pas d'agent à la Nouvelle-Zélande, n'était pas régulièrement informé, et ne pouvait donner qu'un avis qu'on aurait mieux fait de chercher à la société de Géographie. Il n'avait qu'à reconnaître la vacance de la possession et à dire qu'elle n'appartenait pas aux Anglais, d'après la déclaration même du cabinet britannique. Chacun a lu cette déclaration, qui doit se trouver dans la collection soumise au parlement. Ainsi le ministère français montra sa sollicitude en accordant sa protection, en encourageant l'entreprise et en s'y associant dans une certaine mesure. Mais c'était aussi le devoir de la société de s'informer de l'état des choses, de ne pas donner à entendre qu'elle allait exploiter un pays neuf, tandis qu'en réalité il contenait six mille Anglais. Il était très-évident que ces Anglais ne passeraient pas sans mot dire sous la domination française ; cela en effet ne manqua pas, car leurs chefs, à Londres, eurent bientôt présenté au parlement une pétition qui, malgré le mauvais vouloir des ministres, les obligea de revenir sur leur décision et d'accepter la possession. Cette mesure résolue, les Anglais étaient dans une meilleure position que nous pour l'exécuter ; il y avait, comme j'ai dit, dès 1838, des spécula-

teurs en terres de la Nouvelle-Zélande, des requins de terre (*land-shark*) dans l'Inde : ils purent transmettre en trois mois, dans moins de temps qu'il n'en fallait pour préparer l'expédition française, l'ordre de prendre possession. Nous arrivâmes donc trop tard, et la faute en est aux auteurs mêmes du projet qui, mieux informés, n'eussent pas agi avec tant d'éclat. Les Anglais, d'autre part, usèrent de leur droit, mais ils le firent après avoir déclaré qu'ils ne s'en serviraient pas; leur déclaration les rend évidemment responsables des dommages qui ont pu résulter pour ceux qui s'y étaient confiés. Il me semble fâcheux, du reste, que les auteurs du projet ayant formé une compagnie, on puisse les soupçonner d'avoir voulu dissimuler les difficultés. N'eût-il pas été plus satisfaisant de s'instruire et d'instruire le gouvernement avec exactitude? Alors, peut-être, le cabinet aurait-il fait notifier ses intentions à Londres avant le départ de l'expédition, et, se fondant sur la déclaration anglaise, annoncé qu'il prenait lui-même possession.

Un jour, un négociant de Bombay, supposant que j'avais quelque connaissance du commerce de la mer Rouge, me pria de lui donner mon avis sur une proposition faite à son correspondant de Londres. Elle venait d'un Français qui avait voyagé en Abyssinie et qui proposait d'y fonder un établissement; on demandait pour cela une mise de fonds de 1,999,000 francs; la maison de Londres avait répondu qu'elle en réfèrerait à ses amis de Bombay, et

comme j'ai eu entre les mains les pièces originales, je suis bien certain qu'il ne s'agissait pas d'une mystification. J'ai exposé ailleurs quel est le commerce de la mer Rouge, la grande difficulté ou plutôt l'impossibilité pour les Européens de s'y livrer ; la proposition dut, d'après mes idées, me paraître absurde, et fut rejetée. Je ne fus donc pas médiocrement surpris quand, deux ans après, j'appris qu'on allait fonder de ce côté, non un établissement de guerre opposé à Aden, ce qui, bien qu'assez mal imaginé, pouvait cependant se concevoir, mais un établissement agricole et commercial! On ne pouvait en douter, car un navire avait été frété à cet effet; il se nommait *l'Ankobar*, et battait flamme si bien qu'on le prenait pour un navire de guerre. Comme il agissait d'une façon mystérieuse, allait et venait autour d'Aden, les Anglais en avaient quelque inquiétude. Un jour le capitaine Moresby, qui avait longtemps travaillé à l'hydrographie de ces mers, auquel même j'avais pu donner quelques renseignements, me parla des évolutions de nos navires dans la mer Rouge, et crut que je me moquais quand je répondis qu'il s'agissait de commerce. « Mais, disait-il, vous savez bien qu'il n'y a pas là de commerce possible; que s'il y en avait, depuis deux cents ans que nous sommes dans ces mers, nous l'aurions exploité; que nous fouillons trop le pays pour qu'un navire français ait l'espoir d'y faire du premier coup des découvertes. » Je savais en effet tout cela; je savais qu'en exceptant le café de Moka, il n'y avait pas grand'chose à espérer

dans ces pays, et ne fus pas très-étonné quand les correspondants des armateurs à Bourbon m'apprirent que cette belle expédition avait produit *cent quatre-vingts* piastres d'affaires. Mais l'entreprise ressemblait à celle de la Nouvelle-Zélande; la compagnie aurait dû s'informer, et le devoir du gouvernement était seulement de l'aider et de la protéger; il n'y manqua pas, car la corvette *la Dordogne* avait ordre de veiller à la sécurité des spéculateurs et se présenta vers cette époque à Bombay.

Je ne parlerai pas, car c'est inutile, de personnes qui, tantôt se disant agents français, cherchaient à pénétrer près du roi des Birmans et à le pousser contre les possessions anglaises, tantôt, se disant aides de camp de ce roi, faisaient publier par la chambre de commerce du Havre qu'il nous avait accordé un traité, puis enfin qui firent entreprendre une vaste opération, sous prétexte qu'on nous aurait cédé les îles-Nicobar.

Le hasard fit qu'au moment où ces tentatives appelaient l'attention, des navires de guerre portaient des renforts à Bourbon, et que le capitaine Dumont d'Urville s'y trouva à la fin de son dernier voyage. Ainsi nous avions là des forces navales assez imposantes; les mouvements de *l'Ankobar* qui cherchait sa colonie, firent penser que nous avions plusieurs bâtiments dans la mer Rouge, et on ne comprenait pas trop pourquoi *la Dordogne* rôdait sur la côte d'Afrique, à Zenzibar et Mascate. Comme nul ne pouvait croire qu'il s'agît sérieusement de commerce, comme il

était facile d'expliquer par des intentions hostiles l'ensemble de tous ces actes, que l'on ne pouvait même les expliquer autrement, il s'ensuivit que les intentions du ministère furent méconnues. Les nouvelles qu'on recevait de l'Europe devenaient chaque mois plus menaçantes, et au lieu de voir, comme avant, un gage de paix dans nos tentatives lointaines, on y vit des préparatifs faits partout contre la puissance anglaise. Nous avions, disait-on, envoyé en Perse pour exciter ce pays contre l'Angleterre; la flotte de Bourbon devait soulever Maurice; nous tentions un coup de main sur la Nouvelle-Zélande; le misérable *Ankobar*, et je ne sais quelle méchante barque de Bourbon qui, après avoir dit à Aden qu'elle se rendait à Bombay, alla sournoisement acheter du café à Moka, passaient pour notre flotte de la mer Rouge; elle se composait, ajoutait-on, de trois frégates, et on en était si sûr, que je gagnai un dîner à l'excellent négociant M. M..., qui, parti pour l'Angleterre, n'avait pas dépassé l'Égypte, et contre lequel je pariai qu'au lieu de trois frégates, il n'y avait pas dans cette mer une yole appartenant à S. M. T. C. Des menées particulières à Rangoun et la prétendue cession des îles Nicobar étaient si adroitement conduites, qu'elles trompèrent, comme on a vu, même des Français; on les attribua à la France qui voulait soulever les Birmans. De peur qu'on ne nous accusât également de vouloir exciter Runjet-Sing, je crus devoir déclarer à Paris et à M. Cochelet, que si, sans me les annoncer officiellement, on continuait à m'a-

dresser d'énormes lettres destinées à M. Ventura, et portant, je ne sais pourquoi, le cachet des affaires étrangères, je les renverrais.

Je n'ai pas besoin de dire que je partageais l'ignorance de la société dans laquelle je vivais sur les causes de la situation où l'Europe se trouvait. Sans doute je concevais la possibilité d'une guerre avec l'Angleterre, et peut-être même pouvait-elle être politique; je suis en tout cas persuadé que ses résultats étaient bien plus à redouter pour elle que pour nous. Mais la guerre est une nécessité cruelle, à laquelle un gouvernement raisonnable n'a recours que dans un grand intérêt national, et je n'en voyais aucun au triomphe du sultan ou du pacha. J'aurais compris que ces Turcs servissent de prétexte pour s'opposer à la politique agressive et envahissante de lord Palmerston; mais, comme cette politique devait être aussi peu agréable aux autres puissances continentales, et principalement à la Russie, qu'à nous-mêmes, je ne m'expliquais pas notre isolement.

J'étais surtout fort éloigné de l'attribuer, comme on l'a fait, à la répulsion qu'inspiraient et l'origine et la forme de notre gouvernement. Beaucoup de personnes pensent que les nations voisines ne voient pas sans jalousie une puissance placée au centre de l'Europe, formée d'un peuple homogène soumis à des lois uniformes, disposant d'un énorme revenu, d'une armée nombreuse, d'une marine redoutable. C'est là, ce me semble, une erreur; ceux qui sont à la tête des cabinets de l'Europe sont trop éclairés pour

obéir à de tels sentiments; un homme sensé n'est pas fier de ce que son pays est grand ou riche, n'est pas humilié de ce qu'il est petit ou pauvre. Il sait que l'influence et la considération des nations ne sont pas en rapport direct avec ce qu'on nomme leur force. Un habitant de la Toscane, un citoyen suisse, ne se considèrent-ils pas avec raison comme supérieurs à un sujet russe? Quel État est plus restreint que celui du pape et influe autant dans les affaires de ce monde? Ne sait-on pas d'ailleurs qu'un despote remuant, fût-il chef d'un État secondaire, est plus apte à troubler la paix de l'Europe que ne l'est un prince constitutionnel? Si depuis trente ans que la France jouit d'un gouvernement représentatif, elle n'est jamais sortie des bornes de la modération et de la justice, on ne peut douter que ce fait n'ait été observé par les divers cabinets. Loin de croire à cette malveillance dont on dit que nous serions l'objet, je serais bien plus porté à penser que ceux qui ont la direction des empires seraient les premiers à imiter notre exemple, s'ils espéraient pouvoir le faire en évitant les malheurs qui ont marqué les premières années de notre Révolution. Et si les maximes de liberté les eussent si fort effrayés, pourrait-on croire qu'ils se fussent exposés, en attaquant la France dans l'intérêt d'un méchant Turc, à les voir proclamer dans la moitié de l'Europe? Telles étaient les réflexions qui se présentaient naturellement à l'esprit, et faisaient accueillir avec faveur les actes empreints d'un sentiment de bienveillance.

Le traité conclu pour le passage par la France de la malle des Indes fut de ce nombre, et la satisfaction qu'il causa à Bombay ne tint pas à ce que, mal compris et mal rédigé par notre administration des postes, il concédait sans réciprocité un avantage à l'Angleterre, mais parce qu'il était un gage de paix. L'absence de réciprocité que je signale consiste en ce que les Anglais se sont réservé le droit de faire surveiller leurs lettres par un courrier, tant qu'elles sont entre les mains des autorités françaises, tandis que nous n'avons pas stipulé pour que les nôtres fussent sous la surveillance de nos agents quand on les confie aux autorités anglaises. Au delà d'Alexandrie, toutes nos dépêches sont à la discrétion des Anglais, et je maintiens que dans certaines circonstances, ce n'est pas sans inconvénient. Des débats récents dans le parlement britannique ont prouvé que le gouvernement a le droit d'ouvrir les lettres qui lui paraissent suspectes ; ce droit existe donc à plus forte raison dans l'Inde. Or, ce droit étant reconnu, personne ne pourrait blâmer un fonctionnaire public d'en user ; loin de là, son devoir l'oblige à le faire. Je n'aurais eu par conséquent aucune réclamation à élever, si en 1840 on avait ouvert les dépêches que je recevais des diverses administrations, soit pour moi-même, soit pour d'autres. Je n'ai pas remarqué qu'on l'ait fait ; mais je dois dire, parce que c'est la vérité, qu'au moment même où les craintes d'une rupture étaient les plus vives, une dépêche envoyée par le ministre de la marine au com-

mandant de *la Dordogne* ne me fut remise qu'après avoir été préalablement expédiée à Pounah, où se trouvait le gouverneur. Une autre fois, des lettres à l'adresse de M. Dabadie, savant français, contre lequel on avait, à ce qu'il semble, quelques soupçons, au lieu de lui être remises à Aden, où il se trouvait, furent d'abord envoyées à Bombay. Dans l'un et l'autre cas, on accusa les employés de la poste d'une erreur involontaire, et la bienveillance qu'on me montrait dans leurs bureaux me fit considérer cette explication comme très-naturelle. Je croyais alors que le droit d'inspection était tombé en désuétude, et ne connaissais pas certains détails qui me portent à croire aujourd'hui que les lettres de M. Dabadie ne furent pas détournées sans intention. J'ai parlé précédemment du peu de soin que l'administration des postes avait mis dans le choix des jours du départ de Marseille et d'Alexandrie, et fus étonné de ce qu'on consacrait une faute souvent signalée et si facile à réparer. Je renouvelai mes instances, et le département des affaires étrangères mit un grand empressement à me seconder. Ma lettre, en effet, écrite de Bombay le 23 mai, était dès le mois de juillet transmise au ministère des finances. Les cal culs auxquels elle donna lieu prouvèrent que des précautions fort simples assuraient un grand avantage à notre établissement postal; mais loin de les prendre immédiatement, comme il était nécessaire, on proposa de créer une commission; j'ignore si elle fut jamais établie, mais je sais qu'à mon retour, l'admi-

nistration nous avait fait perdre environ 1,200,000 fr. par sa négligence. Au moment où j'écris, elle n'a pas encore réparé son erreur.

Vers la même époque, se passa un événement que l'on aurait supposé très-indifférent à l'Inde, et qui, cependant, grâce à ces relations très-peu connues du commerce oriental, y eut un assez grand retentissement. Je veux parler de l'affaire des juifs de Damas. On se rappelle qu'un prêtre français fut assassiné dans ce pays et que notre consul fut obligé de demander justice du meurtre. Les juifs furent soupçonnés et on s'empara des principaux d'entre eux, auxquels on fit subir la torture. Il fallait certes une grande ignorance du Levant, des préjugés et des haines des Levantins, pour supposer qu'une race si avilie eût jamais osé commettre un tel assassinat, pour croire *« qu'un misérable juif, l'opprobre des humains, »* eût osé égorger un Européen, un prêtre, eût surtout osé prendre un mahométan pour complice. Je suis loin de me rendre caution de la moralité des juifs du Levant, et sais qu'on ne peut attendre de grandes vertus d'un peuple si maltraité par les chrétiens aussi bien que par les Turcs. Je les croirais très-capables, car ils l'ont fait souvent, d'acheter à un pacha le meurtre ou l'empoisonnement de ceux qui les gênent; mais, loin de commettre un crime de leurs propres mains, à peine ont-ils l'audace de se défendre si on les frappe, tant ils sont habitués aux humiliations. Dans ce pays où les coups de poignard et de pistolet jouent un si grand rôle, je n'ai jamais en-

tendu parler de blessures faites par un juif. Cette dégradation ne les empêchait pas plus à Damas qu'ailleurs d'être les négociants les plus habiles, les plus éclairés du pays. On peut en juger par le fait suivant : ils envoyaient de l'or, de l'argent, des pierreries à Bagdad : de là, on les faisait passer pour leur compte à Bombay, puis à Calcutta. Dans cette dernière ville, leur envoi servait à acheter de l'indigo, qu'on expédiait à Londres et qu'ils recevaient après sur les côtes de Syrie.

Ainsi, ces Israélites si humbles, si malpropres, si ignorants en apparence, faisaient, sans qu'on s'en doutât, de ces vastes opérations dont s'honorent les premières maisons de commerce. Quand leurs chefs furent arrêtés, une terreur générale s'empara d'eux et aucun n'osa plus écrire, même pour ses affaires les plus pressantes. Leurs coreligionnaires dans l'Inde recevaient les fonds envoyés de Damas, mais manquaient des instructions nécessaires pour les employer. Cette incertitude durait depuis longtemps et on me demandait avec anxiété quand finirait la persécution. Les juifs de Bombay, qui savaient que j'avais quelque pratique de l'Orient, m'écrivirent même une lettre pour me prier d'intervenir près du gouvernement français, pour lui faire comprendre qu'en cas de meurtre chez les Turcs, c'était d'abord l'autorité qu'il fallait soupçonner; qu'elle avait une grande habitude de faire tuer mystérieusement un homme, puis d'accuser et de dépouiller, sous prétexte d'assassinat, ceux qu'on savait avoir de la for-

tune; que les besoins, les préparatifs de guerre en Syrie avaient très-probablement engagé les chefs égyptiens à recourir à cet expédient. Les juifs avaient, selon moi, parfaitement raison, et je considère comme très-absurde l'accusation portée contre eux, tandis qu'elle me paraîtrait toute simple si on la proférait contre un pacha quelconque. Je craignais surtout que la publicité donnée à cette affaire, que l'intervention de l'Europe, n'excitassent une plus grande irritation contre d'autres Israélites, et qu'un si bel exemple ne fût imité ailleurs.

CHAPITRE IV

Arrivée de *la Dordogne*. — Rapports de la France avec l'iman de Mascate. — Traité de Zenzibar. — Discussion à Goa. — Départ pour cette ville. — Son histoire. — Sa description.

Le contre-amiral de Hell était gouverneur de Bourbon pendant les complications de 1840, et, comme les habitants de l'Inde, fut surpris par les événements. Cet officier, dont l'administration se faisait remarquer par une grande activité, auquel la France doit de nouveaux établissements dans le canal Mozambique, venait d'expédier, près de l'iman de Mascate et dans la mer Rouge, la corvette *la Dordogne*, commandée par le capitaine Guillain. On préparait alors ce traité que l'on a signé plus tard avec l'iman,

et M. le maréchal Soult avait envoyé un agent consulaire, M. Noël, qui aurait résidé à Zenzibar si les négociations eussent réussi après cette première tentative. Le négociateur français n'employa pas pour obtenir ce résultat des moyens semblables à ceux dont les Anglais avaient en Chine donné l'exemple. *La Dordogne* était d'une force assez respectable, et quelques bons coups de canon, aidés d'intrigues avec les mécontents de l'île, auraient probablement rendu l'iman fort traitable; mais on s'en abstint, et malgré l'habileté et la persévérance du capitaine Guillain, quelques vices de forme empêchèrent le succès. Je n'en fus pas fâché, je l'avoue, et j'en dirai la raison d'autant plus volontiers qu'elle se montre souvent dans le cours de cet ouvrage. Les princes ou les États mahométans ne font aucun cas des traités qu'ils signent; il faut donc, autant qu'on le peut, s'abstenir d'en faire avec eux, et rien ne pressait d'en conclure avec Seyd-Saïd, puisqu'une convention existait entre lui et le gouvernement de Bourbon, et qu'elle suffisait à nos relations. Seyd-Saïd, quoique assez éclairé, comme j'ai dit, n'est pas moins un Arabe, obligé, quand même il ne le voudrait pas, de se conformer aux mœurs de son peuple. Qu'il ait le moindre avantage à rompre ses engagements, et il n'y manquera pas. Il avait si bien tenu ceux qu'il avait, depuis quelques années, pris avec les Américains, que ceux-ci s'étaient ruinés, et les Anglais eux-mêmes, si influents près de lui pour les choses politiques, se plaignaient déjà, par l'organe de la

chambre de commerce de Bombay, de la façon dont on les traitait en matière commerciale.

Notre récente convention ne manque ni de prévoyance, ni de dignité, ni de modération. Elle n'étendra cependant pas beaucoup notre commerce, ce que je regrette médiocrement, parce qu'il me paraît que de fréquents rapports avec Zenzibar nous conduiraient infailliblement à la conquête de cette île. Peut-être le gouvernement de Bourbon ou notre direction des colonies ne seraient-ils pas fâchés de la compter au nombre de nos possessions. Je ne le désire point, parce qu'il ne m'est nullement démontré que nous ayons intérêt à les étendre.

Après l'arrangement avec l'iman, le capitaine Guillain devait se rendre dans la mer Rouge et y prendre pour l'île Bourbon de nouvelles graines de café. La culture du cafier a beaucoup diminué dans notre colonie, et on prétend que si la qualité du café a dégénéré, la cause en est à ce que l'on a négligé d'introduire de temps à autre des semences fraîches de Moka. Le commandant et les officiers attachaient d'autant plus d'intérêt à une excursion dans les montagnes de l'Yémen, qu'ils avaient pour compagnon de voyage un naturaliste distingué, M. Rousseau. C'était cependant chose grave que d'entreprendre une expédition dans les circonstances où l'Europe se trouvait lorsque *la Dordogne* vint jeter l'ancre à Bombay. Non-seulement le traité du 15 juillet 1840 était connu, mais encore on avait publié quelques-unes des notes diplomatiques échangées entre les

divers cabinets. Je venais, de mon côté, de recevoir des lettres de mes correspondants de la côte occidentale de l'Arabie, et ils me disaient que tout y était en confusion depuis que Méhémet-Ali, menacé en Égypte, avait fait évacuer les places du littoral. Je communiquai officiellement ces nouvelles au capitaine Guillain, qui m'était recommandé par son chef et qui se trouvait dans une grande perplexité. Si cet officier ne devait pas s'écarter à la légère des ordres qu'il avait reçus, il ne pouvait pas davantage considérer comme non avenus les actes officiels de son gouvernement, tels que des lois pour des levées d'hommes, des ordonnances pour l'achat de chevaux, pour les fortifications de Paris. N'était-il pas plus avantageux, si la guerre éclatait, qu'il se rendit près de son supérieur, qu'il contribuât à défendre notre colonie, que de recueillir du café dans la mer Rouge, où il aurait été infailliblement suivi? Bien des personnes hésitaient sur la conduite qu'elles tiendraient, et elles n'étaient responsables ni du salut d'un navire, ni du sort d'un équipage nombreux. Ceux qui voyaient alors s'embarquer pour l'Égypte leurs parents et leurs amis, n'ont pas oublié les inquiétudes qu'ils éprouvaient, et je sais combien j'ai moi-même donné de recommandations pour aplanir les difficultés du voyage devant plusieurs passagers de ma connaissance.

Le commandant Guillain, considérant la gravité des circonstances, prit la résolution, fort sage à mon avis, de ne point s'engager dans la mer Rouge sans

avoir reçu d'autres nouvelles; il ne pouvait cependant demeurer dans le port de Bombay, sous l'artillerie des forts, au risque d'y être surpris par une déclaration de guerre. Comme il était aisé de calculer l'époque à laquelle les paquebots pouvaient être attendus de Suez, il fut convenu que *la Dordogne* quitterait un ou deux jours à l'avance les possessions anglaises et irait jeter l'ancre devant celles des Portugais, où les nouvelles lui parviendraient. J'eus soin de mettre à bord mon chiffre, la correspondance officielle et les papiers de quelque importance que j'avais chez moi, puis la corvette partit et alla tantôt à Daman, tantôt à Goa. Eût-elle fait de mauvaises rencontres, il n'eût pas été facile de la saisir. Il y avait à bord une bonne quantité de munitions, l'armement avait été amélioré, enfin, l'équipage, qu'on exerçait constamment en mer, était fort résolu. Un jour, nous eûmes une alerte dans le port même de Bombay; on aperçut un steamer qui venait, dès l'aube, sans être attendu; peut-être apportait-il une nouvelle extraordinaire. Aussitôt on fit branle-bas de combat et il fut décidé qu'on se défendrait à tout prix; le commandant ne permit à personne de descendre à terre et envoya chez moi aux informations. Il ne s'agissait que d'un paquebot venu de Moka.

Je n'étais pas fort inquiet de moi-même, bien que, les hostilités commençant, je n'eusse aucun désir de rester entre les mains des Anglais s'ils m'eussent considéré comme un personnage assez important pour me retenir. Un déguisement arabe est facile à

revêtir, je connaissais un assez bon nombre de nacodas, et savais qu'ils avaient peu d'estime pour la tenue régulière des papiers de bord ; je serais donc probablement arrivé dans le golfe Persique pendant qu'on m'aurait encore supposé à Bombay.

Certes, je mis tout le zèle possible à seconder le capitaine Guillain ; non-seulement j'écrivis au ministère de considérer, tant que cette crise durerait, ma demande de congé comme non avenue, mais encore je priai mon fondé de pouvoirs de cesser les réclamations qu'il faisait en mon nom, et pourtant je ne me rappelle pas cette époque sans un vif regret. Quelque indispensables que fussent les précautions que nous devions prendre, quelque réserve qu'on s'imposât, il était impossible qu'elles n'altérassent pas un peu les sentiments de bienveillance que, dans les pays éloignés, dans l'Inde surtout, on a pour les étrangers. Je ne comprenais d'ailleurs pas plus alors qu'aujourd'hui quel avantage le ministère de la marine trouvait à envoyer si souvent des navires de guerre à Bombay, où *la Dordogne* s'était présentée d'une manière si intempestive. Pourquoi ignorer que c'est à Bombay que se trouve la marine militaire de l'Inde? Pourquoi ignorer que cette marine est dans une position spéciale, que ses officiers ne peuvent se rencontrer avec les nôtres sans que ceux-ci, quels que soient leur savoir-vivre et leur esprit, ne soient obligés de leur manquer d'égards ou de manquer à la dignité de leur grade? Un officier de la marine royale française prend le pas sur un officier anglais

du même grade, ou le lui cède suivant l'ancienneté; mais un officier de la marine royale britannique prend toujours le pas sur un officier du même grade de la marine de l'Inde, quelle que soit l'ancienneté. Sans doute qu'un officier français ne saurait renoncer à un privilége semblable. Or, qu'arriva-t-il à Mascate? Trois lieutenants de vaisseau s'y suivirent, tous trois commandant un bâtiment; le premier qui y vint fut le commandant Frushard, puis le commandant Guillain arriva, puis enfin le commandant Webb. M. Frushard, appartenant à la marine de l'Inde, alla visiter M. Guillain, mais M. Guillain ne put faire le même compliment à M. Webb, bien que celui-ci fût plus ancien que M. Frushard et dans le même service. Cette difficulté se présente nécessairement chaque fois que nos navires de guerre se trouvent à côté de ceux de l'Inde; il arrive nécessairement que les politesses faites par celui-ci ne sont pas rendues par celui-là, et un certain ressentiment est inévitable. M. Webb ne cacha pas le sien et le témoigna non-seulement à ses compatriotes, mais à moi-même. Comme, après tout, la faute est aux règlements anglais, nous n'aurions guère à nous en inquiéter si les rencontres des navires avaient lieu par hasard ou par nécessité. Mais tel n'est pas ordinairement le cas, car c'est presque toujours pour demander un service que nos bâtiments de guerre vont dans l'Inde. Les uns se présentent, comme j'ai dit, à Calcutta, pour faire des chargements de riz; les autres entrent à Bombay pour se réparer et ache-

ter des provisions; *la Dordogne* était venue pour cela. Dans l'arsenal même de la compagnie, dont le lieutenant Webb était un des officiers, on fabriquait gratuitement une des pièces de mâture de cette corvette, qui fut prête avant l'arrivée des nouvelles de Suez; elle put donc prendre la mer, aller, venir, pendant deux mois, grâce aux secours que nous avions reçus. Elle inquiétait le commerce, et le bruit courut même qu'embusquée à l'entrée de la rade, elle avait enlevé le steamer qui portait la malle; ordre était donné partout de signaler ses mouvements, et ces alarmes que l'autorité maritime de Bombay nous avait fourni les moyens de répandre, m'inspiraient, je l'avoue, fort peu d'orgueil.

Vers la fin de 1839, nous avions vu arriver à Bombay le baron de Candal, gouverneur général des possessions portugaises, qui, accompagné de plusieurs officiers, se rendait à son poste par la voie de Suez. Je m'étais empressé de le visiter, et il m'avait assuré qu'il rendrait aux Français qui se trouveraient dans son gouvernement tous les services en son pouvoir. Ces offres étaient certainement très-sincères, car le baron était un homme distingué, d'une éducation parfaite et d'un caractère fort bienveillant. Il passait, d'ailleurs, pour aimer notre nation, et avait, par cette raison, commandé le bataillon français employé au service du Portugal. Quand les craintes d'une collision se manifestèrent, j'eus soin d'avertir partout où pouvaient se trouver des navires français pour qu'on les engageât à toucher à Goa,

où ils auraient pris langue, et trouvé, je l'espérais du moins, un refuge, si les circonstances l'eussent exigé. Ce fut là aussi où, comme je l'ai dit, se rendit *la Dordogne*. Malheureusement le baron de Candal souffrait depuis longtemps d'une affreuse maladie qui l'empêchait même de se coucher; il était mort avant que ma lettre arrivât, et elle parvint à son successeur M. de Lima, qui voulut bien me renouveler les mêmes offres de service que le gouverneur qu'il avait remplacé.

Ce fut avec beaucoup de regret que je reçus, après quelque temps, une lettre du capitaine Guillain, par laquelle il m'annonçait qu'une discussion s'était élevée entre M. de Lima et lui, et qu'il avait quitté Goa assez mal satisfait du gouverneur provisoire des possessions portugaises. Comme j'eus plus tard l'occasion de m'assurer des faits, parce que M. de Lima voulut bien m'en parler spontanément, j'espère rapporter cette affaire avec impartialité, et j'aurais d'autant plus de regret de me taire, qu'il s'agit d'un acte très-grave que les circonstances me portèrent à atténuer autant qu'il me fut possible, mais qui ne pourrait pas se renouveler sans entraîner les plus sérieuses conséquences.

Le commandant de *la Dordogne* avait passé des marchés à Bombay, et devait se trouver à proximité pour les surveiller. Rien n'était plus simple, dans la situation délicate où le mettaient les circonstances politiques tout à fait imprévues, que d'aller attendre les événements dans le port neutre le plus rapproché.

Ce port était Goa, et c'était une précaution assez nécessaire pour nos navires marchands, que d'aller au même lieu recevoir des nouvelles, avant de s'aventurer devant une place qui pouvait être en hostilité contre nous. M. de Lima, malgré des qualités personnelles qui le rendaient fort estimable, obéissant, dit-on, à l'esprit du parti parlementaire auquel il était attaché, et qui prétendait s'appuyer sur l'Angleterre, abandonna un principe fort important de droit public, celui des neutres, et je crois devoir aujourd'hui l'en accuser d'autant plus hautement, que je mis alors plus de modération à m'en plaindre. Mécontent de ce que la corvette française se trouvait dans le port de Goa, craignant peut-être qu'en cas de rupture les Anglais ne respectassent pas la neutralité portugaise, pressé peut-être aussi (pourquoi ne le dirais-je pas, puisque telle était l'explication la plus générale de sa conduite?) par le désir de se rendre agréable au gouvernement de Bombay, il dit au capitaine Guillain que la présence de son navire dans le port de Goa lui était importune. Ce fut à table, pendant un dîner auquel il avait convié le commandant français, qu'il lui fit connaître combien son éloignement lui serait agréable. Il ne faudrait pas attribuer aux joies du festin une déclaration aussi formelle, la considérer comme une plaisanterie, un épanchement né de la bonne chère : M. de Lima me renouvela plus tard les mêmes observations, et je puis affirmer qu'elles étaient sérieuses. Peut-être même, grâce à cet esprit de coterie

inhérent aux petites colonies plus encore qu'aux petites villes, la discussion ne fut-elle pas sans aigreur, car le capitaine Guillain crut devoir répondre ironiquement au gouverneur portugais « qu'il partirait quand bon lui semblerait, et qu'avant de donner des ordres si péremptoires, Son Excellence ferait sagement de réparer les murs de ses forteresses, et d'y placer du canon. »

Pendant cette altercation, les affaires prenaient en Europe un caractère plus pacifique par la chute du ministère français. Chose singulière, les juifs savaient dans l'Inde à quoi s'en tenir à ce sujet avant les négociants anglais. Il se trouvait alors à Bombay un navire sous pavillon français, qui leur appartenait, et était consigné à un de leurs coreligionnaires levantins, à un Israélite de Bagdad vêtu à l'orientale, et ne sachant pas un mot des langues européennes. Ordre lui avait été donné d'abord de ne rien charger sur ce navire et de le désarmer ; mais, quelque temps après, il apprit avant personne que les craintes d'une rupture avaient disparu, et on l'invitait à préparer son chargement. Loin de moi la pensée de citer ce fait comme désavantageux aux Israélites ; je ne saurais le passer sous silence, parce qu'il montre combien sont étroits ces liens religieux qui unissent des hommes répandus sur toute la surface de la terre, qui établissent des intérêts communs entre ceux qui, chez nous, se trouvent dans les premiers rangs de la société, et d'autres qui, en pays étranger, vivent dans l'abjection et le mépris. Ce

phénomène ne m'a pas seulement paru digne d'être cité, mais je ne l'ai pas observé, je l'avoue, sans quelque admiration.

La situation des affaires ne me faisant plus un devoir aussi impérieux de rester à Bombay, au centre des rapports entre l'Europe et l'Asie, je crus utile de me rendre à Goa pour recueillir des informations sur la portée de la déclaration faite par le gouverneur, M. de Lima, au capitaine Guillain. Il me paraissait nécessaire que le ministère sût exactement jusqu'à quel point les principes de droit public sur la neutralité étaient applicables dans l'Inde, ou si leur application dépendait du caprice des autorités locales. Cette question était certainement très-grave, et la paix de l'Europe n'avait pas encore été si bien assurée qu'un incident ne pût rallumer la querelle; il était urgent que l'on fût éclairé sur ce point. Je n'étais pas fâché, sous d'autres rapports, de m'éloigner d'une ville où, malgré mes observations, on me laissait avec des ressources insuffisantes, et je ne pouvais me faire illusion sur le peu de chances de succès qu'avaient des réclamations régulières, lorsqu'on voyait tant d'exemples de l'envahissement de l'administration par le parlement. Une autre difficulté s'était présentée, qui me faisait désirer de faire un voyage sur la côte. M. le général de Saint-Simon, qui était alors gouverneur de nos établissements dans l'Inde, m'avait transmis une plainte adressée par un de nos capitaines marchands, M. Briolle; celui-ci, après avoir disposé de sa car-

gaison à Bombay, avait contracté, pour l'achat d'un chargement de poivre qu'on devait lui livrer à Aleppi, sur cette partie de la côte de Malabar qui dépend d'un souverain du pays, le raja de Travancore. Des difficultés s'élevèrent sur la nature de la marchandise, et, pendant la discussion, le capitaine Briolle fut retenu à terre et empêché de communiquer avec son navire jusqu'à ce qu'il eût déposé son argent chez l'agent du raja. Sans rechercher le mérite de la question commerciale, il y avait là un fait considérable, la séquestration préventive d'un capitaine de son navire. Si un sinistre fût arrivé pendant cette période qui dura trois jours, les armateurs eussent été compromis, parce que les compagnies d'assurances auraient eu un motif légitime de refuser le paiement. Aussi M. de Saint-Simon me demandait-il des renseignements sur cette affaire. Il avait, et j'ai hâte de le dire, une grande sollicitude des intérêts français, et cherchait, par-dessus tout, à améliorer autant qu'il lui était possible le sort des populations indiennes soumises à la France. Ces sentiments libéraux soulevèrent contre lui ceux dont ils froissaient les intérêts, c'est-à-dire une grande partie de la population européenne; aussi ne craignit-on pas de tromper indignement le public par les dénonciations les plus fausses et les plus odieuses. M. de Saint-Simon connaissait les auteurs de ces accusations qu'il dédaigna de repousser, tandis que le ministère de la marine les accueillait avec une secrète joie, jaloux qu'il était de voir à la tête d'un établisse-

ment colonial un officier qui ne lui appartenait pas. Le général Saint-Simon n'est pas moins, comme je montrerai plus tard, le seul de nos gouverneurs dont, avec celle de M. Desbassayns, l'administration ait répandu quelques bienfaits sur les indigènes, tandis qu'aucun autre n'a mieux que lui représenté la France près des étrangers, n'a montré envers eux plus de dignité. Je désirais m'assurer des faits qui avaient éveillé son attention. On comprend, d'ailleurs, que je ne laissais à Bombay, après trois ans de séjour, rien qui excitât vivement ma curiosité. J'avais fait aux grottes de l'île de Salcette le pèlerinage obligé; j'avais fait les honneurs de celles d'Éléphanta à M. Barrot, qui regagnait son poste de Manille avec sa jeune épouse. Ces lieux ont été si souvent et si minutieusement décrits et dessinés, que je ne fatiguerai pas le lecteur par des répétitions.

Il n'est point nécessaire d'avoir un cœur de chêne entouré d'un triple airain quand, au mois de janvier, on veut suivre la côte du Malabar; rien de plus simple, de plus commode et de moins dangereux. On prend la première barque venue qui est formée d'une coque dont les planches sont assez mal jointes avec des cordes; il y a un mât et une ou deux voiles en mauvais état, un pont, et, à la poupe, une espèce de hutte sous laquelle on se trouve à l'abri du soleil. Un cuisinier qui opère dans les profondeurs de la cale suffit comme domestique. Si l'équipage est assez nombreux, c'est probablement qu'on l'engage à l'année, car, pendant la bonne saison, il n'a vrai-

ment rien à faire. Ce fut sur un navire de ce genre que je partis pour Goa, et rien n'est plus monotone qu'une pareille navigation. Le soir, après le coucher du soleil, le vent de terre soufflait et durait jusqu'au jour, puis le calme succédait; vers dix heures du matin, le vent prenait jusqu'au soir du côté de la mer, puis encore le calme, puis le vent de terre. On pouvait dire, chose rare à la mer, quel jour on arriverait, à quelle heure on verrait telle partie de la côte. Nos matelots étaient si sûrs de leur fait qu'ils manœuvraient à l'avance. Nous avions à bord un de ces canots faits d'un seul tronc d'arbre et si usités dans l'Inde; il nous servait non-seulement pour nous rendre à terre, mais encore pour tendre les voiles et pour arrimer notre embarcation. Le soir on le plaçait sur le pont, de façon à ce qu'une de ses extrémités dépassât à bâbord et donnât plus de poids du côté de l'est d'où venaient le vent et les flots; pendant le jour on prenait des précautions inverses. Nous mîmes ainsi trois jours à nous rendre à Goa; quoique nous fussions presque toujours à une assez grande distance de la terre, nous pouvions parfois distinguer sur des villes et des forteresses des pavillons autres que celui de la Grande-Bretagne. Ils appartenaient aux princes souverains du pays. Pauvres princes dont les noms étaient inconnus, le pouvoir ignoré, et qui s'appliquaient à donner les plus vastes dimensions à ce dernier signe d'une indépendance perdue! Je distinguai surtout la bannière d'Angria-Coulabah, dont l'existence est à peine connue à Bom-

bay, quoique ses États forment la pointe méridionale de la baie magnifique de cette ville. Partout le pays était bien boisé, la végétation active, partout on voyait se balancer les feuilles élégantes du cocotier. Les montagnes me parurent de la même formation que celles de Bombay et des îles environnantes, c'est-à-dire du basalte, et ce ne fut que près de Goa que j'aperçus, de temps à autre, une espèce de calcaire carié, fortement coloré par de l'ocre et que je retrouvai en plus grande abondance au sud de cette ville.

Le port extérieur de Goa, où nous arrivâmes pendant la soirée, se nomme l'Aiguade à cause de la qualité et de l'abondance de sources d'eau bien rares dans l'Inde; il est formé par un bras de mer qui reçoit les eaux de plusieurs rivières, et il se trouve abrité par les côtes tandis qu'une île le protége du côté du large. On y est fort en sûreté pendant la belle saison, et je vis à l'ancre deux corvettes de guerre récemment venues du Portugal; s'il est nécessaire cependant, des navires de cette portée peuvent franchir la barre et mouiller sous les murs mêmes de la ville. C'est à l'Aiguade que se trouvent les principales fortifications que le capitaine Guillain conseillait au gouverneur de faire réparer, et comme je n'ai ni la science nécessaire ni assez de prétention pour donner mon avis en pareille matière, je me bornerai à dire qu'outre une batterie placée sur le rivage, j'ai remarqué un fort perché sur une éminence très-abrupte. Des murailles épaisses descendaient jusqu'au bord de la mer, et l'en-

semble avait une apparence très-digne de ces autres monuments semés par les Portugais sur tous les points où ils avaient étendu leur domination, monuments bien supérieurs à ceux qu'ont élevés ceux qui ont succédé à leur empire. La douane est au pied de la forteresse; elle envoya pour nous visiter un de ses agents, qui prennent en outre le nom des passagers afin d'obtenir du gouvernement l'autorisation de débarquer. Ce n'est pas, dit-on, toujours très-facile et j'ai entendu plusieurs personnes se récrier contre les tracasseries dont les avaient fait souffrir les autorités inférieures.

Je n'eus pas, quant à moi, à me plaindre sous ce rapport, et on me témoigna même une obligeance extrême, car on ne visita point mon bagage. J'avais, il est vrai, quelques connaissances à terre : M. de Lagrange, secrétaire du gouvernement, ainsi que M. le major de Sa et M. le capitaine Colaço, aides de camp du baron de Candal, s'étaient trouvés à Bombay avec leur chef, et j'avais eu l'honneur de les voir chez lui. M. Colaço, que j'avais prévenu de mon arrivée, voulut bien venir me prendre sur mon navire et me donner, au lieu du logement que je l'avais prié de me retenir, la maison qu'il occupait à la campagne avec le major de Sa, tandis qu'il allait lui-même vivre à la ville. Ce fut dans sa compagnie que je remontai pendant plus d'une heure la majestueuse rivière de Goa. Tantôt nous passions devant de larges canaux qui ressemblaient à autant de fleuves, tantôt nous voyions s'élever ces églises monu-

mentales, ces couvents aujourd'hui déserts, mais qui semblent, par leur solidité, défier le temps et l'incurie des hommes. Les maisons n'avaient plus ce luxe, cette élégance des bengalos de l'Inde anglaise; elles avaient été construites, non par des spéculateurs civilisés, mais par des conquérants. Leurs murs épais, leurs fenêtres étroites défendues par des barreaux et par des grilles, les faisaient ressembler à des forteresses. Mais que sont les travaux de l'homme près de ceux de la nature? et qu'est, près de l'antique capitale des Portugais, la cité la plus florissante de l'Inde? Sans doute la végétation de Bombay est belle à des yeux habitués aux déserts de l'Asie, mais on ne peut la comparer à celle de Goa. Que sont, près de tamarins et de manguiers gigantesques, de petits vases renfermant des plantes rares? Que sont des routes, quoique nombreuses et bien entretenues, comparées à un fleuve qui traverse tout un pays, sert de voie de communication et répand au loin la fertilité? Si, d'une part, Bombay montre avec orgueil sa vaste rade couverte de vaisseaux, on peut, à Goa, en montrer une autre bien mieux fermée, que la mousson ne peut troubler comme la première, dans laquelle les vaisseaux ne sauraient se briser les uns contre les autres, capable de contenir l'escadre la plus nombreuse, et dont aucun ennemi ne pourrait forcer l'entrée. Ces observations, pour ainsi dire matérielles, frappent involontairement le voyageur, et font sur lui une impression d'autant plus vive, que Goa n'est en décadence que comparativement à son

ancienne prospérité. A force d'entendre des lamentations sur cette grandeur déchue, on pense ne trouver que des décombres, une population rare et misérable, des rues désertes et un port abandonné.

Quand on s'approche de Panjim, capitale actuelle qui a remplacé l'ancien Goa, on longe d'abord son côté occidental, et on aperçoit une esplanade défendue par des rochers à fleur d'eau, et entourée d'une épaisse muraille sur laquelle il serait facile de placer toute l'artillerie nécessaire pour empêcher le passage des vaisseaux. Alors on va au nord à cause des alluvions, et quand on les a franchies, on revient vers le sud, et on se dirige vers la partie orientale de la ville. Elle ne présente aucune apparence de désolation; on s'approche au contraire en côtoyant un quai large et nouvellement construit; de nombreuses embarcations, des navires de tout tonnage, sont occupés à charger et à décharger des marchandises; de toutes parts on voit s'élever des constructions nouvelles. Met-on pied à terre, on observe que toutes les rues sont larges et tirées au cordeau; il semble que la population s'accroisse, et il se fait un tumulte auquel on ne s'attendait guère. On n'est pas, il est vrai, frappé de ce luxe qu'on remarque à Bombay; les équipages brillants ne se croisent pas, les porteurs de palanquins ne font pas assaut de cris et de gémissements; mais aussi on n'est pas choqué par cette roideur qu'impose aux Anglais leur division en castes plus séparées que celles des Indous. Le gentleman ose parler affec-

tueusement au boutiquier ; il peut saluer un ouvrier sans se perdre de réputation, et c'est plaisir de voir combien ces habitudes continentales, transportées dans des pays si lointains, servent mieux la cause de la liberté, répandent plus la civilisation, que les lois écrites, mais contraires aux mœurs et aux habitudes, ne le font chez les Anglais. La ville, d'ailleurs, ne manque pas de quelques édifices ; une ou deux de ses églises sont belles, et leur situation leur donne une apparence plus grandiose qu'à celles de Bombay ; l'hôtel du gouvernement, sans être une construction remarquable, est, ainsi que la douane, vaste et commode. Dans son ensemble, Panjim a beaucoup plus l'apparence d'une ville européenne que d'une ville asiatique.

Mon premier soin devait être de saluer le gouverneur provisoire, non sans doute pour m'enquérir de tout ce qui s'était passé entre lui et le commandant français, car je n'avais pas à me mêler d'une discussion que chacun avait dû rapporter à ses supérieurs, mais pour m'assurer du sort qui serait réservé aux navires français cherchant un refuge dans le port de Goa. Je trouvai en M. de Lima un homme poli, qui avait pris part aux luttes parlementaires de son pays, et avait été forcé, par suite des révolutions et des haines de parti qui l'avaient agité, de chercher un refuge momentané en Angleterre. Il passait, par conséquent, pour appartenir à ce qu'on nommait le parti anglais ; l'irritation s'étant calmée, il était rentré dans sa patrie, d'où on l'avait envoyé pour

commander la marine de Goa, en sa qualité de capitaine de frégate. Comme il prenait rang après le gouverneur, il avait été chargé de l'administration à la mort du baron de Candal. Le major de Sa et le capitaine Colaço, aides de camp de ce dernier, avaient dû se retirer, et étaient prêts à partir pour l'Europe. La société portugaise de Panjim ne me paraissait pas d'ailleurs vivre dans une plus grande union qu'il n'est d'usage dans les petites colonies; aussi ne fus-je pas surpris de voir qu'elle s'était divisée au sujet de la déclaration faite au capitaine Guillain. Les uns la blâmaient; d'autres la considéraient comme dictée par la prudence; mais tous trouvaient qu'elle avait été faite sans respect pour les formes et pour l'hospitalité; ils disaient qu'on n'invitait pas des officiers à sa table pour les sommer de partir, et que le commandant français avait montré dans cette affaire une grande modération. Je la connaissais donc parfaitement dans ses détails, lorsque M. de Lima me fit, après ma visite, l'honneur de m'engager à dîner. Il avait avec lui sa famille, et je n'eus qu'à me louer de son accueil. J'évitai, comme de raison, de parler de la scène désagréable qui avait eu lieu, et me contentai de savoir qu'aucune allusion n'avait été faite aux navires marchands; que l'intention du gouvernement de Goa était de protéger ceux qui se présenteraient dans le port; qu'on avait désiré l'éloignement de *la Dordogne*, parce que sa présence aurait pu amener des bâtiments de guerre anglais qui *n'auraient pas respecté la neutralité portugaise*, ce

qui eût causé des complications que l'on désirait éviter.

J'ignore jusqu'à quel point M. de Lima était certain que l'intention du gouvernement britannique fût de ne pas respecter la neutralité portugaise; je ne suppose pas, cependant, qu'il ait, sans de fortes raisons, exprimé une telle crainte; dans ce cas, il n'aura pas manqué sans doute de faire demander par le cabinet de Lisbonne des explications à celui de Londres. Quoi qu'il en soit, je ne me serais permis de lui présenter aucune observation, et la chose en serait demeurée là, si un journal de Bombay n'avait publié ce qui avait eu lieu. Le gouverneur me fit aussitôt connaître son intention de démentir ce récit; mais, sur les observations que je lui présentai, aussi bien qu'au secrétaire du gouvernement, M. de Lagrange, il promit de n'en rien faire. La narration du journal anglais était, à quelques détails près, d'une parfaite exactitude; elle était conforme à ce qu'avait dit à Bombay le capitaine Guillain et à ce qu'on m'avait répété à Goa. Cet officier, qui voguait alors vers Bourbon, avec lequel il était par conséquent impossible d'entrer en explication, devait nécessairement faire à ses chefs le rapport de ce qui avait eu lieu; je ne pouvais par conséquent pas permettre, sans réclamer, que ce rapport fût infirmé par un personnage aussi élevé que le gouverneur. Donner par un démenti officiel plus de gravité à un article de journal me semblait, d'ailleurs, fort impolitique, puisqu'il s'agissait d'une affaire qui serait trans-

portée en Europe, M. de Lima, malgré sa promesse, ne publia pas moins sa dénégation dans le journal du gouvernement de Goa, et m'obligea, à mon grand regret, de contredire son assertion. Je le fis dans une lettre adressée aux journaux de Bombay, et la discussion eut par là une publicité qui m'autorise à la reproduire aujourd'hui sans indiscrétion. Je manquerais de justice et de reconnaissance envers M. de Lagrange, si je ne disais qu'il témoigna, dans cette circonstance, combien peu il approuvait la conduite de son chef. Il donna un dîner auquel il invita les personnes les plus considérables de la colonie, et qu'il termina en portant la santé du commandant de *la Dordogne* et celle de ses officiers, et en approuvant hautement leur conduite.

Je ne veux point faire ici l'histoire de Goa, depuis qu'Albuquerque le Grand fonda cette colonie, jusqu'à nos jours. Elle comptait, depuis lui jusqu'au baron de Candal, une centaine de gouverneurs qui s'étaient succédé sous diverses dénominations, tantôt comme vice-rois, tantôt comme capitaines généraux. On voit à l'hôtel du gouvernement une galerie très-curieuse des portraits de ces vice-rois; le capitaine Colaço, qui avait, comme amateur, un talent fort remarquable, en avait fait une copie qu'il a dû publier. Ces portraits n'étaient pas d'ailleurs inédits, car j'en ai vu chez Ferdinand Denis, dont les travaux sur le Portugal et le Brésil sont si connus et si estimés. Ce qui frappe dans ces tableaux est la transition des costumes, et peut-être suffiraient-ils pour

indiquer cette période de l'histoire portugaise pendant laquelle le clergé avait un si grand pouvoir ; on la retrouverait à l'aspect des sombres figures de plusieurs religieux qui furent aussi vice-rois. Le gouvernement de cette colonie se ressentit de l'agitation de la métropole pendant l'usurpation et la chute de don Miguel, et l'introduction du système représentatif en Portugal n'était pas de nature à l'affermir. Aussi, pendant mon séjour dans l'Inde, vit-on les divers partis tantôt chasser, tantôt rappeler, et quelquefois tuer les gouverneurs. Don Manuel de Portugal souffrit le premier de ces dissensions, et quitta le gouvernement vers 1835. Un mulâtre, nommé Perez da Sylva, l'avait remplacé ; mais son autorité n'avait duré que dix-huit jours, après lesquels don Manuel fut rétabli. Cette fois, il ne resta que trois jours au pouvoir. La confusion était telle, qu'un marchand portugais de Bombay, le chevalier Roger de Faria, crut devoir intervenir pour ramener l'ordre. Né dans l'Inde, et prêt à accorder aux États européens une confiance qu'ils ne méritent pas toujours, M. de Faria avança les fonds nécessaires pour fréter à Bombay des vaisseaux qui devaient transporter les autorités légitimes ; on leva des marins, des volontaires, et plus d'un de ces navigateurs dont j'ai parlé trouva là une occasion d'entourer sa casquette d'un galon d'or et de se parer d'une épaulette de lieutenant de vaisseau. Je partis pour Bassora avant de savoir le succès de cette expédition, et, à dire vrai, je ne m'en inquiétais guère.

Quant à M. de Faria, qu'elle intéressait davantage, j'espère que la cour de Lisbonne lui en a gardé une vive reconnaissance ; elle lui est bien due, car on ne lui paya jamais ses avances, ce qui l'obligea plus tard à faire faillite.

A mon retour du golfe Persique, il y avait un gouverneur général en conseil à l'imitation des Anglais, et le titulaire était le baron de Sabroso ; l'archevêque de Goa était de droit le premier des conseillers et fut chargé de l'administration à la mort du baron, qui ne vécut dans l'Inde qu'une année. Cet archevêque mourut à son tour, mais il profita avant de son autorité pour jeter le désordre dans les affaires des catholiques de l'Inde. Au temps de la domination portugaise en Asie, la religion catholique florissait dans leurs possessions, et des populations nombreuses s'étaient converties au christianisme. Ils ne procédaient pas toujours par la persuasion, je le sais, mais du moins on ne pouvait leur adresser, comme à leurs successeurs, le reproche d'hypocrisie. Ils ne s'étaient jamais piqués de tolérance, n'avaient pas fait de la liberté du culte une des lois principales de leur empire, pour la violer sournoisement par l'envoi de missionnaires. Quels que fussent les moyens, je maintiens qu'en définitive ils servirent puissamment la cause de la civilisation, en créant le long des côtes et même dans l'intérieur du pays une classe nombreuse d'hommes qui ne considèrent pas comme immondes ceux qui appartiennent à un culte différent du leur. Les mahométans

concoururent à cette œuvre de civilisation par des moyens analogues; mais si leur action s'étendit sur un plus grand nombre de personnes, elle les éclaira moins que ne firent les Portugais. Le siége métropolitain de Goa, fondé en 1557, avait dans le principe une grande importance, et les dignitaires de l'Église portugaise cherchaient à l'occuper. Il en était de même pour d'autres postes auxquels le saint-siége et la cour de Lisbonne nommaient des ecclésiastiques européens, distingués souvent par leur rang et par leur mérite. L'importance de ces emplois diminua dans la même proportion que la puissance et la richesse du Portugal, si bien qu'en 1839, l'archevêque-gouverneur provisoire n'était pas même un Européen et que la cour de Rome ne le reconnaissait pas. Voici comment le saint-siége avait été conduit à cette résolution :

Pendant que le clergé de l'Inde prospérait, nombre de séminaires, de couvents, de maisons d'éducation, avaient été fondés à Goa, où l'on conférait les ordres. Cette ville était le centre d'où les prêtres sortaient pour desservir les diverses paroisses. Beaucoup d'entre eux étaient nés dans le pays, et peu importait leur origine; mais quand les finances du Portugal ne lui permirent plus, non-seulement de mettre à la tête de ce clergé des hommes instruits, mais même d'y envoyer de simples missionnaires, le saint-siége dut se charger de ce soin. Il nomma donc d'abord des vicaires apostoliques qui eurent mission de surveiller les prêtres du pays; puis, des

discussions s'étant élevées avec la cour de Lisbonne, il refusa de donner des bulles aux évêques institués par elle. Des raisons politiques faciles à comprendre obligèrent, probablement malgré elle, la reine de Portugal à se passer de l'assentiment du pape, et elle maintint ses évêques, contre lesquels furent lancées les foudres ecclésiastiques. Les vicaires apostoliques reçurent et publièrent des bulles qui les investissaient des pouvoirs conférés aux prélats portugais. Il y eut schisme dans l'Inde, et s'il troubla beaucoup de consciences, il fit naître aussi des épisodes trop ridicules pour qu'on suppose que la cour de Lisbonne ait compris la portée de ses actes.

L'archevêque-gouverneur de Goa, qui avait aussi le titre de patriarche, n'était nullement disposé à perdre de son importance pour obéir au pape, et il continua ses fonctions sur le territoire portugais sans que nul y mît obstacle. Mais le clergé portugais de l'Inde n'est pas un corps organisé, payé par l'État; la plupart de ses membres vivent du produit de l'autel; or, ses rentes principales ne venaient pas des possessions portugaises, mais bien des églises situées sur le territoire anglais et principalement de celles de Bombay et de Madras. Un beau jour, l'archevêque s'adressa donc au gouvernement de Bombay pour qu'on le mît en possession des établissements religieux occupés par les missionnaires romains. J'ignore s'il fit valoir cette prétention de la chancellerie de Lisbonne, que Bombay n'avait été cédé aux Anglais que pour quelques années, ou s'il

se fonda sur une des clauses de l'acte de cession qui garantit le maintien du culte catholique sous la direction de l'évêque de Goa. Le gouvernement de Bombay ne fut pas moins fort embarrassé; sans doute il était peu touché de l'autorité spirituelle invoquée par les deux parties, dont l'une s'appuyait sur le pape, et l'autre sur le Portugal. Mais, outre que les missionnaires rendaient de véritables services à cause des soldats irlandais, on était plus disposé à protéger des Européens éclairés comme eux, que des mulâtres ignorants comme ceux de Goa. On évita par conséquent de prendre une décision.

Il n'en fut pas de même à Madras, parce que l'évêque européen que l'on voulait évincer était Irlandais, et, sans autre forme, en appela à la cour suprême, qui le condamna. Les frais du procès, qui fut très-simple et très-court, s'élevèrent à cent mille francs, ce qui fait connaître combien coûte la justice anglaise, et ce qui frappa si vivement la cour de Rome, qu'elle rappela son évêque. Il se nommait O'Connor, et je fus assez heureux pour le recommander à M. Cochelet, qui le fit passer en Italie. Mais il est impossible de comprendre quel effet produisaient dans l'Inde ces procès portés devant les juges anglais. Il n'y a point là de population protestante, et j'ai dit pourquoi les agents des sociétés bibliques n'ont aucun crédit sur les masses. Mais c'est bien pis encore lorsque la puissance temporelle protestante s'empreint de spiritualisme. Les missionnaires catholiques disent : « Nous obéissons à un pape ;

c'est un vieillard élevé dans le sacerdoce, entouré des ecclésiastiques les plus illustres, les plus vertueux; tous se consacrent aux travaux religieux et règlent les affaires de notre Église. » Que disent au contraire les protestants anglais? « Notre chef est une jeune fille qui, à son couronnement, tranche les questions théologiques les plus ardues; qui, si les premiers de notre Église sont divisés, se coiffe d'un bonnet de docteur, et décide en matière de foi. » On ne connaît pas en Asie les fictions parlementaires, et si l'explication sur le pape satisfait les esprits, il n'en est certes pas de même de l'autre; ceux qui ont quelque bon sens considèrent celle-ci comme ridicule, tandis que la masse ignorante et superstitieuse suppose que la jeune fille si savante dont on lui parle est quelque nouvelle transformation de Wischnou. Ceux qui connaissaient ces querelles étaient donc choqués de voir des gens sensés comme les catholiques demander à des Anglais suspectés d'extravagance un jugement sur leurs affaires.

Si la division régnait dans les capitales entre les catholiques, on peut penser qu'elle agitait également les provinces; aussi la possession des églises fut-elle disputée par la force sur diverses parties de la côte, entre ceux qui tenaient pour Rome ou pour le Portugal; il y eut même des victimes de ces combats, dont l'autorité anglaise évita autant qu'elle put de se mêler. Enfin les choses furent poussées à un tel point, que la reine de Portugal s'avisa un jour d'instituer un évêque, non dans ses domaines, là où

peut-être elle était forcée d'assumer ce droit, mais à Cochin, au beau milieu des possessions britanniques. Ce fut cependant sous le gouvernement de M. de Lima, et non sous celui de l'archevêque, qu'eut lieu cette tentative pontificale, aussi inutile que ridicule, d'une nomination *in partibus*.

J'ai dû rapporter ces querelles religieuses, parce qu'elles furent la seule occasion dans laquelle le Portugal sortit un peu de l'oubli dans lequel il était tombé. Si on considère qu'il y a à peu près deux millions de chrétiens le long des côtes, et que tous dépendent du clergé pour les actes de la vie civile, on peut comprendre quelle perturbation jeta le schisme introduit, plus par ignorance que par mauvais vouloir, par la cour de Lisbonne. Il lui importait peu, en effet, que les catholiques qui vivaient hors du territoire portugais fussent dirigés par certains ecclésiastiques plutôt que par d'autres; elle n'avait nul intérêt à les troubler dans leur culte, et elle servit d'instrument à la cupidité de son clergé, auquel M. de Lima n'était probablement pas assez puissant pour résister.

J'ignore ce qu'eût fait le baron de Candal dans ces circonstances, mais il était, dit-on, investi de pouvoirs supérieurs, et le soin avec lequel il avait choisi ses principaux employés fait supposer que son gouvernement n'eût pas été sans éclat. M. de Lagrange montra même, par un acte de vigueur, que Goa pouvait se réveiller de son long sommeil. Ce fut lui qui conçut le projet de l'ériger en un port franc,

car il me fit connaître son intention lors de mon passage, et elle ne tarda pas à être mise à exécution. Cette mesure montrait une indépendance de l'Angleterre fort rare chez les autorités portugaises, parce qu'en effet elle pouvait amener une concurrence redoutable pour Bombay. Goa était mieux placé que cette dernière ville pour recevoir les cotons du centre et du sud de la Péninsule. Si on admettait en franchise les marchandises qu'achètent les Indiens, rien n'était plus facile que de les faire passer ensuite en contrebande sur le territoire de la compagnie, où elles auraient lutté contre celles de Bombay. Les bateaux arabes auraient eu de l'avantage à aller y prendre les objets dont s'approvisionnent les habitants des bords de la mer Rouge et du golfe Persique. Il n'y aurait pas eu de grandes difficultés à introduire l'opium de Malva. Outre ce commerce, celui qui se fait entre les possessions africaines du Portugal et Bombay serait revenu à Goa dès qu'il n'aurait plus eu à craindre le fisc. Aussi les Anglais ne manquèrent-ils pas de réclamer contre la notification de franchise. Il ne pouvait leur être agréable de voir une rivalité surgir précisément sur un point que quelque temps avant ils avaient cru pouvoir acheter facilement, grâce aux embarras financiers du Portugal.

Certaines démonstrations antérieures rendaient encore plus significatif l'acte de M. de Lagrange. Le Portugal avait jusque-là souffert avec une résignation parfaite toutes les humiliations qu'il avait plu à l'Angleterre de lui infliger dans l'Inde. Si des rebel-

les fuyaient sur le territoire portugais comme il arriva à ceux de Sunnat-Wari, on ne manquait pas, dans les actes officiels, de parler de ce territoire avec le plus grand mépris. Un résident anglais ne se faisait, comme dans l'affaire du rajah de Sattara, aucun scrupule de désigner officiellement le gouverneur portugais comme un intrigant qui se compromettait avec des misérables, et, si le gouverneur niait ses assertions, cet obscur résident disait que de telles dénégations n'avaient aucune valeur. On ne fut donc pas médiocrement surpris lorsqu'on sut que le baron de Candal ne venait pas seul dans l'Inde, mais y était accompagné par un bataillon de l'armée royale de Portugal. Jusque-là les troupes employées dans l'Inde avaient été des troupes coloniales moins bien payées, moins bien entretenues que celles de la métropole; je crois même qu'un peu de défaveur s'attachait à ceux qui en faisaient partie; leur nombre s'élevait, disait-on, à trois mille hommes. On ne comprit pas pourquoi on leur ajoutait mille Européens que des officiers de la station anglaise la plus voisine, de Belgaum, vinrent bientôt reconnaître. J'entendis dire que ce bataillon était fort bien tenu et manœuvrait avec une grande précision; un Français qui y servait comme médecin le disait bien administré. La seule chose dont je pus juger fut de l'amabilité du commandant et des officiers, dont plusieurs parlaient français. On leur avait construit une caserne non loin du fort de l'Aiguade, sur un embranchement de la rivière, et j'allais les visiter quel-

quefois. Je vis aussi les corvettes qui les avaient amenés ; mais je dois dire à regret qu'elles ne me parurent pas dans un ordre parfait. Telle était aussi l'opinion de l'hôte qui avait été pour moi si plein de bontés, du major Sa de Noguéira, frère de l'ancien ministre des affaires étrangères. C'était sur l'une d'elles qu'il devait revenir en Europe, et nous étions allés visiter son logement futur, dont il se montrait assez mal satisfait.

Nous fîmes avant de nous séparer une course à l'ancien Goa, où nous nous rendîmes en bateau et où nous arrivâmes en deux heures. Sur notre gauche nous voyions se développer le fleuve et ses affluents, tandis qu'à droite nous passions devant des maisons vastes, bien situées, mais assez mal entretenues. On dit que plus on s'avance et plus le pays devient malsain. C'est même la raison pour laquelle l'ancien Goa a été abandonné après une épidémie, et qu'il n'y reste que des ruines dont on tire des matériaux pour bâtir le nouveau. Il fallait certainement de bien puissants motifs pour s'éloigner d'une ville qui renferme encore de si superbes édifices. Les églises, les couvents, les palais, égalent en magnificence ce qu'on voit en Europe dans le même genre. Mais on ne peut comprendre l'effet physique de ces vastes constructions ; sous ces amas de pierres sont des voûtes élevées, de longs corridors dans lesquels se conserve une fraîcheur que l'on chercherait vainement ailleurs dans toute l'Inde. Je croyais, en y entrant, avoir retrouvé un *sardab* de Bagdad ou de Bassora. Quelques religieux

veillent à la conservation de ces restes précieux; mais les réparations, quoique très-coûteuses, ne sauraient marcher aussi vite que leur dégradation. Aussi M. de Lima aurait-il désiré, avec plus de raison que de piété, être autorisé à faire transporter à la ville nouvelle tout ce qui était digne de cet honneur, et surtout le tombeau de saint François-Xavier, aussi remarquable par la sculpture que par la richesse des matériaux.

Je n'ai pas besoin de dire, car on le sait, que Goa est la métropole de tous les établissements portugais à l'est du cap de Bonne-Espérance; que le gouverneur de cette possession est le supérieur de ceux de Daman, Diou, de Mozambique, de Macao et de Timor. Le chef-lieu est sur une île, et le territoire portugais se divise en provinces cédées et en provinces conquises. Il compte environ 350,000 habitants et 34 forteresses en bon ou en mauvais état. Panjim abonde en ecclésiastiques de tout rang et de toute couleur, ainsi qu'en établissements d'éducation. Il y a un tribunal d'appel et des tribunaux de première instance. La propriété territoriale est imposée; mais, comme on ne rend pas un compte public des revenus de l'État, je ne sais combien l'impôt direct et la douane produisent. Le revenu ne suffisait pas aux dépenses, et c'est là le point important. D'ailleurs les habitants paraissaient plus gais et plus satisfaits qu'on ne voit ordinairement dans l'Inde. Le sol est basaltique; les produits principaux sont des fruits, surtout des noix de coco et une immense quantité de mangues, qu'on exporte

à Bombay. On cultive aussi du riz, un peu de tabac, des racines d'arou, un peu de café et quelques grains de poivre.

CHAPITRE V

Arrivée à Cannanore. — Apparence des bazars de l'Inde. — Système des Bengalos de voyageurs. — Observations sur l'armée anglaise. — Arrivée à Mahé.

De Goa, je me rendis à notre établissement de Mahé de la même manière que j'étais venu de Bombay. Cette fois cependant le voyage fut moins monotone, parce que j'avais pour compagnon un jeune Anglais qui allait à Cochin, et avait pris passage sur le même bateau que moi. L'aspect du pays était le même, si ce n'est que les montagnes allaient toujours s'abaissant, qu'elles perdaient de leur sombre apparence. Le terrain basaltique faisait place en effet aux terrains primordiaux, et bien que je n'aie pu reconnaître le point où ils se succèdent, je m'assurai de ce fait à Cannanore, première place où nous abordâmes. Mahé est si peu important, que les bateliers ne se soucient pas d'y conduire les voyageurs, certains qu'ils sont de ne rien trouver à charger pour le retour. Cannanore est, au contraire, un cantonnement militaire de premier ordre, et il s'y fait un com-

merce considérable de tous les objets nécessaires aux troupes. Comme il est à peu de distance de Mahé, j'y allai plusieurs fois, mais je réunirai ici mes observations.

Le port de cette ville, quoique petit et mal abrité, est, comme la plupart de ceux de la côte de Malabar, assez sûr pendant la mousson du nord-est, mais impraticable pendant celle du sud-ouest. On n'y remarque aucun de ces travaux par lesquels l'homme aide la nature ; c'est une plage sablonneuse que la vague couvre, puis qu'elle abandonne ; vers le nord s'élève une colline surmontée d'un fort occupé par les Anglais ; à l'est se trouve la ville, dans laquelle un raja est supposé régner. Tandis que de petits cutters, qui appartiennent aux officiers de la garnison, se balancent au large, ou vont s'abriter dans une crique intérieure, les navires marchands sont soumis au contrôle du potentat indien, qui a établi une douane sur le rivage. On débarque au moyen de ces canots faits d'un tronc d'arbre, et dont j'ai parlé ; le batelier qui les dirige attend pour cela une vague un peu forte, et s'applique à tenir l'embarcation penchée, pour ainsi dire, sur son sommet. On arrive ainsi d'un seul trait aussi près de terre que possible, et aussitôt deux hommes se jettent à l'eau, saisissent le canot pour l'empêcher de se retirer avec la vague, et le traînent sur le rivage.

J'abordais pour la première fois dans les provinces de l'Inde anglaise, et mon compagnon de voyage étant aussi inexpérimenté que moi, nous étions fort em-

barrassés. Il n'y avait là ni auberge européenne, ni caravansérail asiatique; aucun des habitants ne paraissait disposé soit à nous donner l'hospitalité, soit à nous céder sa maison. Qui se serait exposé à une telle pollution? Pendant que l'un de nous, assis au bord de la mer, gardait tristement le bagage, l'autre parcourait inutilement ce qu'on nomme le bazar, et nous eûmes tout le temps de consulter ce thermomètre de la richesse publique. Qu'on se figure les plus mauvaises baraques de nos marchands forains, qu'on les range les unes à côté des autres sur deux lignes parallèles, et qu'on ait soin, après les avoir rendues aussi sales que possible, de les abaisser jusqu'à un pied au-dessus du sol, et de les diviser tantôt par de mauvaises planches, tantôt par des nattes, et on aura l'idée d'un bazar indien. Ce spectacle n'est pas toujours ouvert à l'observateur; parfois une mauvaise toile ou une natte trouée, suspendue devant la boutique, cache les mystères de l'intérieur. Ne supposez pas que, comme en Turquie, le propriétaire montre ainsi son absence, et laisse ses marchandises sous la sauvegarde de l'honnêteté publique. Loin de là; il veille sans cesse, la nuit aussi bien que le jour, et encore est-il souvent dévalisé. S'il s'est caché, c'est sans doute qu'il compte son argent, ou qu'il est en conférence secrète pour une spéculation. Venez la nuit, et vous le trouverez couché en travers de sa porte sur un *charpaé* ou cadre élevé au-dessus du sol et suspendu par deux cordes; là, vous le verrez enveloppé d'une espèce de linceul,

bravant les serpents, les scorpions et la vermine, prêt à défendre ses richesses au moindre bruit. Quand, à Bombay, de jeunes étourdis fraîchement arrivés de l'Europe ont fait la débauche, ils prennent grand plaisir à parcourir le bazar un couteau à la main, à couper les cordes des *charpaés*, et à faire ainsi rouler les dormeurs dans la poussière. D'autres fois on enlève simultanément tous les piquets qui retiennent les tentes, et on ensevelit leurs habitants sous une masse de toile.

De tels divertissements ont rarement lieu en province, et si, vers midi, après les ablutions, quand les habitants des environs sont arrivés à la ville, quand le bazar est dans toute sa splendeur, on examine ce qu'il contient, on ne comprend pas qu'il mérite d'être gardé avec tant de soin. Les boutiques les plus riches contiennent quelques douzaines de pièces de calicot, des ornements en verre, rarement des étoffes de fabrique anglaise. Comme le marchand possède des valeurs considérables, que son établissement peut bien valoir un millier de francs, il ne le dirige pas sans quelque dignité. Il siégera devant une cassette en bois qui lui sert de coffre-fort, qui renferme des balances, ses livres de commerce. Le sol de la boutique sera souvent enduit d'un mélange de boue et de bouse de vache qui la préservera de la visite des fourmis, des carias, des cancrelas; quelquefois il en fera blanchir les parois à la chaux. Si la nature l'a paré lui-même de ses dons, si elle l'a gratifié de cette ampleur d'abdomen si honorée dans son

pays, il sera parfaitement nu pour attendre les acheteurs, et encore maudira-t-il sa dignité et la police de ce que, par respect pour la première, il doit se couvrir la tête d'un petit turban rouge, tandis que la seconde le force à se ceindre les reins d'un chiffon de toile. Cependant ses oreilles et son nez sont ornés de vastes anneaux d'or et d'argent; il montre avec orgueil les signes de sa caste tracés sur son corps, boit de l'eau, transpire, souffle, mâche du bétel, et lance au loin, et avec beaucoup de noblesse, une salive rouge, en accompagnant ces diverses opérations du mouvement gracieux de son éventail de paille. Si, au fond de l'antre qu'il occupe, vous voyez, au-dessus d'une bouche baveuse, luire deux grands yeux blancs et étonnés; si quelque chose s'agite qui, par l'ensemble et la couleur, ressemble à un énorme crapaud, ne soyez pas effrayé : c'est le nouveau-né du marchand. En bon père, il veut l'avoir à ses côtés et l'a déposé sur le sol de sa boutique en le couchant nu sur le ventre, de façon à ce que la tête empêche de voir le reste du corps. Après le marchand d'étoffes, celui qui vend les céréales est le plus considérable. Chez celui-ci vous voyez des sacs de riz, de froment, d'orge, de doura, de lentilles et surtout de *grame* (pois) de toute espèce. Les vaches consacrées fréquentent surtout ce genre de boutiques; elles plongent la tête dans les sacs et à peine ose-t-on les repousser; il est même des circonstances où leur visite est une bonne fortune. N'est-ce pas en effet un bonheur ineffable que de pouvoir recueillir leur

urine, s'en frotter le corps, en humecter ses lèvres? Les autres établissements contiennent d'énormes amas de vases arrondis, en cuivre ou en terre, dont la consommation est prodigieuse, des fruits, des feuilles de bétel, du beurre fondu appelé *gui*, de l'huile rance, et enfin du poisson séché, qui est toujours assez abondant pour répandre l'infection à une grande distance. C'est près des marchands de poissons que se tiennent des nuées de corneilles qui, aidées de l'aigle aussi immonde qu'elles, et dont on a fait, je ne sais pourquoi, l'oiseau des dieux, se chargent de nettoyer les bazars. Ces habitants de l'air viennent en aide aux femmes qui recueillent avec soin dans des paniers, puis vont coller sur les murs de leurs cabanes, ce qu'ont déposé les vaches; des troupes nombreuses de rats, des insectes de toute espèce, enlèvent pendant la nuit ce qui a pu rester, et les marchés ne manquent pas, dès le matin, d'une certaine apparence de propreté.

Tout est prêt pour recevoir la même foule que la veille; ces femmes tantôt gracieuses, tantôt horribles à voir, qui vont nues jusqu'à la ceinture, si leur caste ne leur permet pas de jeter une étoffe légère sur leurs épaules, dont les cheveux noirs et épais remplissent l'air de l'odeur d'huile de coco et de bois de sandal dont on les a enduits, se présenteront les premières; puis arrivent les ouvriers, les pêcheurs, les gens de peine; les personnages de quelque importance auront soin de ne pas se hâter, et quelles que soient les habitudes bruyantes de ce peuple, on connaîtra l'ap-

proche d'un grand seigneur par les vociférations de son escorte. Tandis qu'il gardera dans son palanquin la plus parfaite gravité, ceux qui promènent son auguste personne chanteront et gémiront en chœur ; ses suivants, semblables à ceux d'un général célèbre, porteront dans leurs mains triomphantes les signes de sa grandeur : un mauvais liouka pour fumer, un tapis râpé pour s'asseoir, un sabre de cinq francs, un vase de cuivre pour les ablutions, et les pantoufles du dignitaire. A ces marques redoutables, chacun se rangera, on arrêtera les charrettes à bœufs, et si une pagode se trouve à portée, on entendra redoubler le tintement des cloches, le bruit du tam-tam et ces trompettes en cuivre d'une longueur éternelle, dont le son ressemble au cri prolongé de l'éléphant. Si quelques personnages paraissent dédaigner tant de pompe, c'est qu'ils sont détachés de ce monde et n'ont souci que de l'éternité, qu'ils ont des vœux à remplir. Celui-ci a juré de ne se coucher jamais et de dormir debout ; celui-là n'ouvrira pas la main et ses ongles lui traverseront les chairs ; l'un tiendra toujours le bras élevé et réussira si bien, qu'une atrophie empêchera plus tard de l'abaisser ; il pourra même orner sa main d'un petit vase dans lequel il sèmera des fleurs ; cet autre rampe à terre et va sur son ventre à l'extrémité do l'Inde, au temple de Jungernath. Tous sont très-fiers de leur profession ; ils sont nus et leur corps est couvert de l'enduit le plus sale qu'on puisse imaginer. Mais les peines ne sont pas dans ce monde sans

compensation; hommes et femmes s'approcheront de ces saints personnages, les toucheront avec respect et porteront, après, la main à leur front. Peut-être un mari dont l'épouse est stérile les suppliera-t-il d'entrer dans sa couche et de lui donner la fécondité.

Un Français qui s'était établi à Cannanore pour y faire le commerce, M. Lemerle, apprit enfin notre embarras et eut l'obligeance de nous procurer une maison dans laquelle il fit porter les meubles les plus nécessaires. Nous trouvâmes aussi par lui des provisions que nous aurions vainement cherchées dans le bazar; à peine étions-nous installés que deux Français arrivèrent de Mahé, tandis que plusieurs personnes de notre connaissance y débarquaient de Ceylan. Ces derniers cependant n'avaient pas de logement à chercher; ils étaient sur un joli cutter qui les reconduisait à Bombay. Nous oubliâmes bientôt notre infortune et attendîmes, sans faire de plus longues observations dans le bazar, une occasion de continuer notre voyage. J'en avais trouvé une toute naturelle: les passagers de Mahé devaient m'envoyer leur bateau pour me prendre aussitôt après leur retour. Mon compagnon en fréta un pour le conduire à Cochin et nous nous séparâmes.

Mieux avisé une seconde fois que je vins de Mahé, je compris que Cannanore n'était pas, pour les voyageurs européens, aussi dénué de ressources qu'il le paraissait. Outre que je pouvais compter sur l'obligeance de M. Lemerle, j'avais fait quelques connaissances, et entre autres celle du capitaine Mellingen,

fils du célèbre numismate et frère du docteur non moins célèbre en Orient qui portent ce nom; je devais à la pluie des relations avec d'autres personnes fort aimables. Si je rapporte cette circonstance, c'est qu'elle donne une idée des usages parmi les Européens dans l'Inde. La maison que j'occupais à Mahé était très-vaste et entourée d'une de ces galeries nommées varanda. Un soir j'étais chez un de mes amis, quand mon domestique vint m'avertir que des étrangers étaient arrivés chez moi. Nous étions au plus fort de la mousson, et l'eau tombait avec une incroyable abondance; je me hâtai pour recevoir mes hôtes, et, en approchant de la maison, je vis s'agiter des lanternes et une foule de naturels rassemblés sous la galerie. C'étaient les porteurs de cinq palanquins, c'est-à-dire soixante-cinq personnes qui, aussi bien que les domestiques des voyageurs, semblaient, tant ils étaient mouillés, sortir des profondeurs de l'Océan. Leurs maîtres n'avaient été guère plus épargnés. L'eau avait pénétré dans les palanquins, et des cris d'enfants que j'entendis en entrant prouvaient que toutes les victimes ne supportaient pas leur malheur avec une égale philosophie. Ces voyageurs étaient la femme d'un officier qui se rendait à Cannanore avec son mari, ses enfants et leur nourrice; un de leurs amis les accompagnait, et ils s'étaient réfugiés chez moi sur l'invitation d'un négociant de Bombay qui partageait leur infortune. Je connaissais ce dernier; mais ne l'eussé-je jamais vu, que l'on n'aurait pas, je l'espère,

agi autrement. Cette hospitalité, quelquefois magnifique, mais toujours cordiale, répand un grand charme sur la vie de l'Inde, et je doute qu'on gagne beaucoup à ce que, grâce aux communications plus fréquentes avec l'Europe, elle devienne moins générale et moins obligatoire. Elle mêle à une existence trop uniforme des épisodes qui en rompent la monotonie. Aujourd'hui encore je me rappelle avec plaisir les éclats de rire avec lesquels la voyageuse que je recevais fut accueillie quand elle se présenta avec des vêtements qu'avait prêtés une dame du voisinage beaucoup plus petite qu'elle. Il fallait cependant remplacer les siens que la pluie avait percés, et même se couvrir d'un énorme manteau pour empêcher le refroidissement. Quant aux hommes, rien n'est plus simple que les changements de costumes : tout le monde étant vêtu de la même façon, en pantalons et en vestes blanches, on n'éprouve jamais d'embarras. Si, dans ces circonstances extraordinaires, on montre aux domestiques quelque intérêt, il ne se manifeste pas autrement que par la permission de coucher à l'abri, faveur qu'on ne fait pas aux porteurs de palanquins. Aussi mes hôtes chassèrent-ils impitoyablement ceux qui les avaient conduits, quoiqu'il plût à torrents et que la nuit fût d'une obscurité parfaite. Ils trouvèrent, cependant, à ce qu'il paraît, un gîte dans les bazars, car, le lendemain, ils se présentèrent frais et dispos. Invité à rendre cette visite imprévue, j'arrivai à Cannanore en palanquin, et, cette fois, dédaignant le bazar, je

descendis à ce qu'on nomme dans toute l'Inde le bengalo des voyageurs.

Sur toutes les routes principales, et à une distance moyenne de dix lieues, on voit s'élever au lieu de huttes indiennes, et à proximité de quelque village, des maisons européennes construites avec élégance; elles sont placées au centre d'un jardin entouré ordinairement d'un mur ou d'une palissade. Ce sont les bengalos des voyageurs. Ils se divisent symétriquement : après avoir passé le vestibule, on entre dans un salon dont l'ameublement est, pour ainsi dire, double, parcequ'il contient deux tables, quatre siéges et deux canapés. A droite et à gauche de ce salon sont deux chambres à coucher, avec des bois de lit; au delà des chambres à coucher se trouvent des cabinets pour le bain. Des cuisines et des écuries sont placées sur le derrière et séparées par une cour. D'anciens cipayes sont commis à la garde de ces maisons et doivent veiller aux besoins des voyageurs, dans les limites d'un règlement dont chacun est invité à prendre connaissance. Les bengalos sont construits pour recevoir deux compagnies de voyageurs; le salon leur est commun, et les appartements à droite et à gauche sont occupés par elles. Si d'autres surviennent, il faut qu'ils attendent sous la varande le départ des premiers occupants, qui n'ont pas droit de s'établir pour plus de trois jours. Un registre est présenté aux voyageurs, qu'on requiert d'y inscrire leurs noms et leurs qualités, la date de leur arrivée, et de présenter leurs

observations sur l'exactitude du service. Il y a, en effet, des règlements affichés sur les murs pour indiquer ce qu'on doit payer aux porteurs de palanquins et de bagages, pour les provisions, quels secours on peut exiger des gardiens. Les registres sont envoyés au collecteur de l'arrondissement, et la lecture ne laisse pas d'en être amusante. Il n'est pas rare que les voyageurs, au lieu de présenter les observations qu'on leur demande, en fassent à côté du nom de ceux qui les ont précédés, si bien qu'on peut lire, pour tuer le temps, la chronique scandaleuse du pays. Ce qui frappe surtout un étranger est la minutie scrupuleuse avec laquelle on recherche de quel droit certaines personnes ajoutent à leur nom le titre d'*esquire*. Rien ne semble exciter davantage la bile des véritables *gentlemen* que ce genre d'usurpation. On était allé chercher en Amérique des planteurs pour faire des expériences sur la culture du coton, et ils devaient battre plus que personne les grands chemins. Comme ces républicains ne tiennent, à ce qu'il paraît, pas moins au titre d'*esquire* que les Anglais, ils ne manquaient pas de l'inscrire sur le registre, et de là naissaient des plaisanteries sans fin. Les bengalos, en effet, ne sont construits que pour les gentlemen, et les gardiens ont ordre d'en expulser les sous-officiers, les Portugais, ceux dont la peau est d'une couleur douteuse, et même tout indigène, quel que soit son rang. J'ai vu un homme de sang mêlé (*half-caste*) se présenter avec une suite nombreuse ; il s'établit avec

quelque pompe et se reposait, lorsque arriva un autre voyageur; celui-ci, l'ayant reconnu, le fit aussitôt jeter à la porte. Ces façons d'agir ne paraissent pas blesser la population; les cipayes ne dissimulaient pas le plaisir avec lequel ils procédèrent à l'exécution, et chacun voulait y prendre part, car mes domestiques, aussi bien que ceux du nouveau venu, se précipitèrent spontanément sur les bagages de l'intrus, et concoururent avec zèle à son expulsion. Heureux encore le pauvre diable, si on ne dénonça pas son audace au collecteur! Ces règles, quoique sévères, sont cependant légales et conformes à la politique du gouvernement; les bengalos lui appartiennent et sont construits exclusivement pour ses serviteurs, qu'il veut élever au-dessus de tous. Ce n'est que par tolérance, par courtoisie, que des négociants ou des étrangers, même européens, y sont admis, et je n'ai rien lu dans les règlements qui s'opposât à ce qu'ils fussent traités comme le voyageur dont je viens de parler. Aussi, quand j'ai usé de cette hospitalité, me suis-je bien gardé d'inscrire mes observations sur aucun registre.

Cannanore est, comme je l'ai dit, un cantonnement militaire. Si j'avais quelques connaissances en stratégie, je ferais remarquer que cette place est un élément constitutif du système d'occupation de l'Inde méridionale. La station militaire la plus importante est celle que l'on a placée sur le plateau de Bengalore. De là les Anglais peuvent se porter sur les deux pays où la population leur donne le plus

d'inquiétude, sur les États de Nizam au nord, et, au sud, sur le Maïssour (*Mysore*). Cannanore tient cette province en échec du côté de l'ouest, surveille la côte de Malabar, et, comme une route facile conduit de là à l'établissement principal, on peut y envoyer des renforts aussi bien que de Mangalore, qui peut servir au même usage. Un général commande à Cannanore, et a sous ses ordres plusieurs régiments. Ceux-ci sont placés à une assez grande distance les uns des autres, si bien que le cantonnement, composé de casernes et de tentes, n'occupe pas moins de trois milles carrés, en comprenant la place occupée par le bazar militaire et par ceux qui suivent l'armée comme serviteurs. Des routes bien entretenues sont tracées à travers le camp, et conduisent à la ville ; on voit d'élégants bengalos appartenant aux officiers, un hôpital, et une chapelle nouvellement et plus solidement construite que les autres édifices. Le soir, avant le dîner, la société, souvent assez nombreuse, se promène en voiture comme dans les capitales de l'Inde et de l'Angleterre, et on ne remarque pas de grands changements aux habitudes de la vie britannique.

Un auteur moderne, M. de Warren, a décrit minutieusement l'organisation de l'armée anglaise de l'Inde, et pouvait le faire avec d'autant plus d'autorité qu'il a servi dans ses rangs. Je n'ai pas voulu connaître son jugement sur ce point important avant d'avoir moi-même exprimé mon opinion, non que je n'eusse tiré un grand profit de son

livre, mais parce qu'à mon sens un voyageur doit au public ses observations et même ses erreurs particulières, plutôt qu'un traité complet et satisfaisant sur les sujets dont il parle. Je n'ai donc lu l'ouvrage de M. de Warren qu'après avoir dit, dans le volume précédent, mon sentiment sur l'armée indo-britannique, et si, sur presque tous les points, je me suis trouvé d'accord avec lui, ce ne m'est pas une médiocre satisfaction, et le lecteur y verra, je l'espère, une raison d'accorder plus de confiance à mon récit. Il est cependant quelques points sur lesquels je diffère d'opinion avec M. Warren : ce sont le degré d'instruction des officiers anglais dans les langues du pays, et leurs habitudes d'intempérance. Je n'admets pas davantage cette supériorité que, suivant lui, ils auraient comme *gentlemen* sur ceux des autres nations. Savoir une langue ne signifie nullement, pour un militaire, en posséder la littérature, être un érudit ; cela veut dire que ce militaire se fait comprendre des indigènes et entend ce qu'ils disent. Or, pour l'armée de Bombay que je connais davantage, et surtout pour les officiers de la Compagnie, je puis affirmer que le plus souvent ils savaient parler indoustani ; il y avait peu de jeunes cadets, à peine débarqués d'Angleterre, qui, après quelques jours, ne se tirassent d'affaire. A bord des vaisseaux, ce n'est pas en anglais, mais bien en indoustani qu'on explique la manœuvre aux lascars, car il arrive quelquefois que pas un d'eux ne sait la première de ces langues. Peut-être cela ne suffit-il pas pour être un

bon interprète, mais il n'en faut pas davantage pour les besoins ordinaires du service. Et les employés civils, ne savent-ils pas les langues? S'il en était ainsi, comment les collecteurs feraient-ils quand, dans leurs tournées, ils n'ont pas d'interprètes à portée d'eux? Comment donneraient-ils, pour les cas urgents et imprévus, leurs instructions aux pions qui les entourent? Comment rendrait-on la justice? Il suffit, même dans les capitales, d'entrer dans le premier tribunal venu de la Compagnie pour entendre le juge parler aux témoins et aux parties, et se faire lire les pièces.

Si on accuse avec raison d'ivrognerie les soldats anglais, qui ne perdent pas une occasion de s'enivrer, je maintiens que, malgré quelques cas particuliers, ce vice est fort peu répandu chez les officiers. Dans les troupes de la Compagnie, on avance à l'ancienneté, et les régiments qui perdent le plus d'officiers sont vulgairement appelés *heureux*, parce que la promotion y est plus rapide. Malgré l'étalage de beaux sentiments par lesquels se distingue la société anglaise, la jalousie envers ses supérieurs n'est pas moindre dans son armée que dans d'autres. Nulle part on n'est porté davantage à exagérer des peccadilles, si elles peuvent renverser ceux qui font obstacle. Qu'on lise les procès ridicules dont s'occupent les cours martiales anglaises, tantôt pour une bouteille noire, tantôt pour la désignation d'un cheval que celui-ci dira être cheval de trait, et celui-là cheval de selle, et on sera convaincu de ces disposi-

tions envieuses et hypocrites. Or, rien de plus aisé que de les satisfaire en accusant un officier d'ivrognerie; et on y manque rarement, car, s'il est jugé coupable, on le renvoie, et sa place devient disponible. Eh bien! dans l'armée indo-britannique, qui compte de deux à trois cent mille hommes, il n'y a pas par an dix jugements pour cette cause.

L'assertion par laquelle on attribuerait une certaine supériorité aux officiers britanniques à cause de leur titre bizarre de *gentlemen* est encore plus erronée; si les Anglais peuvent quitter l'Inde demain sans laisser, comme on a dit et comme l'a répété M. de Warren, de traces de leur domination; si un jeune officier, porteur d'un brevet parfaitement légal, peut, comme cet auteur, être reçu froidement dans son corps parce qu'il a une origine étrangère; si, après deux cents ans d'occupation, on manque tellement de racines dans un pays, que ses habitants ne sachent généralement pas qu'un Anglais n'est pas un Français, ou un Français un Russe; si les grands travaux sont si rares dans une contrée qui en a si grand besoin, les publications si maigres quand il y a tant à apprendre; si enfin, pour obtenir une carte un peu complète de l'Inde, il faut que, par hasard, un Français se trouve à Calcutta pour l'exécuter, à quoi l'attribuerait-on principalement, si ce n'est au système aristocratique des Anglais? Que M. de Warren compare la masse des travaux de l'armée française pendant quinze ans en Algérie, celle des Russes pendant cinquante années au Caucase, et il verra si

l'armée anglaise a droit de vanter son organisation. Enfin, si dans l'Inde des actes de brutalité et même de barbarie passent sans être aperçus et sans faire impression, ne le doit-on pas à ce que les victimes sont considérées comme appartenant à une race inférieure?

J'ai placé ici ces observations, parce que Cannanore est le dernier établissement militaire que j'aie observé et que je n'aurai plus à m'occuper de ce sujet. La seule remarque que je désire ajouter, c'est que l'on se gardait, dans cette place comme ailleurs, d'une confiance absolue dans les troupes indigènes. Si ces dernières étaient employées à dominer la population, elles étaient elles-mêmes surveillées de très-près par des troupes royales. Rien, je le répète, ne m'a paru autoriser les éloges donnés à la fidélité, à l'attachement, à la bravoure des soldats indous, et les précautions prises à Cannanore comme partout sont une preuve que l'autorité supérieure n'y croit pas elle-même.

J'eus, avant de partir, la curiosité de voir dans toute sa gloire un nabab, un rajah de l'Inde, celui-là même qui avait été promené en palanquin et avec tant de magnificence dans le bazar. J'arrivai à son palais après une marche laborieuse dans le sable des rues, et je vis une espèce de grand hangar blanchi à la chaux. On me fit monter au premier étage, dans une longue galerie où, pour tout meuble, se trouvaient un banc et quelques fauteuils en mauvais état. Des Indous dont je ne pus reconnaître la qua-

lité, et qui avaient autant l'apparence de marchands que de militaires, me reçurent et me firent asseoir. J'attendis Sa Hautesse en regardant un jardin dans lequel croissaient de maigres bananiers. Lorsque parut le monarque, je lui fis ma plus belle révérence, déclinai mes noms et qualités, et lui dis que je n'avais pas voulu me priver de l'honneur de saluer un prince si puissant dont je traversais la capitale. Mon compliment ne parut pas le flatter beaucoup, et, comme il ne connaissait guère les Français que pour vendre du poivre à ceux de Mahé, il crut que je venais pour en acheter; la conversation roula donc sur ce condiment, sur lequel il paraissait très-digne de négocier. Il avait en effet l'habillement, le port, l'embonpoint, qui font la joie des marchands de l'Inde. Ses domestiques avaient l'air aussi pacifiques que lui, et je n'aperçus pas le redoutable cimeterre qu'on portait à ses côtés pendant sa marche triomphale. Ce souverain est, dit-on, très-riche; il possède un ou deux navires qui font, sous pavillon anglais, le commerce de la côte, et vont quelquefois dans la mer Rouge. Il est aussi suzerain des îles Laquedives.

On va en quelques heures de Cannanore à Mahé. C'est un grand plaisir que de voir flotter le pavillon de son pays, même quand il ne couvre que des ruines. Mais il est impossible de se rappeler le nom de celui qui fonda cet établissement, du fameux Mahé de Labourdonnays, sans penser à ce que nous étions dans l'Inde et à ce que nous y sommes aujourd'hui;

et ce qu'on regrette davantage n'est peut-être pas la puissance, la gloire, souvent éphémères, que donnent les armes, mais l'intelligence, la profondeur dans les plans, l'audace dans l'exécution, qui présidaient à nos conseils. Ces qualités semblent nous avoir abandonnés, et, au moment où j'arrivais, après vingt-cinq années d'expérience perdues, d'études inutiles, on mettait à exécution, pour l'administration de nos établissements de l'Inde, une des plus misérables ordonnances qui soient jamais sorties du ministère de la marine. Je l'attaquerai sans ménagement plus tard, mais je dois dire dès à présent qu'il faut que les bases de notre système social soient bien fermes, que nos agents aient bien du zèle et de la capacité, pour que, malgré des règlements si absurdes, nous ne devenions pas la risée de nos voisins, et même pour que les populations soumises à la France soient mieux traitées que d'autres.

CHAPITRE VI

Mahé. — Prise de possession. — Description de la ville. — Départ pour Calicut. — Système des collectorats anglais. — Perception de l'impôt. — Arrivée à Cochin.

Celui qui posséderait, même en Europe, un territoire de l'étendue de Mahé, ne serait pas considéré comme un grand propriétaire. Il ne faut pas une

heure pour en faire le tour, et il est difficile d'aller à la promenade sans passer des possessions françaises sur celles des Anglais qui les touchent. Du côté de la mer, une certaine pratique est nécessaire pour jeter l'ancre dans les eaux françaises sans tomber dans celles de nos voisins. Telles sont les observations que l'on fait dès qu'on arrive dans cet établissement; on éprouve une certaine humiliation à le voir si resserré, si mesquin; on est porté à se plaindre amèrement et de la mauvaise foi des Anglais, qui, à la paix, n'ont pas rendu intégralement notre territoire, et de la faiblesse du gouvernement qui n'en a pas exigé la restitution. Un examen fort attentif de cette question ne m'a pas conduit à persister dans ces regrets, et ce ne sera pas sur l'étendue de nos domaines, qui me semble n'avoir qu'un intérêt secondaire, mais sur le système suivi depuis la Restauration par notre direction des colonies, que je ferai des récriminations.

Mahé a été fondé par Labourdonnays, qui avait pris soin de le fortifier avec beaucoup d'art. La position elle-même paraît admirablement choisie. Un mamelon s'élève à la fois sur la mer et sur une rivière assez large : là on avait bâti le fort principal ; plus bas, à fleur d'eau, on avait placé des batteries; un autre fort dominait du côté de terre, et au delà du fleuve, sur une colline plus haute que les autres, il y en avait un troisième qui complétait le système. La ville, les petits bâtiments dans la rivière, devaient se trouver parfaitement en sûreté, et l'artillerie du

fort principal devait protéger les navires au large, empêcher les insultes du côté de la mer. Tous les travaux paraissent aujourd'hui encore avoir été construits avec un soin et une solidité dignes du grand homme qui les dirigeait, et il tira de Mahé les secours qu'il en attendait. Cette place, en effet, devint le centre de nos communications avec l'intérieur de l'Inde, et on lui doit en grande partie l'influence que nous avons obtenue pendant les guerres du Carnatic et du Maïssour. Nous la perdîmes, comme les autres, pendant les guerres de la révolution, et elle nous fut rendue par le traité de Paris. Ce ne fut pas cependant sans condition, car il fut stipulé que ses fortifications seraient détruites, que nous ne pourrions y avoir de troupes que pour maintenir la police. Les Anglais ne mirent aucune générosité dans l'exécution de ces mesures : non-seulement ils renversèrent les remparts, mais ils démolirent les murs des édifices qui avaient quelque solidité. Ainsi l'hôtel du gouvernement fut détruit par eux sans nécessité, et pour le plaisir brutal de ne laisser que des ruines à ceux qui leur succéderaient.

On avait si bien perdu au ministère de la marine la tradition de nos affaires dans l'Inde, et on se doutait si peu des conséquences du traité de Paris, que la Restauration fit, pour diriger nos établissements, des nominations aussi pompeuses que s'il se fût agi des colonies les plus florissantes. Elle ne choisit pas pour gouverner Mahé un moindre personnage que le frère d'un maréchal de France, M. de Lau-

riston, et lui donna des appointements considérables; des navires de guerre allèrent l'installer, et ce fut sous une tente élevée sur l'emplacement même de l'hôtel du gouvernement que cet heureux événement fut célébré. Là où étaient naguère les remparts construits par Labourdonnaye, au milieu de son fort principal, à travers les décombres de ses murailles qu'il était défendu désormais de relever, lorsqu'on sentait encore l'odeur de la poudre anglaise qui les avait fait sauter, ce fut avec orgueil, au milieu des salves de l'artillerie, qu'on hissa l'étendard de la France. Et nul ne semblait comprendre que notre condition, par rapport à l'Angleterre, ressemblait à celle des peuples protégés par les Romains; que jamais encore nous n'avions eu tant de raisons pour nous voiler la face et montrer un front humilié. Comment figurions-nous, en effet, si ce n'est comme de pauvres marchands, des spéculateurs malheureux cherchant à glaner à la suite et avec la permission des Anglais? N'eût-il pas été plus digne d'accepter franchement la condition qui nous était faite que d'étaler ainsi fastueusement notre misère? Tel est le reproche principal que j'adresse d'autant plus volontiers au ministère de la marine que, malgré l'expérience, il suit toujours le même système. Je ne lui pardonnerai jamais la honte que j'ai ressentie quand j'ai mis le pied dans nos possessions; et aucun de ceux qui les ont visitées, quel que soit son rang, ne sera plus indulgent que moi. Je citerais, s'il le fallait, de nos compatriotes qui évitaient d'y

débarquer, tant cette indigne situation les affligeait.

Notre pauvreté cependant vint tempérer ces dispositions vaniteuses; s'il n'était plus permis aux Français d'acquérir de la gloire dans l'Inde, on avait pris aussi des mesures pour qu'ils n'y fissent pas une fortune trop rapide. La Restauration s'était hâtée de renoncer en faveur des Anglais aux deux branches de commerce les plus lucratives, à celles de l'opium et du sel. Il fallut réduire et l'éclat et les émoluments de nos gouverneurs. Mahé était de chute en chute devenue une simple loge, fort bien conduite d'ailleurs par un négociant respectable du pays, M. Tessier; celui-ci étant mort, son fils lui succéda provisoirement; puis, en 1840, une ordonnance releva sa fortune; elle devint un chef-lieu d'arrondissement. L'administrateur prenait le titre de chef de service. C'était un commissaire de la marine, M. Barret, qui arrivait presque en même temps que moi, qui était chargé de ces fonctions; il voulut bien me donner l'hospitalité, et pour la première fois depuis six années, je pus me croire transporté dans une délicieuse habitation de mon pays. M. et madame Barret avaient quitté la France depuis peu; tous deux avaient leurs habitudes et leurs connaissances à Paris, et souvent la conversation amenait le nom d'amis qui nous étaient communs. M. Barret était d'ailleurs un des anciens serviteurs de la marine; il avait beaucoup d'expérience des affaires de la mer des Indes, et j'ai rencontré peu d'hommes d'un plus grand mérite, de manières aussi distinguées que lui.

Sa maison était située sur le plateau même de Mahé; d'un côté on voyait la mer au-dessus des feuilles de palmiers qui croissaient sur la colline; de l'autre était un beau jardin. Dans la bonne saison, sauf le costume et le langage des habitants, on menait la même existence que celle qu'ont chez nous les personnes riches qui habitent la campagne. A quelque distance, à Tellichery, se trouvaient des Européens qu'on pouvait visiter; puis quelques voyageurs se présentaient, et enfin ce luxe de domestiques qu'on doit entretenir dans l'Inde servait du moins à établir des rapports plus fréquents avec ses voisins. Des navires français paraissaient dans la rade à de rares intervalles; et celui que je vis le premier à Mahé était commandé par le capitaine Pieck, le même que j'avais rencontré d'abord à Bombay quand je revenais de Bassora. Ceux qui disent que les affaires de 1840 n'étaient qu'une misérable comédie pourraient demander à ce brave et spirituel marin si telle était son opinion. Parti de France au milieu des discussions, il n'avait rencontré pendant la traversée personne qui pût lui donner des nouvelles. Il s'approcha donc de Mahé d'une façon si cauteleuse qu'on l'eût pris pour un forban, et il se garda de hisser aussitôt son pavillon. Loin de là, il montra celui du Portugal, prêt à reprendre la mer s'il eût vu flotter au-dessus de Mahé le jack britannique au lieu des trois couleurs. Ce ne fut qu'après des précautions infinies qu'il se fit reconnaître et qu'il vint à terre.

La ville de Mahé est assez grande et s'étend sur pres-

que tout le territoire français; ses rues sont droites, larges et couvertes de beaux arbres. Elles indiqueraient seules combien notre administration, à laquelle elles sont confiées, est, quoique pauvre, supérieure à l'administration anglaise pour le zèle et l'intelligence. Les maisons qui se rapprochent de celle du gouverneur sont quelquefois assez belles; d'autres gardent la trace d'une prospérité éteinte; le plus grand nombre ne sont que des cabanes d'Indiens assez éloignées les unes des autres et entourées de palmiers, de jaquiers et de bananiers sous lesquels la ville est pour ainsi dire ensevelie. Depuis 1817, le gouvernement français a fait plus de travaux publics à Mahé qu'on n'en voit dans les villes de nos voisins autrement importantes, comme Tellichery et Calicut. La rivière est bordée par un beau quai, monument que les Anglais élèvent rarement dans l'Inde. Ce n'est pas que le commerce, dont je parlerai plus tard, soit considérable et exige de grands frais, mais on obtient du moins un débarquement commode et une promenade agréable. Le bazar, petit et mal fourni, est parallèle au quai.

On évalue à une vingtaine de mille âmes la population de l'établissement. Elle se compose en assez grande partie de Maplais, mahométans de l'Inde de la secte des sunnis, et de Maquouas, caste d'Indiens qui se livrent à la pêche. Il n'y a pas à Mahé d'Européens, si ce n'est la famille de M. Barret; mais on y compte des descendants de nos compatriotes. Le nom des officiers qui commandaient quand il fallut

capituler avec les Anglais s'y est conservé, non sans honneur et sans distinction. M. Tessier, fils d'un magistrat français et qui avait été, comme j'ai dit, nommé chef de loge, était non-seulement un négociant honorable, mais encore un homme renommé par sa profonde connaissance du pays, par la rectitude de son jugement. Aucune difficulté ne se rencontra qu'il ne trouvât moyen de la vaincre. Un jour on craignit que les Portugais de Goa ne vinssent, à la suite de dissensions entre les cours de Lisbonne et de Paris, faire une expédition contre Mahé ; M. Tessier en référa à Pondichéry, et le sublime gouverneur qui, au dire des ordonnances, *commande nos forces de terre et de mer*, put, après de grands efforts, lui envoyer douze hommes de police pour défendre la place. Ce renfort parut insuffisant à M. Tessier; mais, grâce à son activité, à sa connaissance de la langue, à la grande considération dont il jouissait, il eut bientôt organisé une garde nationale, assigné à chacun son poste, instruit ses recrues ; et, si les Portugais se fussent présentés, ils n'auraient pas, sans obstacle, opéré un débarquement. C'est qu'en effet M. Tessier avait dans le maniement des armes quelque expérience. Nul n'était meilleur chasseur que lui, et sa renommée comme destructeur de caïmans s'étendait sur toute la côte; souvent des officiers anglais venaient exprès à Mahé pour l'accompagner dans ses expéditions contre ces monstres. Aujourd'hui encore sa famille conserve le registre dans lequel il inscrivait le signalement de ceux qu'il avait détruits; on

en compte, si j'ai bonne mémoire, environ deux cents. Cet homme remarquable, suivant tous ceux qui l'ont connu, mourut en 1839; mais son fils lui a succédé et remplit aujourd'hui les fonctions de greffier tandis que son gendre continue ses affaires commerciales. M. Tessier se distingua encore lorsque la province de Courg se révolta en 1834, et que les Anglais furent obligés d'entreprendre contre elle cette expédition décrite par M. de Warren qui en faisait partie. Non-seulement les insurgés déclarèrent que, s'ils triomphaient, ils n'inquiéteraient pas Mahé, mais même ils respectèrent des habitants de cette ville qui se trouvaient parmi eux.

Je devais voir bientôt après à Calicut les fils d'un autre Français, du lieutenant Platel, qui, comme secrétaire du gouvernement de Mahé, avait signé la capitulation de la place. Je leur étais recommandé par M. Tessier, et, après avoir attendu le courrier mensuel de l'Europe, je pris congé de mes hôtes, que je devais revoir bientôt, et continuai par eau mon voyage vers le cap Comorin. J'arrivai en quelques heures, et j'observai en débarquant que c'est sur ce point que commence à se montrer la barre si fameuse qui se forme le long des côtes de Malabar et de Coromandel. Cette barre est un banc de sable, souvent assez éloigné du rivage, que l'on ne franchit pas sans danger à l'aide d'embarcations construites à cet effet. A Calicut, elle n'est ni bien forte ni éloignée de terre, mais il faut qu'il y ait sur le rivage plusieurs hommes prêts à se jeter dans l'eau jusqu'aux épaules et

à saisir le canot avec lequel on débarque. C'est du reste un service que les matelots paraissent se rendre réciproquement volontiers. Comme Calicut est une place de commerce assez importante, elle ne manque pas, comme on pense, d'une douane; mon bagage ne fut pas visité cependant, parce que le chef était frère de M. Platel auquel on m'avait recommandé, et qu'il savait que j'étais un simple voyageur. Grâce à lui, je n'eus d'autre soin à prendre que d'entrer dans un palanquin qui me transporta chez mon hôte. Je ne veux point ici parler de l'accueil gracieux que je reçus, ni faire étalage d'une reconnaissance qui intéresse peu le lecteur; il me semble bien plus utile de montrer jusqu'à quel degré d'absurdité peut atteindre le système exclusif si cher aux Anglais.

Privés depuis longtemps de secours, vaincus, prisonniers, les Français de Mahé avaient dû laisser ou plutôt abandonner à peu près sans ressources leurs familles dans l'Inde. Un Anglais que j'ai connu plus tard, et dont j'aime à citer le nom, M. Thomas Hervey Baber, employé du service civil sur la côte de Malabar, prit soin des fils de MM. Tessier et Platel; il les plaça dans ses bureaux, si bien qu'ils apprirent parfaitement l'anglais. Leur langue maternelle était le français; nés catholiques, ils fréquentaient les prêtres portugais, tandis qu'élevés sur la côte de Malabar, n'ayant jamais quitté ce pays, ils devaient nécessairement en parler les langues. Quant aux usages, aux mœurs, aux intérêts des habitants, nul ne pouvait les mieux connaître qu'eux. Ainsi des

jeunes gens d'une naissance honnête, devenus légalement sujets anglais, qui, avec une intelligence même médiocre, devaient être supérieurs, pour l'administration dans l'Inde, à des hommes venus d'Europe, se trouvaient au service de la Compagnie. Quelle fortune n'eussent-ils pas pu espérer si le gouvernement eût appartenu à la France ou à la Russie! Sous la domination anglaise il en fut autrement ; M. Tessier et M. Platel n'étaient pas, à ce qu'il paraît, des *gentlemen* réguliers, et le premier quitta le service britannique pour faire le commerce à Mahé ; quant au second, il se contentait d'être en réalité souverain de la côte de Malabar. Il supportait sa royauté de la manière la plus modeste, et ce n'est pas lui qui se vantait de son pouvoir ; on ne le connaissait au contraire que par le témoignage des populations et par les déclarations aussi franches qu'honorables de ses supérieurs. Plusieurs fois M. Baber, qui se reposait glorieusement à Tellichery de quarante ans de travaux, me dit qu'il devait à M. Platel la meilleure partie des succès qu'il avait obtenus pendant son administration. J'ai vu des lettres d'un des collecteurs qui résidèrent le plus longtemps dans cette province, et qui reconnaît s'être laissé entièrement diriger par lui. Enfin, le laborieux personnage qui, lorsque je passai, était à la tête de l'administration, M. Conolly, se plaisait à rendre hommage à ses principes et à son habileté. Eh bien, après de longues années de services, après les instances les plus pressantes de la présidence de Madras, après les

démarches les plus actives, les déclarations les plus formelles faites à la cour même des directeurs, ce qu'on put obtenir pour lui fut une nomination d'assistant du collecteur. Il ne jouissait pas cependant de tous les droits qu'on accorde aux échappés de collége qui, après cinq ans de séjour, obtiennent le même titre : il n'était point magistrat; peut-être même lui aurait-on contesté le titre d'*esquire*. M. Baber, homme fort attaché aux règles de l'étiquette britannique, m'avait cependant déclaré, après avoir mûrement réfléchi, qu'il ne refuserait pas de boire un verre de vin avec M. Platel.

Maintenant, le croira-t-on? ce titre modeste d'aide-collecteur, misérable récompense de services qu'aucun autre n'aurait pu rendre, blessa l'aristocratie anglaise. Lord Auckland eut la faiblesse de céder devant la clameur qui s'éleva, et ordonna que le titre de collecteur serait changé contre celui de *high-scheristar*. M. Platel était d'une si grande modestie, que, bien que je vécusse chez lui quand cette discussion eut lieu, je ne pus m'apercevoir qu'elle lui causât de l'irritation, qu'il n'éleva pas la moindre plainte, et paraissait parfaitement indifférent à l'une ou à l'autre appellation. Je me serais bien gardé d'ailleurs de faire à ce sujet aucune remarque, car, grâce à l'intelligence de notre direction des colonies, la dignité de M. Platel n'eût pas eu à souffrir sur notre territoire moins que sur celui des Anglais. Il semble, en effet, qu'on s'attache à introduire dans notre administration de l'Inde les mêmes préjugés,

la même injustice qui nous frappent chez nos voisins. Le général de Saint-Simon avait voulu utiliser les talents de ceux qui étaient nés dans nos possessions, il en avait nommé à plusieurs emplois; mais les bureaux du ministère de la marine mirent promptement ordre à ces tendances libérales. Aujourd'hui, sachez les langues, soyez instruits, connaissez le pays; vous ne pouvez, à moins d'être Européen, vous élever au-dessus des emplois subalternes. Quant à ceux qui ont quelque importance, on les confiera à d'élégants commis de marine auxquels on n'imposera même pas, comme font les Anglais, l'obligation d'avoir quelques connaissances spéciales.

Le titre de collecteur, donné dans l'Inde à l'administrateur en chef, traduit fort bien sans doute la pensée de son institution, car s'approprier les richesses du pays est le but principal de l'Angleterre; mais il donne une idée trop restreinte de ses fonctions. Chaque présidence divise en provinces le territoire qui dépend directement de la Compagnie, et place à leur tête un collecteur. Il est chargé du maintien de l'ordre, de la police politique, des travaux publics, du recouvrement de l'impôt; on l'investit ordinairement du titre de juge de paix ou magistrat, pour lui donner quelque autorité sur les Européens qui se trouvent hors de la juridiction des cours suprêmes, et ne sont cependant pas justiciables des tribunaux de la Compagnie. C'est le collecteur qui correspond avec le gouverneur en conseil de la présidence, et j'ai dit ailleurs avec quelle scrupu-

leuse régularité était conduite cette correspondance.

Le Malabar est une des provinces les plus considérables de la présidence de Madras, et a pour chef-lieu la première ville de l'Inde où les Européens abordèrent. Ce fut le 22 mai 1497 qu'eut lieu cet événement important, et que Vasco de Gama arriva à Calicut. Les Anglais établirent progressivement, vers la fin du siècle dernier, leur autorité sur cette côte, et elle n'est plus disputée depuis cette époque. M. Conolly était, quand je vins, le principal collecteur. Je le visitai d'autant plus souvent que nous avions des amis communs à cause de son frère qui, comme moi, avait voyagé en Perse, et qui a péri si misérablement à Bokara. C'était un homme fort attaché à ses devoirs, et qui avait des habitudes de travail qui ne sont pas sans danger dans l'Inde. Il avait, pour l'aider dans ses fonctions, quatre assistants. Voici comment dans ce collectorat, aussi bien que dans les autres, se traitaient les affaires quand l'administrateur était au chef-lieu :

Les bureaux étaient établis sur un emplacement isolé, à portée du public, et les employés, qu'ils vécussent à la ville ou à la campagne, devaient s'y trouver à l'heure fixée. L'usage était donc de se lever dès l'aube, de prendre un bain, de s'habiller, puis de déjeuner à la hâte pour se rendre au centre administratif, nommé *cutchery*, nom dont les Français ont fait chauderie. On quittait les bureaux vers quatre heures, et, après une courte promenade, chacun rentrait pour dîner. Pen-

dant le temps du travail, les écrivains, soit indous, soit *half-caste* et portugais, faisaient, pour le soumettre à leurs chefs, le rapport des affaires, et expédiaient, tantôt en anglais, tantôt dans la langue du pays, les ordres reçus. S'agissait-il de choses de peu d'importance, devait-on prendre un témoignage, un renseignement, on envoyait des messagers nommés *pions*, et que l'on reconnaissait à une plaque en cuivre aux armes de la Compagnie. Le collecteur donnait audience, et chacun pouvait lui présenter sa requête. Des pions veillaient au maintien de l'ordre, faisaient entrer les pétitionnaires, qui saluaient de la façon la plus respectueuse, et, le plus souvent, en se couchant à plat ventre et les mains allongées *par tous les sens*, d'après leur expression; puis ils se relevaient, et je n'ai jamais vu qu'ils fussent embarrassés pour se plaindre. Autour du collecteur se tenaient accroupis les principaux employés que l'on pouvait consulter s'il était besoin, puis ils donnaient lecture au collecteur des diverses pièces écrites en langue du pays. Nul, si ce n'est les Européens, n'était admis à s'asseoir devant le collecteur, à moins qu'on ne voulût lui faire un honneur singulier auquel on est dans l'Inde extrêmement sensible. On ne manque pas de signaler ceux qui peuvent avoir un siége près de ce dignitaire, et j'ai vu, à Bombay, un homme auquel on offrait à la douane un poste important, mais qui ne voulait l'accepter que sous la condition qu'au lieu de traitement il aurait un fauteuil.

Si on calcule maintenant que tous les chefs de service rapportent au collecteur, que chacun peut lui écrire pour les choses les plus importantes ou les plus futiles, et est également sûr d'obtenir une prompte réponse, un secours immédiat, quand il est nécessaire; que la surface du Malabar est au moins égale à deux de nos départements; que quatre personnes seulement l'administrent, on reconnaîtra que ces administrateurs ne peuvent être ni oisifs ni ignorants, comme on l'a donné à entendre. Sans doute, les décisions qu'ils prennent ne sont pas toujours d'une parfaite justice ou d'une utilité incontestable; mais il ne faut pas oublier qu'ils gouvernent des hommes qui, suivant l'expression de Jacquemont, réservent la vérité pour la dire dans une circonstance extrême. Les erreurs sont donc très-excusables, tandis que l'institution est admirablement organisée, soit parce qu'elle force les agents principaux à beaucoup de travail et d'études, soit parce qu'elle les met dans une position si élevée que la corruption peut difficilement les atteindre. Quoi qu'aient dit d'autres auteurs, des hommes incapables ne pourraient, par droit d'ancienneté seulement, remplir de telles fonctions, et je citerais, s'il le fallait, des exemples pour montrer que le gouvernement ne manque pas d'emplois obscurs pour les donner à ceux dont les services ne sont pas satisfaisants.

Mais les collecteurs et leurs assistants ne résident pas toujours aux mêmes lieux, et, comme la justice britannique, ont des habitudes très-vagabondes. A

certaines époques ils se divisent la province, et, suivis de leurs employés, parcourent les divers districts pour percevoir l'impôt, veiller à l'administration et à la police. Ces tournées se font quelquefois assez modestement, mais d'autres fois aussi avec beaucoup de luxe, suivant le goût des voyageurs, auxquels le gouvernement paye certains frais d'après un tarif. J'ai vu des collecteurs dont le bagage était porté par des éléphants, qui avaient pour leurs bureaux et pour eux-mêmes assez de tentes pour former un camp. Quelle que soit leur modestie, les plus humbles d'entre eux ne passent pas sans une nuée de serviteurs. Il est vrai que l'on n'a ni dans l'Inde, ni chez les Russes, cette mansuétude que nous montrons en Afrique; qu'on ne se fait pas scrupule de soumettre les habitants à la corvée, bien qu'on les charge d'impôts, tandis que nous n'osons faire travailler gratuitement les Arabes, probablement parce qu'ils ne nous payent rien. Quand il s'agit d'un service public, comme le passage du collecteur, avis en est donné, et des pions sont lancés dans diverses directions pour rassembler, à l'aide des autorités indigènes, le nombre nécessaire de porteurs. Comme on transporte les archives, les effets nécessaires aux voyageurs, des tentes et des provisions, que les porteurs ou *coulis* se trouvent suffisamment chargés s'ils tiennent à la main un objet quelconque, une plume peut-être, on comprend que leur nombre soit prodigieux. Est-on arrivé à un lieu de halte, si un bengalo s'y trouve, le collecteur l'occupera dans le cas

où il n'y aurait pas de voyageurs, et sauf à être renvoyé s'il y reste plus de trois jours ; sa haute position, la pompe qui l'entoure, seront même un motif pour que de plus humbles se mettent en route exprès pour l'expulser. Il a d'ailleurs sa tente toujours prête, comme aussi celle des employés de sa suite. On travaille ainsi en plein air comme on ferait à la ville. Les *tassildars*, les *darogahs*, en un mot les chefs de l'administration et de la police, font leurs rapports sur le pays ; les principaux des villages viennent exposer leurs besoins ; mais la besogne importante est la levée de l'impôt. On ouvre les registres et on cherche ce que doivent chaque localité, chaque individu ; on poursuit les récalcitrants, on prend note des mutations de propriétés. La perception de l'impôt amène d'énormes abus, et se fait quelquefois avec une grande barbarie.

Dans le Malabar, ce principe que le territoire appartient à la Compagnie n'existe pas, et par conséquent on ne connaît ni le système des *zemindaris* suivi au Bengale, et qui reconnaît de grands seigneurs terriens, ni le système de *fermage* d'après lequel le sol appartenant à la Compagnie est loué par elle ; chacun est maître de son bien et en dispose à sa guise. Or, quelles que soient l'humanité et la douceur des collecteurs, ils ne sauraient s'en rapporter aux contribuables quand ils présentent des excuses pour ne pas payer l'impôt ; si on les croyait, aucun d'eux ne s'acquitterait envers l'État. Il faut donc consulter leurs compatriotes, et ceux-ci mentent toujours, soit

en faveur du postulant, soit pour lui nuire; on sait donc à l'avance qu'on jugera avec peu de certitude. Un jour un collecteur avait à décider sur une contestation entre deux individus, et, certain qu'il était qu'on avait acheté des témoins pour ou contre les parties, il ne trouva, pour s'éclairer, d'autre moyen que d'envoyer inopinément saisir les habitants d'un village voisin. Mais a-t-on ainsi à peu près au hasard, décidé contre un contribuable, on le remet aux chefs indigènes, et ceux-ci, dès que les Européens sont partis, emploient jusqu'à la torture pour le faire payer. Tantôt ils le forceront à fixer le soleil; tantôt ils l'exposeront à ses rayons en lui mettant sur la tête une pierre qui, s'échauffant sans cesse, lui fera bouillir la cervelle. Un homme me racontait avoir été livré aux fourmis, c'est-à-dire qu'on l'avait lié à un arbre couvert de fourmis rouges. Ce sont des insectes d'une nature très-belliqueuse et très-agiles; qu'on les trouble, et ils poursuivent l'assaillant et mordent avec une ténacité incroyable. Aussi livrer aux fourmis un malfaiteur, qui périssait bientôt de douleur, était un supplice usité dans l'Inde, et qui s'y conserve jusqu'à un certain point. La perception est-elle terminée dans un district, on passe à un autre, et les sommes recueillies sont envoyées sous escorte au chef-lieu. Une compagnie garde le trésor placé près de la Cutchery, puis, quand vient un navire, on l'expédie dans les capitales.

M. Conolly connaissait parfaitement les abus auxquels donnait lieu le recouvrement de l'impôt,

et cherchait des moyens de les empêcher; malheureusement la Compagnie tient bien plus au produit qu'à la bonne administration de l'Inde, et elle n'est pas disposée à augmenter le nombre de ses employés civils. Ainsi on est forcé de s'aider du secours d'autorités indigènes, que quatre Européens ne peuvent évidemment pas surveiller de trop près; par là toute amélioration est sinon impossible, du moins d'une extrême difficulté.

Il ne faut pas croire, en effet, que les affaires soient si simples, si régulières dans un collectorat, que l'on n'ait qu'à y suivre une espèce de routine. La politique et l'administration proprement dite ont des nécessités imprévues. Tantôt le gouvernement voudra faire une route, et le collecteur devra accompagner l'ingénieur pour lui faciliter l'exploration, pour lui fournir les moyens d'exécution. Il faudra à cet effet employer les condamnés, veiller à ce qu'on les transporte aux lieux indiqués, à ce que leur existence soit assurée aussi bien que leur garde. Tantôt la politique exigera que l'on surveille certains individus, certaines castes, qu'on réunisse à l'improviste toutes les ressources de la province pour une expédition soudaine, extravagante peut-être, celle de l'Afghanistan, par exemple. Les rébellions sont-elles d'ailleurs chose si rare qu'on n'ait pas à les prévoir, à les arrêter? Pendant mon court séjour à Calicut, il y en eut deux ou trois.

Le collecteur était en tournée, et M. Platel le remplaçait, lorsqu'un pion envoyé par le *tassildar*,

ou chef administratif d'un district, vint en toute hâte apporter une lettre de son maître. Un *maplais* prétendait avoir été taxé injustement, et avait en plein bazar tué d'un coup de couteau le pion chargé d'exécuter la sentence; puis, ses coreligionnaires l'ayant aidé, on avait résisté aux gardes du tassildar. Un assistant du collecteur, se trouvant par hasard dans le voisinage, et ayant prêté main-forte, une lutte s'était engagée, et le coupable avait été saisi et tué dans la mêlée; mais ses partisans avaient porté son corps dans une mosquée des environs où ils s'étaient rassemblés par centaines. Craignant que la révolte se propageât, le tassildar réclamait de prompts secours, et un messager fut envoyé aussitôt à M. Conolly. Bientôt après, M. Platel eut ordre de se rendre sur les lieux et d'amener avec lui un détachement de cipayes, sous le commandement d'un enseigne. Les rebelles s'enfuirent dès que parurent les autorités anglaises et surtout les cipayes, que l'on redoute beaucoup. Onze des révoltés, cependant, se renfermèrent dans la mosquée, et ne voulurent écouter aucune sommation; alors on lança les pions et les troupes pour les attaquer. Comme ils étaient entrés dans leur temple pour prier, ils ne se dérangèrent nullement, terminèrent leurs oraisons, puis, faute d'armes à feu, sortirent le poignard à la main et se précipitèrent contre les assaillants. Les pions du collecteur, voyant ces furieux, prirent incontinent la fuite, rompant les rangs des cipayes avec d'autant moins de scrupule, qu'ils étaient pour-

suivis assez vivement pour qu'un d'eux tombât grièvement blessé; puis les révoltés ayant dépassé les soldats, ceux-ci n'eurent qu'à tirer sur eux comme sur du gibier. On en tua trois ou quatre, et on se saisit des autres. De peur qu'un nouveau rassemblement ne se formât, sous prétexte de rendre aux victimes les honneurs funèbres, M. Platel les fit enterrer sur place, et les vainqueurs rentrèrent en ville. Comme j'avais, depuis les bulletins sur l'armée de l'Afghanistan, pu apprécier le véritable talent des autorités anglaises pour l'amplification, j'étais curieux de voir comment on rapporterait cette expédition militaire si promptement terminée. Je fus déçu dans mon attente, et peut-être fit-on peu de bruit de cet exploit parce qu'il aurait fallu nommer M. Platel. Or était-il assez *gentleman* pour que son nom ne déparât pas un ordre du jour, une résolution du gouverneur en conseil? Telle était, je crois, la question principale, et je n'ai pas sans motifs cette opinion. Je vis, en effet, figurer dans les rapports ordinaires des journaux, tous ceux qui avaient pris part à l'échauffourée; mais on ne le cita pas, quoiqu'il eût dirigé l'attaque, que les troupes n'eussent agi que sur sa réquisition. On adressa officiellement des compliments au sous-collecteur qui était intervenu le premier, ainsi qu'à l'officier qui avait commandé la troupe; mais je n'appris pas que M. Platel eût jamais rien reçu de semblable. Il était cependant d'un certain âge; sa famille était nombreuse, son existence aussi précieuse que celle de jeunes mili-

taires, et on lui avait, certes, imposé un acte de dévouement en l'envoyant soumettre des rebelles par lesquels il pouvait fort bien être tué. Ainsi, on le voit, les préjugés anglais ne cèdent pas devant les plus grands dangers ; les services les plus éclatants ne sauraient en triompher.

Calicut est une ville fort considérable, dont la population n'est cependant pas en rapport avec l'étendue qu'elle occupe, parce que les maisons sont à une assez grande distance les unes des autres. Sur le rivage s'élèvent quelques pavillons habités par des Européens ; puis il y a, à peu de distance de l'église catholique, une espèce de quartier franc ; là est aussi construit un assez beau réservoir. Le bazar est animé, mais les boutiques ne sont guère mieux fournies ni mieux entretenues que celles de Cannanore. Cette ville fait cependant un commerce spécial, celui des bois de construction, que l'on coupe dans les montagnes, puis qu'on transporte par eau tout près de Calicut. La marine militaire de l'Inde entretient même dans ces parages un de ses officiers chargé d'en fournir l'arsenal de Bombay. Cet agent réside le plus souvent à Calicut, mais se transporte quand il est nécessaire sur les divers points de la côte et surtout à Beypour, où on fait des provisions considérables. C'est de là qu'on tire le bois de tik, avec lequel on construit ces navires qui servent pendant tant d'années.

Je me tairais très-volontiers sur une possession que nous avons à Calicut, si je ne voyais de temps à

autre s'élever des réclamations sur nos *loges* dans l'Inde, si elles ne figuraient même avec une certaine pompe dans les rapports officiels de la marine. Lorsque les souverains du Maïssour avaient l'autorité sur la côte de Malabar, ils avaient permis à diverses nations de s'établir à Calicut, d'y fonder des factoreries. Les Français jouissant de ce privilége avaient élevé sur le bord de la mer un édifice dont on voit encore les limites et dont quelques portions sont même debout. On sait quel fut, depuis notre révolution, le sort des souverains de Maïssour, ce que devinrent ensuite Hyder-Ali et son fils Tippou. L'Angleterre succéda à ces derniers; à la paix, cependant, nos possessions de l'Inde devant nous être rendues, on nous remit aussi, sur nos réclamations, ce qu'on disait notre loge de Calicut; il y a quelques palmiers, un pavillon loué, je crois, à un médecin anglais, quelques boutiques et force ruines. Un pion représente l'autorité française pour quinze francs par mois et élève des poulets. Cependant, suivant l'usage chez les barbares, le firman de concession nous accordait les priviléges de juridiction, de franchises ou plutôt de souveraineté dans notre établissement. Le ministère de la marine se garderait certes de renoncer à des droits si magnifiques! Il est vrai que nous n'avons pas un Français à protéger, que si nous avons des franchises commerciales, comme nous sommes de toutes parts entourés par les Anglais, il est impossible de les exercer. Peut-être notre pion, au risque d'être affamé, pourrait-il donner asile à quelque vo-

leur qui se réfugierait chez lui ou tenir un cabaret pour narguer le fisc; peut-être le fait-il, mais ses fonctions ostensibles sont à la fois si prétentieuses et si niaises que je l'en verrais dépouillé sans regret. Il veille à la perception de loyers qui s'élèvent à trois ou quatre cents francs par an et surtout à ce que l'autorité anglaise n'empiète pas sur la nôtre; si, par mégarde ou par malice, elle osait afficher sur les murs *français* un ordre ou un avis du collecteur, il le lacérerait sans miséricorde et sauverait par là la dignité nationale; mais (chose rare) qu'on lui en envoie un de Pondichéry, et il le fera respecter!

Je ne connais à Calicut d'autre établissement public qu'une école dont les études sont, comme d'usage, trop souvent troublées par l'intolérance protestante. Je donnerai le chiffre des revenus de la province; ils se composent des produits de la douane, qui applique le tarif de Madras, et de l'impôt foncier perçu en grande partie sur les arbres à fruit et sur les récoltes de riz. Le gouvernement possède aussi quelques propriétés dont les récoltes sont vendues à l'enchère. Parmi ces dernières j'ai remarqué celles dont il a dépouillé le rajah de Courg, non-seulement parce qu'elles lui donnaient presque le monopole de Cardamum, mais parce qu'elles fournissent la preuve que l'esclavage existe dans l'Inde et que des esclaves y appartiennent à l'État. Quand on embarqua des travailleurs pour l'ile Maurice, le collecteur du Malabar publia en effet un avis pour qu'on n'en-

levât pas les esclaves de la compagnie employés dans ses jardins à Courg.

Je fis, avant de partir pour Cochin, une inspection des magasins du collectorat, où l'on accumule des peaux de tigres dont on me permit de prendre quelques-unes. Le nombre en est considérable, car les chasseurs les apportent pour recevoir une prime de trente roupies. Un juge, M. Thomas, me fit aussi présent d'une peau de panthère noire; les habitants prétendent, contre l'opinion de Cuvier, que cette panthère n'est pas une variété de l'espèce ordinaire. Je mis en bateau deux jours pour aller de Calicut à Cochin.

CHAPITRE VII

Cochin. — Son apparence. — Territoire de la Compagnie, — du Rajah. — Ancienne colonie de Juifs, — de Nestoriens. — Éléphantiasis. — Lèpre.

Cochin est encore un des établissements fondés par ces Romains de l'Asie, dont le pouvoir tomba avec autant de rapidité qu'il s'était élevé. En 1600, les Portugais occupaient toutes les places importantes de la côte de Malabar, et, excepté Goa, Daman et Diou, ils les avaient toutes perdues soixante ans après. Leurs antagonistes étaient alors les Hollandais, et les places qu'ils durent regretter davantage

furent Calicut, auquel s'attachait le souvenir de leur découverte, et Cochin, à cause de sa position et de ses ressources. La chute de cette puissance montra une fois encore combien sont éphémères ces empires que la vanité des peuples les plus civilisés va fonder aux extrémités de la terre. Beaucoup de personnes et même quelques cabinets ne voient pas, aujourd'hui, sans jalousie, les mêmes contrées aux mains de la Grande-Bretagne, qui, peut-être, auraient un tout autre sentiment s'ils considéraient combien est fragile une telle possession, combien sa perte entraînerait de dangers. Ne pourrait-on pas dire de l'Inde ce que Fox disait des manufactures florissantes de son pays? « Ne nous enviez pas ce genre de prospérité, car elle renferme d'effroyables dangers. Supposez que ces manufactures s'arrêtent, et prévoyez si vous osez ce que deviendront, ce que feront les innombrables multitudes qu'elles emploient! » N'en est-il pas ainsi de l'Inde? Supposons qu'au lieu d'une invasion qui, en 1838, n'existait que dans l'imagination troublée de lord Palmerston, la Russie et la Perse en combinent une véritable; supposons qu'un coup de canon soit tiré sur les mers de l'Inde ou qu'un combat malheureux soit livré dans l'Océan; l'étude même la plus superficielle de l'Inde ne permet pas de douter qu'un soulèvement n'ait lieu depuis l'Hymalaïa jusqu'au cap Comorin. La chute de l'empire oriental des Anglais serait plus prompte encore que celle de l'empire portugais, et il est fort douteux qu'on pût le réédifier aussi facilement qu'on

l'a élevé. Que deviendraient alors et ce commerce immense et ces milliers de vaisseaux et ces innombrables marins?

De telles considérations, quelque justes qu'elles puissent être, ne sauraient arrêter ni les nations ni les gouvernements qu'elles poussent à leur tête. Les réflexions philosophiques doivent céder aux nécessités du temps, et la politique des cabinets est condamnée à suivre une espèce de chemin de fer dont elle ne s'écarterait pas sans s'exposer à des catastrophes. Deux puissances européennes parfaitement indépendantes l'une de l'autre ne sauraient exister dans l'Inde, et les Anglais ne manquèrent pas de profiter de la première occasion qui se présenta pour expulser les Hollandais de la péninsule et de Ceylan. Ils répondirent à la conquête de la Hollande par les Français en s'emparant, dans la même année, du cap de Bonne-Espérance, de Trincomali et de Cochin.

Une structure particulière du sol, dont je parlerai plus bas, donnerait à Cochin une apparence parfaitement semblable à celle de Goa, si le paysage environnant était le même. Mais là, non-seulement les *Gauts*, cette chaîne centrale de montagnes qui déterminent la configuration de la péninsule, se sont abaissés, mais encore sont fort éloignés de la mer. Ce qu'on nomme la rivière de Cochin parcourt donc une vaste plaine toute couverte de palmiers; la ville est située sur la rive gauche, près de l'embouchure, et le quartier européen en forme l'extrémité par un de ses cô-

tés, et, par l'autre, borde la mer. Dans ces parages, la marée s'élève considérablement, et, quoique la passe soit assez difficile, les vaisseaux de tout tonnage peuvent entrer et mouiller sous les murs mêmes de la cité, où ils sont parfaitement à l'aise et à l'abri.

Notre barque pénétra donc, comme on pense, sans obstacle, et je m'installai au bengalo des voyageurs. C'était un charmant pavillon, dont la salle commune était presque suspendue sur le fleuve. Aucun des mouvements du port ne nous échappait, et comme il règne dans cette place une assez grande activité, ce spectacle suffisait pour distraire. Cependant le premier navire que je vis partir était un français qui avait chargé du poivre, et dont l'éloignement me fut très-agréable. A peine avais-je mis pied à terre que des matelots m'avaient adressé des plaintes contre leur capitaine, parce qu'il aurait voulu, disaient-ils, leur faire donner la bastonnade par ordre du collecteur. Bien que je n'eusse aucun droit de me mêler de cette affaire, je n'aurais pas manqué de la rapporter à Pondichéry, et en prévins le consignataire du navire auquel j'étais recommandé. Les abus de pouvoir sont rares dans notre marine marchande de l'Inde, qui se fait remarquer par sa bonne tenue et sa discipline ; mais ils sont si faciles, les plaintes de pauvres matelots sont, la plupart du temps, l'objet d'investigations si superficielles, que les autorités maritimes feraient bien de les surveiller de plus près. Tout, cependant, parut

s'être arrangé sans l'intervention des verges du collecteur.

Les Anglais ne possèdent à Cochin que la ville proprement dite, celle qui appartenait aux Hollandais ; ils y ont placé des autorités, un tribunal et un faible détachement de cipayes. Ils n'ont d'ailleurs aucune crainte d'y être attaqués, car ils se soucient médiocrement des fortifications très-étendues, très-solidement construites par leurs prédécesseurs et qui s'écroulent de toutes parts. Cette ville est vaste, les rues en sont droites, mais si désertes que l'herbe y croît; on y remarque cependant un assez grand nombre de maisons habitées par les Européens. La facilité de s'y loger, leurs coutumes mieux comprises par les naturels, et enfin l'économie en décident plusieurs à s'y établir. Beaucoup de marins y laissent leur famille pendant leurs voyages et s'y rendent pour réparer ou construire des navires. On y remarque aussi bon nombre de pensionnaires de la compagnie des Indes, pauvres gens dont les pères hollandais avaient, les uns capitulé au nom de leur pays, et les autres l'avaient trahi. Les derniers sont le mieux traités, mais peu de pensions que l'on nomme sans vergogne *charités* dépassent cent francs par mois. On me montra parmi ces pensionnaires un vieillard mieux traité que les autres et qui recevait, disait-on, six mille francs par an ; c'était un Français, ancien officier de l'armée de Péron, et qui s'était retiré du service des Mahrates. J'aurais beaucoup désiré l'entretenir, mais on me le représenta comme

sujet à une misanthropie bien facile d'ailleurs à expliquer. A la noblesse de sa figure, à la distinction de ses manières, on pouvait supposer que son éducation le plaçait dans les rangs élevés de la société; peut-être sa naissance était-elle plus distinguée que celle des officiers anglais résidant à Cochin; cependant il n'était pas admis parmi eux. Quand bien même sa position de pensionnaire ne leur aurait pas inspiré ce dédain dont ils sont si prodigues, sa famille les aurait éloignés. Il avait en effet épousé une femme et même, disait-on, une princesse du pays, et les enfants qu'il en avait portaient la marque trop évidente de leur origine. Il était donc victime de ce préjugé dont on ne saurait, en Europe, concevoir la tyrannie, et que nul ne supporte longtemps sans que l'irritation la plus vive, le ressentiment le plus profond, ne fassent enfin place à la résignation, à l'humilité et quelquefois à l'abandon de toute dignité. Ce pauvre exilé la conservait intacte; quand je le voyais chaque soir se promener seul sur les remparts, la tête haute, le regard assuré, le front chargé de longs souvenirs, j'étais saisi de respect et j'éprouvais quelque fierté de rencontrer un si noble compatriote. D'autres avaient plus de philosophie, et un ancien capitaine nantais, emporté depuis par le choléra, supportait fort gaiement une position analogue. Il avait épousé une jeune personne du pays, fort bien élevée d'ailleurs, et qui l'avait rendu père d'innombrables enfants; ceux-ci étaient de toutes les couleurs possibles entre celles du père et de la mère. Il

va sans dire que, suivant l'usage, on les chérissait d'autant plus qu'ils avaient la peau moins foncée. La blancheur du teint est considérée comme un si grand bienfait, que le père et la mère, fussent-ils de la couleur du corbeau, on ne les féliciterait pas moins de la naissance d'un enfant blond comme un Germain. M. G..... vivait dans une belle maison qui lui appartenait; sans qu'il fît de grandes opérations, son commerce paraissait cependant prospérer; il était fort obligeant, recevait ses compatriotes avec une grande hospitalité; enfin son existence n'était pas attachée à l'Inde; il entretenait des relations avec sa patrie, et, homme de mer, il n'était pas embarrassé pour y rentrer si d'autres mœurs le gênaient

Au delà de la ville de Cochin, et en remontant la rivière, se trouve un canal sur lequel on a jeté un pont; c'est la limite du territoire de la Compagnie, et on entre sur les terres du rajah ou prince de Cochin. Ce prince n'est pas un méchant spéculateur en poivre comme son frère de Cannanore; il règne sur un territoire de deux milles carrés, a un traité offensif et défensif avec l'Angleterre; il a le droit de s'adresser à elle pour se faire protéger contre ses ennemis de l'extérieur ou de l'intérieur; les Anglais ont, en revanche, le droit de se mêler, s'il leur convient (et il leur convient toujours), de la manière dont il gouverne ses États. Ils ne lui font d'ailleurs payer leurs bienfaits que six cent mille francs par an. Cette dette soldée, il peut dépenser ses revenus de la façon qui lui plaît, pourvu qu'elle soit approuvée par le rési-

dent; aussi s'est-il fait construire sur le bord du fleuve une manière de palais que gardent des cipayes, mais il n'a pas pris une telle licence sans faire construire sur le bord opposé un autre palais beaucoup plus beau, mieux meublé, mieux armé surtout, pour ce même résident qui daigne parfois l'occuper. Il tire ses revenus des impôts sur les propriétés, les arbres à fruit, le poivre, le bois de construction. Le port étant très-fréquenté, la douane serait assez productive, si malheureusement les Anglais ne s'y étaient réservé de grands priviléges, et n'eussent stipulé pour payer des droits insignifiants. Il suit de cet état de choses que Sa Hautesse est obligée de pressurer sans miséricorde ceux de ses fidèles sujets qui cultivent le sol; et s'ils émigrent, tant mieux; ils vont sur le territoire de l'honorable Compagnie des Indes, qui y trouve l'avantage de les imposer elle-même, et celui non moins grand de montrer combien on préfère son gouvernement à celui des princes indigènes. A l'aide de ce système, et en y mettant quelque patience, un rajah ne peut plus payer sa contribution, il est devenu odieux, on le chasse, et la Compagnie est supposée hériter de ses États dans l'intérêt du peuple. Quand je passai, le rajah de Cochin allait faire du poivre un monopole, et comme ses finances ne lui permettaient pas d'en perdre un grain, les cultivateurs étaient exposés, comme leurs voisins du Travancore, à rendre compte des plantes qu'on aurait comptées sur leurs propriétés. Aussi étaient-ils attentifs comme eux, et dès qu'une nou-

velle pousse se montrait, se hâtaient-ils de l'arracher avant que les agents du fisc l'eussent reconnue.

Les précautions de la Compagnie ne sauraient cependant empêcher les voyageurs de faire certaines remarques : la ville anglaise est fort silencieuse ; si quelques maisons sont occupées par les descendants des Hollandais, s'il y a par conséquent un bazar, le commerce y est certes très-peu actif ; que l'on franchisse la limite pour passer chez le rajah, et là règne un grand mouvement ; nombre de navires et même de bâtiments de guerre sont en construction des deux côtés du fleuve ; une multitude se presse dans les bazars. Je sais que s'il s'élève quelque querelle, que si l'autorité indigène commettait quelque abus, on s'enfuirait sur le territoire britannique ; il n'est pas moins vrai que ce n'est pas sur ce territoire que sont le commerce et l'industrie. Comment concilier ce que les Anglais disent de l'habileté, de la mansuétude de leur gouvernement avec l'isolement dans lequel on les laisse ? Rien n'empêche de passer d'un territoire à l'autre, et il faut par conséquent admettre quelque répulsion secrète des naturels pour leur voisinage ; du côté du rajah, au contraire, remontez le fleuve pendant une heure, et vous verrez toujours la même foule. D'abord le bazar, qui paraîtra d'autant plus animé, que la population ne semble pas, comme ailleurs, pétrifiée par la présence des Européens ; puis vous verrez de nombreux navires sur le chantier. Plus loin vous trouverez de ces excellents nacodas arabes qui construisent là leurs baglos, ou

viennent y charger du bois. Avancez encore un peu, et vous jouirez d'un spectacle que certes vous n'attendiez pas. Voici des maisons à l'européenne; voilà des cabarets dont la porte est fermée par une natte; des filles parfaitement blanches vous inviteront à entrer; de vénérables vieillards seront assis *sur des chaises* devant leur boutique, et s'ils n'étaient habillés à la longue, vous vous croiriez à Rome ou à Livourne, dans le quartier des Juifs. Ce sont les mêmes physionomies, vous sentez la même odeur. Mais si l'on entre dans la rue où paraît résider l'aristocratie, les maisons sont propres, il règne un profond silence, le pavé est bien entretenu. Enfin vous entrez dans un temple dont les dalles sont en marbre, où vous remarquez des lustres, des œufs d'autruche suspendus au plafond, des tribunes et un tabernacle; vous êtes dans une synagogue, chez des juifs dont l'origine caucasienne est incontestable. Ils paraissent s'être fort peu mêlés avec les peuples de l'Inde, et ce n'est pas un phénomène remarquable, car on sait que les Israélites cherchent surtout leurs épouses dans leur famille.

Je n'ai pas pu savoir exactement de ces juifs l'époque à laquelle ils étaient venus habiter cette partie de l'Inde; mais je suppose qu'ils s'y seront réfugiés après l'invasion des Arabes en Assyrie, parce qu'en effet ils ne sont pas les seuls qui y aient trouvé asile. Il y a, à une douzaine de milles de Cochin, et vers le nord-est, un établissement de missionnaires, Italiens pour la plupart, qui vivent à Varapli dans un

couvent, et qui ont pour chef un vicaire apostolique qui est aussi évêque de Cranganore. J'allai leur faire une visite, et me rendis chez eux en bateau. C'est un voyage assez monotone, parce que le palmier, quelle que soit son élégance, finit par fatiguer quand on l'a toujours sous les yeux. Rien autre ne se présente, si ce n'est une église que l'on construisait à moitié chemin, et où je rencontrai un missionnaire venu par hasard pour inspecter les travaux. Le couvent de Varapli était solidement construit ; il avait la forme ordinaire de ces édifices, et était soigneusement fermé. Je trouvai dans l'évêque un homme jeune encore, mais déjà attaqué d'une horrible maladie qui règne dans ces contrées : l'éléphantiasis avait fait enfler ses deux jambes. Il avait d'ailleurs, dans ce moment, de grandes peines morales à cause des attaques de l'archevêque de Goa. La division, le schisme, s'étaient introduits dans son diocèse, et on ne respectait plus ses ordres. Plusieurs de ses églises avaient été prises d'assaut, des violences et des vols avaient été commis dans d'autres, et enfin l'une d'elles avait été souillée par un meurtre. On ne me montra pas moins avec complaisance l'établissement ; il n'avait rien de remarquable. Dans le jardin, au contraire, on voyait de jolis caféiers avec leurs baies rouges, et des poivriers couraient le long des murs ou grimpaient sur des treilles. Je fus très-surpris de voir, dans l'école, des livres de prières écrits non en portugais, mais en chaldéen, des livres tout à fait semblables à ceux des catholiques de

Bagdad et de Bassora. Il y avait donc eu dans ces pays une émigration de nestoriens aussi bien qu'une émigration de juifs ! J'interrogeai vainement les missionnaires sur ce point ; ils n'en savaient pas plus que moi. Du reste, ces chrétiens ressemblent parfaitement aux Indous, et s'ils descendent des nestoriens, ils n'ont rien gardé du type originel. Cela s'expliquerait par la raison que leurs alliances sont l'opposé de celles des juifs ; on ne peut d'ailleurs les confondre avec la race issue des Portugais qui a souvent de la similitude avec les nègres. Il serait fort possible que des missionnaires nestoriens eussent opéré des conversions dans l'Inde ; mais alors elles auraient dû être antérieures à l'arrivée des Portugais, qui date elle-même de deux siècles et demi. Depuis les Portugais, en effet, ces catholiques n'auraient pu se répandre à Cochin qu'après s'être établis à Goa, où on ne les connaît pas. Peut-être les érudits sont-ils fixés sur ce point ; mais si je ne conçois d'autre hypothèse que celle de missionnaires nestoriens, elle ne m'explique pas d'une manière satisfaisante l'établissement sur le même point d'hommes de deux religions différentes ; je serais plutôt porté à l'attribuer à ces vastes émigrations que causa l'irruption mahométane, et dont nous avons vu un exemple dans les parsis de Bombay.

Puisque j'ai parlé de l'éléphantiasis, je dirai ici qu'il est à Cochin, aussi bien que la lèpre, plus fréquent que partout ailleurs dans l'Inde. Cette maladie, m'a-t-on dit, commence par des douleurs au

pied assez semblables à celles que cause la goutte; puis la fièvre s'ensuit, et, quand elle cesse, le pied est enflé. La première enflure passe, puis la fièvre reparaît, et ne finit qu'après une enflure plus considérable qui ne disparaît plus, augmente, et donne tantôt à une jambe, tantôt à toutes deux, une dimension monstrueuse. La peau prend une apparence rugueuse, et la jambe est quelquefois aussi grosse que le corps, sans que les mouvements en deviennent lourds ou embarrassés. Sans être mortelle, cette maladie ne permet pas d'espérer une longue existence, à cause de la fièvre lente qui l'accompagne; on ne lui connaît pas de remède, et on lui assigne plusieurs causes. Comme il est d'usage, pour tous les maux dont l'origine n'est pas prouvée, on en accuse surtout le climat et la nature de l'eau; quelques-uns prétendent qu'il faut, pour la déterminer, une cause physique, un coup à la jambe, la piqûre d'un insecte ou d'un reptile, et cette explication m'effraya beaucoup plus que la première. J'avais fait à Bombay une chute dont je boite encore, et n'avais nul désir de rapporter une éléphantiasis en souvenir de mon séjour à l'étranger. On m'assurait que j'aurais déjà pu prendre la lèpre, parce qu'elle était contagieuse, et que j'avais amené d'abord avec moi un affreux domestique portugais, dont la laideur seule me paraissait remarquable, tandis qu'il la devait à cette maladie, qui, sur sa face noire, avait imprimé de larges plaques jaunâtres, et avait dilaté ses narines comme celles d'un cheval d'Arabie. J'a-

vais dû le renvoyer, car personne ne voulait l'admettre dans les maisons; mais je voulais également échapper à l'éléphantiasis, et je fis diligence pour quitter le pays.

J'avais, comme j'ai dit, un motif de me rendre à Aleppi, qui dépendait du rajah de Travancore, et, venu si loin, je désirais pousser jusqu'à sa capitale. On me fit remarquer que la chose n'était pas facile, parce que l'on m'empêcherait d'aller par l'intérieur, à moins que je ne prisse un passe-port anglais, dont je ne voulais pas faire la demande. Les Anglais n'étant pas maîtres du pays, il me semblait étrange qu'ils s'en attribuassent la police. Comme cependant je n'étais pas chargé de régler leur conduite, non plus que celle du rajah, que je désirais bien plus éviter un esclandre que d'en provoquer, je pris le parti d'écrire au colonel Cullen, qui remplissait les fonctions de résident aussi bien près du rajah de Travancore que de celui de Cochin, et le prévins de mon arrivée comme des plaintes que je porterais, s'il y avait lieu, contre un sujet britannique, l'agent commercial du rajah à Aleppi. Cette précaution prise, je me mis en chemin.

CHAPITRE VIII

Aleppi. — Emploi des éléphants. — Départ pour Quilon. — Plantations de café. — Arrivée à Ajengo — à Travandrum. — Rajahs de Travancore. — Résident anglais. — Observatoire. — Institutions.

Cochin, aussi bien que Goa, est placé sur une île entre la mer et ce qui n'est, en réalité, qu'un de ses bras et ne mérite pas le nom de rivière. J'avais retrouvé dans cette ville mon ancien compagnon de voyage de Cannanore, qui fit volontiers avec moi une nouvelle excursion. Ceux qui ont navigué sur le Nil et ont pu éprouver quelque plaisir à voir ses bords arides et sablonneux, ses maigres dattiers, ses solitudes profondes, trouveraient un bien autre spectacle dans la rivière de Cochin. Assis ou couchés dans une barque élégante que poussent dix bras vigoureux, ils verraient les villages se succéder, les églises bien blanchies se mêler aux pagodes et aux mosquées à travers des touffes d'une verdure sans fin; ils ne connaîtraient ni les querelles avec les bateliers ni les attaques des brigands. Si un village se présentait, ils ne débarqueraient pas avec les mêmes précautions qu'en pays ennemi, et la nuit, continuant le voyage, si leur sommeil était troublé par des voix humaines, ils ne s'éveilleraient pas en sur-

saut pour saisir leurs armes; ils entendraient le chant si mélancolique du timonier et le refrain des matelots. Au point du jour, ils verraient les caïmans venir se jouer à la surface de l'eau, et il se ferait un profond silence comme dans les forêts vierges de l'Amérique; ils apercevraient la corneille rouge se glisser à travers les broussailles, et les veuves, étendant leurs ailes et leur longue queue, se tenir comme suspendues devant les troncs d'arbres et guetter la sortie des insectes. Puis le silence serait rompu par les cris de milliers d'oiseaux qui attendent, pour quitter leur retraite, que le soleil soit sur l'horizon.

On compte dix-sept lieues de Cochin à Aleppi, et on met douze heures à les parcourir; mais, pour arriver à cette ville, on quitte la rivière principale et on entre dans un réseau de canaux fort longs et bordés de maisons dans une grande étendue. Le dernier canal, lui-même, présente l'apparence d'une cité ambulante, tant on y voit de ces canots faits d'un tronc de bois. Ils servent à transporter les provisions; mais, à cause de l'ardeur du soleil, on a soin de les recouvrir, et on voit sortir seulement le buste de celui qui les dirige. Rien ne ressemblerait plus exactement au canal de Bassora que celui d'Aleppi, si les Arabes n'étaient d'une race supérieure à celle des Indous, si, surtout, ils avaient les mêmes habitudes paisibles. On nous conduisit, quand nous débarquâmes, dans une vaste maison fort élevée qui sert aux voyageurs, mais qui n'était plus un bengalo régulier : aussi fûmes-nous obligés, pour obte-

nir ce qui nous était nécessaire, d'employer des industriels qui s'étaient fixés là à cause des navires qui y viennent charger du poivre.

Ce fut à Aleppi que je vis pour la première fois des éléphants employés en assez bon nombre. Nous en avions bien aperçu çà et là quelques-uns qui tantôt traînaient des fardeaux, tantôt étaient retenus en place par de grosses chaînes de fer; mais cette fois leur travail était régulier. On leur faisait mettre en ordre des bois de construction dans un grand chantier qui se trouvait sous nos fenêtres. Quelquefois il fallait superposer ces énormes pièces quand elles étaient arrivées par le canal, d'autres fois il fallait enlever celles que l'on avait vendues. Chaque jour donc, cinq ou six éléphants, dirigés par leur mahout, venaient ensemble et d'un pas plus rapide qu'on ne supposerait; on les conduisait au chantier et on les plaçait devant les morceaux qu'ils devaient remuer: « Attache cette corde, » disait le mahout, et pour aider, s'il était nécessaire, à l'intelligence de l'animal, il accompagnait son invitation de coups dont il le frappait sur la tête avec une espèce de pioche. L'éléphant faisait à l'aide de sa trompe un nœud coulant avec la corde, saisissait la poutre indiquée, puis la traînait où on voulait en tenant la corde avec les dents. Fallait-il la placer sur d'autres déjà superposées, il l'appuyait contre la pile, puis la poussait avec sa tête dans une direction verticale; il employait rarement sa trompe pour ce qui demandait de la force et paraissait la réserver pour les circonstances qui exi-

geaient de la dextérité. Cet animal montrait d'ailleurs peu de patience et se rebutait facilement; si deux ou trois essais avaient été infructueux, son mahout avait soin de le faire passer à un autre travail et ne revenait au premier que longtemps après. Ce n'était pas qu'il craignît de fatiguer sa monture, mais il ne voulait pas, disait-il, la dégoûter. On dirait que l'esprit d'ordre et de symétrie est inné chez les éléphants; les routes les mieux entretenues de Ceylan sont, à ce qu'on prétend, celles qu'ils préparent en les battant; on leur attache pour cela des semelles de cuir afin que leurs pieds ne soient pas blessés. Quant à ceux d'Aleppi, je remarquais qu'ils alignaient leurs pièces de bois avec beaucoup de justesse sans que le mahout s'en mêlât; mais si ces pièces roulaient plusieurs fois les unes sur les autres, on les laissait en désordre pendant quelque temps ou on les faisait ranger par un autre éléphant. Ils ne travaillaient pas non plus pendant la journée entière, car ils se reposaient quand la chaleur était trop forte; alors le mahout descendait en saisissant d'une main leur oreille et de l'autre la corde qui leur entourait le cou et dont il se servait comme d'étriers quand il se tenait à son poste. Il donnait pendant le repos de jeunes feuilles de palmier à son compagnon et paraissait entretenir avec lui une interminable conversation. Comme nous demandions la raison de tous ces actes, on nous répondit qu'il ne fallait pas que les éléphants s'ennuyassent. Le soir venu, tous allèrent ensemble sur la place publique. Nous nous trouvions sur leur pas-

sage et on les fit nous saluer; ils élevèrent la trompe en jetant un cri aigu et perçant qui ressemble à celui du clairon, et l'un d'eux même fit un saut des quatre jambes à la fois. Nous n'attendions pas tant de souplesse d'un tel colosse et payâmes volontiers la légère somme par laquelle on reconnaît l'honneur que nous avions reçu. L'acteur principal ne s'approcha pas cependant pour la recevoir lui-même ; mais son mahout descendit avec prestesse et nous fit force salam, puis saisissant l'oreille de sa monture et appuyant le pied sur un genou qu'elle lui tendait complaisamment, il atteignit bientôt la corde du cou sur lequel il se remit à cheval. Cette opération est assez facile avec l'éléphant de l'Inde dont les oreilles se rejettent en arrière contre la tête; mais elle est plus malaisée avec celui d'Afrique qui les porte légèrement inclinées en avant. Nous allâmes sur la place pour voir le repas du soir; là les éléphants étaient rangés sur une ligne si droite qu'elle eût fait honneur à des soldats; chaque mahout saisit à deux mains un énorme boulet blanc semblable à ces pierres de marbre avec lesquelles les Turcs chargent leurs canons et l'éleva au-dessus de sa tête. C'était une pâte de riz que les éléphants eurent bientôt engloutie; on leur en donna quelques autres, après quoi ils plongèrent leur trompe dans l'eau, burent et furent ramenés chez eux.

Bien que ces animaux passent pour fort doux quand ils sont apprivoisés, je remarquai que les habitants ne s'approchent pas d'eux volontiers. Quel-

quefois en effet ils sont saisis comme d'une fureur passagère, et ils renversent tout sur leur chemin; cela eut lieu à Quilon pendant que je m'y trouvais. Un éléphant bouleversa tout un quartier de la ville avant qu'on pût lui jeter des entraves dans les jambes; n'eût-on à craindre qu'un coup de leur trompe ou un accès de leur gaieté, le saut sur les quatre pieds, par exemple, grâce auquel ils pourraient écraser une douzaine de personnes, il serait prudent de se tenir à distance. Je me rappelle qu'un très-jeune éléphant, envoyé de l'Inde au Jardin des Plantes par M. Duvaucel et qu'on débarqua à la place de Grève, joyeux sans doute de pouvoir marcher, fit sur la place Maubert un tel dégât que l'administration dut le lendemain payer six cents francs d'indemnité. Du reste, les éléphants de l'Inde ne ressemblent nullement aux animaux galeux et ridés qui usurpent leur nom en Europe. Peut-être perdent-ils dans nos climats de leur intelligence comme de leurs qualités physiques. C'est de cette manière que je puis comprendre l'opinion de Cuvier, qui les classe après le chien dans l'échelle intellectuelle.

J'avais vu, pendant le jour que nous restâmes à Aleppi, M. Crawford, agent commercial du rajah; il passait pour un assez bon homme et avait été, je crois, capitaine marchand. Ce titre ne signifie pas, comme je l'ai expliqué, grand'chose chez les Anglais, et on peut l'avoir sans connaître pour cela rien des affaires maritimes. Aussi M. Crawford ne supposait nullement avoir commis une énormité en empêchant

un capitaine français de rejoindre son navire et avoua le fait de très-bonne grâce. Il vivait, lui aussi, dans une espèce de résidence, dans un palais que le rajah avait été *invité* à faire construire. Sans doute qu'on l'avait élevé pour que le résident lui-même le pût occuper s'il lui plaisait, car il était surmonté du pavillon anglais, et des cipayes y montaient la garde.

Aleppi est assez considérable et on y remarque une grande allée qui conduit sur le bord de la mer; de part et d'autre sont des boutiques dont les propriétaires semblent fort occupés, car presque tous, un stylet de fer à la main, sont occupés à écrire sur ces feuilles qui servent de papier et dont se composent les archives de cette partie de l'Inde. Le principal commerce est en poivre, cannelle, café et bois de construction. Les rues sont horribles et on y enfonce dans le sable jusqu'à la cheville; on ne pourrait marcher pendant le jour parce qu'on aurait les pieds brûlés par la chaleur. Au moindre vent, on est suffoqué par la poussière. Aussi nous hâtâmes-nous de partir dès que la marée nous le permit.

Quilon, où nous nous rendîmes, est à une vingtaine de lieues d'Aleppi; la route, quoiqu'on voie moins de palmiers et moins d'habitations, est cependant agréable, parce que le sol devient accidenté, que des collines reparaissent et rompent l'uniformité de paysage. Le lieu où l'on débarque est même très-pittoresque, mais fort éloigné de l'asile des voyageurs où nous nous rendîmes et que nous trouvâmes dénué de meubles, sans gardes et en assez

mauvais état. A peine étions-nous arrivés, cependant, que la police du rajah envoya demander qui nous étions et quand nous partirions. Ce n'était certes pas le pauvre rajah qui aurait osé faire ainsi adresser des questions à des *blancs ;* mais, sous son nom, un Anglo-Indien faisait tout simplement la police pour le résident. Celui-ci n'avait pas répondu à ma lettre, et j'étais d'autant plus disposé à continuer mon chemin, que son procédé me semblait un peu leste. On me dit plus tard, à Madras, qu'il avait demandé des instructions sur la conduite à suivre à mon égard. Je m'arrêtai cependant à Quilon, parce que j'y étais recommandé à un excellent homme, directeur de la douane et du port, qui eut pour nous beaucoup d'attentions. Je désirais surtout voir un négociant qui s'était fixé dans cette partie de l'Inde et y avait fait de grandes plantations de café. Beaucoup de spéculateurs avaient imité son exemple, soit à Ceylan, soit sur la côte de Malabar, et je désirais savoir son sentiment sur les résultats probables de ces entreprises. M. Huxham demeurait près de notre logis, et ne connut pas plutôt mon désir qu'il me pria d'aller loger chez lui, et, sur mon refus, il nous envoya les meubles et les provisions qui nous manquaient.

Que l'on se figure un immense jardin tenu avec un ordre parfait et situé sur un plateau ; au bout d'une allée sinueuse, on arrive près d'un tapis de gazon, au centre duquel est un tamarinier gigantesque ; au delà s'élève une maison à deux étages,

dont les fenêtres donnent sur un lac qui remplit le fond de la vallée; en face, vous verrez un des palais du résident, car partout où il pourra être agréable au résident de poser le pied, il est simple et naturel que le rajah lui en élève et lui en meuble un. Au delà de la résidence sont des coteaux gracieusement disposés. Quand on entre dans la maison, on voit partout les curiosités coûteuses de l'Inde et de la Chine confondues avec des meubles élégants de l'Europe; une magnifique bibliothèque n'en est pas la portion la moins remarquable. Ailleurs, vous trouverez un billard; puis, enfin, une maison isolée et obscure. C'est dans cette dernière que le maître du logis se tient le plus souvent; là sont ses livres, sa correspondance, son office. Veut-on parler à l'homme d'affaires, au spéculateur, au négociant, c'est là qu'on le trouvera, qu'il fera ses calculs, montrera ses produits; il sera entouré de commis et de copistes. Mais recherche-t-on le voyageur instruit, l'homme d'esprit et de goût, il faut le voir, au milieu de sa famille, près d'une femme aimable et de charmants enfants. M. Huxham était dans l'Inde depuis près de trente ans; établi d'abord à Ceylan, il s'était, en 1823, fixé à Quilon. Ce n'était pas sans peine qu'il avait conduit à bien ses plantations, et qu'elles étaient, quand je le vis, en plein rapport; aussi craignait-il que ceux qui suivraient son exemple n'eussent pas autant de succès que lui. Non-seulement il avait eu à vaincre l'opposition, bien naturelle d'ailleurs, des gens du pays, mais encore celle

que les autorités anglaises lui firent bientôt après. On menaça même de l'expulser; mais le résident qui en eut le projet ne tarda pas à s'en repentir, car M. Huxham connaissait ses droits et savait les défendre. Sa plantation était à une assez grande distance de la ville, et il n'y résidait que de temps à autre; mais il faisait ses expériences dans le jardin de sa maison, et m'y fit voir presque tous les arbres utiles de la Chine et des tropiques. Un domestique nombreux était attaché à cet établissement, dans lequel, avant de les appliquer en grand, il essayait les méthodes indiquées par les divers auteurs. Ses soins ne mettaient pas, cependant, son jardin à l'abri des serpents. Un jour que je me rendais chez lui, j'en vis un énorme, gros comme la jambe, et d'environ six pieds de long. Je m'arrêtai respectueusement pour lui céder le passage; mais il ne se dérangea guère de sa route et ne précipita pas sa marche; il était d'un beau vert, et, sur la description que je lui en fis, M. Huxham me dit qu'il habitait près de l'eau et n'était pas dangereux.

Quilon avait été le siége d'une factorerie portugaise, et c'est peut-être à cette circonstance qu'il faut rapporter l'existence de beaucoup de catholiques dans cette ville, et aussi des ruines de murs que les Indous ne paraissent pas avoir élevés. Il y a une église qu'on m'avait dit desservie par un prêtre européen; mais je le cherchai en vain, ce qui n'a rien d'étrange, car les missionnaires sont souvent obligés de voyager. La ville, assez éloignée du port, ne m'a paru

offrir rien de remarquable. Ce sont des bazars comme partout; mais ceux-ci du moins sont construits en pierre et avec solidité. Nous partîmes après nous être arrêtés deux ou trois jours, et, malgré les conseils du chef de la douane qui paraissait tenir beaucoup à ce que j'allasse par mer, nous remontâmes dans notre bateau. Il ne devait pas cependant nous conduire au terme de notre voyage parce qu'une colline qui vient jusqu'à la mer s'élève entre les villes de Quilon et d'Anjengo et coupe les communications. Nous allâmes aussi loin que possible et laissâmes le bateau attendre notre retour. En quelques heures, nous franchîmes à pied la colline et trouvâmes à son sommet un bengalo situé d'une admirable manière. La vue s'étendait vers le sud sur d'immenses forêts de palmiers traversées en tout sens par des cours d'eau; au levant on avait des montagnes plus élevées, et au nord les coteaux de Quilon; la mer était à l'ouest, et présentait un singulier phénomène. J'ignore si c'était l'effet de la marée ou de la configuration des terres, mais des lames régulières s'élevaient d'une mer parfaitement calme, et, sans que le vent soufflât, venaient se briser sur la côte en poussant à vingt pieds de hauteur, comme un immense jet d'eau qui s'étendait à perte de vue. Après une course assez longue, nous manquâmes n'avoir pour nous restaurer que cet aliment intellectuel; il y avait bien un garde au bengalo, mais il n'avait pu trouver qu'un œuf dans le village voisin. Fort heureusement une dame était

venue avec ses enfants passer quelques jours pour respirer l'air frais de la montagne, et, comme elle entendit nos imprécations, elle nous fit charitablement donner à souper. Quant aux domestiques et aux matelots qui portaient notre bagage, ils ne mangèrent pas. Je suppose qu'ils ne se plaignirent pas, grâce à l'habitude qu'ils en avaient; ils se couchèrent et dormirent sans paraître s'en inquiéter et nous dûmes penser qu'ils n'avaient besoin de rien. Le lendemain, nous partîmes de bonne heure pour Anjengo, après avoir recommandé à son domestique de remercier la dame qui nous avait traités la veille, et que nous n'avions pas vue.

Anjengo avait été occupé par les Portugais, puis, en 1694, les Anglais vinrent de Bombay pour le fortifier. Il ne reste rien aujourd'hui de ces établissements, si ce n'est quelques remparts en ruine, beaucoup de mendiants, quelques maisons qui paraissent avoir été bâties pour l'usage des Européens, et une espèce de tour pour hisser un pavillon. Cette ville, située au milieu de l'État de Travancore, appartient aux Anglais; mais elle est si misérable, il est si difficile de comprendre pourquoi ils se sont établis sur ce point, qu'il me paraît assez indifférent de dire que son territoire est fort restreint, qu'elle ne semble faire d'autre commerce que celui d'objets d'histoire naturelle et de figurines représentant les costumes de l'Inde. On ne reconnaît point que ces travaux d'artistes et de savants enrichissent beaucoup les habitants, contre lesquels j'ai d'ailleurs, je l'a-

voue, une certaine rancune. Ils me firent savoir un jour qu'ils avaient tué une magnifique panthère noire et préparé sa peau. Je l'achetai; mais peu de temps après je découvris que la peau n'avait été enlevée que longtemps après la mort de l'animal, et qu'elle n'avait aucune valeur. Ces naturalistes, d'ailleurs, font des collections considérables, mais peu variées. Quand un navire passe à portée de leur côte, ils s'empressent de lui courir sus en canots, et d'échanger les produits de leur industrie contre les objets dont ils ont besoin. La ville d'Anjengo, placée au centre de la forêt de cocotiers dont j'ai parlé, devrait faire une exportation d'huile considérable; on m'a assuré qu'au contraire elle n'avait aucun commerce de quelque importance. J'étais recommandé à un Portugais qui exerce un emploi judiciaire, et qui nous fit déjeuner, après quoi nous partîmes en bateau pour Travandrum, capitale de l'État de Travancore, et éloignée de quinze lieues de Quilon. Nous eûmes, à notre arrivée, un nouveau désagrément, car nous dûmes faire à pied une longue course avant d'arriver au bengalo, qui est situé au milieu du cantonnement des troupes, et non loin de la résidence.

Une tribu guerrière du nord de l'Inde s'était, d'après l'histoire, emparée de la côte de Malabar, et y formait, sous le nom de *Naïrs*, une aristocratie militaire. Ils avaient étendu leur domination dans le royaume de Travancore, et à leur tête se trouvait un rajah dont la famille conserve la souveraineté depuis l'année 1335. Cette tribu des Naïrs, cependant, ne

saurait s'affranchir des croyances religieuses des Indiens, ni braver l'opposition des brahmines. Comme le rajah n'est point de leur caste, il est obligé, à son avénement, de subir une purification : il fait, m'a-t-on assuré, fondre en or une statue creuse qui représente un bœuf; il s'y introduit par une extrémité, et sort par l'autre; la statue est ensuite brisée et donnée aux brahmes, qui reconnaissent alors l'autorité du prince. Ce fut en 1829 que le rajah actuel monta sur le trône que sa famille avait manqué perdre quelques années avant. Alors encore se présenta un exemple de la facilité avec laquelle se font et se perdent les conquêtes dans l'Inde. Pendant que les Français et les Anglais se battaient dans le Carnatic, Hyder-Ali, en véritable musulman, convertissait les Indous le sabre à la main; il avait déjà renversé le puissant roi de Mysore, et porté ses armes jusqu'à la côte du Malabar. Son fils Tippou suivit son exemple, et voulut que la loi de Mahomet s'étendît jusqu'au cap Comorin. Après avoir défait les Travancoriens qui s'étaient avancés contre lui, il prit leur capitale et ravagea le pays jusqu'à ce qu'il fût forcé de faire face aux Anglais. Ceux-ci le défirent en 1792, et il fut enfin tué en 1799, à la prise de Seringapatam, sa capitale. Debarrassés de leur plus redoutable adversaire, les vainqueurs ne perdirent pas de temps pour attaquer leurs alliés de la veille. Huit années ayant été employées aux affaires les plus pressantes, à la spoliation des nawaubs d'Aoude, d'Arcot, de Tanjaoure, à celle surtout du roi de Delhi, de ce souverain dont,

d'après le marquis de Wellesley, il était si utile d'employer le nom, on songea au rajah de Travancore. Un *malentendu*, disent les historiens, avait eu lieu, en 1808, entre le résident et le ministre du rajah, et, dès le 10 février 1809, Travancore était pris et le rajah forcé de signer un traité parfaitement semblable à celui de son voisin de Cochin ; au lieu de 600,000 francs, comme il était plus riche, il en payait 2,250,000. C'est ainsi que le malentendu fut expliqué.

J'ignore si ce rajah était fort satisfait de sa position, parce que me doutant, avec raison comme on verra, que j'étais parfaitement surveillé, je ne voulais pas autoriser les soupçons en m'occupant de matières qui ne me regardaient pas, quelque intéressantes qu'elles fussent. Le colonel Cullen était parti pour la chasse la veille de mon arrivée et je témoignai vainement le désir de présenter mes respects au rajah et à son frère. Le premier, disait-on, était d'un naturel mélancolique et ne recevait pas volontiers les étrangers. Quant au second, on ne pouvait en dire autant ; le rajah n'ayant pas d'enfants, son frère était l'héritier présomptif du trône, mais n'ignorait pas que son droit n'avait de valeur que s'il se mettait dans les bonnes grâces des Anglais. Aussi faisait-il tout pour les gagner. Je l'ai vu, avec un sérieux parfait et des allures fort dégagées, présider à une revue de cipayes. Il passait pour philosophe, buvait sec et fréquentait beaucoup les Européens. Il ne me répondit pas moins, par un billet fort bien

écrit en anglais, qu'une indisposition l'empêchait de me recevoir. J'aurais donc été forcé de faire mes représentations par écrit, si je n'eusse eu un prétexte de voir le diwan ou ministre de Sa Hautesse. Celui-ci était un vaurien des environs de Pondichéry qui, par quelque intrigue politique qu'on ne put m'expliquer, avait obtenu la faveur des Anglais et qu'ils avaient placé près du rajah. Voici à quelle occasion eut lieu notre entrevue : un peintre hongrois de mes amis, M. Schoëfft, dont plusieurs personnes ont vu les tableaux à Paris, voyageait dans cette partie de l'Inde, et le résident de Travancore *conseilla* au rajah de l'appeler à sa cour. Il y fit des travaux considérables que le monarque, quand ils furent achevés, ne voulut pas payer; si bien que M. Schoëfft partit en emportant ses peintures, fit ses plaintes au gouverneur de Madras, et celui-ci donna au rajah le *conseil* de compter la somme convenue. Ce conseil fut adopté sans que la dignité de Sa Hautesse en souffrît, parce qu'on eut soin de diviser le total en deux parties, dont l'une fut portée sur les registres comme prix des tableaux, et l'autre comme indemnité pour les frais du voyage de l'artiste. Outre que cette querelle avait fait assez de bruit, j'étais curieux de voir les peintures que l'on avait renvoyées de Madras au diwan. Le portrait de ce dernier avait également été fait par M. Schoëfft.

Le diwan, nommé Soubrou, n'était pas moins attentif à ce qui se passait chez le résident que celui-ci ne l'était à ce qui avait lieu au palais. Il sut que j'a-

vais fait visite au colonel Cullen après son retour de la chasse et me reçut, grâce je crois à cette circonstance. J'étais, d'ailleurs, en compagnie du professeur Roberts, directeur du collége. Nous trouvâmes Son Excellence assise sur une espèce d'escarpolette formée par son *charpaé*, et que des domestiques faisaient balancer à l'aide d'une corde. Soubrou avait entendu dire à Pondichéry que les Français avaient pour les arts un goût prononcé, et ne manqua pas de me faire connaître qu'il les aimait avec passion. Il s'essayait à faire des vers anglais, et passait pour poëte parmi ses compatriotes : une guitare placée près de lui sur son *charpaé* et la négligence de sa coiffure témoignaient suffisamment de ses dispositions anacréontiques. Ce fut d'une facon toute gracieuse qu'il s'essaya à dire quelques mots français, qu'il parla de peinture et d'autres choses, qu'enfin il me montra son portrait. Quant aux autres tableaux, ils n'étaient pas, disait-il, à sa disposition et je ne pus les voir. Mais sa bonne humeur disparut dès que je l'engageai à surveiller avec plus de soin la conduite des agents du rajah envers les Français qui venaient trafiquer sur la côte. « C'est au résident, me dit-il, qu'il faut s'adresser pour les affaires de ce genre. » M. Roberts était aussi de cette opinion. Ma réponse fut si audacieuse, qu'elle frappa de stupeur le diwan et son nombreux entourage. Je lui dis que je n'avais pas affaire avec le résident, mais bien avec lui, qui était ministre du souverain du pays ; que le gouvernement français n'avait pas à s'enquérir des

rapports entre le rajah de Travancore et le résident; qu'il lui était parfaitement indifférent que le premier dût ou non consulter le second; que, si ses sujets étaient maltraités dans un pays, c'était au souverain de ce pays et non à un étranger qu'il devait s'adresser; qu'il était seul juge de la gravité des plaintes qu'on pouvait lui faire; que, dans sa sagesse, il les admettait ou les repoussait et demandait, même par la force, les réparations convenables; que, si des abus trop graves avaient lieu, ce serait, dans mon opinion, une pauvre ressource pour son maître que de répondre: « Adressez-vous au résident. »

Il ne fallait pas, on en conviendra, une grande subtilité d'esprit pour présenter des observations si simples. Ma conduite n'avait pas non plus été réglée avec une rare habileté, dirigée par de profonds calculs, car elle fut toute passive. Si les choses se fussent passées naturellement, comme je le supposais, le colonel Cullen aurait répondu à ma lettre, et, comme je ne lui avais pas fait mystère de mon intention, il aurait empêché toute plainte en me faisant assurer ou en m'assurant lui-même qu'une plus grande réserve serait recommandée aux agents du rajah, et que le gouverneur de Pondichéry ne recevrait plus de réclamations pareilles à celle de M. Briolle. Le résident eut sans doute de bonnes raisons pour agir autrement; mais les axiomes que je fus obligé de débiter au diwan eurent des suites qui montrent de quels sentiments les populations sont animées envers les Anglais. Le bruit se répandit qu'un agent

français avait osé dire qu'il ne s'inquiétait pas de l'autorité du résident et avait refusé de lui une invitation à dîner; qu'une pareille énormité ne pouvait s'expliquer autrement que par cette mésintelligence des deux gouvernements qui avait fait naguère tant de bruit. Je remarquai que pendant une journée que je passai à Travandrum après cette conversation, les porteurs de mon palanquin chantaient avec des éclats de voix inaccoutumés; si je ne comprenais pas leurs paroles, il m'était impossible de ne pas m'apercevoir que les passants les écoutaient avec intérêt; on me regardait avec une curiosité, on me saluait avec un respect fort éloigné de l'indifférence que l'on montre ordinairement aux Européens. Quand nous arrivâmes à Quilon, le bruit s'était déjà répandu que deux vaisseaux de guerre français avaient bombardé Travancore. Si nul ne m'interrogea à Travandrum, sous les yeux de la résidence, on envoya jusqu'à Cochin des messagers pour savoir mes intentions; des lettres furent adressées en secret, et cependant me furent communiquées; j'en dictai même les réponses, et on demandait si l'heure de l'insurrection avait sonné. Il suffisait de connaître les personnes qui les avaient écrites, celles qui les avaient reçues, pour être convaincu qu'au moindre encouragement une révolte éclaterait.

Comme voyageur, ces manifestations m'étaient sans doute agréables, parce qu'elles me faisaient connaître l'esprit des populations. Je me gardai cependant de toute démarche, de toute parole qui eus-

sent pu les encourager, parce que je regrettais qu'on les fît éclater à l'occasion d'un agent français. Et qu'on ne suppose pas que de tels scrupules me fussent inspirés par la crainte d'être blâmé par le gouvernement sur les plaintes des autorités britanniques. Je ne suis pas de ceux qui pensent qu'un gouvernement doit toujours approuver ses agents, quand en effet leur conduite peut, quoique dictée par les meilleures intentions, contrarier sa politique. Lorsqu'en 1837 je cherchais à empêcher l'introduction de troupes anglaises sur le territoire turc; lorsque, une année après, je fis arrêter le prétendant au trône de Perse, suscité par l'Angleterre, le gouvernement pouvait, certes, me désavouer. Il n'avait pas à me confier ses projets, et, si le plan des Anglais eût été combiné avec la France, il est évident que j'y mettais obstacle. Aussi n'avais-je pas manqué de provoquer mon rappel, dans le cas où je me serais trompé. Il ne suffit pas non plus, selon moi, qu'un agent soit muni d'instructions précises pour qu'on ne le désavoue pas; la manière dont ces instructions ont été données doit encore être prise en considération. Un ministre ne peut heureusement faire par lui-même que peu de chose, et plus ses idées particulières, son action directe, se font sentir dans son administration, moins bien elle est réglée. La raison en est évidente : un ministre qui, par suite du travail parlementaire, monte au pouvoir, n'a pas pour cela la science infuse; quel que soit son mérite, il n'égale pas le mérite collectif des hommes souvent

éminents qui sont sous ses ordres. C'est parce qu'il est conseillé par eux, parce qu'il est, pour ainsi dire, le résumé de son ministère, que ses paroles ont de l'autorité, ses actes de la valeur. Voilà pourquoi un ministre peut dire très-sensément à des hommes spéciaux, illustres même : « Je suis parfaitement ignorant des choses dont vous traitez; mais mon opinion est contraire à la vôtre. » C'est qu'en effet le ministre qui s'exprime ainsi parle au nom de conseillers dont les connaissances sont spéciales. Or, si un agent à l'étranger fait des rapports inexacts, s'il indique des mesures fâcheuses, et que le ministre donne des instructions d'après de tels rapports, ordonne les mesures qu'on lui a recommandées, est-il juste, est-il logique de dire qu'il a assumé la responsabilité, qu'il ne saurait désavouer ses agents, changer sa politique? On ne peut soutenir une opinion si absurde, et les agents peuvent, ce me semble, être parfois désapprouvés, bien qu'ils exécutent les ordres qu'ils ont reçus. Je n'étais pas dans ce cas, parce que, sans l'avoir demandée, j'avais reçu l'invitation de me rendre dans telle partie de l'Inde où je jugerais ma présence le plus utile au service, que j'avais droit de m'enquérir d'un fait qui intéressait notre commerce, surtout quand notre gouverneur dans l'Inde m'en priait; parce qu'enfin, n'ayant pas provoqué les manifestations des Travancoriens, je n'en étais nullement responsable. Si ces manifestations me contrariaient, c'était uniquement parce qu'elles ne pouvaient qu'ajouter aux soup-

çons mal fondés, mais que cependant les Anglais étaient excusables d'avoir conçus, d'intrigues françaises dans l'Inde. Je dois ajouter aussi que je suis certain de ne pas avoir exagéré l'effet produit par l'incident que je viens de rapporter. Outre que je ne figurai dans ces circonstances que d'une manière passive et par conséquent trop peu flatteuse pour que je m'en vante, elles furent connues du gouvernement de Madras. Un des principaux employés de cette présidence m'en parla officieusement, et mes explications, conformes à celles que je donne aujourd'hui, me parurent le satisfaire. Ces longs détails, d'ailleurs, ne fatigueront pas, je l'espère, ceux qui prennent intérêt à la question si controversée de l'attachement des populations indiennes pour leurs dominateurs.

Le rajah avait une armée, et comme ses casernes étaient près du bengalo que j'habitais, qu'on la faisait manœuvrer sur la place voisine, je pourrais, si j'étais bon juge, donner mon opinion sur son mérite. Dans mon ignorance, ces soldats me parurent ressembler aux autres cipayes. Ils formaient une brigade que, par flatterie, sans doute, ou envers le rajah ou envers la troupe elle-même, on nommait la brigade des Naïrs ou des nobles. Elle se composait d'environ seize cents hommes, et avait quelques petites pièces d'artillerie. Comme on en fit la revue pendant mon séjour, je remarquai que, de même qu'en Égypte, la population considérait plutôt avec dédain qu'avec intérêt les manœuvres militaires. Le frère du rajah, qui était présent, paraissait au con-

traire les voir avec plaisir; il était accompagné des officiers qui commandaient et le traitaient avec les égards convenables. Quant au souverain, j'ignore s'il était fier de son armée; mais il n'avait, certes, pas de motif pour cela s'il avait conservé quelque bon sens, car elle n'était pas à ses ordres. Le chef de la brigade était capitaine dans l'armée de Madras, et prenait à Travandrum le rang de major; il avait sous lui quatre ou cinq officiers et un médecin. Le résident ayant droit de diriger le rajah, si celui-ci donnait un ordre, le commandant ne l'exécutait qu'après s'être assuré que son conseiller l'avait approuvé; mais comme les officiers devaient exécuter les ordres du résident sans s'enquérir s'il avait consulté le rajah, le pauvre souverain eût été pendu sans miséricorde par ses propres troupes, pour peu que la chose eût convenu à ses alliés; et cela était arrivé, il n'y avait pas fort longtemps, à un nawab de l'Inde centrale. Son intervention dans les affaires militaires aurait donc été parfaitement nulle, si l'on n'eût exigé qu'il payât ponctuellement son armée. J'ignore ce que lui coûtaient la solde, l'entretien des soldats aussi bien que le matériel acheté aux Anglais. Quant à l'honneur d'avoir pour commandant un capitaine britannique, il le reconnaissait en lui faisant une haute paye de cinq mille francs par mois; les autres officiers avaient une gratification proportionnée. Les travaux publics, la perception des impôts, le nombre, le rang, le choix, les appointements des fonctionnaires, étaient contrôlés par le résident. Quelqu'un était-il mécon-

tent du rajah, c'était chez ce résident qu'il portait sa plainte, et, par lui, il obtenait justice ou réparation ; en un mot, le résident était le véritable maître du pays.

Parmi les conseils donnés au rajah, il en est un pour lequel je serai d'autant plus sévère qu'il a servi à une mystification scientifique par trop impertinente. Le général Frazer, homme fort instruit et fort distingué, était résident à Travancore. Il s'occupait de sciences et voulut faire des observations astronomiques; pour satisfaire son désir, il n'imagina rien de mieux que de *conseiller* au rajah de bâtir un observatoire. Il lui dit qu'un pareil établissement lui ferait un singulier honneur, porterait au loin sa réputation. Bien qu'un peu grippe-soleil, comme tous les Asiatiques, le rajah se faisait prier, soit qu'il craignît la dépense, soit qu'il fût retenu par la crainte d'offenser les astronomes indigènes. Les conseils cependant devinrent trop pressants pour qu'il ne se soumît pas. On construisit donc un très-bel observatoire sur une colline élevée près de la mer. Une route commode y conduit, et l'on voit divers instruments qui remplissent trois grandes salles, ainsi que des toits mobiles pour l'observation. M. Frazer ne pouvait garder lui-même cet observatoire et chercha un directeur. Il se présenta d'autant plus tôt qu'on avait conseillé au rajah de le payer 3,500 fr. par mois. Ce fut un M. Caldecotte, d'abord négociant à Bombay, puis marchand de bois et constructeur sur la côte, qu'on nomma. Comme on

avait aussi conseillé de fonder une imprimerie anglaise, les travaux scientifiques ne pouvaient rencontrer aucune entrave; aussi publia-t-on le calendrier de Travandrum. Il contient les vingt-sept constellations de l'astronomie indienne, indique le lever et le coucher du soleil et de la lune, l'équation du temps et annonce les éclipses. Tout le monde pouvait croire qu'il s'agissait d'observations sérieuses faites avec soin, avec intelligence. Quand je visitai cet établissement, M. Frazer avait été envoyé dans une résidence plus importante, à Hyderabad, et M. Caldecotte était allé en Angleterre acheter, aux frais du rajah, un supplément d'instruments. Nous avions même vu par les journaux qu'une si belle occasion de *meetings* et de banquets n'avait pas été perdue, et qu'on avait dignement porté la santé du prince indou, protecteur si éclairé des sciences. Ce protecteur éclairé voulait, dans ce moment même, renverser l'observatoire, parce que le nouveau résident ne semblait pas disposé à s'en servir, et il fallut bien des *conseils* pour l'empêcher d'exécuter son projet. Je vis qu'on tenait registre de l'état du ciel, de la hauteur des thermomètres et des baromètres, de la quantité de pluie, de l'évaporation. Tout était dans un ordre parfait. Cependant, en m'approchant d'un baromètre de Fortin, je remarquai que la pointe destinée à marquer le niveau était fort éloignée du mercure; je tournais la vis pour les mettre en contact, lorsque le chef de l'observatoire m'arrêta, craignant que je ne dérangeasse son instrument. Je déclare de

la manière la plus positive qu'il ignorait complétement la théorie d'après laquelle son baromètre principal était construit, que j'éveillai son attention sur ce point, et que le lendemain seulement, après avoir consulté une bibliothèque qui appartient à l'observatoire, il me dit avoir compris. Jusque-là il n'avait tenu aucun compte du niveau, et ses observations sont par conséquent nulles. Je puis en dire autant de celles qu'on faisait sur l'évaporation. On la calculait au moyen de deux thermomètres, dont l'un était à l'air libre et l'autre entouré d'un linge mouillé; l'évaporation faisait descendre le mercure du second; mais pour une opération si délicate, qui ne peut d'ailleurs être que relative, et qui indique, non l'évaporation absolue, mais la plus ou moins grande évaporation pendant une période de temps donnée, il ne suffit pas d'envelopper le thermomètre dans une espèce de torchon. Je ne vis pas faire d'observations astronomiques, mais, autorisé à me défier de leur valeur, je m'enquis avec soin du degré de connaissances mathématiques de M. Caldecotte. Je demandai s'il devait se contenter, pour ses calculs, d'appliquer les formules rédigées à l'avance, ou bien si, les formules manquant, il était, par la théorie, en état de les reconstruire; on m'affirma qu'il ne pourrait faire cette seconde opération. Sa science n'allait donc pas au delà de celle qui est indispensable à un marin.

Ce n'est point sans intention que je me suis écarté de l'indulgence à laquelle ont droit ceux qui s'occupent de travaux scientifiques; cette indulgence

même devrait être d'autant plus grande, que la réputation des personnes dont on parle est moins éclatante, mais il faut qu'elles la méritent par leur modestie. M. Caldecotte n'en avait point, et la manière tranchante dont il s'exprima sur les savants les plus illustres de l'Europe, dans le rapport qu'il publia à son retour, en est la preuve. S'il s'est cru autorisé à traiter avec une égalité parfaite des hommes dont j'ai écouté les leçons avec respect, les Arago, les Biot, et d'autres encore, dont le nom est connu du monde entier, j'ai pris envers lui la même liberté. Je n'ai pas assez d'humilité pour croire que je sois séparé de l'astronome de Travândrum par une distance plus grande que celle à laquelle ce spéculateur en bois de Tek se trouve des professeurs les plus éminents de l'Europe. Enfin, la vérité en elle-même ne doit-elle pas être connue? Pourquoi laisser supposer, par exemple, que les travaux de M. Caldecotte, s'ils donnaient des résultats contraires à ceux de M. Orlebar, à Bombay, pèseraient d'un même poids dans la balance? Ils en sont loin, et j'estime que, malgré le luxe des instruments, ce qui se fait à Travandrum n'a pas la valeur des observations auxquelles le docteur Buist se livre modestement à Bombay, à l'aide d'instruments qui, réunis, tiendraient sur une chaise.

Le territoire de Travancore est évalué à 4,574 milles carrés; l'administration est confiée aux conseils du résident anglais d'abord et, sous son bon plaisir, au diwan, qui a plusieurs employés sous ses ordres;

les personnages les plus considérables sont les aides mêmes de ce diwan, puis le surintendant pour le poivre, et le chef de la police. Il y a un établissement pour battre monnaie, et elle diffère de celle de la compagnie. La roupie d'argent, plus faible, se divise en de petites portions nommées *chukrams* et *fanams*. Ces pièces deviennent plus rares chaque jour, parce que, de façon ou d'autre, tout le numéraire va aux Anglais. Les provinces sont administrées par trente-quatre tassildars. Il y a aussi une justice, et quelle justice! Les tribunaux, à l'imitation de ceux des Anglais, se composent d'une cour d'appel au chef-lieu, de cinq zillah ou tribunaux d'arrondissement, dont chacun se divise en cinq ou six tribunaux de district. Les juges de zillah, au nombre de trois ou quatre, sont un mélange de gens du pays, d'Anglo-Indiens et de Portugais.

Il y a à Travandrun une école dont le rajah fait principalement les frais; les conseils pour la soutenir doivent être incessants, car il ne peut ignorer que, sous prétexte d'éducation, ce sont des missionnaires qui se sont introduits dans sa capitale. Il ne m'a pas semblé qu'ils réussissent là mieux qu'ailleurs. Je visitai aussi le fort, dont les murs sont construits en énormes blocs de granit gris. On emploie les éléphants pour les élever, et on les fait travailler à peu près de la même façon que pour le bois des chantiers. Il n'est pas rare d'en voir qui traînent des espèces de camions chargés d'un bloc de la grosseur des piédestaux de nos statues dans les

places publiques. Ils tiennent avec les dents la corde attachée au timon, et dirigent la voiture avec autant d'adresse que d'aisance. Le cornac marche le plus souvent à côté d'eux.

Pendant que j'étais en ville, je me rendis à la ménagerie, où je ne vis que des éléphants, un lion et bon nombre de tigres. Ces derniers poussèrent des cris affreux à l'aspect de mon habit européen. On fait dans les grands jours combattre ces animaux ; mais, quand ils ont été longtemps prisonniers, ils perdent, dit-on, tout courage ; alors on les pousse, on les excite en les piquant avec la lance. Ces combats m'ont été dépeints comme fort misérables. Je remarquai avec plus d'intérêt une grande quantité de civettes renfermées dans des cages au milieu de chacune desquelles on avait pratiqué un trou assez large pour qu'on pût introduire un morceau de bambou un peu plus haut que la cage elle-même. Chaque jour on retirait les bambous et on enlevait avec soin une matière noire qui avait l'apparence de taches d'encre : c'était du musc, dont les Indous aiment beaucoup l'odeur et qu'ils font entrer dans leurs médicaments. J'avais aussi espéré voir un tigre noir ; mais il s'était échappé depuis quelques jours. Ce qu'on me montra avec le plus d'orgueil et que j'estimais moins que le reste, fut deux voitures européennes en mauvais état. Je considérai avec plus d'attention de beaux *houdas* en velours et à franges d'or qu'on mettait sur les éléphants. Voitures et houdas étaient, ainsi que les civettes, soigneusement mis sous clef. Quant aux tigres,

ils restaient au milieu de la cour dans de mauvaises cages de bois, dont ils seraient sortis s'ils eussent fait le moindre effort.

J'allai aussi dans les environs, qui sont fort agréables, mais à peine cultivés. Au sud du quartier militaire on ne voit guère que des jongles. On y a cependant tracé des routes. Dans une de ces excursions, mes porteurs déposèrent tout à coup le palanquin et s'enfuirent. Je regardai pour reconnaître la cause de leur terreur, et fus peu charmé de voir un énorme éléphant qui venait à moi. Son conducteur s'était arrêté, si bien que mes gens, ignorant s'il était sauvage, s'étaient prudemment éloignés; aux cris qu'ils poussèrent, le conducteur reparut et nous en fûmes quittes pour la peur. J'avais passé cinq jours à Travancore, et revins à Cochin par le chemin que j'avais déjà pris.

CHAPITRE IX

Retour à Mahé. — Pouliahs. — Tellichery. — Juges et justice. — Géographie physique. — Agriculture. — Revenus du Malabar.

Quand je revins à Cochin, le bengalo des voyageurs était occupé, et je ne sais comment je me serais logé si M. G..., le négociant dont j'ai parlé, ne m'eût offert une chambre chez lui. Il ne m'eût pas été facile,

en ce moment, de poursuivre ma route et de remonter la côte, parce que nous étions au milieu des fêtes du nouvel an et que personne ne se souciait de perdre cette occasion de plaisirs. Le nombre de jours fériés est incommensurable sur la côte de Malabar, et j'en ai compté une soixantaine, bien que je ne les connaisse pas tous. Cela tient probablement à ce que cette population, qui vit en plein air, prend part aux solennités de toutes les castes et même de toutes les religions. J'ai vu à Bombay les Indous se mêler aux mahométans pour leurs cérémonies du *baïram* et du *moharem*, comme aussi les mahométans figurer au *dusséréh* et au *divâli*. Ils iraient dans les temples si le protestantisme anglais n'avait pas des formes si guindées et si pédantesques. Les fêtes sont surtout remarquables par le bruit qu'on y fait; on n'entend que tam-tam, sonnettes, grelots, cornets de cuivre, dont le plus effroyable charivari de l'Europe donnerait une faible idée. Des hommes déguisés parcouraient les rues de Cochin et paraissaient jouer un rôle dans quelque farce. Celui-ci était affublé d'une peau d'ours, et on le faisait danser, tandis que d'autres feignaient de le craindre et engageaient avec lui une conversation. Tous paraissaient avoir une disposition singulière à imiter les bêtes. Les tigres surtout étaient nombreux; la plus belle compagnie que nous vîmes se composait de ces animaux; l'un était le mâle, l'autre la femelle, et deux gamins figuraient les petits; elle s'annonçait de loin, grâce à sa nombreuse musique, aux cris de la foule et aux hurlements

des masques. Arrivés devant une maison de bonne apparence, les acteurs se mettaient à quatre pattes, le vacarme redoublait; le mâle, le tigre royal, défendait sa famille en rugissant et en donnant des coups de poing aux spectateurs qu'il pouvait atteindre; certains de la troupe chantaient un récitatif monotone que je ne comprenais pas, mais qui imprimait quelque cadence aux mouvements des tigres. Pour les rendre plus faciles et probablement plus expressifs, un aide prêtait ses services à chaque animal pour tenir sa queue élevée; il la balançait, et, l'occasion se trouvant, en administrait un coup aux passants. La farce jouée, le principal tigre entrait dans la maison et continuait à rugir jusqu'à ce qu'on lui eût fait un présent qui lui parût convenable, et dont il se réservait l'appréciation. Force était de lui obéir, car il serait resté, toujours rugissant, avec une patience capable de fatiguer les dieux. Il ne fallait pas que le propriétaire songeât à le pousser dehors, car la police l'aurait puni; il ne pouvait pas davantage requérir l'autorité, parce qu'elle ne serait pas intervenue, de peur de froisser les coutumes populaires. Cette excellente police britannique aurait bien empêché que l'on troublât ainsi des Anglais dans le cas où les acteurs eussent osé se présenter chez eux, au risque d'être roués de coups; pour des natifs, des *half-caste* hollandais, portugais, canaille, sotte espèce, le cas était différent.

J'ai quelquefois pensé que nos décorateurs d'opéras gagneraient une expérience utile s'ils se rendaient dans quelque grande ville de l'Inde à l'époque des fê-

tes importantes. Ceux qui se seraient trouvés à Bombay, par exemple, pour voir les *tabous*, c'est-à-dire des représentations de pagodes que, pendant l'*Ouli*, on porte avec solennité à la mer, qu'on feint d'y jeter, qu'on accompagne processionnellement en lançant des fruits et des bombons, imagineraient quelque chose de mieux à nous montrer que leurs éternelles tentures rouges à crépines dorées. S'ils devaient mettre en scène des éléphants ou des chameaux, ils ne se contenteraient pas d'introduire dans leurs jambes quatre lourds portefaix dont on voit les bottes; l'animal ne paraîtrait pas avancer de la même manière que les joujoux d'enfants. Si, dans l'Inde, un éléphant de carton porte le tabout, son corps contiendra probablement une multitude d'acteurs; l'un fera mouvoir la trompe, l'autre les oreilles, un troisième la queue; il baissera et élèvera la tête, frappera du pied, se précipitera au milieu de la foule, renversera des flots de spectateurs et suivra sa marche triomphale au milieu des éclats de rire et des plaisanteries de l'assemblée.

On peut, dans cette partie de l'Inde, choisir le mode de voyager qui convient davantage: les uns préfèrent le palanquin et passent de station en station; d'autres vont par eau et s'arrêtent à peu près aux mêmes endroits que les premiers. On peut encore aller par mer; mais, comme le vent n'est plus favorable quand on se dirige vers le nord, les traversées sont fort incertaines. Quelque manière qu'on adopte, elle ne cause aucun embarras, parce que le prix du

transport et des provisions est réglé à l'avance sur toute la côte. J'avais été si satisfait de mon voyage en bateau, que je continuai de la même façon aussi loin qu'il me fut possible, c'est-à-dire jusqu'aux premières collines qui s'interposent sur la route à peu près à moitié chemin de Calicut. Tout le pays est plat, planté de cocotiers, et, sauf le passage de quelques rivières, d'une monotonie parfaite. Pendant la dernière partie du voyage que je faisais en palanquin, j'entendis sortir d'un bois situé à peu de distance d'un village, des hurlements tout à fait pareils à ceux de certaines espèces de singes, et je vis comme des ombres qui glissaient à travers les arbres. C'étaient des *pouliahs* qui demandaient la charité; cette caste, bien plus méprisée dans l'Inde que celle des parias, n'a pas le droit d'habiter les villages, ni même de se construire des huttes au fond des forêts. Malheur à celui qui en fait partie s'il s'approchait de trop près de ceux d'une caste supérieure; il doit, par ses cris, faire connaître sa présence, afin qu'on ait le temps de le fuir, et, s'il négligeait cette précaution, il courrait risque d'être tué. J'avais lu dans un livre que je crois le meilleur sur l'Inde, dans celui de l'abbé Dubois, ce qu'il rapporte sur ces malheureux; je connaissais aussi ce qu'on en avait déclaré devant une commission parlementaire, et, comme on pense, je désirais vivement m'assurer jusqu'à quel point ces incroyables assertions étaient fondées. Elles étaient d'une parfaite exactitude, et je ne pus jamais approcher de ces sauvages. Comme ils

demandaient la charité, je leur montrais quelque monnaie et leur faisais signe de venir la prendre; mais les porteurs de palanquins ne l'auraient pas permis; ils s'empressaient au contraire de s'éloigner; les pouliahs suivaient à distance, mais se gardaient de marcher sur la route; ils allaient à travers champs, et franchissaient tous les obstacles avec une rare agilité. A la vérité, leurs vêtements ne les gênaient guère, car ils ne portaient qu'une ceinture de feuilles. Parvenu près d'un ruisseau dans lequel je supposais que les porteurs auraient pu faire leurs ablutions s'ils s'étaient crus souillés, je les fis arrêter et renouvelai mes signes aux pouliahs; mais ils s'arrêtèrent comme nous, et mes invitations furent inutiles. Enfin, fatigué de leur obstination à me suivre en hurlant, je leur jetai quelque monnaie; mais comme elle était tombée sur la route, un des porteurs alla à travers champs les déposer au loin sur une éminence. Les mendiants n'osèrent s'avancer pour la prendre que lorsque nous fûmes éloignés. Une autre fois, j'étais en voiture dans les environs de Mahé, et le cocher s'arrêta tout à coup. Il s'était formé des rassemblements à certaine distance d'une boutique tenue par un Maplais. La cause en était la présence d'une femme pouliah qui venait acheter du riz, et apportait en échange une natte de sa façon. A une centaine de pas de la boutique elle avait hurlé, et le Maplais ayant répondu, ils avaient conclu leur marché; toute circulation d'Indous était arrêtée jusqu'à ce que cette affaire fût terminée. La pauvre créa-

ture, presque entièrement nue, tournait constamment la tête dans toutes les directions, prête à avertir si l'on approchait; le boutiquier faisait, de son côté, arrêter les passants. Il pesa devant eux le riz convenu, le porta à l'acheteuse, dont il pouvait s'approcher en sa qualité de mahométan, et emporta la natte. Cette scène se passait pendant la mousson; la pluie avait tombé tout le jour; bien que la chaleur fût encore forte pour des Européens, les naturels étaient enveloppés dans leurs toiles de coton. Alors, pendant que la circulation se rétablissait, que la voiture continuait sa route, je voyais la malheureuse s'éloigner seule, à la tombée de la nuit, de la demeure des hommes, et s'enfoncer dans les bois, où aucun abri ne lui était permis, si ce n'est le tronc d'un arbre creusé par le temps, ou des branches touffues dont les singes lui disputeraient la possession. Que les Anglais soient fiers de posséder un pays où se passent de telles choses, qu'ils appellent l'Inde le plus beau joyau de la couronne britannique! qu'ils s'apitoyent surtout sur le sort des nègres africains! J'ignore d'ailleurs s'ils ont trouvé moyen de frapper cette caste de quelque impôt, de la rendre, comme ils disent, productive.

Je reviendrai sur le séjour que je fis, à mon retour, à Calicut et à Mahé; mais, pour terminer la description de cette partie de la côte que j'ai visitée, je passerai à Tellichery, ville située à quatre ou cinq milles au nord de Mahé, et où je faisais de fréquentes excursions. Elle est une des plus considérables du col-

lectorat de Malabar, soit par sa population, soit par son commerce. Les Anglais s'y étaient établis à peu près à la même époque qu'à Anjengo, et y possédaient un fort aujourd'hui en ruine et une factorerie qui renferme les établissements publics. C'est le chef-lieu d'une cour de justice supérieure ou cour provinciale, et d'une autre cour de première instance ou zillah, et cette raison suffirait pour donner à la ville une grande importance, quand bien même la douane ne serait pas une des plus productives de la côte. Les autorités anglaises, suivant leur usage, ne résident pas dans la ville même, mais dans ses environs, où se trouvent des maisons, ou plutôt des palais, aussi commodes que ceux que l'on voit dans les capitales. J'ai entretenu avec plusieurs d'entre elles, soit à Tellichery, soit ailleurs, des rapports trop fréquents pour ne pas connaître leur mode d'existence, trop agréables pour ne pas saisir l'occasion de leur rendre justice quand je puis le faire sans assumer le rôle assez ridicule de défenseur bénévole et surtout inutile. On accuse assez souvent les employés civils de la Compagnie des Indes de paresse, d'inconduite ou d'incapacité. On prétend que l'avancement par l'ancienneté en est la cause principale. Je dirai sans détour que non-seulement ces accusations ne sont pas fondées, mais encore que, venant le plus souvent d'employés militaires, un étranger les attribue à ce sentiment bien peu noble, et pourtant si commun chez les Anglais, la jalousie. Quoique magnifiquement payés, les officiers mili-

taires ne dissimulent guère combien il leur est pénible de voir les officiers civils bien plus largement rétribués qu'eux, combien surtout l'autorité supérieure, qui appartient à ces derniers, les offusque. Bien que le mépris pour les *pékins* ne soit pas de mode en Angleterre, et qu'on lui ait substitué fort avantageusement, et sur une bien plus grande échelle, le mépris des non-gentlemen, les militaires pensent que c'est par le sabre que l'Inde a été conquise, et que le sabre devrait y régner. D'autres croient que l'habileté a fait plus que la force, et le gouvernement britannique est de cet avis, à ce qu'il paraît, puisqu'il donne la prééminence à l'autorité civile. Ceci posé, et cette tendance de la société anglaise à s'isoler, à s'épurer, étant bien connue, on comprendra que les militaires seront fort séparés des employés civils, qu'entre eux les rapports intimes seront assez rares, et qu'ils jugeront les uns des autres avec très-peu de bienveillance.

L'avancement par l'ancienneté est et sera toujours, malgré certains inconvénients, le plus juste, le plus avantageux à l'État dans des services spéciaux. On ne demande pas, en effet, à ceux qui y entrent, des talents, une intelligence extraordinaires; avant de les admettre on s'assure de leur aptitude, on reconnaît s'ils ont fait les études nécessaires pour exercer les fonctions auxquelles ils seront appelés. C'est là la seule précaution utile; le temps et le travail feront le reste, et porteront à la tête des administrations des hommes capables plus sûrement que ne feraient,

sous prétexte de capacité, cet indigne favoritisme, cette vénalité nommée patronage, qui sont la honte de l'Angleterre. Un grand philosophe, Buffon, l'a dit : « L'esprit, c'est le travail, » et le gouvernement de l'Inde applique cette maxime, car, certes, ce n'est pas de travail qu'il laisse manquer ses employés. J'ai déjà parlé de celui qui accablait les agents administratifs, les collecteurs; mais j'ai omis de dire que si certaine tâche n'était pas remplie, on ne payait pas leurs appointements. Il en est de même des officiers judiciaires. J'ai connu particulièrement des membres des cours les plus élevées, de celles des sudder-à-dawlet, et certes je les ai vus rarement oisifs. Je me tairai cependant sur leurs occupations, bien que je sache en quoi elles consistent; mais ne les ayant pas vus à l'œuvre, n'écrivant pas un traité sur la magistrature, je pense, sur ce point spécial, ne devoir donner que mes observations particulières.

Je connaissais peu la cour provinciale de Tellichery; mais je suis souvent entré dans celle de Zillah, que dirigeait M. Harris, petit-fils de ce lord Harris qui prit Seringapatam. C'était là, en effet, qu'il fallait aller le chercher si on avait affaire à lui. Sa maison se trouvait à deux milles de distance, et chaque jour, après le déjeuner, il allait au tribunal; le voyage lui servait de promenade, et jusqu'à cinq heures il était séparé de sa femme et de ses enfants. Non-seulement il fallait tenir audience, écouter les plaideurs, démêler la vérité au milieu des mensonges perpétuels des témoins, mais on avait encore un tra-

vail considérable d'administration. J'ai vu là une centaine de commis expédiant les affaires judiciaires, tıaduisant des pièces; puis ne fallait-il pas revoir les jugements des juges de district ou *monsifs*, surveiller les explications du *cazi* ou savant en droit musulman, du *pundit* ou savant en loi indoue, qu'on lui donnait pour conseillers? Et qui ignore que, sans cette surveillance sévère, copistes, commis, traducteurs, cazi, pundit, et souvent monsifs, se vendraient pour une roupie? Que la justice soit mal rendue, je le sais, et les juges le savent mieux encore que moi; mais ce n'est pas leur faute, plus que ce n'est celle des collecteurs si l'impôt est onéreux et mal réparti. On ne saurait, dans tous les cas, accuser de paresse des gens qui, dans un climat comme celui de l'Inde, passent six ou sept heures dans un tribunal, au milieu de la foule; et à moins d'être tout à fait idiots, il faut qu'ils acquièrent l'expérience des langues et des coutumes, aussi bien que l'expérience nécessaire à leur profession. Je ne connais pas de situation militaire qui donne tant d'occupation, qui exige une application si soutenue; car il faut remarquer que le même travail revient tous les jours, les dimanches exceptés. Je ne cite pas d'ailleurs un fait isolé, exceptionnel : ce que j'ai vu à Tellichery, je l'ai observé ailleurs, et le gouvernement attendait des juges un nombre fixé de décisions.

La douane était dirigée par M. Brenen, qui était aussi chargé des affaires de mer. Il se rendait chaque jour à son bureau pour surveiller les employés, et,

comme M. Harris, ne rentrait que le soir; je me garderai cependant de dire que ses occupations fussent aussi nombreuses, aussi fatigantes, mais il ne faisait pas partie du service civil; il n'avait pas de brevet, dépendait, non de la cour des directeurs, mais, en qualité d'auxiliaire, du gouvernement local seulement; ses appointements ne laissaient pas pour cela d'être élevés, sans approcher cependant de ceux des serviteurs réguliers. Le chef de la cour d'appel avait environ 7,500 francs par mois; celui de la cour de Zillah, 3,000 francs; le chef de la douane, 800 francs. On remarquait aussi des missionnaires à Tellichery. Je ne sais de quelle société ils dépendaient; mais leur chef était Allemand, et avait épousé une Française. Je les allais visiter quelquefois, d'autant plus volontiers que M. Gundert s'occupait d'histoire naturelle. Je ne pense pas d'ailleurs que ses travaux apostoliques fussent très-fructueux, malgré l'appui illégal et les secours quelquefois magnifiques qu'il recevait des autorités anglaises. Madame Gundert réussissait mieux, je crois, dans l'éducation des jeunes filles, à laquelle elle se consacrait.

Je placerai ici quelques observations générales sur toute cette portion de l'Inde dont j'ai parlé. Bombay est formé de roches volcaniques qui s'étendent jusqu'au-dessous de Goa. A Cannanore, le terrain a changé, et le monticule sur lequel se trouve le fort est en grès et s'abaisse jusqu'à la ville. Vers l'est, on aperçoit les Gauts, dont la distance moyenne de la mer est de quarante milles, et dont la chaîne principale

envoie des rameaux qui viennent jusqu'au rivage. Le plus apparent se trouve entre Tellichery et Mahé, et une route coupée dans le roc y met à nu un beau granit gris à gros grains; à Mahé même se retrouvent des roches basaltiques près de la mer; mais le terrain principal est du grès friable; ce terrain mène jusqu'à Calicut, où l'on trouve le gneiss en couches d'un demi-pouce d'épaisseur, et, plus à l'est, le granit gris. En suivant vers le sud, on est sur une plaine de grès décomposé, qui, en approchant de Cochin, est couvert par des détritus de végétaux. D'Aleppi à Quilon, la plaine continue; mais il s'est formé sur le bord de la mer des dunes qui ont jusqu'à cinquante pieds de hauteur. Quilon est placé sur du grès; plus bas, la colline qui domine Anjengo est de la même formation; mais, en allant d'Anjengo à Travandrum, une partie du canal traverse un pays d'une aridité inconcevable: c'est une couche très-épaisse, non de sable meuble, mais d'un sable de blancheur éclatante interposé entre deux couches de grès. Le *daturus* seul peut croître dans ce terrain. A Travandrum, j'ai vu successivement du grès couvert par du calcaire marneux, de la marne et de l'argile, puis du calcaire gris stratifié; le centre était de granit. Les Gauts, sans jamais s'être élevés à une grande hauteur, s'abaissaient et s'éloignaient davantage de la mer quand on descendait au sud.

Je n'ai jamais vu de formation aussi bizarre que celle de cette portion de l'Inde; on dirait que les montagnes n'appartiennent pas au sol, qu'on les a

posées côte à côte sur une vaste plaine. Là, point de vallées inclinées ; j'ai traversé la péninsule d'une mer à l'autre sans m'élever ou descendre d'une manière sensible : il m'a suffi de franchir une gorge entre deux montagnes pour passer de la plaine de l'ouest à celle de l'est. Cette disposition naturelle donne aux cours d'eau une économie toute particulière. Nous avons vu de vastes rivières, des canaux nombreux, tantôt naturels, tantôt creusés par l'homme, à Goa, à Tellichery, Mahé, en un mot tout le long de cette côte, et on les retrouve sur celle de Coromandel ; c'est qu'en effet, dans la saison des pluies, l'eau qui s'accumule, soit qu'elle tombe directement, soit qu'elle descende des montagnes, n'est pas forcée par l'inclinaison du sol à se jeter à la mer ; elle ne s'y précipite pas avec force, mais reste près d'elle en équilibre. La marée lui renvoie, par les issues qui les font communiquer, la même masse de liquide qu'elle en a reçue. Aussi les cours d'eau nommés rivières ne se dessèchent-ils pas pendant la saison d'été ; aussi ne forment-ils pas des bancs de sable pareils à ceux que nous connaissons ailleurs, loin de leur embouchure, au milieu de la mer, mobiles comme elle. L'alluvion est précisément à l'entrée, là où la mer et l'eau intérieure se rencontrent, et les passes n'ont pas quelquefois six toises de largeur. Les principales dans le Malabar sont à Calicut, Tanour, Ponany et Cochin. Ce sont là les grands ports où des navires peuvent entrer. Il y a nombre d'autres ouvertures par lesquelles passent

des barques et des canots. On construit à Tanour et surtout à Cochin, où j'ai vu sur le chantier un navire de mille tonneaux.

Les bois dont on se sert pour la construction sont ceux de Tek, d'Angeli, Bentik, Colomao et Aguel; je les place d'après leur valeur; le premier est trente fois plus cher que le dernier, à cause de sa durée. Un arbre nommé Pounah fournit la mâture. On prétend que les forêts dont on tire ces arbres, et qui sont sur les montagnes, commencent à s'épuiser. Les éléphants sont encore employés à cette exploitation; quand des arbres monstrueux ont été abattus pendant la belle saison, l'éléphant les traîne au bord des ravins, et, au temps des pluies, on les précipite dans le torrent, qui les charrie vers la mer.

L'uniformité du sol produit l'uniformité de culture. La principale est celle du cocotier, qui ressemble au dattier plus que tout autre palmier, et réussit où celui-ci périrait, sur les bords des eaux saumâtres. Après le cocotier viennent le riz et le poivre; bien peu de café, de cannelle et de sucre. Voici, du reste, le chiffre des revenus de tout le pays : le Travancore retire du monopole du tabac treize lacs de roupies, trois lacs pour le bois de Tek, deux pour le poivre; chaque cocotier paye un quart de roupie.

A Cochin, on trafique librement en bois de Tek; les cocotiers forment le principal revenu, et on les impose comme à Travancore.

Le revenu territorial, dans la très-grande partie du collectorat du Malabar, provient du cocotier, qui est

taxé à une demi-roupie, et qui produit trente-deux lacs; le monopole du tabac en donne quinze, et celui du sel autant; l'eau-de-vie en donne un, la poste un demi. Le lac vaut cent mille roupies et celles-ci valent 2 fr. 50 c.

Le commerce avec l'Europe est fait, terme moyen, par cinq ou six bâtiments; trois ou quatre anglais chargent de l'huile de coco, et un ou deux français, du poivre. L'exportation totale du cardamum, café et cannelle pour l'Europe ne va pas à un lac par année.

Les revenus du pays sont envoyés à deux présidences : le collectorat remet, *toutes dépenses prélevées*, trente-six lacs ou neuf millions à Bombay. Les tributs du Travancore et de Cochin sont expédiés à Madras; ce qui reste suffit à peine aux dépenses et à l'entretien des princes du pays. Qu'on s'étonne que l'Inde soit pauvre et la compagnie des Indes riche, quand on voit prélever des sommes si énormes sur une seule province! Qu'on s'étonne que la monnaie d'or ait disparu et que celle d'argent soit très-rare!

CHAPITRE X

Projets d'échange de territoire dans l'Inde. — Collections d'histoire naturelle sur la côte de Malabar. — Pêche. — Chasse.

Pendant mon passage à Calicut, j'avais eu occasion de m'entretenir avec le collecteur des rapports en-

tre nos établissements et ceux des Anglais, ainsi que des projets qu'on avait proposés pour empêcher cette hostilité latente qui était inévitable, malgré le bon vouloir des autorités des deux pays. Mahé, comme j'ai dit, se trouvait enclavé dans les possessions anglaises; la limite était bien naturelle du côté du nord, où coulait une rivière, mais rien ne l'indiquait ni à l'est ni au sud. Les habitants devaient, à chaque instant, passer d'un territoire à l'autre; et comme Mahé était un port franc, les Anglais appostaient des douaniers afin que l'on n'introduisît pas de leur côté des marchandises, et surtout du tabac. C'était là une cause incessante d'irritation, parce que l'exiguïté du territoire français rendait impossible de ne pas le franchir, et aussi parce qu'il était commode, pour ceux qui se livraient à la contrebande, de trouver un asile chez nous. Tous les besoins de la vie forçaient les populations limitrophes à se mêler, et les autorités de la police et de la justice françaises et anglaises étaient en contact perpétuel. Aussi les chefs de notre établissement avaient-ils un désir très-naturel qu'il fût plus étendu, et se plaignaient-ils de ce que les Anglais en retenaient une partie. Des négociations avaient eu lieu à ce sujet, et des commissaires des deux nations nommés pour en déterminer les limites : ils ne purent s'entendre. Les commissaires anglais firent trois parts de ce que nous réclamions : la première leur paraissait nous appartenir très-légitimement; la seconde était contestable, et l'on niait que nous eussions des droits à la troisième. Un des com-

missaires anglais était ce même général Frazer, alors capitaine, et dont j'ai parlé. Il rédigea pour soutenir son opinion un long mémoire dans lequel il s'appuyait sur des titres en langues du pays. Comme pendant l'occupation anglaise les archives de Mahé s'étaient trouvées entre les mains de l'autorité britannique, il serait possible que les pièces en notre faveur ne se fussent pas intégralement conservées; mais je crois aussi que, si aucune n'eût manqué, elles n'auraient pas été d'un grand secours à des officiers qui ne savaient pas les langues. On ne réfuta pas le capitaine Frazer; mais comme on ne voulait pas admettre ses conclusions, nos commissaires partirent, la négociation fut rompue et n'a pas été reprise. Il eût, à mon sens, été plus prudent d'occuper d'abord ce qu'on concédait, et de ne rompre qu'après qu'on n'aurait pu s'entendre sur le reste.

Deux de nos gouverneurs, M. Desbassayns et le général de Saint-Simon, eurent à traiter des frontières de Mahé et le firent d'une manière générale dans laquelle tous nos établissements étaient compris. Leur système était de renoncer à ces petites possessions répandues çà et là sur le territoire de l'Inde, et d'obtenir en échange une portion compacte de territoire près de Pondichéry. J'ai rendu un hommage trop sincère et trop mérité à ces fonctionnaires pour ne pas dire franchement que je considère comme très-heureux que leurs propositions n'aient pas eu de succès. Peut-être, s'ils me paraissent s'être trop préoccupés de la valeur de nos propriétés, se-

rai-je à mon tour accusé de l'avoir trop négligée pour ne penser qu'aux intérêts commerciaux. C'est ce dont le lecteur jugera :

Si nous lisons les traités dont je donne une partie à la fin de ce livre, nous verrons qu'ils nous considèrent dans l'Inde bien plus comme usufruitiers que comme propriétaires. Nous n'avons pas droit de garder nos possessions nous-mêmes ; l'Angleterre nous en garantit la jouissance. Nous ne pouvons avoir ni remparts, ni munitions, ni soldats; je sais positivement que le cas de guerre même est prévu, et que, si elle éclate, nous devons être prêts à plier bagage et à partir, conformément à des stipulations convenues. Pour assurer l'exécution de ces traités, il y avait dans le principe un résident anglais à Pondichéry, tout comme s'il se fût agi du rajah de Travancore, et je ne veux pas laisser ignorer que ce fut M. Desbassayns qui fit cesser un tel scandale en obligeant ce résident à quitter notre territoire. S'il n'est plus établi chez nous, il n'existe pas moins, je le sais, dans la personne du collecteur de Cuddalore, qui se trouve placé entre nos possessions de Karical et de Pondichéry. J'ai une lettre par laquelle ce fonctionnaire me dit être chargé de la surveillance de nos établissements. On ne peut penser, d'ailleurs, que les Anglais soient disposés à laisser tomber le traité en désuétude, si l'on se rappelle ce qui eut lieu lors du siége d'Anvers. Nous arrêtâmes alors, comme on sait, les navires hollandais, et le gouverneur de Pondichéry,

M. de Meslay, craignit ou feignit de craindre une expédition qui viendrait l'attaquer de Batavia. Il annonça son intention de faire entrer de l'artillerie à Pondichéry, pour se mettre à l'abri d'un coup de main; mais les Anglais s'y opposèrent : ils dirent que la défense du pays n'appartenait pas aux Français, mais à eux. Enfin, depuis la paix, on n'a introduit aucune modification dans les traités, et le seul soulagement que nous ayons obtenu a été l'éloignement du résident et la faculté de saluer avec trois ou quatre mauvaises pièces de canon, sans demander préalablement l'autorisation de ce résident ou de celui qui le remplace. Que le ministère de la marine fasse figurer parmi nos colonies un établissement qui a de telles conditions d'existence, nul ne peut l'empêcher; il a aussi le droit de le faire administrer par des officiers généraux ou supérieurs, en leur donnant le commandement des *forces de terre et de mer;* enfin rien ne s'oppose à ce qu'il nomme cipayes les agents de police qu'il a seuls droit d'entretenir, à ce qu'il leur donne un uniforme et la cocarde française, à ce qu'il mette à leur tête de nos officiers. Il court seulement le risque de faire, comme on vient de le voir, adresser à notre gouverneur, par les autorités britanniques, des représentations sur ses propensions militaires, et d'autoriser une surveillance que je ne veux pas caractériser. Cette représentation d'un pouvoir imaginaire, si pénible à ceux qui savent ce qu'on voudrait dissimuler, ne peut s'expliquer que par le fol espoir de faire illu-

sion aux esprits superficiels. Il n'est pas agréable d'insister sur ce qu'un tel état de choses a d'humiliant; mais je devais montrer qu'il ne s'agit pas de véritables colonies quand on parle de nos possessions de l'Inde; qu'il importe beaucoup moins, dès lors, qu'elles soient grandes ou petites, éparses ou réunies.

Si, au contraire, nous examinons nos possessions sous le point de vue commercial, si nous renonçons à fausser l'esprit des traités pour satisfaire d'une façon maladroite notre orgueil offensé, elles nous apparaissent sous un tout autre aspect. L'histoire nous a montré avec quelle facilité l'on gagnait et l'on perdait la suprématie dans l'Inde; nous avons vu s'élever et tomber successivement les Portugais, les mahométans, les Hollandais, les Anglais, les Français; quelques soldats, un peu d'argent, un homme habile, une intrigue hardie, donnaient ou enlevaient cet immense empire. L'histoire nous enseignait encore que la jalousie, les querelles des nations qui s'y établissaient, obligeaient à la guerre les métropoles qui auraient voulu garder la paix. Était-il donc si étrange que les traités reconnussent cette situation spéciale, qu'ils renfermassent des précautions contre les dangers que l'expérience avait indiqués? L'Angleterre possédait, quand on les conclut, la meilleure partie de l'Inde, et savait combien cette possession était précaire; il n'y avait rien de bien singulier à ce qu'elle dit: « Reprenez ce que la guerre vous a ôté, mais consentez à ne pas donner à votre occupation un appareil militaire; le sol de l'Inde

est trop mobile pour être foulé à la fois par deux nations puissantes; je garderai la conquête, vous aurez part à l'exploitation. » Tel est le sens des traités, et il suffisait qu'ils fussent bien expliqués pour que leur application perdît beaucoup de son caractère offensant. Supposons, en effet, qu'au lieu d'un gouverneur militaire qui prétend commander les forces de terre quand il lui est interdit d'avoir un soldat, les forces de mer quand on n'a jamais mis un bateau à sa disposition, nous eussions eu là une administration civile. Nous eussions trouvé d'abord une grande économie d'argent, et le temps perdu inutilement à exercer des troupes fantastiques, à une pompe mensongère et inutile, eût pu être employé à la surveillance de nos voisins, qu'on a entièrement négligée. Fidèles aux traités, nous aurions pu les leur rappeler quand ils s'en écartaient, tantôt par leurs mesures réglementaires, tantôt en étendant leur domination au delà des limites posées en 1814, tantôt enfin en chassant, par des conventions subséquentes, notre commerce des lieux qui lui étaient autrefois ouverts. Ces formes civiles n'auraient rien ôté, on le comprend, à ce que notre autorité a de réel; l'impôt aurait été recueilli, la justice administrée au nom de la France, notre pavillon aurait flotté; mais nous n'aurions pas affiché la prétention de le défendre quand nous ne le pouvions pas. Rien n'eût empêché le chef de notre établissement de veiller sur nos navires de commerce, de transmettre des ordres à ceux de l'État, de leur faciliter même leurs chargements de riz, sans que pour

cela il commandât les forces de mer ou de terre.

Notre établissement indien peut, comme on voit, reposer sur deux systèmes différents. Ni l'un ni l'autre n'est très-satisfaisant, je l'avoue; mais le second du moins est logique et moins honteux, parce qu'il est dégagé de prétentions contraires aux traités, parce qu'il rend impossibles les mesures inquisitoriales de nos voisins. Il n'a pas, ce me semble, dans ses applications matérielles, un moindre avantage. Nos établissements de l'Inde nous donnent, disent ceux qui veulent un grand territoire, un million de bénéfice par année, tous frais payés. Ce million, il est vrai, provient du superbe marché par lequel on nous a exclus du commerce du sel et de l'opium. Mettons de côté cette considération, et supposons que, nos possessions augmentant, notre revenu croisse en proportion; supposons de plus que la compagnie des Indes, désireuse, comme nous, de voir nos possessions concentrées d'un même côté, nous offre un terrain considérable, qu'elle double celui que nous avons : quel résultat en pourrions-nous espérer, si ce n'est que notre revenu sera doublé, que nous tirerons de l'Inde deux millions au lieu d'un seul? Nos colonies, hélas! ne nous ont pas, il est vrai, accoutumés à rcevoir d'elles de l'argent, et l'Inde présente, sous ce rapport, une exception. Je le demande cependant : est-ce pour exploiter quelques Indiens, pour tirer d'eux un ou deux millions, que nous nous sommes établis dans leur pays? Non, sans doute; c'est pour favoriser notre commerce.

Or, je ne connais pas de procédé aussi sûr pour l'anéantir que les échanges dont il s'agit. Grâce aux points que nous possédons, nous pouvons faire le cabotage dans ces mers. Un navire français, par exemple, sort d'un port de la côte du Malabar, et, s'il touche d'abord à Mahé, il sera admis dans tous les ports anglais de l'Inde. Vendez Mahé, et la loi anglaise, qui n'admet pas le cabotage d'un port des possessions britanniques à l'autre, forcera votre navire à doubler Ceylan et à toucher Pondichéry, ou elle le chassera de ces parages. Mais, dit-on, quand nous aurons un vaste territoire, nous ferons de belles plantations, nous cultiverons l'indigo, la soie, etc. Outre que je n'en crois rien, il ne m'importe nullement, je le dis sans détour. Je préfère un mûrier en France à dix mille dans l'Inde; j'aime tout autant que nos marins aillent prendre à Chandernagor de bon indigo du Bengale que du mauvais à Pondichéry; j'aime mieux voir acheter de la soie aux Italiens, qui consomment nos produits, qu'à nos sujets indous, qui vont nus, boivent de l'eau, mangent du riz, et auxquels nous ne pouvons, par conséquent, rien vendre. D'ailleurs, je me soucie fort peu que le nombre de ces soi-disant sujets français aille augmentant. En un mot, ce n'est pas l'étendue, mais le nombre de nos établissements qui me touche : je préfère des points de relâche, des comptoirs, à des fermes; et si je m'exprime ainsi, on ne supposera pas, j'espère, que je veuille parler de ces ridicules propriétés nommées *loges*, dont je serais heureux qu'on nous dé-

livrât. La dernière raison qui ferait désirer un échange serait l'interposition perpétuelle des territoires français et anglais, qui se succèdent comme les cases d'un damier. Cet inconvénient, bien que les Anglais en souffrent plus que nous, puisque notre territoire est libre de douanes, est cependant réel, et c'est sur ce sujet que le collecteur du Malabar et moi nous étions entretenus. Un projet d'arrangement avait été rédigé, et je l'avais envoyé à Paris. Je dirai tout de suite qu'on le communiqua au ministre de la marine, que celui-ci le renvoya au gouverneur de Pondichéry, qu'il fut examiné dans cette ville et approuvé par le conseil de gouvernement; qu'il revint à Paris, où il était bien juste qu'après tant de voyages on lui accordât quelque repos. Il dort par conséquent dans les cartons, et je ne crois pas avoir le droit de troubler son sommeil.

La mousson de 1841 s'était déclarée sur la côte de Malabar peu après mon retour à Mahé, et j'avais envoyé le projet dont je viens de parler, lorsque je reçus enfin la permission de rentrer en France. Malheureusement, je ne pouvais partir aussitôt, et je devais attendre la mousson inverse. Je me décidai à passer à Mahé cette période, et à augmenter quelques collections d'histoire naturelle que je faisais. J'avais recueilli pendant mon voyage le peu de variétés de roches qui s'étaient trouvées ; je rassemblai les insectes, les reptiles et les oiseaux. J'avais, pour me livrer à cette occupation, un logement fort commode que m'avait prêté M. Lloyd, gendre de M. Tessier ; car je n'é-

tais pas venu demeurer chez M. Barret, qui, bientôt après mon retour, eut un fils, et la maison du magistrat, M. Deschambeaux, qui avait bien voulu me recevoir, était trop petite pour que je ne l'incommodasse pas. Rien ne paraît, au premier abord, plus simple que de rassembler des objets d'histoire naturelle ; mais, en de tels pays, la chose n'est cependant facile que pour les commandants de navires. Voulez-vous des insectes? vous promettrez à tous les enfants de la ville, à tous ces fils d'une famille qui vit avec cinq francs de revenu mensuel, que vous leur donnerez un sou par insecte. Le zèle sera grand d'abord ; chacun s'empressera, et vous obtiendrez des multitudes du même individu. On n'a pas, je crois, trouvé pendant huit jours un scorpion à Mahé, sans qu'on me l'ait offert ; mais refusez d'accepter une fois, et les collecteurs disparaissent. Là ne s'arrête pas la difficulté : les insectes trouvés, vous n'aurez point d'épingles pour les piquer, pas de boîte pour les renfermer. Les jetterez-vous dans un bocal? Ce bocal sera chose assez rare ; vous n'en découvrirez pas qui se ferme hermétiquement, parce que l'on ne trouve d'ordinaire que ceux qui ont contenu des conserves au vinaigre. Puis, qui vous fournira de l'alcool? Ce sera bien pis si, au lieu d'insectes, il s'agit de reptiles ou de poissons ; ils seront bientôt décomposés dans le mauvais arak du pays, et au bout de quelques jours ils ne présenteront plus qu'une masse informe et fétide. On est plus heureux avec les oiseaux, parce qu'on peut prendre des chasseurs au même prix que

des domestiques; ils demandent des avances pour acheter des munitions, et se chargent de préparer ce qu'ils ont tué. Mais il faut les surveiller de près, car ils sont gens à ressources et d'une véracité justement suspecte. Un de ceux que j'employais devait, disait-il, s'enfoncer au loin dans les bois, et son voyage durerait quinze jours : il alla travailler à son champ. Un autre s'était mis à la poursuite des tigres et des éléphants : il revint après avoir passé une semaine chez ses amis à Tellichéry. Avec de la patience, cependant, les collections augmentent, et ce que je pus expédier en France me fut compté pour un volume de deux tonneaux et demi. Sans doute beaucoup d'objets n'étaient ni rares ni intéressants; tous n'arrivaient pas dans un état satisfaisant; je n'avais pas, du reste, la prétention de faire des découvertes ni même celle de classer mes envois. Bien que je n'eusse à ma disposition que ce mauvais livre que les Anglais prétendent être une traduction de Cuvier, je me réservais du moins le plaisir de l'étude en cherchant le nom et la description de ce que je rassemblais. Pour que ces travaux eussent quelque utilité et ne me fussent pas trop onéreux, je suivais une méthode fort simple : je priais celui qui recevait mes collections de les soumettre d'abord au Muséum d'histoire naturelle, qui choisissait ce qui pouvait l'intéresser, et payait l'indemnité qu'il jugeait convenable; le reste était vendu. Je ne crois pas, grâce à cette précaution, que mes dépenses se soient élevées à plus de trois ou quatre cents francs.

Je donnerai, à la fin de ce volume seulement, le ca-

talogue de ce qu'a pris le Muséum, et qui peut, par conséquent, avoir quelque valeur, parce que de plus grands détails sur ce sujet fatigueraient probablement la plupart des lecteurs.

Il n'est pas nécessaire dans l'Inde de faire de longues excursions pour s'occuper d'histoire naturelle, et les plus indifférents sont forcés à l'observation. Là, on n'est pas renfermé dans ses appartements; les maisons ne sont pas serrées les unes contre les autres; les rues ne diffèrent pas de la campagne; la rigueur du climat ne tue pas et les petits animaux et les œufs des insectes. C'est entre eux-mêmes qu'ils se font la guerre, et vous les voyez se poursuivre et se fuir dans les parties les plus reculées de votre habitation.

Sur tous les points du littoral, la population se livre à la pêche, qui est fort abondante; on la fait avec des filets, puis on porte fort avant dans les terres le poisson qu'on a fait sécher sur le rivage. Partout ce poisson, d'un goût âcre, d'une odeur infecte, sert à relever la fadeur du riz; les Européens finissent, après quelque temps, par s'y habituer aussi bien que les naturels. Il est une chose cependant à laquelle on ne saurait s'accoutumer : c'est à respirer les miasmes qui s'exhalent, près des habitations des pêcheurs, de tous ces débris de poissons putréfiés sous un soleil ardent. Ils attirent au contraire des quantités prodigieuses de corneilles et d'aigles, qui ne s'éloignent ni à la vue de l'homme ni devant les animaux. Souvent même leur audace dépasse toute croyance. J'ai vu un aigle fondre sur une loutre et lui enlever

un poisson qu'elle venait de pêcher et se disposait à manger ; elle l'avait lancé en l'air et ouvrait la gueule pour le recevoir. Les cuisines des Européens sont d'ordinaire éloignées de l'habitation ; qu'un domestique porte un poisson sur un plat découvert, et il ne sera pas rare qu'un aigle se précipite pour l'enlever. Du moins ces oiseaux n'entrent pas dans les maisons ; mais il n'en est pas ainsi des corneilles : celles-ci sont toujours sous vos yeux, et, dès le matin, vous entendez leur croassement. A-t-on versé de l'huile dans les lampes de votre vestibule ? elles viendront la boire, à moins qu'elle ne soit protégée par un filet ; avez-vous de jeunes animaux ? elles les attaqueront, quelle que soit leur grosseur. Elles s'aident pour cela de la forme conique de leur bec, et la pesanteur même de leur vol les sert d'une admirable manière : le cou bien tendu, les vertèbres bien appuyées les unes contre les autres, leur bec frappe comme ferait une épée ; et, cependant, elles n'approchent pas avec assez de rapidité pour qu'elles risquent de le briser ou qu'elles ne puissent diriger leurs attaques. L'une d'elles chassait un matin un de ces écureuils de la grosseur d'un gros rat qui sont très-communs à Pondichéry, et les cris étaient si perçants que je m'approchai. Sur une terrasse voisine de la mienne, j'aperçus les deux combattants : la corneille volait au-dessus de sa victime, qui cherchait inutilement à gagner les bords ; dès que l'écureuil s'éloignait du plat pays, la corneille l'y repoussait d'un coup d'aile ; le quadrupède s'arrêtait-il haletant, son adversaire se plaçait sur lui et le frappait du bec. La

lutte dura plus d'une heure; mais enfin je vis la corneille emporter le cadavre de son ennemi percé de coups.

Les hôtes les plus dangereux sont sans doute les serpents, et aucune maison n'en est à l'abri; ils n'attaquent cependant guère l'homme, à moins qu'il ne ne les touche. Celui dont le venin passe pour le plus dangereux n'a pas un demi-pied de longueur, et comme il s'introduit dans les appartements et se cache sous les tapis, on le nomme serpent de tapis (*carpet snek*), et aussi serpent manilla. Sa morsure tue, dit-on, en trois ou quatre minutes. J'avais un jour à dîner deux personnes récemment venues de Paris à Bombay, et je leur racontais les accidents causés par ces reptiles, quand l'une d'elles, en se retournant, vit précisément un de ces manilla tout près d'elle. Nous le tuâmes; mais l'appétit de mes convives avait disparu. Sans répéter les innombrables histoires que l'on recueille sur un tel sujet, histoires vraies le plus souvent et ordinairement fort lamentables, je rapporterai mes propres observations. Après le serpent manilla, celui qu'on redoute le plus est le serpent à lunettes, autrement appelé *cobra capella*. Je suis certain, pour l'avoir vu, que la morsure de celui-ci tue en douze minutes un chien vigoureux. J'en fus témoin, parce qu'un bouledogue attaqua un jour un cobra qui s'était caché sous mon palanquin, et qui le mordit. Douze minutes après, il était mort. Le seul symptôme d'empoisonnement avait été la paralysie, qui s'était montrée d'abord aux extrémités postérieures, puis aux pieds de devant, après quoi l'animal était tombé. Je

regrette que le cadavre ait été enlevé aussitôt, car je n'ai pu observer si un gonflement général, que l'on dit suivre la mort, avait réellement lieu. Je sais qu'un singe que j'avais attaché dans un jardin, et auquel je venais de donner un fruit, jeta de grands cris, et était mort quand on s'approcha. Un serpent l'avait probablement mordu. Cette fois, l'un des bras était tuméfié et d'une couleur noirâtre. Les habitants n'ont pas de tous ces serpents une grande frayeur, et ceux des castes élevées ne les tueraient même pas ; ils leur font, au contraire, force révérences. Quant au menu peuple et aux mahométans, ils ne sont pas si scrupuleux et les saisissent avec une hardiesse remarquable. Le cobra a quelquefois six pieds de long, et s'avance la tête et une partie du corps élevées. On pourra voir un paria ou un mahométan le saisir par la queue, le secouer d'une certaine manière et le jeter à terre sans vie. Il paraît, en effet, qu'il est aisé d'opérer une luxation des vertèbres, et c'est ce qui explique pourquoi on est plus sûr de tuer les serpents avec un fouet qu'avec un bâton. On prétend que si, après avoir été mordu, on empêche la somnolence qui succède, on peut arrêter la mort. Je n'oserais l'assurer; mais, dans une maison voisine de celle que j'habitais, un domestique venait d'être mordu. Son maître, aidé d'un de mes amis qui le visitait, lui fit boire du rhum, et les deux Européens, armés chacun d'une cravache, l'étrillèrent à l'envi pour empêcher le sommeil. Ils assuraient l'avoir sauvé grâce à ce procédé. Les naturalistes n'ont pas, ce me semble,

assez fait ressortir la force de compression de ces reptiles, lorsqu'ils enroulent un corps. De très-petits serpents se précipiteront sur de grosses poules, et les étoufferont en un instant. Ils détruisent ainsi des pigeonniers et des poulaillers. Un jour, j'ai contribué à tuer un petit boa que nous mesurâmes, et qui avait cinq pieds. Il avait d'un coup de queue renversé un chat, et l'entourait d'anneaux si serrés, qu'il ne le dépassait pas en longueur. Nous n'avions pas employé plus de dix minutes à prendre des couteaux et des bâtons, et quand nous arrivâmes, non-seulement le chat était mort, mais le serpent avait donné au cadavre une forme allongée, et les côtes brisées s'appuyaient sur l'épine dorsale. C'est à l'époque des pluies, quand l'eau pénètre dans leurs retraites, que les serpents se montrent en plus grand nombre, et cherchent plus volontiers asile dans les maisons. Il faut s'en défier aussi quand on reçoit de trop fréquentes visites des crapauds et des rats, dont ils se nourrissent. Dans bien des localités, il n'est pas prudent de marcher la nuit sans lanternes. Ceux qui sont obligés de s'en passer, les *tappals* ou courriers de la poste, par exemple, tiennent en main des bâtons auxquels sont attachées des plaques de métal qui, par leur bruit, mettent l'ennemi en fuite. Du reste, aucun Indien, pas même ceux d'origine européenne, ne traverserait sans terreur un tapis de verdure. J'en connais qu'une longue résidence dans nos climats n'a pu délivrer de ce sentiment.

De tous les animaux de l'Inde, les plus insuppor-

tables, à la longue, sont les myriades d'insectes dont on est assailli surtout en province. Nul ne songerait à prendre ses repas pendant le jour, à cause de la chaleur, et, par la même raison, on pourrait moins encore s'enfermer pour manger. On dîne par conséquent à la lumière et les fenêtres ouvertes aussi bien que les portes. Tout à coup la table se trouve jonchée d'insectes; pendant quelques jours, ils seront d'une espèce, puis après d'une autre; ils subiront leurs métamorphoses sous vos yeux, dans votre assiette, sur votre pain. Défendez-vous avec les mains, avec la serviette, couvrez vos verres, ou plutôt tenez-les toujours renversés dans l'eau. C'est surtout quand les *carias*, ou fourmis blanches, perdent leurs ailes que le danger est le plus grand. Des globes de verre suspendus aux appartements contiennent des lampes qu'ils protégent contre le vent; le lendemain du passage des carias, vous les trouverez remplis de ces insectes, le sol en sera couvert; mais ils ne seront plus seuls, car des fourmis rouges seront accourues des environs et feront aux blanches une guerre acharnée; vous verrez chacune des premières emporter un ennemi vers l'arbre qu'elle habite. Si vous ne vous hâtez cependant de les détruire, celles de la variété blanche resteront en assez grand nombre pour se loger chez vous; elles pénétreront dans le sol, dans le bois, et partout se seront bientôt mises à couvert des attaques en se faisant un rempart avec de la terre. Il faut aussitôt recourir à cette admirable composition de boue et de bouse de vache dont on enduit les ap-

partements et qui chasse les insectes par son humidité.

Les fourmis rouges et blanches ne sont pas d'ailleurs les seules que vous deviez redouter, car il y en a des variétés infinies. Quelques-unes sont microscopiques et cherchent surtout le sucre; elles pénétreront partout où il y en aura, et forcent à entourer d'eau les vases qui le contiennent. D'autres se réuniront pour accomplir des œuvres dignes de leur grande taille : on préparait votre dîner, et elles ont entraîné le morceau qu'on vous destinait; vous en verrez qui, dans votre jardin, ont élevé des murs de trois pieds de haut; dans l'intérieur, elles ont pratiqué des galeries casematées qu'habitent d'innombrables tribus; quelquefois vous vous étonnez de voir comme un énorme chou sur des arbres qui ne donnent que des fleurs : c'est encore l'ouvrage des fourmis. Elles ont réuni, cousu ensemble, avec des fils semblables à ceux de l'araignée, des feuilles longues de quatre pouces, dures et isolées comme celles du laurier; là est leur demeure; là elles déposeront leurs œufs. Un jour, le ciel paraissait obscurci comme par un nuage, et l'on entendait dans l'air un sourd bourdonnement : c'était une légion de grosses tipules sur lesquelles des frelons se précipitaient. La tipule restait-elle comme suspendue, le frelon la saisissait avec les pattes, et tantôt s'élevait avec elle, tantôt s'abaissait à terre en lui détachant avec ses mandibules le ventre du corselet. Le sol était jonché de demi-tipules, et l'on conçoit la multitude d'oi-

seaux et d'insectes qui s'en nourrissaient. Nulle part plus que dans l'Inde on ne peut observer cette immense destruction par laquelle la Providence a remédié à une création infinie.

Cependant nous allions à la chasse comme si nos petits exploits pouvaient aider aux grands travaux que la nature accomplissait autour de nous. Il est vrai que nous n'avions pas de si hautes prétentions, et que nous voulions surtout nous divertir. En pareille matière, les plus habiles sont ordinairement les plus humbles. M. Barret, qui tirait fort bien, se contentait de poursuivre des bécassines ; je l'accompagnai plusieurs fois, et nous allions alors dans des champs de ris nommés *neillis*. La chaleur dissipant dans ces climats le fumet du gibier, les chiens ne sont pas d'un grand secours, et l'on prend des batteurs ; on chasse le lièvre de la même façon. Soit que j'eusse peu de succès, soit que mon ambition fût plus vaste, je m'appliquais à poursuivre les loutres et les caïmans qui abondent dans la rivière. J'avais par là un autre avantage, parce que, marchant encore péniblement, je chassais en bateau et pouvais aussi pêcher. La rivière de Mahé est admirable pour cela : qu'on jette un hameçon, et l'on tirera de la vase d'énormes anguilles de mer. Il n'est pas toujours sans danger, le soir, de troubler ses eaux, car des poissons quelquefois très-gros bondissent, s'élancent, et tombent lourdement sur ceux qui sont en bateau. Une pêche fort amusante est celle du crabe ; on suspend à des lignes courtes et nombreuses des morceaux de viande,

et on les attache près des quais; le crabe saisit l'appât, que l'on enlève doucement, et on le reçoit dans un filet passé dans l'eau au-dessous de lui. Souvent on n'a pas le temps de courir d'une ligne à l'autre. Ce qui charmait dans ces excursions, c'était surtout la promenade sur des eaux tranquilles, le long de ces rivages sans culture où les arbres croissaient spontanément. Parfois nous suivions comme une allée d'orangers, à cause des fruits rouges de datura; nous trouvions les nids innombrables que bâtit à l'extrémité de ses branches une petite mésange, et qu'elle y suspend par un fil pour empêcher l'approche des serpents. De loin en loin, sur le rivage, on apercevait un caïman ; quelque précaution qu'on prît, sa vigilance ne s'endormait pas : il se traînait d'abord lentement vers la rivière, et disparaissait avant qu'on fût à portée. Du soir au matin, des sifflements aigus se faisaient entendre : c'étaient des troupes de loutres qui sortaient à cette heure et se poursuivaient sur les rochers; on les voyait quelquefois au coucher du soleil, mais elles se tenaient à de grandes distances.

M. Lloyd était le chasseur le plus intrépide de Mahé; il avait tué deux tigres, et ne craignait pas les excursions lointaines. Un jour nous allâmes ensemble chasser l'écureuil volant, qui vit dans le tronc de vieux arbres et dans des lieux reculés. Nous fîmes des provisions, car il ne fallait même pas songer à entrer chez les villageois. Ces braves gens eussent changé le toit de leur maison si nous l'eussions

touché. Peut-être même est-ce pour cela, aussi bien que pour se garer des bêtes féroces et des bestiaux, qu'ils élèvent et rangent la terre autour de leur habitation de manière à former des rues et à être logés comme dans des forteresses. Ils nous aidèrent cependant d'autant plus volontiers que les écureuils détruisent beaucoup de noix de coco. Ils grimpaient aux arbres, et l'animal les précédait en fuyant. Quand il était parvenu au sommet, si on l'approchait encore, il s'élançait vers un autre arbre les quatre pieds étendus, et ressemblait alors à un cerf-volant. Il traversait ainsi en l'air, et en tombant doucement, un espace de cinquante ou soixante pas, et il était rare qu'il n'atteignît pas le tronc de l'arbre qu'il avait voulu, et au sommet duquel il grimpait encore. On le tirait au vol, et cette chasse était fort récréative. Nous apportâmes ainsi quatre de ces animaux en un jour, et notre triomphe fut complet, parce qu'à un coude de la rivière, un caïman ne nous vit pas, si bien que M. Lloyd lui envoya une balle. Il ne pouvait remuer les pieds de devant, et, nous élançant à terre, nous saisîmes sa queue avec une grosse corde bien qu'il se débattît et que, par les coups qu'il donnait, il renversât plusieurs fois les bateliers et nous; nous parvînmes à le lier à un tronc d'arbre et le dépêchâmes à notre aise.

Nous fîmes aussi quelques grandes chasses, espérant que des batteurs assez nombreux qui poussaient des cris et frappaient des tamtams enverraient vers nous des sangliers et peut-être des tigres. Nous nous

étions, pour les attendre, postés à certaines distances, et chacun près d'un arbre facile à escalader, cachés d'ailleurs par des broussailles. Nous ne gagnâmes à ces expéditions que ce vif sentiment de plaisir connu des chasseurs, quand on cria *neri! neri!* (le tigre! le tigre!) mais nous ne vîmes rien et ne tuâmes qu'un jeune sanglier. Si la grande chasse est en Europe le privilége de la fortune, je dois dire qu'il n'en est pas ainsi dans l'Inde. Nous avions une centaine de personnes employées à nos battues, et elles nous coûtaient dix francs.

Ce fut ainsi que je passai le temps de la mousson. A peine était-elle finie et pouvais-je partir pour l'Europe, que je dus me rendre à Pondichéry.

CHAPITRE XI

Affaires de la Chine. — Expéditions successives de l'Inde. — Rappel du capitaine Elliot. — Nomination de sir Henry Pottinger. — Traité définitif. — Frais de la guerre.

Comme il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de faire l'histoire de la guerre de Chine, mais de rapporter la série d'événements qui s'y passaient et influaient sur l'Inde, je placerai ici ce qui succéda jusqu'à la paix, conclue en 1842 seulement, entre l'Angleterre et le Céleste Empire. Les Anglais avaient

été expulsés de Canton, et leurs navires, sans cesser la contrebande de l'opium, avaient pris l'île de Hong-Kong comme point de rendez-vous; cependant la plupart des négociants anglais résidaient à Macao, et si cette colonie portugaise trouvait quelque avantage à ce que le commerce fût transporté chez elle, ces avantages n'étaient pas sans inconvénient. Rien de plus singulier en effet que le mode d'occupation de Macao; la ville appartient au Portugal, qui y entretient des autorités et des troupes, y fait flotter son pavillon, et cependant n'y est pas le maître. Les traités ne font de lui qu'un locataire qui peut changer, augmenter, embellir, fortifier la location, dont les Chinois restent propriétaires. Si Kiatkha appartenait à la Chine, les Russes seraient vis-à-vis d'elle dans une position précisement semblable à celle des Portugais. Dans cette ville, comme à Macao, les Européens sont renfermés chez eux; au delà de leurs limites, les Chinois ont un poste qui empêche non-seulement de s'avancer, mais même de voir de leur côté. Ils se réservent de juger de la conduite des Portugais, leur donnent des ordres, et, quand on ne les exécute pas, ils ont un moyen fort simple de forcer à l'obéissance en prenant la ville par famine. Il suffit pour cela de défendre d'y porter des provisions.

Le commissaire Lin continuait à traiter avec le surintendant Elliot par l'entremise des hongs, qui allaient tantôt à Macao, tantôt à Hong-Kong, et il était convenu que le commerce se ferait près de Chunpi, jusqu'à ce que des ordres fussent venus de Londres;

mais des navires anglais ayant, comme je l'ai dit, acquiescé à ses ordres et s'étant rendus à Canton sous la condition de se soumettre aux lois chinoises, Lin prétendit obliger tous les autres à en faire autant. En même temps il envoyait des troupes près de l'établissement portugais, et comme les Européennes n'ont pas la permission d'entrer à Canton et résident à Macao, on obligea trois Anglaises à sortir de cette ville. M. Elliot prévint donc les navires marchands de ne pas s'exposer près des Chinois en dépassant *le Bogue*, fort placé à l'entrée de la rivière, et de se tenir prêts à quitter Hong-Kong au premier signal. Étant allé lui-même avec deux navires de guerre pour remettre une note relative à cette affaire, il fut inopinément assailli par une trentaine de jonques armées, et ce fut alors, c'est-à-dire vers la fin d'octobre 1839, que commencèrent les hostilités. La flotte chinoise souffrit beaucoup, comme on devait s'y attendre, et cinq ou six jonques furent coulées ou sautèrent en l'air. Comme ces navires, quand ils sont destinés à la guerre, ont un équipage nombreux, de deux cents hommes environ, beaucoup de monde dut périr. Le carnage aurait été plus grand si le capitaine Elliot, voyant l'ennemi se retirer, n'eût donné ordre de cesser le feu. Les Chinois, suivant l'usage de tous les barbares, virent dans cet acte d'humanité un signe de faiblesse et s'attribuèrent la victoire; le commissaire Lin et l'amiral de la flotte, nommé Kuang, reçurent les félicitations de l'empereur. L'amiral était pour la corpulence un de ces magots comme on en voit sur les

paravents ; on le proclamait dans l'édit impérial un descendant du dieu Mars, remarquable surtout par la grâce avec laquelle, appuyé contre le mât de son navire, il se laissait balancer par les vagues. Lin fut nommé vice-roi de Canton et Kuang eut de l'avancement. Quelque temps après, le pauvre marin, moins heureux sur terre, fut tué par un soldat dans une autre rencontre, et un officier coupa sa queue et l'emporta comme un trophée.

On comprend que, la guerre commencée, la cour de Pékin, ordinairement si prodigue d'ordres et d'édits, en fit à profusion ; moins heureuse que la Sublime-Porte, elle n'avait pas des drogmans juifs, grecs, arméniens ou pérotes, pour les habiller à l'européenne. Aussi si ces compositions étaient burlesques, du moins elles ne manquaient pas de franchise. L'empereur ordonnait de courir sus aux Anglais, de les tuer, de leur tendre des embûches, de brûler leurs navires ; il faisait marcher des troupes vers Macao, où ils étaient rassemblés. Un jour les craintes de ceux-ci furent assez vives pour que le capitaine Smith, qui commandait la marine britannique, entrât à Macao malgré les autorités portugaises. Rien de plus curieux que l'aisance, le sans-gêne avec lesquels cet officier mit son dessein à exécution, si ce n'est l'humilité avec laquelle la cour de Lisbonne souffrit cette insulte. C'était le 4 février 1840 que le capitaine Smith écrivit à son Excellence don Adrien Accacio da Silveira Pinto, gouverneur de Macao, la lettre dont voici la substance : « Monsieur, mes compa-

triotes établis à Macao ont été fort effrayés de l'édit atroce affiché contre eux sur les murs de la ville par l'autorité chinoise, et comme je dois veiller à leur sécurité, il m'a paru nécessaire de faire entrer un de mes vaisseaux dans le port intérieur; ce sera un moyen de les protéger et de leur donner asile. Comme nous n'avons pas de desseins hostiles, cette mesure ne pourra qu'assurer à votre gouvernement assez de force pour garder la neutralité. » A cette notification, le gouverneur Pinto répondit en déclarant qu'il regardait l'entrée du navire *l'Hyacinthe* dans le port intérieur de Macao comme un acte d'hostilité contre le gouvernement portugais. Le capitaine Smith ne s'arrêta pas pour si peu, et envoya une nouvelle note pour demander péremptoirement si l'autorité portugaise de Macao pouvait et voulait protéger les réfugiés anglais, ou si elle préférait leur voir quitter la ville. Cette fois le sénat avait été assemblé, et renouvela, par l'organe du gouverneur, sa protestation, disant qu'on protégerait les sujets anglais autant qu'on pourrait; que s'ils pensaient qu'on n'eût pas le pouvoir nécessaire, ils étaient parfaitement libres de partir, d'autant plus qu'ils avaient plusieurs fois gagné leurs vaisseaux sur l'invitation même de leurs chefs; que ces quelques Anglais avaient mauvaise grâce de se plaindre des embarras qu'ils éprouvaient quand, à cause d'eux, une population de six mille âmes était réduite à la misère, quand son commerce était arrêté, son existence même menacée, ses soldats exténués par suite de l'hospitalité qu'elle avait

donnée à des étrangers. « Si vous ne vous rappelez pas, disait-on en finissant, d'expressions pour attester la vérité, ce gouvernement fera connaître au monde entier ce qui s'est passé depuis neuf mois, et le monde entier lui rendra justice. » Le capitaine Smith ne bougea pas et répondit qu'il partirait le lendemain. Il espérait, disait-il, que l'effet qu'il s'était promis en entrant dans le port intérieur avait été produit, et ne doutait pas que le gouverneur n'insistât près des Chinois pour que les troupes envoyées contre les Anglais, *à la honte de la couronne de Portugal*, se retirassent. Enfin *l'Hyacinthe* partit, et le gouverneur de Macao, assisté du sénat, termina la querelle par une proclamation dans laquelle on protestait contre les conséquences que pourrait avoir pour les Portugais, dans leurs rapports avec la Chine, l'incartade du commandant anglais. J'ai donné ces détails parce que, comme j'ai dit, on doit dans les affaires internationales se préoccuper principalement du droit et de la justice. Or, il me paraît impossible d'imaginer un acte plus impertinent que celui du capitaine Smith. L'Angleterre était-elle en guerre avec le Portugal? l'était-elle même avec la Chine? Pas le moins du monde. Que dirait-on cependant, si un navire de guerre français, sans demander permission, entrait en pleine paix à Portsmouth, y restait après avoir été sommé de partir? Et qu'on ne suppose pas que les réclamations du gouverneur Pinto aient été généralement considérées par les Anglais comme un acte de quelque valeur; on ne s'en occupa

guère que comme d'un intermède aux choses sérieuses et pour se moquer des Portugais. Les menaces des Chinois ayant continué pendant quelque temps encore, *l'Hyacinthe* resta dans le voisinage de Macao, prêt à recommencer ce qu'il avait fait.

Cependant les Anglais cherchaient quelque moyen de réduire les Chinois, et lord Palmerston, il faut lui rendre cette justice, fut très-conséquent avec lui-même, car il montra dans cette circonstance, comme dans toutes, un mépris toujours égal des lois et des coutumes internationales. Il voulait, à la fois, rester en paix et faire la guerre, aider la contrebande de l'opium et acheter du thé. On disait dans l'Inde : « Déclarons la guerre, bloquons le port de Canton, interceptons les jonques chinoises, empêchons le riz d'arriver de Formosa, le sel de venir de la côte ; faisons, s'il est nécessaire, une expédition. » Tout cela était trop simple et trop régulier pour qu'on l'approuvât ; on se contenta d'embarquer des troupes escortées de quelques navires de guerre. Elles passèrent devant Canton le 21 juin 1840, puis allèrent s'emparer de Ting-Haë, dans l'île de Chusan. Quand lord Auckland avait entrepris la conquête de l'Afghanistan, il avait, du moins, publié un document dans lequel il exposait ses raisons ; lord Palmerston se dispensa parfaitement de ce soin, qu'il n'avait pourtant pas droit de négliger. En effet, le capitaine Elliot, en sa qualité de surintendant britannique en Chine, n'avait pas un caractère représentatif, même près du gouverne-

ment chinois, et, à plus forte raison, près des étrangers. Cependant, huit jours après la venue de l'expédition, il dénonça le blocus de la rivière de Canton, et, s'il n'avait pas reçu de nouveaux pouvoirs, il avait évidemment dépassé les siens, et sa dénonciation était nulle. Depuis quand, d'ailleurs, a-t-on vu dénoncer un blocus et l'exécuter aussitôt? Les Américains établis à Canton ne se soumirent pas à cet acte et continuèrent tranquillement leur commerce. Il semble que, puisque lord Palmerston avait réellement investi le capitaine Elliot du titre de plénipotentiaire, l'avait autorisé à déclarer le blocus de Canton, il eût été plus régulier de le notifier à l'Europe, d'indiquer une époque raisonnable pour que les armateurs pussent prendre leurs précautions. Ce sont là, peut-être, des usages vulgaires, indignes d'un esprit supérieur, mais nécessaires, cependant, pour qu'on distingue de la piraterie les actes légitimes des gouvernements. On pourrait remarquer encore que s'emparer, sans déclaration préalable de guerre, de l'île de Chusan, n'était pas non plus d'une régularité parfaite. Le capitaine Elliot avait ordre de se rendre dans le golfe de Péhiou, le plus près possible de la capitale chinoise, et, là, de traiter avec l'empereur. Sans doute, il avait de meilleures chances de succès, s'il inspirait d'abord quelque crainte à ce souverain; mais n'en serait-il pas de même si l'empereur Nicolas, ayant à faire valoir des réclamations près de la reine Victoria, commençait par envahir son territoire? Je sais parfaitement qu'on agis-

sait contre des barbares, et que ces méthodes sommaires ont sur eux beaucoup d'effet; mais cela n'excuse pas la violation de toutes les formes et de tous les usages; si ce n'est pour eux, c'est par honneur national qu'on les respecte. Ces barbares eux-mêmes ne se faisant pas scrupule de les mépriser, les peuples civilisés se distinguent en ne les imitant pas. De quel droit l'Angleterre se plaindrait-elle aujourd'hui de la mauvaise foi des Persans et des Chinois, après s'être saisie, en pleine paix, de Bouchir et de Chusan? Il est vrai qu'une discussion au sujet de ces affaires s'était engagée, au mois d'avril, devant le parlement, et que le ministère britannique avait eu l'occasion de faire connaître sa politique; mais les étrangers et surtout les Chinois n'ont point à s'occuper de ces débats parlementaires; ce sont choses domestiques qu'ils ne sont pas censés connaître, et qui ne peuvent remplacer des communications officielles. Il est bien évident, d'ailleurs, que l'on n'agissait pas en Chine, au mois de juin, d'après des explications données à Londres au mois d'avril.

On gagna, après tout, peu de chose à cette prise de possession; elle eut lieu le 6 juillet, après quelques attaques contre le continent, et spécialement contre Amoy; puis le plénipotentiaire partit pour le nord, en compagnie de son cousin l'amiral, venu du Cap pour commander la flotte. Pendant les négociations, les troupes restèrent inactives, et furent bientôt décimées par de terribles maladies; l'ennui, le

découragement, se montraient dans les lettres écrites par les officiers à leurs amis de Bombay. Tous ceux qui avaient fait partie de l'expédition s'estimaient d'abord heureux d'être employés dans un service actif, de guerroyer dans un pays inconnu; chacun se plaisait à communiquer ses observations sur ce peuple étrange; et que de singuliers récits ne publiait-on pas! Celui-ci racontait comment il avait fait la conquête d'une jeune Chinoise, afin de comprendre pourquoi ces dames avaient des pieds si petits qu'elles paraissaient en manquer; un autre expliquait comment son domestique chinois l'empêchait de faire une collection d'insectes, grâce à l'habitude qu'il avait de faire rôtir les plus gros à la chandelle pour les manger. Puis c'étaient des détails pleins d'intérêt et de nouveauté sur des sujets plus sérieux. Mais peu à peu les lettres perdirent de ce caractère, et ne continrent plus que des plaintes contre les auteurs de l'entreprise. Quelques malheurs particuliers étaient, certes, de nature à faire impression sur les esprits : nul ne prétendait probablement faire la guerre sans courir de dangers; mais ce n'était pas faire la guerre que de tenir garnison à Ting-Haé, d'y trembler de la fièvre, d'y manquer de secours, d'être soumis à toutes sortes de privations et d'être consigné dans les limites d'un camp. On ne pouvait, en effet, sortir seul sans s'exposer à être enlevé par les Chinois. Ils saisirent ainsi un officier qui était occupé à dessiner, et le transportèrent à Ningpou; là il se rencontra avec de

ses compatriotes qui avaient fait naufrage et y avaient aussi été conduits. Parmi eux se trouvait la femme d'un capitaine, madame Noble. Cette malheureuse avait vu se noyer son mari et son fils; prise par les Chinois après avoir échappé à la mer, ils l'avaient placée dans une cage, à laquelle elle était enchaînée, et dont on ne la laissait pas sortir, bien qu'elle ne pût s'y tenir ni debout ni couchée. On l'avait ainsi promenée à travers le pays, la montrant comme une curiosité partout où on s'arrêtait.

Les plénipotentiaires anglais revinrent, cependant, vers la fin de septembre, de leur voyage vers le nord; comme ils l'avaient sans doute espéré, la cour de Pékin avait été effrayée des attaques faites sur divers points, et la vue d'une frégate à vapeur dans la rivière de Peïhou n'était pas de nature à la rassurer. On leur avait donc fait bon visage; on leur avait prodigué les promesses, et enfin on avait réussi à les renvoyer pleins de l'espoir de conclure un traité satisfaisant à Canton, où se rendrait un commissaire chinois. Il va sans dire que le pauvre Lin ne devait pas être ce commissaire; il n'avait pas chassé et exterminé les Anglais, comme son maître l'avait désiré, et peu importait que la chose lui eût été possible ou non : on ne l'avait pas moins disgracié. L'amiral Kuang, ce fils de Mars qui s'appuyait si gracieusement contre les mâts du navire, n'avait pas été plus heureux, et avait perdu les boutons, signes de son grade. C'est avec cette promptitude que surgissent et que tombent les gran-

deurs de l'Asie. Le commissaire impérial se nommait, cette fois, Ké-Chin, et il prit son temps pour se rendre à Canton, où il devait traiter avec le capitaine Elliot. Les négociations, en effet, ne parurent commencer que le 20 novembre, et on convint d'une trêve; mais Ké-Chin employa si bien son temps en cérémonies et en festins avec les Anglais, que l'amiral Elliot finit par se fatiguer et résigna son commandement, tandis que son cousin le plénipotentiaire dut, de guerre lasse, remettre des *ultimatum* successifs dont le dernier, le seul, par conséquent, qui ait eu de la valeur, expira le 7 janvier 1841, c'est-à-dire précisément cinq mois après qu'on s'était présenté près de Pékin. Au jour indiqué, les forts qui défendent l'entrée de la rivière furent attaqués et pris, et les négociations recommencèrent. Elles se terminèrent le 20. Hong-Kong était cédé aux Anglais, qui devaient évacuer Chusan, et les prisonniers devaient être rendus. M. Elliot donna des ordres et fit les proclamations nécessaires pour l'exécution de ces mesures. Quant à Ké-Chin, l'empereur lui montra peu d'égards et le désavoua; il fallut donc recommencer les hostilités, et, le 27 maï seulement, on fit un arrangement définitif, après avoir forcé Canton à capituler.

Avant d'en venir à cette dernière attaque, le plénipotentiaire avait eu avec le commandant en chef des troupes, sir Henry Cough, et le commodore sir Gordon Bremer, commandant de l'escadre, une conférence dont la minute a été publiée. Elle est

datée du 28 mars. Alors Chusan avait été évacuée, le traité n'avait pas été ratifié, et, quelques jours avant, on avait été forcé, après de nouvelles hostilités, à un autre arrangement provisoire. Le plan arrêté par les Anglais est développé dans la minute dont je parle, et dans la réponse de lord Auckland. Ils voulaient réduire la grande ville d'Amoy, se présenter de nouveau à l'embouchure du Péihou, s'emparer d'une position meilleure que Chusan, et, si l'on n'en trouvait pas, reprendre cette île. En examinant les moyens de réussir, on les trouva insuffisants, et le commodore fut chargé de se rendre à Calcutta pour s'entendre avec le gouverneur-général sur les secours en hommes et en vaisseaux qui seraient nécessaires. Si on n'attendit pas son retour avant de rien entreprendre, c'est que les Chinois faisaient de grands préparatifs de défense, et, qu'entre autres choses, ils disposaient sur la rivière des radeaux chargés de combustibles pour détruire la flotte anglaise. Ils en lancèrent même quelques-uns; mais, loin de faire du mal à l'ennemi, ils incendièrent de leurs villages et de leurs magasins.

On comprend combien tant de délais, cette situation provisoire, qui n'était ni la guerre ni la paix, avaient dû indisposer le commerce, combien l'armée devait être irritée et humiliée de ce repos d'une année entière passée à Chusan sans autre ennemi que la fièvre. Tout le monde accusait le capitaine Elliot, et les réclamations furent si fortes et si unanimes, que lord Palmerston nomma à sa place sir

Henry Pottinger, tandis qu'un amiral, sir William Parker, fut envoyé pour prendre le commandement de la flotte. Ils partirent de l'Europe au mois de juin, arrivèrent dans l'Inde en juillet, et à Macao le 10 août. Les renforts accordés par lord Auckland à sir Gordon Bremer les avaient précédés de quelques jours, et tout était prêt pour commencer les opérations. Amoy fut pris le 26 août; Chusan occupé de nouveau le 1er octobre; puis Chinaé, Ningpou, Chapou, Wousung, Changhaé, et enfin Chin-Kin-Fou. Cette dernière place succomba le 21 juillet 1842, et le traité aujourd'hui en vigueur fut signé le 20 août suivant.

Je passe, comme on voit, sur tous les détails militaires. Non-seulement ils sont inutiles, mais tout le monde connaît leur uniformité. Il s'agit toujours de Chinois fuyant comme un vil troupeau, et détruits en grand nombre par quelques Anglais étonnés et honteux de ne jamais perdre un homme. D'autres Français, d'ailleurs, étaient mieux placés que moi pour présenter sur ce sujet les observations nécessaires. Dès que ces affaires de la Chine eurent pris une certaine gravité, après l'envoi de la première expédition, et surtout après la violence du capitaine Smith à Macao, j'avais fait mes efforts pour appeler sur ce pays l'attention du gouvernement, pour l'engager à surveiller les actes des Anglais. Comme j'ignore parfaitement si mes représentations eurent sur lui quelque effet, je puis en parler librement. Je dirai d'abord qu'à force d'entendre discuter

à Bombay les négociants engagés dans le commerce de la Chine, ou qui avaient résidé dans ce pays, j'en savais à ce sujet autant que personne, c'est-à-dire fort peu de chose. Les opinions les plus opposées étaient présentées, les faits les plus faciles à vérifier étaient affirmés ou démentis par des gens dignes d'une égale confiance. L'un disait que les Chinois se passeraient volontiers d'opium, tandis que l'autre soutenait qu'ils s'abstiendraient plus volontiers de riz ou d'eau. Celui-ci voyait commencer une guerre sans fin où celui-là ne voyait que quelques coups de canon à tirer. Les plans sur la politique à suivre n'avaient pas moins de diversité : si on eût découvert quelque prétendant au trône, un de ces princes qui tournent la broche ou raccommodent des pantalons en attendant qu'une couronne leur tombe sur la tête, quelle bonne fortune! disait-on. En mettant en avant la légitimité et quelques sacs d'écus, les choses auraient marché comme dans l'Inde. Les princes de ce genre, à la vérité, ne manquaient pas plus en Chine que dans les autres royaumes de l'Orient; mais, outre qu'ils étaient trop nombreux et trop éloignés, on apprit qu'ils vivaient comme tout le monde, ne connaissaient pas la légitimité, et ne se souciaient que médiocrement de leurs droits. Prendrait-on le pays par famine en bloquant Formosa? On répondait que la quantité de riz venue de cette île était insignifiante, que les Chinois d'ailleurs étaient peu sensibles aux jeûnes; qu'habitués à jeter leurs petits à la rivière; ils étaient parfaitement disposés à s'y

jeter eux-mêmes pour ne pas mourir de faim. Les priverait-on du sel de la côte, il n'en manquait pas, disait-on, à l'intérieur. Enfin, si les uns pensaient qu'un bon traité ouvrirait à l'Angleterre un vaste commerce, d'autres soutenaient que la conquête même du pays serait inutile sous ce rapport.

L'avenir était d'une obscurité extrême, puisque personne ne s'accordait sur ce qui existait, et c'est ce que je faisais surtout observer. Il me semblait que, si un riche marché devait s'ouvrir, il fallait que nous fussions représentés, afin qu'un traité ne nous en exclût pas. Nous avions, pour nous plaindre des Chinois, de meilleures raisons que l'Angleterre elle-même. Si des négociants de cette nation avaient été rançonnés, des missionnaires français avaient été pendus, et un prêtre français vaut, pour nous du moins, un marchand d'opium anglais. Le commerce devait-il être immense, la conquête coûter quelques livres de poudre seulement, la guerre ressembler à une battue contre des lapins, nous pouvions très-légitimement nous mettre de la partie. Telle était ma principale observation. Je faisais remarquer en outre que des navires français se trouvaient dans ces mers, et que leur commerce n'y avait aucune sécurité, grâce à la méthode adoptée par les Anglais de se dispenser de suivre les règles ordinaires en matière de blocus. Je n'avais certes pas tort sur ce dernier point, puisque je trouve des scrupules à ce sujet dans une lettre de lord Auckland aux plénipotentiaires en Chine. Enfin, je n'étais pas fâché que, l'occasion se présentant,

un navire de guerre français suivit l'escadre anglaise dans le but ostensible de la surveiller, précisément comme des vaisseaux anglais étaient venus surveiller nos opérations au Mexique. Loin de moi la prétention de dire que l'on suivit mes avis, car je sais que d'autres en donnèrent de pareils ; j'explique pourquoi j'appris avec plaisir que la frégate *la Magicienne* faisait voile pour ces parages. Elle se perdit malheureusement près de Singapour ; mais le capitaine de Rosamel prit sur lui de remplir la mission dont elle était probablement chargée. Il rentrait en France après avoir fait le tour du monde, et, quelque désir qu'il eût de revoir son pays, il se décida à suspendre son retour. Ses officiers et son équipage partageant ses sentiments, *la Danaïde*, qu'il commandait, suivit la flotte anglaise pendant la campagne.

Lord Palmerston serait probablement très-peu flatté si on disait que ses entretiens avec l'ambassadeur turc à Londres et les complications de 1840 l'absorbaient tellement qu'il ne put apporter que peu d'attention aux affaires de la Chine. La profondeur de ses vues, la justesse de ses opinions sur d'autres sujets, prouvent au contraire qu'il pouvait s'occuper de la Chine avec tout autant de succès et sans trop de travail. Dans les premiers temps, cependant, comme on ne pouvait guère, faute de précédents, agir qu'au hasard, on ne saurait blâmer les mesures qu'il prit ; plus tard, grâce à la proximité de l'Inde, on avait confié à lord Auckland la direction des affaires avec l'Empire céleste. Le secrétaire des affaires étrangè-

res ressaisit l'autorité lorsqu'il dut rappeler le capitaine Elliot et le remplacer par sir Henry Pottinger. Aussi peut-on lire les instructions qu'il donna à cet agent sous la date du 31 mai 1841, et remarquer l'empressement avec lequel il s'empare de tout prétexte de trouble et d'hostilité. A cette époque on connaissait en Angleterre le traité conclu le 20 janvier, par lequel Chusan, comme j'ai dit, devait être évacué et Hong-Kong cédé aux Anglais. Lord Palmerston recommande-t-il au nouveau plénipotentiaire de s'assurer d'abord si le traité est exécuté, si le commerce a repris de la sécurité et de la vie, si les demandes légitimes de l'Angleterre ont été accordées? Lui conseille-t-il la modération dans le cas où il serait satisfait de l'état des choses? Pas le moins du monde; les instructions sont celles que donnerait un général d'armée, un plan de campagne digne du conquérant de la Syrie. Ce que sir Henry Pottinger doit faire avant tout, c'est de reprendre Chusan, puis d'aller traiter sous les murs de Pékin à la tête de forces respectables; dans une lettre d'avis aux lords de l'amirauté, le ministre annonce qu'on s'emparera très-probablement d'une île située dans la rivière Yang-Tsi-Kiang, près de son intersection avec le grand canal et non loin de Nankin. Quant aux arrangements très-satisfaisants, peut-être, qu'aurait pu faire le capitaine Elliot, qui pourtant était dûment autorisé, il n'en est question que dans une lettre postérieure de six jours, et pour prévenir sir Henry de les considérer comme non-avenus. Et, en effet, l'affaire d'Orient

était terminée, l'Afghanistan usé ; il fallait bien se quereller quelque part. Le nouveau ministre partit donc purement et simplement pour faire la guerre, et on peut remarquer avec quel zèle il se conforma à ses ordres ; comme on le lui avait recommandé, il ne perdit pas de temps en paroles, et avait pris Amoy deux mois et demi après son départ.

Je vais chercher maintenant, non sans espoir de réussir, à expliquer certaines lacunes que je remarque dans la copie de ces admirables instructions données au général Pottinger, copie qui a été soumise au parlement. Comme les lacunes sont au nombre de trois, qu'elles se répètent sur les autres lettres officielles publiées sur le même sujet, on est probablement assez sûr de les remplir en choisissant les trois points principaux qu'il fallait régler et sur lesquels le ministère tory avait de bonnes raisons pour se taire. Ce sont, selon moi : 1° le payement des frais de la guerre ; 2° le remboursement des pertes éprouvées par les particuliers anglais ; 3° la conduite à tenir par le nouveau plénipotentiaire envers son prédécesseur. Les frais de la guerre se sont élevés à soixante-quinze millions pour cette partie seulement qui a été soldée par la compagnie des Indes. Il est assez naturel que le ministère actuel n'ait pas voulu faire connaître au parlement ce que lord Palmerston voulait lui faire dépenser pour son nouveau projet. Lord Aberdeen, en effet, s'empressa d'amener une solution, et ne poursuivit pas l'idée de son prédécesseur d'aller s'établir au beau milieu de la Chine. Si

les dépenses se sont élevées à une somme si considérable pour un plan restreint, on peut comprendre ce qu'on aurait dû payer pour le premier. Quant à ce qui était dû aux négociants pour l'opium livré à la réquisition du capitaine Elliot, il avait été restitué en partie par celui-ci au moyen de prélèvements opérés sur les sommes reçues pour la rançon de Canton; mais le parlement n'ayant pris à cet égard aucune détermination, les nouveaux ministres n'avaient pas voulu approuver la disposition du plénipotentiaire. Il est fort probable que lord Palmerston, plus engagé qu'eux dans cette question, avait émis dans ses instructions une invitation au plénipotentiaire de se libérer, car on ne peut supposer qu'il se fût abstenu de parler sur ce point. Enfin, il serait par trop étrange qu'en envoyant un nouveau plénipotentiaire, on n'eût fait aucune mention de celui qu'on remplaçait, qu'on n'exprimât ni blâme ni éloge sur un officier qui s'était trouvé dans des circonstances si critiques, qu'on avait pendant trois ans chargé d'une si lourde responsabilité. On s'est plaint quelquefois chez nous du peu d'appui que le gouvernement prête à ses agents; mais si une des lacunes dans les instructions de lord Palmerston ne concerne pas le capitaine Elliot, il aurait, sous ce rapport, été bien au delà de ce qu'on reproche au ministère français. Le capitaine Elliot, et je le dis parce que je le sais, n'avait en effet jamais agi que sur les ordres de lord Palmerston, qui avait approuvé sa conduite; le système dilatoire, dont les sujets anglais se plaignaient

principalement, lui avait été imposé; on avait, avant tout, besoin en Angleterre de prélever l'impôt sur le thé, et ordre avait été donné de s'appliquer d'abord à ce qu'il ne manquât pas. Telle est la vérité, et je ne m'exprimerais pas d'une façon si absolue si je répétais une explication qui ne me paraîtrait que plausible. Je ne veux pas, il est vrai, fournir les preuves de mon assertion, parce qu'elles montreraient que la corruption n'est pas une chose tout à fait inconnue en Angleterre. Certaines personnes avaient, dans l'Inde, été si exactement instruites des projets du cabinet britannique, que j'ai pu envoyer, dès le mois de mars 1841, au ministre des affaires étrangères, dans les bureaux duquel il est encore, le projet de traité qu'on ne signa qu'au mois d'août de l'année suivante. Je le connus donc plus d'une année à l'avance, plus tôt que celui qui le devait conclure ne quitta l'Europe, et ce que je viens d'avancer je l'ai puisé à la même source. J'ignore d'ailleurs si M. Elliot fut sensible au procédé de son chef, qui laissa mettre à sa charge ce que les affaires de la Chine avaient eu de fâcheux. Peut-être voulut-il le témoigner en empêchant madame Elliot d'accepter de la reconnaissance des marchands de Bombay des colliers et des schalls d'une valeur de cent mille francs. Il eût pu cependant, d'après les usages anglais, les recevoir, ou, comme son successeur, dire qu'il aimait mieux autre chose, une maison, par exemple. S'il agit autrement, c'est probablement que sa conduite ne lui paraissait pas assez hautement

approuvée; il ne donna aucun autre signe de mécontentement et montra par là une grande dignité de caractère; car il était violemment attaqué, et il lui eût été facile de repousser les accusations. Il est assez évident que les nouveaux ministres, en supprimant ce qui pouvait le concerner, évitaient des explications fâcheuses, ou tout au moins inutiles, sur des actes qui ne les touchaient pas. Ils ne manquèrent pas d'ailleurs de reconnaître les services du capitaine Elliot en le nommant à un nouveau poste.

J'ai dû, dans ce résumé, supprimer bien des faits que peut-être le lecteur aurait lus avec intérêt; du côté des Anglais j'aurais pu citer un capitaine marchand qui, de son autorité privée, avait transformé son navire en bâtiment de guerre, prouesse pour laquelle on risque ordinairement d'être pendu, mais qui le fit anoblir; j'aurais pu rapporter aussi certains édits chinois assez curieux, mais j'ai dû me borner aux choses principales. Ce tableau ne serait pas complet cependant, si je ne parlais pas de ce qu'a valu aux Anglais leur expédition en Chine. J'ai trouvé qu'on avait payé à la compagnie des Indes, pour ses avances, environ 75 millions de francs; à la Nouvelle-Galles du sud, pour le même motif, environ 400,000 fr.; les dépenses en Angleterre figurent pour 30 millions. Des dépenses locales portent l'ensemble à 105 millions. Les Chinois devaient payer 144 millions, et se sont acquittés à peu près de la moitié de leur dette. La balance entre les deux sommes doit servir à compenser la perte des marchands

sur l'opium, qu'on évalue à trente millions, et à solder les dettes des Hong, qu'on porte à quinze. Outre cela on voit que l'armée enleva pour une trentaine de millions de valeurs à Amoy, Chusan, etc. Il faudrait n'avoir jamais vu de cipayes pour supposer qu'ils aient déclaré la moitié de ce qu'ils trouvaient. La somme est donc bien plus forte que ne montrent les rapports officiels. Il paraît d'ailleurs que, pour l'argent, on ne faisait pas grâce aux Chinois; car on remarque qu'on leur faisait racheter leur huile, leurs grains, leur sucre et leurs colifichets. On leur faisait aussi racheter leurs dieux, et ils les payèrent près d'un million à Ningpou. On s'adressait même, à ce qu'il semble, à des usuriers dont on enlevait les dépôts. N'est-on pas, après cela, bien venu à se lamenter sur ce que les Français font des razzias en Afrique, sur ce qu'ils prennent aux Arabes quelques moutons maigres et quelques vaches étiques!

CHAPITRE XII

Départ pour Pondichéry. — Calicut. — Palghaut. — Coimbatour. — Neilgheries. — Salem.

Un nouveau fonctionnaire venait d'arriver à Mahé pour y résider comme procureur du roi, maire, commissaire de police, juge de paix, percepteur, et pro-

bablement pour remplir d'autres fonctions que j'ignore. Il aurait dû, au dire des ordonnances, être quelque peu avocat, et appliquer aux Indous le code Napoléon, si bien adapté, comme on sait, à leurs mœurs; il aurait dû surtout ne rien savoir des langues et des usages du pays, s'en tenir au français afin de rédiger avec plus de pureté les décisions qu'il devait soumettre à la cour royale de Pondichéry, qui elle-même enrichit le ministère de la marine d'une collection en ce genre. Malheureusement il savait parler aux habitants, connaissait leurs lois et leurs mœurs, et remplissait des fonctions très-variées sans faire un usage immodéré de la loi française, qu'il n'aurait appliquée qu'aux Européens, s'il s'en était trouvé à Mahé. Aussi dut-il bientôt après quitter son poste, des ordres ministériels ayant été reçus qui en déclaraient indignes les gens de son espèce; peu importait que les habitants fussent très-contents de lui, qu'il fût instruit, bien élevé : il n'était pas avocat et était né dans l'Inde ! On n'apprécie pas assez chez nous l'esprit large et philosophique, le respect pour nos lois qui distinguent notre direction des colonies. Bien des gens pensent que les lois doivent se modifier d'après les religions, les besoins des hommes; que le code français n'est pas comme un habit élastique, fait pour toutes les tailles. Les Anglais se sont même donné la peine de rédiger une législation spéciale pour l'Inde; M. Desbassayns a été de son côté conduit à faire quelques règlements que, depuis lui, on avait eu, ce semble, le temps de perfectionner.

Mais la direction des colonies a des vues autrement générales; l'unité est son but. Nègres des Antilles, Mahométans, Brahmes, Soudras, Parias de l'Inde, Européens, elle fait tout passer sous le même niveau. Ce système est beau, je le sais, et a le grand mérite de dispenser ceux qui le suivent d'études fastidieuses; mais il ne laisse pas, comme tout autre, d'avoir quelques inconvénients. Il a, par exemple, inspiré l'ordonnance même de 1840, où il est développé, et qui causa la révocation du fonctionnaire utile dont je viens de parler. Ce fonctionnaire était, comme on voit, magistrat sous plusieurs formes, et, en cette qualité, dépendait d'un procureur-général placé à Pondichéry. Un procureur-général, sur les fonctions duquel je vais dire un mot ici, dirige, en effet, les affaires judiciaires de la colonie à la française, le code à la main, conformément à l'ordonnance que j'ai citée. Aussi remarque-t-on que parmi ses devoirs se trouve celui de *présenter des rapports sur les dispenses de mariage*. Donc, si un mahométan prend quatre femmes, si un Indou chasse la sienne, ou bien la loi française n'est pas observée ou le procureur-général doit demander des dispenses, se faire moullah et imposer à son ministre les fonctions de cadi. N'est-ce pas merveilleux! Mais, dira-t-on, ces ordonnances ne concernent que les trente familles européennes qui, celles des employés exceptées, vivent dans l'Inde française. Vraiment! Voilà bien de la pompe pour peu de chose; c'est bien la peine d'avoir un gouverneur, un gouvernement et

deux conseils, des ordonnateurs de tous les degrés, des commissaires et des commis de marine, toute une hiérarchie; une cour royale assez nombreuse pour juger l'Inde entière, et des tribunaux de toutes les instances, accompagnés de notaires, greffiers et avocats! S'il ne s'agit que de Français, comment donc administre-t-on les cent quatre-vingt mille Indiens qui vivent sur notre territoire? Nul ne s'occupe donc d'eux, et, si par hasard on met à leur tête quelqu'un qui les comprenne, ceux qui ont préparé la belle ordonnance de 1840 introduiront un règlement qui obligera de le rappeler!

J'ai placé ici ces observations, parce que ce fut à Mahé que j'étudiai notre système administratif (*pourquoi ne pas appeler les choses d'un nom honorable?* dit La Fontaine), et aussi parce que je veux éviter qu'on m'accuse de personnalité. Je ne connais point celui dont je viens de parler, ne me rappelle même pas son nom, et ne le vis que deux ou trois fois, pour engager à me conduire à Pondichéry les mêmes porteurs de palanquin qui l'avaient amené à Mahé. Ils étaient au nombre de treize, et voici comment on procède au voyage : un palanquin est une caisse de la longueur du corps, dont les parois sont en bois mince et vernis ; dans l'intérieur se trouve un coussin que l'on peut élever ou abaisser suivant que l'on veut ou se coucher, ou seulement s'appuyer. Du côté des pieds est une planche mobile contre laquelle on les applique de façon que les genoux soient plus ou moins ployés, suivant qu'il est plus commode. Au-dessus

de cette planche est une étagère à laquelle s'adapte un tiroir, et surmontée elle-même par les vitres placées à la face antérieure du palanquin, à travers lesquelles on voit en avant; aux deux faces latérales sont des portes à châssis qui se meuvent dans une rainure et se ferment à clef; des poches sont pratiquées contre les parois intérieures. On adapte à cette caisse, avec des ferrures, quatre pieds peu élevés et deux gros bambous, l'un à la face antérieure, l'autre à la face postérieure; on ajoute des lanternes, et alors le palanquin est complet. Pour le voyage, on le couvre d'une natte qui empêche le soleil d'échauffer le bois; on met dans l'intérieur un matelas, des coussins, le linge dont on a le plus besoin, quelques livres et des armes. Les porteurs placent les toiles de coton dont ils s'habillent sur les tringles qui soutiennent les bambous; trois d'entre eux élèvent sur leurs épaules le bambou de devant et trois autres celui de derrière, si bien que, la caisse et le voyageur pesant environ deux cents livres, ils en portent chacun près de trente-cinq. Il faut d'ailleurs qu'ils se placent avec ordre; que, si l'épaule droite du premier est chargée, l'épaule gauche du second le soit en même temps; il faut aussi qu'ils marchent en mesure pour que leurs pieds ne se heurtent pas; car alors tous tombent à la fois et assez rudement. De là cette habitude de cris qui dégénèrent peu à peu en une espèce de gémissement, dont les nouveaux venus dans l'Inde, ce qu'on nomme les *griffins*, sont si profondément touchés, parce qu'ils les croient causés par la douleur. La marche d'un

palanquin est à peu près égale à celle d'un cheval au petit trot; elle serait plus rapide si les porteurs ne s'arrêtaient fréquemment pour faire passer le bambou d'une épaule à l'autre. Pendant que six d'entre eux sont ainsi chargés, six autres courent à côté d'eux et les relèvent quand ils sont fatigués ; le treizième est le cuisinier de la troupe, porte le riz et la marmite, et a soin des torches pour éclairer pendant la nuit.

Outre ces porteurs de palanquin, un voyageur doit avoir encore des *coulis* ou porteurs de bagages. Ceux-ci courent tout aussi bien que les premiers, et on les engage d'une station à l'autre : ils sont payés un peu moins cher; il en faut trois ou quatre pour le moindre individu, car, les meubles exceptés, on doit porter, dans l'Inde, tout avec soi. Le bagage est dans des paniers en nattes ou des caisses en fer-blanc, que les coulis suspendent aux extrémités d'un bambou qu'ils placent sur l'épaule. Les domestiques courent à pied comme les autres ; mais si la route est longue, on prend pour eux des chevaux qu'ils montent alternativement. J'avais ainsi acheté un de ces chevaux de race indienne, qui sont si petits et si laids, et pourtant infatigables; il m'avait coûté quarante francs, et servait pour deux domestiques que j'emmenais. Quant aux effets un peu lourds, j'avais été obligé de louer pour les porter une charrette à bœufs qui venait lentement et par une autre route; elle n'arriva même à Pondichéry que vingt jours après moi. J'ai trouvé qu'en moyenne nous faisions, pendant mon voyage, dix lieues par

jour, et que ce mode de voyager avait aussi ses inconvénients. Le plus grand est la chaleur; il faut s'arranger de façon à être arrivé au gîte à dix heures du matin, et on n'en peut guère partir avant quatre heures du soir; on marche donc davantage pendant la nuit, et on ne voit pas le pays. D'ailleurs, le balancement perpétuel du palanquin cause une somnolence fatigante, et, à la longue, des étourdissements.

Il n'est point utile de donner un itinéraire de Mahé à Pondichéry, parce qu'il est parfaitement connu, et que je ne m'écartai pas de la route ordinaire. Je passai d'abord un jour à Calicut, pour prendre congé des personnes que j'y avais connues, et M. Conolly ainsi que M. Platel eurent la complaisance de me donner quelques recommandations pour la route et pour la côte de Coromandel. Je fus aussi obligé de me munir d'un passeport qui me fut remis, avec l'invitation de l'envoyer, après le voyage, au collecteur de la division méridionale d'Arcott, c'est-à-dire à celui qui est chargé de la surveillance de Pondichéry. Nous allâmes, pendant deux jours, par le même chemin que j'avais suivi en revenant du sud de l'Inde; puis nous tournâmes brusquement à gauche pour gagner Palghaut, qui est la première station de quelque importance. C'est près de cette ville que commence la contrée dans laquelle on rencontre quelquefois des éléphants sauvages, et les chasseurs vont les chercher dans les forêts des environs. Ils se montrent plutôt dans la saison des pluies et viennent ordinairement en troupes. Quand

ils sont en compagnie, ils s'enfuient à l'approche de l'homme; mais si on en rencontre un isolé, on court, dit-on, un grand danger. C'est qu'en effet il aurait été vaincu par quelque rival à l'époque du rut et serait plus disposé au combat qu'à la fuite. Si on fait une telle rencontre, les porteurs de palanquin déposent leur charge et se sauvent; quant au voyageur, il doit en faire autant. L'éléphant s'approche du palanquin, l'examine, puis le brise et poursuit après les fuyards. Alors il faut l'arrêter en jetant ce qu'on peut, et même ses habits, sur la route; car il perdra du temps pour les reconnaître et les fouler aux pieds. Il faut surtout être agile, car il court très-vite et met une grande obstination dans ses recherches. Un chasseur de Mahé fut ainsi poursuivi par un éléphant, et trouva refuge dans une crevasse trop étroite pour admettre un si gros corps. Il fut bloqué pendant neuf jours, et, fort heureusement pour lui, il y avait un peu d'eau et il portait dans sa ceinture du tabac et du bétel qu'il mâchait pour tromper la faim. L'éléphant ne s'éloignait de lui que pour couper quelques bambous dans le voisinage. Comme ces animaux font de grands dégâts dans les champs, le gouvernement donne une prime de deux cent cinquante francs pour chacun de ceux qu'on tue. Bien des officiers vont les chasser; mais ils sont rarement heureux. On dit, en effet, que la vue de ces colosses impose même aux plus résolus; d'ailleurs, une balle ne pénètre pas dans leur corps ou s'aplatit contre les os, à moins qu'elle ne soit

faite d'un alliage de plomb, de cuivre et d'argent, et qu'elle n'atteigne l'animal à la tête, à l'extrémité postérieure du pariétal. Les Indiens en tuent plus que les Anglais, parce qu'ils y mettent plus de précaution et se placent à l'affût, en lieu de sûreté. On en prend parfois de vivants, à l'aide d'éléphants domestiques, et on citait une femelle de ces animaux qui était célèbre pour attirer les mâles : son cornac, placé sous son ventre, saisissait le moment favorable pour lier avec des chaînes dont il était muni les jambes de l'imprudent qui s'approchait trop. J'ignore si l'éléphant d'Asie, qui ne reproduit pas en domesticité, est destiné à disparaître devant la civilisation; mais on peut présumer qu'il n'en manque pas, si on en juge par la quantité de ceux qu'on voit employer. Le rajah de Travancore en possédait bien une dizaine; et ses sujets en savaient quelque chose, car ils se plaignaient assez amèrement de ce qu'ils leur coûtaient : on les nourrissait à leurs frais, et tous les palmiers dont ils étaient obligés d'extraire les feuilles centrales, ou le chou, pour les leur donner à manger, étaient perdus. Le rajah de Cochin en avait aussi, mais je ne les ai pas vus; un ou deux appartenaient à l'humble rajah de Cannanore, et un jour je vis passer par Mahé un régiment de cette station qui se rendait vers le sud et en poussait quatre devant lui; j'allai même sur le bord de la rivière quand on la leur fit passer à la nage, et je dirai ici que la nature ne semblait pas les avoir destinés à cet exercice. Outre qu'on

fut obligé de les placer côte à côte, pour que l'exemple du premier qui entrerait dans l'eau fût suivi, ils firent beaucoup de difficultés; quand ils perdirent pied, ils enfoncèrent si bien que tout leur corps disparut, et que leur trompe élevée se voyait seule au dessus de l'eau. Ils n'avançaient pas non plus avec la vitesse que j'aurais supposée. J'en vis plus encore sur la côte de Coromandel, et si on considère combien il doit être difficile de les prendre, on conclura que leur nombre doit être considérable à l'état sauvage.

Comme j'étais souffrant, je ne pus aller à Palghaut chez des officiers auxquels j'étais recommandé et dont je fus obligé de refuser l'invitation; mais j'eus en revanche la visite du tassildar et du daroga, que M. Platel avait priés de s'informer si j'avais quelque besoin de leur assistance. Ce fut la seule fois que je reçus un si grand honneur des autorités indigènes, et, il faut le dire aussi, ce jour-là même, pour la première fois depuis mon arrivée dans l'Inde, des voleurs s'introduisirent chez moi, ou plutôt dans la cuisine du bengalo, d'où ils emportèrent ce qui s'y trouvait. Bien que la perte ne fût pas grande, elle n'était pas facile à réparer, et si, habitué aux Orientaux, je savais assez bien me servir de mes doigts pour me passer de couteau et de fourchette, du moins fallait-il quelque instrument pour cuire mon dîner. Je fus donc forcé de me plaindre; mais je ne partis pas moins, parce que j'espérais peu de succès. Cependant, avant que je n'arrivasse

à la station suivante, un messager nous atteignit en rapportant ce qu'on m'avait dérobé. Il me vanta tellement le zèle, l'habileté, l'énergie déployés par son maître et par lui pour recouvrer mes casseroles, que je fus tenté de le battre. Je ne doutais pas, en effet, que son illustre patron ne m'eût fait jouer ce tour afin de me fournir l'occasion de vanter ce zèle, cette habileté et cette énergie ; je ne doutais pas que, s'il n'avait fait le coup lui-même, le messager ne fût complice, et pour lui prouver que mon éducation s'était perfectionnée au contact des Arabes, au lieu de lui donner une récompense, je lui dis des injures. C'est qu'on se connaît en pareille matière quand on a passé quelque temps dans ces heureux pays, où les vols sont trop fréquents, sont un thème trop général de conversation, pour qu'on ignore que les objets dérobés ne se retrouvent pas en quelques minutes. Partout on est obligé de faire bonne garde. A Bombay même, où la police est nombreuse et bien organisée, ceux qui vivent à la campagne et veulent obtenir une sécurité parfaite prennent le parti d'engager un *Bil*, un homme de la tribu des voleurs, comme domestique. Chaque jour on entend parler de tentes, de maisons pillées pendant que les propriétaires s'y trouvent ; de draps de lits enlevés de dessous les dormeurs. Comment pourrait-on l'empêcher? Ces hommes sont nus et le corps frotté d'huile, pour qu'on ne les puisse saisir; ils font moins de bruit qu'une souris, rampent, se traînent dans tous les coins d'un appartement sans qu'on les

puisse entendre, fût-on éveillé. S'ils opèrent dans l'obscurité, comme ils doivent se servir de leurs mains, ils ont au poignet un cercle de fer auquel est soudée une lame tranchante qu'ils emploient soit à pratiquer des ouvertures, soit à blesser ceux qui les arrêteraient dans leur fuite. Je ne veux pas ici rapporter les innombrables histoires que l'on raconte sur ce sujet; mais je puis en citer une qui est authentique et connue de tous ceux qui étaient alors à Bombay : elle suffit pour qu'on croie toutes les autres. Sir Frédéric Maitland, celui-là même qui reçut, en 1815, Napoléon à son bord, était amiral et commandait la station de l'Inde. Il tomba malade, et vint à terre s'établir dans la tente de l'amirauté, sur l'esplanade de Bombay. Cette tente était au milieu des autres et entourée par une palissade; un piquet de soldats se trouvait dans sa vaste cour, et des factionnaires étaient placés à la porte même de l'appartement. La tente était, suivant l'usage, divisée en compartiments, et l'amiral ne l'habitait pas seul; on devait le veiller à cause de sa santé, assez délabrée pour qu'il mourût quelques jours après. Sur sa table se trouvait un secrétaire portatif contenant sa correspondance, les bijoux de sa femme et quelque argent; quand il s'éveilla un matin, non-seulement le secrétaire, mais le tapis de la table, mais les galons et les glands du chapeau de l'amiral avaient disparu. La tente n'avait pas été trouée; on ne put constater l'absence d'aucun des soldats, d'aucun domestique, et, comme d'ordinaire, on ne retrouva

rien de ce qui avait été pris. Le moyen le plus sûr de se défendre (et il est fort du goût des Anglais) est d'entretenir des chiens, qui, du reste, paraissent comprendre parfaitement quel est leur emploi. Ceux dont on se sert en Amérique ne recherchent pas les nègres marrons ou les peaux rouges avec plus de soin que ceux de l'Inde ne dénoncent les indigènes. Dans l'ancien comme dans le nouveau monde, ils se montrent dignes du compliment que leur a fait Cuvier, en disant que peut-être ils avaient été nécessaires à l'établissement de la société.

A la première station au delà de Palghaut, je vis enfin s'épanouir sur le sol les roches qui forment ces montagnes entre lesquelles on passe et qui semblent comme juxta-posées sur une immense plaine. Je n'avais jusqu'alors marché que dans le sable et la poussière. A l'endroit que j'indique était un petit mamelon, et on voyait des strates peu épais et peu inclinés de granite. Je traversais alors la région où se trouvent les éléphants et qui s'étend de Palghaut à Coïmbatour, mais je n'en rencontrai pas; mes porteurs me dirent bien en avoir vu dans la matinée un qui s'était enfui, et ne m'avoir pas prévenu parce que je dormais; mais c'était probablement là un mensonge, un appel indirect à ma générosité. S'ils eussent vu un éléphant, pour tout avertissement ils auraient déposé ou plutôt jeté le palanquin à terre et se seraient enfuis; mais comme nous allions arriver à Coïmbatour, qui est un chef-lieu, si je croyais ou si je feignais de croire ce qu'ils disaient, je devais,

suivant l'usage, leur donner un mouton en récompense de leur courage dans le danger. C'est ce que je fis, parce que le système des compensations est applicable dans l'Inde comme ailleurs. La veille j'avais chassé l'homme aux casseroles, j'accordais un mouton à ceux-ci ; cette conduite ne paraîtra pas très-logique, car les seconds avaient menti comme le premier ; ils avaient même sur lui l'avantage de me mentir à chaque instant sur toute chose, de me contrarier assez pour me faire perdre la seule vertu que l'on contracte chez les Orientaux, la patience. Peut-être ceux qui prétendent que les Indous sont humiliés quand on les laisse agir à leur guise, quand on ne leur donne pas d'ordres, quand on ne les injurie pas, ont-ils raison ; peut-être ce peuple ressemble-t-il aux femmes russes, qui sont mécontentes à moins qu'on ne les batte : toujours est-il que si, ce qui était rare, il m'arrivait d'exprimer un désir, celui de partir à une certaine heure, de m'arrêter ici plutôt que là, j'étais sûr qu'il s'élèverait une clameur effroyable, puis une dispute avec mon domestique, auquel on prouverait qu'il fallait faire le contraire de ce que je souhaitais. Quelquefois ces porteurs avaient disparu tous ensemble, me laissant au milieu du chemin et sans qu'on sût où ils étaient allés ni quand ils reviendraient. Leur absence cause une grande inquiétude aux voyageurs, car il arrive assez souvent qu'ils les abandonnent pour ne plus revenir ; outre qu'on court risque d'offenser les Indiens sans s'en douter : quelque phénomène céleste, un rat qui passe, une cor-

neille qui croasse, un singe qui leur fait la grimace, enfin une de ces mille superstitions qu'on ne connaît pas, les mettent en fuite. On peut, il est vrai, les faire punir, mais il faut d'abord les atteindre, et on ne reste pas moins sur la route en attendant que d'autres, s'il s'en trouve, soient venus de vingt ou trente lieues de distance. Voilà pourquoi je donnai aux miens un mouton à Coïmbatour, comme je leur en avais donné un à Palghaut, comme je leur en donnai en trois ou quatre autres endroits. Le mot de mouton n'est d'ailleurs employé ici que comme figure de rhétorique et signifie tout simplement une roupie. Je dois donner cette explication; puisque je vante moi-même ma générosité, il est juste qu'on sache jusqu'où elle allait. Comme je fus douze jours en route, les treize hommes qui me portaient eurent à se partager un cadeau de vingt francs, et encore me volèrent-ils bien une vingtaine de sous sur l'huile de coco et la résine employées pour les torches pendant la nuit.

Pendant que j'avançais, j'avais la preuve de ce que peut faire cette extrême modicité du prix de la main-d'œuvre. Le menu peuple dans l'Inde ne dépense probablement pas un sou par tête chaque jour. Sans parler des pouliahs, qui mènent la vie de sauvages, on ne saurait imaginer à quel degré de misère sont réduits les simples cultivateurs de la côte de Malabar; ce qui leur coûte le plus est le sel, dont la compagnie a le monopole; ils ne mangent pas du riz tous les jours, mais se contentent le plus souvent

de boire l'eau dans laquelle on l'a fait cuire ; un vase de terre est leur seul ustensile de ménage ; leurs huttes sont formées de boue et de nattes qu'ils font eux-mêmes avec des feuilles de palmier ; pour ameublement ils ont encore une natte dont ils couvrent le sol ; enfin leur vêtement est un morceau de toile de coton. Certes des hommes qui ont si peu de besoins peuvent travailler à bon compte. La province de Coïmbatour et celles qui sont plus au sud sont fertiles en coton, et nous rencontrions des troupes successives et souvent d'une centaine de personnes qui allaient le chercher pour le porter sur la côte de Malabar et surtout à Pounany. Les uns y employaient de petits chevaux, d'autres des ânes, d'autres des bœufs, car le bœuf est dans ce pays un des principaux moyens de transport ; on en voyait enfin qui portaient des balles sur leur dos. Leur voyage devait durer pour l'allée et le retour une douzaine de jours au moins. Partout le prix de la main d'œuvre, employée d'une manière si simple sur un article si pauvre, l'aurait fait enchérir dans une grande proportion. La livre de coton ne coûte que deux francs, et comme on ne le presse pas sur place, son volume, sinon son poids, empêche d'en porter une grande quantité. Eh bien ! les frais de transport en augmentaient à peine le prix ; ce coton, que l'on n'employait que difficilement pour les manufactures, à cause de sa malpropreté et sa mauvaise qualité, pouvait se vendre en Europe à meilleur marché que celui de l'Amérique, où l'industrie est si active, les voies de com-

munications sont si nombreuses et si commodes, où enfin on emploie les esclaves qu'on n'a pas à payer.

Quoique les singes ne soient pas rares dans l'Inde, il ne faut pas croire cependant qu'on les rencontre à chaque pas. Il s'en trouve assez souvent près des villages, où ils viennent voler des fruits; mais ils sont si agiles et se cachent avec tant d'intelligence qu'il est assez rare qu'on les voie. Je n'en ai, quant à moi, jamais aperçu que trois, et ce fut pendant ce voyage: deux étaient non loin de Calicut et appartenaient à cette grosse espèce fort commune, à pelage et face noirs, à barbe blanche et à queue longue. Comme ils se battaient sur une bran he de ces beaux arbres qu'on nomme multipliants (*ficus indica*), qui se reproduisent par des racines que jettent leurs branches de manière à former des colonnades, nous pûmes approcher d'assez près; mais les combattants disparurent bientôt et se perdirent dans la profondeur de la forêt formée par un seul arbre. Une autre fois je fus plus heureux; il n'est pas rare, sur les routes de l'Inde, de voir un homme isolé, assis sous un grand arbre et vendant des fruits. Un d'eux se tenait sous un vaste tamarinier d'où descendit un singe qui lui vola une banane et grimpa prestement sur les branches, où il la mangeait quand nous arrivâmes. Le marchand, debout et irrité, lui faisait un discours et nous raconta ses griefs. Le singe était coutumier du fait et venait très-régulièrement s'approvisionner à sa boutique; le marchand se disait fort disposé à lui donner quelque fruit de temps à autre, mais le singe

n'y mettait aucune discrétion. Je voulus le débarrasser de sa pratique, en tirant un coup de fusil au coupable ; mais les instances des porteurs, aussi bien que celles de l'offensé, m'en empêchèrent : outre que j'aurais probablement manqué, il était difficile de voir le singe, qui, à l'aspect d'un habit européen, auquel il n'était pas accoutumé, s'était blotti derrière les branches. Celui-ci appartenait à l'espèce la plus commune ; c'est le singe ordinaire à museau allongé, à face et ventre blancs, à pelage roux et à longue queue. Les Européens qui ont longtemps habité l'Inde ont pour tirer sur les singes la même répugnance que les Indous. S'ils sont blessés grièvement, ces animaux poussent des cris si lamentables, montrent la plaie d'une manière si touchante, leurs gestes rappellent si bien ceux d'un homme mortellement frappé, que ce spectacle produit, à ce qu'il semble, une vive impression. Il n'en est pas ainsi de tous ; celui qu'on nomme singe - lion, qui est d'une grande taille, à poil fauve, avec une belle barbe blanche et sa longue queue à poils ras, ornée d'un bouquet à l'extrémité, ne prend pas des allures sentimentales. Il est assez rare, mais le prince d'Eckmühl en vit un non loin de Pondichéry, et lui cassa un bras ; cela n'empêcha pas l'animal de se précipiter sur le prince, qui d'ailleurs est fort renommé comme chasseur, et fut obligé de lui loger une seconde balle dans la tête. A mesure que j'avançais vers la côte de Coromandel, je remarquai aussi que les perruches et les tourterelles se montraient en plus grand nombre.

Elles finirent même par devenir importunes, car les premières troublaient le repos du bengalo par leur caquetage, et les secondes par leurs roucoulements.

J'avais pour le collecteur de Coïmbatour une recommandation qui me fut inutile, car il se trouvait en tournée, et j'en eus grand regret, parce qu'il était frère de ce bon capitaine Wroughton, mon compagnon de voyage de Marseille jusqu'en Égypte, qui avait été pour moi si obligeant à Bombay, et était mort du choléra peu après notre arrivée dans l'Inde. Je ne me trouvai pas seul pour cela, car je rencontrai dans le bengalo un officier qui se rendait aux Neilgheries et qui, plus prudent que moi, avait eu la précaution d'annoncer sa venue. Il trouva en conséquence un bon dîner qui l'attendait et que je partageai, les journaux et les revues de l'Inde aussi bien que de l'Europe.

Je ferai observer ici que, sous ce dernier rapport, on est dans l'Inde toujours bien pourvu. La poste est d'une obligeance extrême, et jamais, que je sache, on n'a abusé de sa confiance. Quand j'étais en chemin, si j'avais à écrire, je préparais mes lettres, et les domestiques veillaient au passage du *tappal*, dont l'heure est connue d'avance. C'était un homme courant à toutes jambes, portant un sac de cuir, un bâton à plaques de métal, et un mouchoir roulé autour de son sac. Le sac était scellé, mais son mouchoir renfermait les lettres adressées à ceux qu'on supposait se trouver sur la route entre deux bureaux de poste ; on pouvait par conséquent, où que l'on fût, re-

cevoir et acheminer sa correspondance. Comme étranger, je n'osais pas prendre mes lettres ailleurs que dans les bureaux, mais j'en ai envoyé de partout, et jamais elles ne se sont égarées.

Dans les montagnes du Neilgheries, où se rendait l'officier que je rencontrai à Coïmbatour, des établissements se trouvent sur les points élevés pour servir de *sanitarium* aux employés dont la santé est altérée par le climat. On y respire un air plus pur et on y trouve quelque fraîcheur. C'est aussi un lieu de rendez-vous assez semblable à ceux qu'offrent en Europe les eaux minérales, c'est-à-dire que beaucoup de gens y vont autant pour se distraire que pour se guérir. Les Anglais y ont fondé un de ces clubs grandioses dont ils ont l'usage dans l'Inde. Le gouverneur de Madras y résidait souvent, comme aussi le marquis de Saint-Simon, qu'on y traitait avec beaucoup de courtoisie et auquel on avait donné la jouissance d'une propriété de la Compagnie. Le ministère de la marine, avec ce tact et cette intelligence qu'il apporte dans les affaires de l'Inde, trouva mauvais le séjour de notre gouverneur dans les montagnes et lui donna, par une lettre très-brutale et qu'on eut soin à Pondichéry de faire connaître, l'ordre de retourner à son poste. N'était-il pas indispensable, en effet, qu'il allât commander les forces de terre et de mer, présider à l'exécution de ce roman gouvernemental inscrit dans l'ordonnance de 1840? Les expressions me manquent, je l'avoue, pour montrer mon étonnement d'une si profonde ignorance. Il semblerait ce-

pendant que si nous entretenons, non sans quelque magnificence, un gouverneur et de nombreux employés dans l'Inde, nous devons avoir un but. Il serait possible, puisque les Anglais l'ont fait, à quatre Européens, d'administrer notre territoire; je crois, quant à moi, que cette administration devrait être essentiellement civile; je crois aussi qu'il serait plus digne de ne pas affecter une force que nous n'avons pas; mais le ministère de la marine n'adopte certainement ni les idées des Anglais ni les miennes, puisqu'il agit précisément dans un sens contraire. Que désire-t-il donc, si ce n'est que son gouverneur représente noblement le pays, qu'il inspire du respect, qu'il surveille d'un peu haut nos intérêts? Ceci posé, je demande si le plus vulgaire bon sens n'indique pas qu'un gouverneur, étant, comme M. de Saint-Simon, d'une naissance, d'un rang, d'un grade élevés, sa société naturelle est celle du gouverneur de Madras lorsque ce gouverneur se trouve dans des conditions convenables. Le plus vulgaire bon sens n'indique-t-il pas qu'un gouverneur français aura par là plus de considération qu'en s'occupant de pompeuses vétilles à Pondichéry; qu'il connaîtra mieux l'Inde et y surveillera mieux nos intérêts s'il fréquente ceux qui l'étudient dès leur jeunesse et doivent y vivre, que les employés de Pondichéry, qui y passent et ne s'en inquiètent guère pour la plupart, ou que les habitants de notre colonie qui ont rarement le loisir et l'instruction nécessaires pour s'en occuper? Je considère comme

fort heureux que l'ordre ministériel pour le renvoyer à sa capitale ne parvint à notre gouverneur qu'après que les complications de 1838 se furent dessinées. Ancien ambassadeur près de cours européennes, le général de Saint-Simon était parfaitement en position d'apprécier, dans toutes leurs conséquences, les événements politiques qui se préparaient, et put transmettre sur l'Inde des renseignements plus utiles que toute autre personne ; ce lui aurait été impossible s'il n'eût jamais quitté Pondichéry.

A Coïmbatour, cette vaste plaine de l'Inde commence à présenter de grandes cultures de coton, mais les arbres deviennent plus rares, et, si le pays est plus fertile, le paysage est d'une grande monotonie. Je rencontrai le collecteur, M. Wroughton, à la première station, et des éléphants attachés près du bengalo des voyageurs annonçaient la présence d'un personnage de conséquence. J'espérais que ce serait quelque nabab, et me promettais, dans ce cas, le plaisir de le chasser à l'anglaise : non que j'en eusse le droit, mais pour ne pas perdre l'occasion de faire une expérience assez extraordinaire. Loin d'avoir à refuser l'hospitalité, je fus trop heureux de la recevoir ; M. Wroughton envoya demander qui j'étais, en mettant le bengalo à ma disposition ; mais comme un lit me suffisait, j'insistai pour qu'il ne se dérangeât pas. Ces collecteurs de l'Inde paraissent tous posséder la lampe d'Aladin. Comme les chants des porteurs dégénèrent en vociférations quand on approche des stations, on avait entendu les miens avant mon arri-

vée. « Faites à dîner, » avait dit le collecteur, en se levant de table, dès qu'il fut prévenu et sans savoir qui approchait. A peine avais-je eu le temps de m'habiller, qu'un superbe festin, des vins fins bien rafraîchis au salpêtre, furent placés sur une table couverte avec luxe, et dans une salle aussi bien éclairée que celles de nos meilleures maisons. Les éléphants, les chameaux, les *coulis* ne servaient pas, comme on voit, à une vaine représentation.

La dernière branche de la chaîne des Neilgheries vient finir à une douzaine de lieues de Coïmbatour, et y produit quelques ondulations. Le bengalo est situé sur une éminence, d'où on domine une vaste plaine; c'est du moins ce que je crus voir au clair de la lune, car j'arrivai tard et partis avant le jour. Je m'étonnai d'entendre ajouter le mot turc de *kalaé* à celui de sogoum, qui désigne la station. *Kalaé*, en effet, signifie forteresse, et le bengalo paraît bâti sur les ruines d'un ancien château. Je note cette circonstance, qui peut-être est due au hasard, parce que c'est la seule fois que j'aie remarqué de ce côté des traces de la langue tatare ou turque. Le cipaye de cette station nous avertit de ne pas ménager les torches, quand nous nous remettrions en route, parce qu'un tigre s'était montré dans le voisinage et avait même enlevé plusieurs bœufs. Cette fois, du moins, on ne disait pas un mensonge, car, comme je doutais, on me conduisit sur les lieux et on me montra les traces laissées par le bœuf que le tigre avait traîné et les pattes de ce dernier empreintes sur la pous-

sière. Je crains bien cependant qu'on n'exagère la valeur du préservatif qu'on nous proposait, car ces bêtes féroces paraissent fort peu craindre l'approche de l'homme. Un des tigres qu'avait tués, à Mahé, M. Lloyd, était allé tout simplement prendre un morceau de viande à l'étal d'un boucher, l'avait mangée et s'était couché dans la boutique, où il dormait fort tranquillement. Dans les montagnes du Neilgheries, un sous-officier fut enlevé par un de ces animaux de dessus son cheval, lorsqu'il marchait à la tête de quelques soldats. Il n'est pas rare, si une fenêtre est ouverte, qu'ils viennent se loger dans les bengalos des voyageurs, et rien de plus fréquent que de les voir enlever des animaux domestiques, près des maisons. A Goa, par exemple, un peu au delà de la caserne des Européens, on voit une affiche qui avertit de ne pas aller plus loin à cause des tigres. Je suis donc porté à croire, non-seulement qu'ils sont en grand nombre, mais encore que si les forêts profondes leur plaisent, ce n'est pas à cause de l'isolement, mais plutôt parce que leurs mouvements sont plus libres sous de grands arbres, et que la température leur convient mieux. Tous ces animaux de la race féline ont, en effet, de la répulsion pour l'air libre, pour les rayons du soleil. On est porté à penser, quand on remarque comme leur poil se hérisse pendant la chaleur du jour, que l'air doit être chargé d'électricité et qu'ils en souffrent. Les cheveux de l'homme luimême restent droits et secs, et l'on ressent dans le cuir chevelu des douleurs souvent fort vives. Enfin,

on peut remarquer que si une forêt un peu épaisse se trouve, même au milieu de populations nombreuses, les tigres n'y manquent pas. Je ne dirai pas comment on chasse cet animal, parce qu'à mon grand regret je ne l'ai pas vu; les descriptions abondent sur ce sujet, et M. de Warren a publié une narration que je sais très-fidèle, parce qu'elle m'avait été faite dans l'Inde par un des acteurs, longtemps avant que son ouvrage n'eût paru.

Avant d'arriver à Salem, qui est une ville importante, il faut traverser la rivière de Couwary dont la rapidité étonne, tant elle est peu en rapport avec la déclivité apparente du sol. Je n'ai observé dans la masse énorme de cailloux qu'elle roule, que du granit, du gneiss et du grès compacte. On la passe dans des bateaux ronds, dans des espèces de paniers parfaitement semblables aux *couffes* qu'on voit sur le Tigre à Bagdad. Salem, où l'on arrive deux jours après, est une grande ville, chef-lieu d'une cour supérieure dirigée par un juge auquel j'étais recommandé; il m'invita à quitter le bengalo et à aller chez lui; comme il était tard et que j'ignorais qu'il dût partir, je remis ma visite au lendemain, me contentant d'accepter un repas qu'il m'envoya. Le lendemain, je rencontrai la maîtresse de la maison qui était seule et me fit, avec toute la grâce possible, un petit discours que je rapporte parce qu'il est caractéristique. « Monsieur, me dit-elle, mon mari avait son palanquin préparé pour partir quand votre lettre est venue hier, et il s'est mis en route dès qu'il a

su qu'il ne pourrait vous voir; moi-même, au lieu de rester seule ici, je dois aller chez des amis du voisinage pendant son absence, et j'ai différé mon départ afin de vous installer. Voici la maison; *keder aé*? (Qui est là?) Alors un domestique se présentant, elle me le montra, lui dit de m'obéir et ajouta: « Je suis fâchée de vous quitter sitôt, mais vous voyez, mes paquets sont prêts, et on m'attend; voilà le *botler* (l'intendant) qui vous servira; je vous laisse chez vous. » Elle ne fut ni contrariée ni satisfaite de ce que je déclinai une si grande faveur, et ce lui semblait aussi simple que si je l'eusse acceptée. J'agissais, et elle le trouvait juste, comme il me plaisait le mieux; elle se contenta donc d'ordonner au *botler* de venir prendre mes ordres où je serais, et de m'envoyer ce que je pourrais demander. Comme je voulais voir un établissement célèbre, celui de M. Fischer, elle s'empressa de lui écrire et m'apprit que je pourrais peut-être rencontrer un de mes compatriotes lyonnais, missionnaire à Salem. Voilà comment on exerce aujourd'hui encore l'hospitalité, et il ne faut pas croire qu'on mît ainsi à ma disposition quatre murs seulement. La maison était meublée avec un grand luxe, la table chargée de livres et de gravures, et on avait placé à part pour moi un service élégant; j'aurais pu ne boire que du champagne, s'il m'eût convenu. Et cependant, quelles lamentations n'entend-on pas sur la mesquinerie, sur l'avarice qui règnent aujourd'hui! Dans le bon temps, racontent les anciens résidents, si un voyageur passait sans

s'arrêter, on le faisait poursuivre; on chargeait ses domestiques de pain frais, de viande, de légumes, de fruits; on faisait placer des vins et de la bière dans son palanquin. Quelquefois il avait la condescendance de remercier, de donner son nom; souvent aussi on ignorait qui on avait tant obligé, car les légumes, la viande et surtout le pain sont choses rares si, dans l'Inde, on s'éloigne des grandes villes.

L'établissement de M. Fischer, chez lequel je demeurai tout le jour que je passai à Salem, m'intéressait parce que cet homme entreprenant avait fait beaucoup d'expériences sur l'agriculture de l'Inde. Le gouvernement lui avait, sous certaines conditions, cédé un vaste territoire sur lequel il avait fait des plantations de sucre et de café. Je ne pus les voir parce qu'elles étaient fort éloignées; mais, à Salem même et près de sa résidence, il avait établi une grande indigoterie. Je fus très-bien accueilli par son associé, car lui-même était absent; il me donna tous les renseignements que je désirais et me montra les essais qu'il avait faits pour la culture du coton. On s'occupait beaucoup alors d'en améliorer le produit, surtout dans la province de Coïmbatour. Non-seulement on avait fait venir des semences de tous les pays, mais on avait embauché des Américains sur les bords de l'Ohio pour qu'ils introduisissent leurs méthodes. M. Fischer eut plus tard la complaisance de me faire parvenir des échantillons de la récolte. Les observations et les échantillons que je recueillis ont été transmis à M. le ministre du commerce, et

de bons juges ont pensé que le meilleur coton de l'Inde provenait des graines de Bourbon. C'est ainsi d'ailleurs qu'avaient pensé les marchands anglais. Quant au missionnaire français dont on m'avait parlé, je le cherchai vainement dans sa vaste église, que je trouvai remplie d'écoliers; il était lui-même en voyage, car les juges et les collecteurs anglais sont casaniers si on les compare aux missionnaires catholiques.

Je n'ai aucune observation à présenter sur la route de Salem à Pondichéry, où j'arrivai au commencement de 1842; elle est parfaitement unie, et offre peu de variété. Les villages et les habitants prennent insensiblement un caractère nouveau, et on remarque, après être arrivé, qu'ils diffèrent essentiellement de ceux de la côte de Malabar.

CHAPITRE XIII

Afghanistan. — Causes du désastre de Caboul. — Massacre des Anglais. — Fin de l'expédition.

Pendant le voyage dont je viens de parler se préparait le dénoûment de l'expédition de Caboul. J'ai raconté avec quelle facilité les Anglais avaient fait remonter sur le trône leur protégé Schah-Schujah.

Ils n'avaient cependant pas réussi à s'emparer de Dost-Mehemed-Khan, qui n'avait fait aucune résistance après la chute de Ghusné et s'était enfui près du khan de Bokhara. On avait mis à sa poursuite un des officiers les plus actifs de l'armée de Bombay, le major Outram, qui depuis a publié les détails de son expédition. Il semblerait, d'après lui, que l'on échoua par suite du mauvais vouloir des Afghans qui, commandés par Haggi-Khan-Kakour, s'étaient alliés aux Anglais. Comme je ne suis ni casuiste ni militaire, je laisserai à d'autres le soin de juger de deux faits que je rapporte parce qu'ils me frappèrent dans cette circonstance. Le premier est la mise à prix de la tête de l'ex-souverain de Caboul, avec lequel on avait autrefois entretenu des relations, qui ne s'était constitué l'ennemi de personne, et dont la position avait été altérée par la proclamation de Simlah seulement. La guerre n'est malheureusement pas une curiosité entre Européens; ils se battent assez souvent et assez longtemps entre eux, et je ne crois pas qu'il soit d'usage, en Europe du moins, de promettre 250,000 fr. à qui peut amener, mort ou vif, un souverain ennemi. Dans les guerres contre des mahométans, je n'ai pas appris non plus que la Russie ait offert de payer pour qu'on la délivrât ou du sultan turc ou du roi de Perse, avec lesquels elle a été en guerre; je n'ai pas appris que les Français fussent disposés à user de ce moyen envers Abd-el-Kader. Le second fait est rapporté par le major Outram lui-même; il dit que le 8 août 1839, pensant qu'ils atteindraient

Dost-Mehemed, les officiers anglais chargés de le poursuivre avaient résolu de réunir contre lui leur attaque personnelle, *ce qui devait rendre sa mort à peu près inévitable.* Je ne prétends ni blâmer ni approuver cette résolution, mais j'ai lu, qu'en Afrique, Abd-el-Kader s'était trouvé à portée de pistolet d'un de nos officiers, et que celui-ci, l'ayant reconnu, s'abstint de tirer sur lui. Je me rappelle à ce sujet un aphorisme militaire, parce que, élevé sous l'Empire, j'ai dû me livrer à cet exercice du fusil qui alors occupait si utilement les enfants. Le brave et honnête soldat qui était chargé de cette partie de notre éducation, ne nous épargnait pas les préceptes les plus purs de la morale en honneur dans l'armée : « Tirez sur les masses, nous disait-il, et jamais sur les individus ; choisir un homme au milieu de la foule pour lui envoyer une balle est presque un meurtre. » Peut-être de tels scrupules reposent-ils sur un préjugé ; mais certaines personnes tiennent aux préjugés de leur jeunesse, et, pour ma part, je désire que celui-ci se conserve chez nous.

Dost-Mehemed se trouvant hors d'atteinte, et le gros de l'armée ayant dû partir, on organisa le nouveau gouvernement. S. M. Schah-Schujah était, d'après les traités, un souverain indépendant et en donna, aussi bien que ses parents, des preuves fort abondantes. Ils se mirent comme à l'envi à pendre et à pressurer leurs fidèles sujets et se livrèrent à la plus hideuse débauche. Les Anglais les protégeaient à l'aide d'un détachement cantonné près de Caboul et

des villes principales ; on avait aussi organisé la mission du *plénipotentiaire* accrédité par Sa Majesté lord Auckland. Les souverains de l'Europe ne sont, quand ils envoient des représentants, que des écoliers et figurent misérablement près des cours étrangères ; ils accréditent, chez leurs plus puissants alliés, un ambassadeur et deux ou trois secrétaires, pour lesquels ils dépensent à peine deux ou trois cent mille francs. On fait mieux les choses dans l'Inde : sir William Macnaghten, baronnet, envoyé et ministre près de Schah-Schujah-el-Moulk, était payé vingt-cinq mille francs par mois ; son aide, sir Alexander Burnes, en avait sept mille ; sans pousser plus loin la nomenclature, il suffit de dire que trente-deux personnes appartenaient à l'ambassade comme diplomates, que le moins payé avait quinze cents francs par mois, et que les frais de la mission étaient, aussi par mois, de quarante mille roupies ou cent mille francs pour les appointements seulement. Aussi quel luxe et quel bagage ! Quand l'armée marchait, il ne fallait pas moins de deux cent cinquante chameaux pour porter les provisions du général en chef ; l'agent dans le Scinde supérieur, M. Ross-Bell, étant mort, ses effets furent, suivant l'usage, vendus à l'encan ; on y remarquait soixante-douze caisses d'eau de Cologne, dix de ces énormes barriques dans lesquelles on renferme des salaisons et qui contenaient du bœuf et des langues ; une quantité si considérable de mets, de soupes, de végétaux conservés, que le prix en baissa sur la place. Les principaux de ces

employés étaient placés dans le Scinde, à Khiva, à Hérat et à Pischawer.

Tous les emplois avaient été donnés, d'après l'usage anglais, en vertu du patronage; c'est-à-dire que lord Auckland avait nommé ceux qu'il lui avait plu, soit à cause du mérite qu'il leur supposait, soit qu'il leur voulût du bien, et sans s'inquiéter ni de l'âge ni du grade. Le gouvernement marchait d'après le système suivi dans l'Inde : Schah-Schujah donnait ou était supposé donner un ordre et en avertissait le ministre qui, s'il s'agissait de la capitale, requérait le général commandant des forces de le faire exécuter, ou, quand il touchait les provinces, le transmettait aux agents politiques; ceux-ci le faisaient connaître à l'autorité militaire du lieu et en demandaient l'exécution. Pour les cas imprévus, l'agent politique donnait des ordres aux commandants des troupes, et voici ce qui arrivait : sur la liste de ces trente-deux agents, je compte que dix-sept étaient de simples lieutenants et neuf capitaines seulement; ils donnaient donc des ordres à des chefs de corps qui quelquefois étaient généraux et le plus souvent colonels. On ne peut douter que ce ne fût humiliant pour ces derniers et une cause légitime de mécontentement. On en eût même la preuve, car une querelle si vive s'éleva entre M. Ross-Bell et un vieux militaire, le général Gordon, qu'elle devint publique et que le gouvernement dut intervenir. M. Bell, homme fort distingué d'ailleurs, appartenait au service civil et n'avait que vingt-neuf ans; le général était depuis

trente-cinq ans sous les drapeaux! Une autre cause de mauvaise administration était l'ignorance parfaite de la plupart des agents sur ce qui concernait le pays et les mœurs des musulmans qu'ils gouvernaient. Outre qu'on ne sait dans ce monde que ce qu'on a appris et que, à trois ou quatre exceptions près, ces agents, en commençant par le ministre, n'avaient jamais été en contact avec des mahométans, les Anglais, bien que grands voyageurs, sont ceux qui connaissent le moins les pays étrangers, parce que leur préoccupation constante ou plutôt leur monomanie étant de se montrer *gentlemen*, d'agir *gentlemenlike*, ils ne se mêlent à aucun peuple. Cette ignorance a peu de dangers dans l'Inde, où les populations sont divisées par les croyances et par les castes; mais elle est mortelle partout où la population est homogène, chez les Afghans comme dans le Caucase, dans le Caucase comme en Algérie. Enfin, les deux directeurs principaux de la politique anglaise, sir William Macnaghten et le colonel Burnes, étaient en opposition. Le premier, orientaliste distingué, n'avait aucune pratique du pays; le second, sans le connaître très-bien, avait trop profité des leçons et de la société du savant sir John M'Neil, pour ne pas s'apercevoir des fautes de son chef, que peut-être il critiquait avec un peu d'amertume.

C'est dans l'ensemble de l'organisation que je viens de décrire, et non dans les fautes individuelles de certaines personnes, qu'il faut, ce me semble, chercher la cause du mécontentement qui se mani-

festa d'abord par des actes isolés, puis dégénéra en une insurrection générale. Eût-on changé tous les agents, le résultat eût été le même. D'une part, tous les Européens, quel que fût leur emploi, offensaient les mahométans par chacune de leurs actions, froissaient tous leurs préjugés. Les Afghans voyaient avec honte qu'ils conseillassent leur roi, qu'ils fissent exécuter ses ordres. Bien plus, quels soldats employaient ces Européens, sinon des Indous, des noirs, des païens *sans livres*, sans âme, que la loi musulmane laissait vivre comme des chiens et permettait de tuer de même sans payer le prix du sang? Les premiers symptômes de mécontentement se manifestèrent dans le Scinde : un officier, le lieutenant Clarke, fils du savant docteur connu par ses voyages en Russie et dans le Levant, avait été envoyé pour conduire un convoi qui fut enlevé, et lui-même succomba avec tous ses soldats; cette affaire se passa au mois de mai 1840. Bientôt après, la place de Cahoun, d'où était parti le convoi, fut étroitement bloquée, et une tentative faite par le major Clibborn, pour lui porter secours, resta sans succès. Cet échec produisit un sentiment pénible, et donna même lieu à une enquête qui devint une affaire de parti, et dont un des ministres crut devoir entretenir le parlement. Chaque présidence dans l'Inde se fait un honneur de soutenir les officiers qui dépendent de son armée, et comme le major Clibborn appartenait à celle de Bombay, il eut de son côté le gouvernement local et la population européenne. Le

gouvernement publia un ordre du jour pour consoler le guerrier malheureux et les Européens le fêtèrent. Une circonstance, cependant, se présenta, qui, chez nous, semblerait singulière : l'enquête sur la conduite du major avait été faite par trois officiers généraux qui, à tort ou à raison, l'avaient blâmée. Un dîner par souscription fut donné précisément pour attaquer ces généraux, et un négociant y occupait le fauteuil. Or ce négociant était un officier qui, pour faire fortune, avait pendu son épée au croc, avait pris une plume et était entré dans la carrière plus lucrative du commerce. Il n'avait pas dépassé le grade de capitaine, et, dans le long *speech* qu'il débita, je remarquai l'aisance avec laquelle il admonestait les vieux soldats opposés à son ami : « Je ne me serais jamais, disait-il, résigné à signer une telle enquête, et, plutôt que de le faire, j'aurais consenti à me laisser couper le poignet! » Les assistants ne trouvaient, à ce qu'il semble, aucune inconvenance à ce qu'avec de tels antécédents il s'exprimât avec tant de vivacité sur un tel sujet, car on l'applaudit vivement. A peu près à la même époque, une révolte éclata à Kelaut; là, après la mort de Miraub-Khan, on avait mis son frère à sa place; le fils de l'ancien chef, enfant de quinze ans, s'était enfui avec sa mère. Le nouveau khan avait près de lui, comme résident, un jeune lieutenant nommé Loveday, qui avait pour les natifs ce mépris suprême que l'on apprend si bien dans l'Inde. Chez les mahométans, le chien est immonde; on est

souillé en le touchant, et on n'aime pas plus ses morsures qu'en Europe. Qu'importait cela? le résident n'entretenait pas moins une meute, et elle était admise dans les appartements, précisément comme en Angleterre; sortait-il, il conduisait ses chiens avec lui, et s'il leur prenait la fantaisie de poursuivre quelqu'un, il se divertissait de la crainte qu'ils causaient comme immondes et comme dangereux. Un jour, on se révolta, son escorte fut massacrée et on le fit prisonnier, aussi bien que le voyageur, M. Masson, qu'il avait avec lui, et on proclama le jeune chef. Alors eut lieu une de ces aventures que l'on ne croirait pas, si on n'en avait la preuve sous les yeux.

L'histoire de cette partie de l'Inde où pénétra Alexandre le Grand était parfaitement inconnue depuis ce conquérant jusqu'à celle de Mehemed-Ghori, c'est-à-dire pendant une période de quinze siècles. Il y a environ cent ans que l'on trouva deux médailles, qui firent connaître le nom de deux princes qui y avaient régné : l'une d'Eucratidès, l'autre de Menandre, et là-dessus on fonda le système d'un royaume bactrien. Peu à peu on se procura d'autres médailles par la Perse, et, en 1824, le colonel Todd publia un mémoire et des gravures comprenant une certaine période de l'existence de ce royaume. En 1830, le général Ventura ouvrit un tumulus à Manikiala, et trouva de nouvelles médailles ; le colonel Burnes en découvrit d'autres à son tour, et, grâce à leurs recherches, grâce surtout aux admirables dessins

qu'en fit M. Court, le célèbre M. James Prinsep put publier à Calcutta son beau travail sur les rois de la Bactriane. En 1834, la collection du Bengale fut singulièrement augmentée par M. Masson, qui s'était associé avec le docteur Honisberg, avec lequel il s'était rencontré dans le Penjaub. Ce M. Masson avait été, je crois, soldat d'artillerie dans l'Inde; poussé par l'amour des voyages, fort instruit d'ailleurs, il avait fini par rassembler jusqu'à trente mille médailles; plusieurs avaient une grande valeur, et M. Prinsep trouva enfin, dans les collections réunies, le moyen d'expliquer une écriture jusque-là indéchiffrable. Ces médailles, celles de M. Ventura, du moins, qui sont les plus importantes, sont aujourd'hui à la bibliothèque du roi; M. le capitaine Wadde, résident à Loudianah, auquel les Européens établis à Lahore avaient tant d'obligations, avait généreusement refusé de les accepter lorsqu'on les lui avait offertes. Ainsi M. Masson avait, comme on voit, contribué à une grande découverte; il était connu par plusieurs mémoires, et enfin était soutenu par le gouvernement de l'Inde, qui, dit-on, l'employait secrètement. Fort habitué au pays, parlant bien les langues, il n'approuvait pas la conduite de M. Loveday, auquel il pouvait donner d'utiles avis. Quand ils furent arrêtés par les insurgés, ceux-ci les traînèrent à leur suite et cherchaient à spéculer sur leur rançon et sur les conditions de leur liberté. Pour réussir mieux, ils permirent à M. Masson de se rendre à Quettah, auprès de l'agent politique, le capitaine Bean, avec

lequel on traiterait. Or quel fut le premier acte de ce capitaine Bean? Il arrêta M. Masson, informa de cette prouesse son chef, M. Macnaghten, qui l'approuva fort, et ordonna de continuer cette détention, parce que M. Masson voyageait sans la permission du gouvernement anglais ou de S. M. Schah-Schujah! Il fallut en référer à Calcutta, et lord Auckland chargea M. Bell, qui était homme d'esprit, d'examiner cette affaire, et il remit M. Masson en liberté. Pendant ce temps, les Anglais ayant envoyé des troupes contre les insurgés, ceux-ci qui n'avaient pu spéculer sur M. Loveday, autorisés à supposer que leur messager, M. Masson, s'était enfui, se débarrassèrent de leur prisonnier en le tuant. Cette affaire ne put avoir lieu sans esclandre, et les journaux publièrent les lettres qui s'y rapportent. M. Masson, obligé de parler de l'insurrection dont il avait été une des victimes, dut donner son opinion sur la conduite du lieutenant Loveday, et elle n'était pas favorable sur tous les points. Un frère qu'avait ce malheureux officier crut devoir défendre sa mémoire et réclamer contre les assertions de M. Masson. C'était un pasteur ou un missionnaire, car il avait le titre de révérend. Or, quel fut le plus redoutable argument qu'employa contre M. Masson cet évangélique personnage? Il dit qu'il avait été soldat, *private*, et n'avait pas droit de critiquer un *gentleman!* On apaisa cependant les révoltes qui se manifestaient dans le Scinde, tantôt sur un point, tantôt sur un autre; mais on perdit, par

les maladies et en diverses rencontres, un nombre considérable de soldats.

Deux événements inspirèrent aux Anglais l'espoir de donner quelque stabilité à leur empire : le plus important, qui eut lieu vers la fin de l'année 1840, fut la soumission de Dost-Mehemed-Khan. Ce prince était, suivant les uns, maltraité par le roi de Bokhara, et, suivant d'autres, il souffrait d'être séparé de sa famille. Il reparut donc sur le territoire afghan. Les Anglais le rencontrèrent à Purwan-Durrah, et un engagement eut lieu, dans lequel Dost-Mehemed, à la tête de quelques cavaliers, culbuta un régiment de cavalerie. On s'en montra très-honteux, et le régiment fut dissous ignominieusement, ce qui, je suppose, affecta médiocrement les Indiens dont il était composé. On fit jouer, en les renvoyant, la marche des vauriens (*rogues-march*), et s'ils comprirent cette allusion instrumentale, c'est qu'ils ont de la musique européenne une plus grande intelligence que je ne croyais. Dost-Mehemed disparut après le combat, et M. Macnaghten, qui le faisait poursuivre de tous les côtés, fut assez étonné de le voir un matin se présenter chez lui. Le vieux Schah-Schujah fut surtout satisfait d'apprendre sa soumission, et ne doutait pas qu'on ne le lui livrât, en sa qualité de roi légitime. A quelle sauce l'aurait-il accommodé, car le pendre eût été trop simple et trop prompt? On ne lui permit pas, malgré ses instances, de choisir, et le souverain déchu fut confié à la garde d'un officier qui l'emmena prisonnier dans l'Inde. Dost-Me-

hemed eut cependant l'avantage d'aller avant remercier lord Auckland des bons services qu'il lui avait rendus. Je ne sais lequel des deux éprouva le plus de confusion quand ils se rencontrèrent ; mais ce ne dut pas être l'Afghan. Il alla vivre dans le lieu qu'on lui avait assigné, et M. Schoefft, qui eut l'honneur de l'y voir, me dit qu'il s'y comportait avec beaucoup de noblesse et de dignité. Il a suffi, depuis, qu'on ouvrît les portes de sa prison, et sans escorte, sans secours, sans envoyé britannique pour le conseiller, il est fort tranquillement remonté sur son trône. Ce prince n'était pas le seul qu'on eût à réduire ; on désirait ardemment aussi la soumission du jeune khan de Kelaut. On mit à le poursuivre une obstination qui fait à la patience du colonel Stacy, qui était chargé de ce soin, un très-grand honneur, mais qui était assez ridicule de la part du gouvernement. Après que Miraub-Khan eut succombé les armes à la main, son fils existait; s'il était naturel qu'il lui succédât, pourquoi les Anglais avaient-ils au lieu de lui choisi son oncle? Pourquoi abandonnaient-ils ce premier protégé pour protéger l'héritier légitime qui ne leur avait, depuis, rendu aucun service, et, au contraire, les avait combattus? Ce jeune prince, nommé Nassir-Khan, les avait, en effet, mis plusieurs fois en danger; ce n'était pas pour l'envoyer en prison cependant qu'on désirait l'atteindre, mais bien pour le reconnaître comme souverain de Kelaut, sous la suzeraineté de Schah-Schujah. On avait, suivant l'usage, promis une certaine somme à

qui le prendrait. Certes, que courir pendant près d'un an après un individu pour lui imposer la royauté ou le pendre, est un spectacle qu'on a rarement donné au monde. La chasse réussit cependant, et le colonel Outram présida à l'installation du nouveau potentat.

Ces deux succès n'empêchaient cependant pas d'autres échecs. Les Anglais avaient eu soin d'envoyer le major Todd pour veiller sur Hérat, la clef, comme on sait, de l'Asie centrale, et les Russes ayant fait, Dieu sait pourquoi, une tentative contre Khiva, ils avaient envoyé là aussi un autre agent, le capitaine Abbot. Le major Todd avait la faculté de disposer de sommes considérables pour aider à la fortification d'Hérat contre les Russes et les Persans, et on évalue à quinze cent mille roupies ce qu'il y dépensa. C'était certes de l'argent bien employé, et on ne parlait de rien moins que d'envoyer un détachement anglais jusque-là. Le vieux roi schah Kamran et son digne ministre, Yar-Mehemed-Khan, permirent aux Anglais de réparer et d'armer leur ville, et se faisaient payer pour accorder cette faveur; mais, les Russes ayant échoué ou un peu de sagesse s'étant introduite dans les conseils supérieurs, les dépenses devinrent moins considérables chaque jour, et les liens d'amitié entre les hautes parties contractantes se relâchèrent en proportion. Bientôt la froideur et les mauvais procédés succédèrent, et le major crut devoir partir; bien lui en prit, s'il est vrai, comme me le dit plus tard un habitant

de cette ville, qu'on allait l'arrêter pour lui faire payer sa rançon ; on espérait, d'après les frais qu'il avait faits, qu'un tel *milior* se vendrait bien. Cependant, le gouvernement blâma le major Todd et montra par là une fois de plus qu'il n'avait aucune connaissance de ces pays. Était-il bien nécessaire qu'il arrivât à Hérat quelque tragédie semblable à celle dont MM. Shakespeare et Conolly ont été les victimes à Bokhara? Sans doute, que ce départ ressembla à une fuite, qu'il fut considéré ainsi par les populations, que ce fut même le premier signal de l'insurrection; mais des violences qui auraient inévitablement été commises sur les Anglais, s'ils fussent restés, auraient eu précisément le même effet. Enfin, l'insurrection se manifesta vers la fin de l'année, à l'occasion de tributs que Schah-Schujah prétendait lui être dus et qu'il faisait prélever par les troupes anglaises, tandis qu'en réalité ceux qu'il imposait ne lui avaient jamais payé de redevance.

Le mouvement fut si spontané, se communiqua partout avec une telle rapidité, qu'il serait, comme j'ai dit, peu philosophique de l'attribuer à certains actes, à certaines personnes. Les uns ont prétendu que la faute principale avait été d'envoyer en exil un vieux chef de tribu fort puissant, nommé Haggi-Khan-Khakour, qui avait le premier trahi Dost-Mehemed et venait de trahir les Anglais; d'autres ont pensé qu'une grande imprudence avait été commise quand on avait cessé de payer tribut aux montagnards pour qu'ils tinssent ouverts les défilés qui séparent

l'Inde de l'Afghanistan. Sans doute, ces mesures avaient contribué à exciter les populations. Mais, quelque conduite qu'on eût tenue, le résultat eût été le même. Les Européens, à quelque nation qu'ils appartiennent, ont tous trop bonne opinion d'eux-mêmes. Ils croient que les mahométans ont en grande admiration leur civilisation, leurs sciences, leur industrie; ceux-ci, si l'on s'enquiert, le disent, il est vrai, l'affirment avec l'accent de la sincérité, mais au même moment, avec le même accent, ils diraient précisément le contraire. On oublie toujours que, fussent-ils sans soupçons, la politesse chez les Orientaux défend de jamais contredire. Pour moi, je les crois très-peu sensibles à nos perfections, très-peu désireux de nous ressembler; ils ne nous admirent pas, parce qu'on n'admire que ce qu'on comprend, et j'ai toujours vu qu'ils étaient plus portés à nous mépriser, à cause de la religion, à se moquer de nos coutumes, qu'à nous imiter. Le langage même du peuple prouve suffisamment ce que j'avance. Qu'un mahométan rapporte à ses compatriotes les merveilles qu'il a observées chez un Européen, et la réponse sera invariablement celle-ci : « Eh! sans doute, ce sont des gens très-singuliers que ces Francs; aussi pourquoi les appelle-t-on infidèles? N'est-ce pas parce que le vin leur porte à la tête, les prive de raison, agite leur cerveau de manière à leur inspirer des visions comme aux fous, leur donne des idées originales, nouvelles, leur fait affronter des dangers que fuiraient

des hommes de bon sens? » Telles étant leurs idées, toute tentative pour les faire se ranger volontairement sous un gouvernement doux, juste, honnête, sera parfaitement infructueuse; à plus forte raison se soulèveront-ils quand, sans motif, comme firent les Anglais, on vient conquérir leur pays, quand on manque d'un personnel qui le connaisse, quand enfin, pour suppléer à tout, on ne peut entretenir une armée innombrable qui impose par la force une obéissance que ne peuvent obtenir ni la prudence, ni l'adresse.

Enfin, arriva la catastrophe; elle est trop connue pour que je la rapporte, quand bien même j'aurais éprouvé quelque plaisir à voir s'accomplir mes prévisions. J'avais, sous le ministère du maréchal Soult, et par les raisons que je viens de donner, exprimé mes craintes qu'une expédition si fastueuse ne finît comme on sait; j'avais représenté ces conquêtes éloignées, difficiles à garder, comme très-peu dignes d'exciter la jalousie des cabinets de l'Europe; je les considérais bien plus comme un affaiblissement que comme un accroissement de la puissance britannique. Dieu m'est témoin que je fus profondément affligé quand, pendant mon voyage j'apprenais successivement les circonstances de cette sanglante tragédie. Ce pauvre Burnes assassiné, puis la tête de M. Macnaghten coupée, promenée au bout d'une lance, et enfin placée avec ses lunettes sur une porte comme on eût fait pour un malfaiteur. Était-ce pour une telle fin que l'un et l'autre

s'étaient distingués, le premier par ses voyages et le second par sa science, car cet infortuné M. Macnaghten était une des colonnes de la Société Asiatique de Calcutta; il était de plus un des habitants les plus charitables, les plus obligeants de cette ville; Burnes se faisait aimer de tous ceux qui l'approchaient et était célèbre par la chaleur de sa reconnaissance envers les Français qui l'avaient accueilli à Lahore. Puis, qui pouvait penser sans douleur à ce pauvre général Elphinstone, vieillard qu'achevait l'ennemi après que la maladie l'avait déjà abattu, à quinze mille hommes massacrés, à des femmes et des enfants traînés en esclavage par des barbares, à un homme seul échappant à cette effroyable boucherie! Du moins, j'eus l'occasion de témoigner l'intérêt que je prenais aux prisonniers en indiquant un des moyens qui les pouvaient sauver. Le général Sale avait avec peine gagné Jellalabad et y était renfermé; l'armée de Caboul avait capitulé et on avait pu prévoir qu'on ne l'attaquerait pas moins dans sa retraite. Comme les troupes asiatiques n'ont aucune discipline, il était assez évident que les chefs qui s'étaient saisis des prisonniers ne les rendraient pas en vertu d'une convention faite avec les autorités britanniques; ces chefs auraient craint qu'on ne les soupçonnât d'avoir reçu pour la rançon plus qu'ils n'auraient avoué. Peut-être aussi, loin de les renfermer tous ensemble, aurait-on vendu séparément les prisonniers. Dans ce cas, il eût été plus facile de les faire échapper par le Nord que par

le Sud et j'indiquai les personnes qui, par leurs relations avec le golfe Persique, pourraient le plus sûrement rendre ce service.

Que faisait dans ce moment même le principal auteur de tous ces désastres, lord Palmerston? Lui aussi avait eu des revers, de ces revers qui laissent bien portants ceux qui les éprouvent, ceux dont les services rendus à leur pays se composent de harangues, qui trouvent dans leur chute une occasion de chanter leurs propres louanges. Il était tombé du ministère et s'était présenté au suffrage des électeurs de Tiverton. C'étaient des gens simples, à ce qu'il paraît, et le candidat, dont je n'ai pas besoin de rechercher le discours tant les circonstances dans lesquelles il le prononça l'ont gravé dans mon esprit, fit leur éducation en ces termes. « Vous n'avez jamais entendu parler de pays qui se nomment Caboul et Candahar; ils sont situés au milieu de l'Asie; nous avons porté là la gloire des armes britanniques; nous y avons établi un gouvernement sage et juste. Un officier de mes amis en vient et m'a dit qu'on pouvait parcourir ce nouveau royaume seul et dans la plus parfaite sécurité; telle est la confiance que nous inspirons. Voyez les Français, au contraire, dans l'Algérie; ils maltraitent les habitants, ils font la guerre aux femmes et aux enfants. » Voilà ce que disait un homme sortant du ministère, un homme qui, probablement par respect pour l'humanité, venait de faire entrer dans la chambre des lords, le chef de l'armée anglaise, lord Keane. Ce lord Keane

avait ordonné à son aide de camp de tirer avec du plomb d'abord, puis à balle sur un de ses propres soldats qui s'était arrêté à plus de cent pas de sa tente, pour satisfaire un besoin! Le malheureux, blessé à la jambe, fut envoyé à l'hôpital où il mourut.

Je ne connais pas assez les mœurs de l'Angleterre pour comprendre si les candidats tiennent devant leurs électeurs des discours sérieux ou si ce n'est qu'une indigne parade comme pour vendre du thé de Suisse ou de la poudre pour les dents; dans tous les cas, j'espère que si quelqu'une des personnes que, chez nous, on appelle des hommes d'État, avait eu le malheur de débiter des sottises de ce genre sur un si triste sujet, elle n'oserait plus se montrer en public. Il n'en est pas ainsi chez nos voisins, à ce qu'il paraît; lord Palmerston donne chaque jour son avis sur chaque chose, surtout sur les affaires étrangères où il s'est montré si habile, et nul ne semble s'en étonner. Cette aisance, cette intrépidité de bonne opinion, que rien, pas même le sang, ne peut modérer, montrent une philosophie que, grâce à Dieu, nous n'avons pas. Il est fort heureux, du reste, pour le noble lord, qu'il ait prononcé son discours à Tiverton et non dans quelque ville de l'Inde où il causa une indignation générale quand on le connut.

Comme pour faire mieux ressortir la justesse d'esprit de l'ancien ministre, un des directeurs de la compagnie des Indes, sir Henry Willock, publia de son côté une lettre adressée à lord Melbourne,

par laquelle il l'avertissait des résultats probables de l'expédition; c'était la seconde du même auteur sur ce même sujet, et elle semblait un bulletin écrit à Londres de ce qui venait de se passer. Les avis de juges compétents, expérimentés, n'avaient donc pas manqué, car personne n'avait pour en donner plus de droits que M. Willock; l'éloge qu'il avait mérité et qui à mon sens est le plus flatteur pour un diplomate est en même temps fort court; il avait été pendant dix ans ministre en Perse, avait fait signer des traités de paix, déjoué les projets de la Russie, sans que la presse et le public eussent eu à s'occuper de lui.

Le gouverneur général, lord Auckland, n'avait été qu'un instrument dans ces affaires de l'Afghanistan. On ne l'avait pas envoyé dans l'Inde pour régler les différends entre la Russie et l'Angleterre; ce n'était pas lui, mais lord Palmerston, qui avait nommé en Perse sir John M'Neil, dont les rapports avaient décidé sa conduite; il eut soin de le rappeler lui-même dans une de ses dépêches à cet ambassadeur, dans laquelle il lui dit que « ses avis avaient de l'importance, parce qu'il devait connaître à la fois la politique de l'Europe et celle de l'Asie. » Si donc sir John connaissait imparfaitement la première, si on trouvait bon à *Downing-Street* qu'il donnât à la seconde une importance exagérée, la faute était à lord Palmerston, qui aurait dû l'éclairer quant à l'Europe, et le critiquer quant à l'Asie. Quelque détestables que fussent les mesures du gouverneur-général, quelque immo-

rales que fussent les raisons qu'il en donna, elles retombaient sur le ministère lui-même, qui approuvait son agent à Téhéran. Toutefois, quand ce chaos fut un peu débrouillé, quand on reconnut peu à peu la vanité des assertions faites au gouvernement britannique et à celui de l'Inde, quand on put voir de quelles folles espérances on s'était bercé, il faut rendre à lord Auckland cette justice, qu'il se montra fort disposé à revenir sur ses pas. Il voulait abandonner l'Afghanistan à lui-même, comme il l'a déclaré depuis dans le parlement. La catastrophe eut lieu avant qu'il pût exécuter sa résolution, et sa conduite parut si convenable en face du malheur, qu'elle lui attira le respect général. S'il n'eut pas, comme son chef, l'étrange audace de célébrer ses exploits, il ne tomba pas dans l'excès contraire, en montrant en public du découragement. Bien que dans l'intimité il fût, à ce qu'on assure, douloureusement affecté, il ne fit pas moins de promptes dispositions pour aller au secours des débris de l'armée renfermés principalement à Jellalabad, à Candahar et à Ghuzné. Les premières tentatives furent infructueuses; d'un côté le colonel Wild, qui marcha vers Jellalabad, fut battu dans le défilé du Kyber, et obligé de rétrograder; de l'autre, le brigadier England, qui voulut secourir Candahar, dut aussi revenir en arrière. Chaque jour on recevait de fâcheuses nouvelles, celles de l'assassinat de Scha-Schujah, de la chute de Ghuzné et de divers petits postes, et enfin on apprit l'exaltation d'Akber-Khan, chef des rebelles et fils du souverain que l'on

avait chassé de son trône et qu'on retenait prisonnier. On sut aussi qu'il avait en son pouvoir les Anglais pris par les Afghans, et on éprouva quelque consolation en apprenant qu'ils étaient réunis et traités avec quelques égards,

Quant à la cour des directeurs, je crois avoir montré par des rapprochements de dates qu'elle avait été étrangère à la folle campagne qui finissait si tristement; qu'on la lui avait imposée, et ses actes subséquents tendraient à confirmer mon assertion. La résolution de lord Auckland était, d'après sa propre déclaration, de rappeler l'armée, et sans doute il ne l'avait pas prise subitement; il avait dû en écrire à la cour des directeurs, la consulter. Or, la première mesure adoptée par cette cour fut de prier le gouverneur général de rester à son poste, bien que ses amis politiques, les wighs, fussent tombés du ministère. Il ne voulut pas y consentir, et on nomma à sa place lord Ellemborough. Comme d'usage, on salua par des acclamations ce nouvel administrateur; il devait réparer tous les malheurs, guérir toutes les plaies. Chacun cherchait à oublier qu'il avait déjà été mêlé aux affaires de l'Inde comme chef du bureau de contrôle, qu'il s'était distingué déjà par sa légèreté et sa présomption, qu'il avait déjà montré ces dispositions à l'emphase et à la turbulence qui le firent destituer deux années après.

Lord Ellemborough arriva à Calcutta au commencement de mars 1842, mais il n'y fut pas surpris par les nouvelles de l'armée, car il les avait connues à

Madras, où son vaisseau s'était arrêté. Il n'avait même pas manqué de donner là une preuve de son goût pour les démarches bizarres. A peine sut-on qu'il était en vue, qu'à l'aide de signaux on lui apprit les événements, et le gouverneur de Madras se rendit à son bord. Sans doute les circonstances étaient graves et de nature à inspirer la méditation; il n'y avait donc rien d'étrange à ce que le nouveau dignitaire y restât plongé, à ce qu'il ne quittât même pas son vaisseau, à ce qu'il s'abstînt de bals et de festins. Cependant il n'avait jamais été dans l'Inde; il n'en connaissait ni les habitants, ni l'armée; si quelque chose devait l'intéresser, c'était d'abord d'en prendre une idée; un coup d'œil fait mieux connaître les objets que les plus longues descriptions. Il préféra passer son temps à visiter des navires occupés alors à porter des troupes en Chine. A la vérité les journaux proclamèrent le lendemain sa sollicitude pour le soldat, son désir de lui procurer tout le *comfort* possible. Ces démonstrations sont ridicules ou honorables suivant les circonstances. Lord Ellemborough n'étant ni marin, ni militaire, ignorant quels sont à bord les besoins d'un Indou, ne pouvait présenter sur leur emménagement aucune observation utile. Si l'action de Napoléon était touchante quand il goûtait, aux Invalides, la soupe de soldats blessés à ses côtés, c'est qu'il s'y connaissait et n'en mangeait pas pour la première fois. Quand d'autres souverains ont, sans des titres pareils, pompeusement suivi cet exemple, ils n'ont fait acte que de charlatanisme;

il en est à peu près ainsi de la visite de lord Ellenborough.

Le nouveau gouverneur-général demeura, pendant les premiers temps de son administration, assez fidèle aux conseils de prudence que lui avait donnés la cour des directeurs. Ce ne fut que plus tard, lorsqu'il se fut accoutumé au pouvoir, que, semblable à un coursier généreux qui s'anime au son du clairon, il donna carrière à ses instincts belliqueux. En attendant la saison convenable pour commencer les opérations, des corps de troupes se rassemblaient, l'un sous les ordres du général Pollock, pour marcher sur Jellalabad, l'autre pour porter secours au général Nott à Candahar. Ces deux entreprises ayant réussi, à quoi se résoudrait-on? Recommencerait-on une campagne? occuperait-on de nouveau le pays? à qui donnerait-on la défroque de Schah-Schujah? se passerait-on le plaisir de faire un autre ministre, ou reviendrait-on tranquillement? Telles étaient les questions qu'on s'adressait, et sur lesquelles le gouverneur parut demeurer irrésolu, car il ne pouvait être qu'avantageux de publier sa décision, s'il en avait pris une. On attendit, à ce qu'on prétend, les ordres de Londres, et on ajoute qu'ils furent pour qu'on se retirât aussitôt. On accusa le général Pollock, qui avait débloqué Jellalabad, et le général Nott, qu'on avait débloqué à Candahar, de s'être arrangés de façon à faire une seconde campagne, sans violer ouvertement leurs instructions; il aurait bien fallu, selon eux, qu'ils se joignissent pour plus de sécurité. Le premier alla donc

au-devant du second, et comme Caboul était entre eux ils s'y rencontrèrent. On sait comment fut lavé l'affront fait aux armes anglaises, quels ravages commit cette armée. Je croirais manquer d'honnêteté, me respecter moi-même très-peu, si je cachais mon sentiment sur cette seconde expédition. Je la trouve plus coupable que la première, car cette fois on n'était menacé d'aucun danger réel ou imaginaire; aucun intérêt national n'était en jeu. On ne se mit donc en campagne que dans un but de meurtre, de pillage et de destruction. On fit une guerre sans motif, comme sans danger, telle que les mahométans et les sauvages en font seuls de nos jours. Qu'on en ait donné l'ordre, ou qu'on l'ait entreprise spontanément, elle n'est pas moins honteuse pour la nation britannique; elle l'est d'autant plus qu'on ne montra aucun souci des malheureux prisonniers faits par les Afghans. Ils n'échappèrent que par miracle, quand on les entraînait vers Bokhara et après que leur existence eut été mise en danger par la conduite légère des chefs de leur propre armée.

J'ai désiré terminer le récit de cette guerre de Caboul, et pour cela je l'ai poussé au delà de l'époque à laquelle je quittai l'Inde. Les premiers symptômes de révoltes furent connus à peu près au moment où je quittai Mahé; quand j'arrivai à Pondichéry, le 12 janvier 1842, on apprenait le meurtre de M. Macnaghten; je m'embarquai aussitôt que parvint la nouvelle de la seconde expédition, dont le succès ne pouvait être douteux.

CHAPITRE XIV

Pondichéry. — Ville. — Habitants. — Gouvernement. — Agents publics. — Missionnaires.

Pondichéry passe pour la plus jolie ville de l'Inde, et est certainement, du moins, la plus jolie que j'aie vue ; elle se divise en ville blanche et en ville noire. La première sert de résidence aux Européens, et les Indous habitent principalement la seconde. Je descendis dans l'unique hôtel qu'on y trouve, mais que j'abandonnai bientôt, parce qu'on est, à cause du climat, fort mal dans de pareils établissements. La nécessité d'obtenir de l'air oblige à avoir toujours les portes ouvertes et à vivre par conséquent en public. Je m'empressai de présenter mes respects à notre gouverneur, M. du Camper, qui avait à mes yeux le grand tort d'être en même temps capitaine de vaisseau, mais du moins possédait le rare avantage d'avoir résidé dans l'Inde et de savoir fort bien l'anglais. Je vis aussi les principales autorités, qui sont : l'ordonnateur, le procureur-général, l'inspecteur colonial, et n'eus qu'à me louer de chacune, comme aussi des autres employés et des habitants, qui m'accueillirent avec beaucoup d'hospitalité. Il m'importe d'autant plus de faire cette déclaration, que j'ai blâmé et que

je blâmerai encore notre système d'administration dans ce pays, et que mes critiques sont loin de s'adresser aux personnes. Je ne suis point appelé à dire, je n'ai aucun droit, aucun moyen de savoir si les fonctions publiques étaient bien remplies par ceux qui les occupaient, et je crois qu'il en était ainsi.

Les rues de Pondichéry sont droites, généralement bien entretenues, et les maisons sont vastes, construites avec élégance et solidité; leur forme les rapproche des bengalos anglais; mais comme elles sont les unes à côté des autres, la ville a une apparence plus européenne. Comme la société française a des habitudes moins misanthropiques que la société anglaise, on ne fait pas consister dans notre colonie le souverain bien à fuir chaque jour la ville pour aller vivre isolément à trois ou quatre milles de distance; les communications sont faciles, les relations agréables, les réunions fréquentes. Sans doute on n'est pas dans l'Inde et à Pondichéry inaccessible aux passions humaines, l'esprit de parti et de coterie y est même assez vif; peut-être le voisinage et la fréquentation des Anglais, les souvenirs de leur domination, la connaissance un peu superficielle qu'on a de leurs coutumes, donnent-ils à nos compatriotes dans ce pays une apparence par trop britannique. Telles sont les observations que fera d'abord un nouveau venu; mais il ne s'étonnera pas s'il remarque dans toutes les colonies, et chez les étrangers comme chez nous-mêmes, ce même esprit de parti, s'il remarque que les formes extérieures résultent le plus souvent des né-

cessités du climat, que l'altération qu'elles subissent a ordinairement son utilité, et qu'enfin le caractère national en est peu affecté. Aussi ne vient-on pas à Pondichéry seulement à cause de sa situation, de l'air qui passe pour y être salubre, mais surtout à cause des habitants. Beaucoup d'Anglais s'y établissent pour y demeurer pendant les congés qu'ils obtiennent, et d'autres se détournent dans leurs voyages pour traverser notre territoire. On remarque une place publique plantée de beaux arbres, et sur laquelle s'élève le plus beau phare de l'Inde, bâti en briques du temps du marquis de Saint-Simon ; l'hôtel du gouvernement, qui est construit avec beaucoup d'élégance, quoique dans un style trop européen, et enfin une longue allée sur le bord de la mer, appelée cours Chabrol; la ville est entourée de boulevards, et les routes qui y aboutissent sont en fort bon état. Est-il bien nécessaire d'ajouter qu'on a voulu donner les apparences d'une batterie à un mur qui abrite quatre ou cinq petites pièces employées à des saluts maritimes; que l'hôtel du gouvernement est surmonté de sculptures qui représentent des trophées d'armes, comme si nous avions là des triomphes à célébrer; qu'enfin des Indous, déguisés en soldats, la tête couverte d'un bonnet grotesque, et orné de la cocarde française, montent fièrement la garde devant l'hôtel du gouverneur et devant les établissements publics, qu'on leur montre même très-sérieusement l'exercice?

La ville noire est très-rapprochée de celle des Eu-

ropéens ; elle est vaste, ses rues sont larges, et on y remarque une activité, un mouvement très-satisfaisants. C'est là que sont placés trois établissements de quelque importance, la Mission des lazaristes, une filature de coton et le jardin botanique.

Le gouvernement est attribué pour certains cas au gouverneur seul, et, pour d'autres, au gouverneur aidé d'un conseil ; ce conseil est composé de l'ordonnateur, du procureur-général, de l'inspecteur colonial, auxquels on adjoint parfois deux notables. L'ordonnance qui indique leurs devoirs et leurs attributions ne dit pas un mot de ce qui concerne la population indienne.

L'ordonnateur administre, sous les ordres du gouverneur, la marine, la guerre, l'intérieur, le trésor, les travaux publics et la comptabilité. Le procureur-général est chargé de la surveillance du matériel des tribunaux, des curatelles, de la censure des écrits en matière judiciaire, de la préparation de son budget, de la justification de frais de contre-seing de certains arrêtés du gouverneur, des commissions de notaires, des brevets, de la discipline des officiers ministériels, des dispenses de mariage, etc. L'inspecteur colonial contrôle les actes du gouvernementr et critique ceux qui ne sont pas conformes aux ordonnances.

Telles sont les principales attributions des fonctionnaires les plus élevés, et, à moins de copier l'ordonnance qui les rapporte, je ne puis les insérer toutes; mais cet état-major administratif ne brille-

rait pas assez s'il restait isolé, et on a fondé à côté de lui un conseil général; s'il y avait quelques patriciens dans nos colonies, on y instituerait probablement une espèce de chambre des pairs, de façon à les faire jouir, sur une modeste échelle, du gouvernement représentatif. Le conseil général de l'Inde est de dix membres, et je ne sais pourquoi on empêche d'y entrer les membres du conseil administratif, puisqu'on y admet en grande partie d'autres employés. M. Barret en était président quand on l'envoya administrer Mahé; de mon temps, le président était un conseiller à la cour royale. Ce conseil général, d'après l'ordonnance, donne son avis sur les budgets, fait des vœux et exprime les besoins de la colonie. Il s'acquitte, je crois, très-consciencieusement et très-prolixement de ses fonctions, mais il semble qu'on ne l'écoute guère. J'ai entendu dire cependant qu'il avait réussi un jour à faire attribuer des frais de palanquin à un chirurgien. Peut-être le mode d'élection lui ôte-t-il de son importance. Il est élu par des notables nommés eux-mêmes par le gouverneur; comme ces notables doivent être au nombre de vingt-cinq au moins, et que les quatre fonctionnaires supérieurs sont exclus, à moins de nommer son cuisinier, le gouverneur est bien forcé d'y faire entrer des employés. C'est donc pour la forme et le fond une parodie de représentation coloniale, et on ne peut respecter beaucoup ses décisions. On avait bonne envie d'établir dans les arrondissements une institution si utile; malheureusement il n'y avait

personne à nommer. Le conseil général n'a pas moins un agent à Paris qui figure parmi les délégués des colonies, et Dieu sait de quel intérêt est la correspondance échangée entre lui et ceux qui l'accréditent. Dans le temps, ils avaient choisi, je crois, un avocat de Caen qui, disait-on, n'avait jamais vu une colonie ; il n'était pas moins chargé de faire valoir les opinions de celle de Pondichéry, qui ne le laissait pas chômer de commissions. Ainsi que ses collègues, il doit avoir du moins acquis une grande connaissance topographique du ministère de la marine. J'ignore si cette institution de délégués a quelque utilité pour les autres colonies, et, à vrai dire, je soupçonne qu'elle ne sert pas à grand'chose ; quant à Pondichéry, il est impossible de ne le pas trouver d'une intolérable absurdité. Un gouverneur nomme les électeurs, ceux-ci les conseillers et ces derniers un délégué ! Contre qui ? pourquoi ? contre le gouverneur ? Mais tous procèdent du gouverneur lui-même, qui probablement n'a pas besoin d'être représenté à Paris !

Si l'on considère que, d'après la statistique fournie par le ministère de la marine, la population indienne soumise à la France s'élève à cent quatre-vingt mille âmes ; qu'elle est plus considérable que celle de toutes nos autres colonies réunies, on présentera un argument qui ferait tomber aussitôt ma critique ; on dira que le nombre, que l'importance des membres de l'administration, loin d'être trop considérable, n'est pas même en proportion avec ce

qu'on remarque ailleurs. J'admettrais comme fondé un tel argument si, en effet, l'administration agissait sur la population entière; mais comme elle n'est organisée que par rapport aux Européens, que ces Européens ne composent qu'une trentaine de familles, il n'est pas nécessaire de longues démonstrations pour prouver qu'une centaine de familles administratives est exagérée.

Comment une population se rattache-t-elle au gouvernement? Par l'impôt, par la police, par la justice. Les populations supportent le premier, et on leur doit les deux autres, quelle que soit leur situation politique. Je ne me charge pas de résoudre cette question difficile : quelle est la condition des Indiens soumis à la France? faut-il les assimiler aux noirs des colonies, comme certaines personnes le prétendent? non, sans doute, puisqu'ils sont libres. Sont-ils sujets français, comme d'autres l'affirment? C'est plus absurde encore. Je ferai remarquer seulement qu'ils sont dans une situation mixte, intermédiaire, digne de la sollicitude du ministère de la marine, et qu'il aurait dû définir avant toute chose dans une ordonnance qui réglait les affaires de leur pays. Dans ce moment, cent quatre-vingt mille Indiens ignorent parfaitement ce qu'ils sont; le gouvernement local qui les administre très-paisiblement depuis trente ans, et qu'on ne peut accuser d'être distrait par des vues d'ambition ou par des guerres étrangères et intestines, ne le sait pas plus qu'eux, et le ministère de la marine le sait moins que personne.

Ils ne payent pas moins l'impôt. Demandez cependant comment on le prélève, et on vous répondra que l'on continue comme faisaient les Anglais. A-t-on à ce sujet des règles fixes? La direction des colonies a-t-elle donné quelques prescriptions? L'autorité locale a-t-elle rendu quelques arrêtés que l'on puisse consulter? Y a-t-il un moyen quelconque de reconnaître si la répartition est équitable ou ne l'est pas; si, par exemple, à l'imitation des Anglais nous faisons parfois payer aux Indiens l'honneur de les administrer en leur prenant les trois quarts de leur revenu? Je sais que nous n'avons pas des habitudes si rapaces, mais j'ai vainement cherché à en obtenir la certitude. Voici ce que j'ai appris : il y a un collecteur d'impôts auquel il fallait bien donner, suivant l'usage, un titre un peu pompeux, et qu'on nomme par conséquent directeur des domaines; il a ses bureaux à Pondichéry, et, sous ses ordres, un tassildar. C'est ce dernier qui est le collecteur réel, qui, directement ou par ses agents, perçoit l'impôt, le remet au directeur qui l'enregistre soigneusement. Supposons que ce tassildar soit un fripon, ce qui n'est pas rare, qu'il garde pour lui-même une bonne partie de ce qu'il perçoit, qu'il taxe injustement; quel moyen de contrôle a le directeur? quel recours ont les contribuables? Chez les Anglais, un collecteur sait la langue, parcourt le pays; il peut interroger, faire des enquêtes sur les lieux; ceux qui se croient lésés trouvent l'occasion de s'adresser à lui. Chez nous, qu'on prenne une roupie de trop à un

villageois, viendra-t-il pour cela à Pondichéry? approchera-t-il facilement le directeur? Ne faudra-t-il pas, pour parvenir jusqu'à lui, qu'il passe par les domestiques; qu'il emploie un interprète? car la première condition pour nos employés semble être d'ignorer les langues. Un tassildar peut donc, comme on voit, se faire aisément un joli revenu. Ce n'est point au hasard que je fais cette observation, car, de mon temps, il en mourut un; on ne lui connaissait pas de fortune, il n'était pas resté longtemps en fonctions, et il laissa deux cent cinquante mille francs. J'en rencontrai un autre qui avait été à notre service et l'avait quitté pour passer à celui des Anglais ; comme je voulais savoir la vérité sur ce sujet, je lui fis raconter son histoire : son amour-propre, le désir de la protection britannique parurent l'avoir déterminé à abandonner notre service. — « Mais, lui dis-je, avec les Français qui ne savent pas les langues, ne font que passer sans connaître le pays, vous deviez avoir plus d'autorité réelle, gagner plus qu'avec les Anglais. — *C'est vrai*, répondit-il, mais c'est précisément parce que les Français ne connaissent pas le pays qu'ils nous offensent souvent; ils n'en ont probablement pas l'intention; mais ceux qui sont présents, nos domestiques mêmes, s'en aperçoivent. » Enfin veut-on savoir ce que valent les archives de M. le directeur des domaines, combien elles seraient utiles pour fixer et répartir l'impôt, pour assurer la propriété? Au temps de notre prospérité dans l'Inde, la femme du fameux Du-

pleix avait reçu en présent du subadar du Deccan un jaghire de quatre villages situés près de Gengi; cela signifie qu'ils étaient sa propriété, qu'elle en percevait le revenu, et, pour une dame dont l'époux avait été nommé gouverneur de l'empire mogol depuis la rivière Kistna jusqu'au cap Comorin, le cadeau n'était pas très-magnifique. Elle faisait cependant administrer ses états avec assez de douceur, à ce qu'il paraît; car ses sujets, jaloux de se soustraire à l'autorité anglaise, réclamèrent leur qualité de sujets français. Ce ne fut pas sans doute à notre administration qu'ils présentèrent leur demande, mais à des hommes auxquels ils pouvaient parler, à l'évêque et aux missionnaires de Pondichéry. Rien ne se trouvait à ce sujet dans les archives du gouvernement, et il n'y en avait pas de traces dans celles du directeur des domaines, où toutes les propriétés françaises devraient au moins être enregistrées.

La police jouit de quelques règlements, et M. Desbassayns doit le savoir, car pour les avoir introduits, une insurrection eut lieu contre lui, et il manqua en être victime. Ils étaient rédigés dans un intérêt local, pour donner à la population indigène un peu de sécurité, et tendaient à réformer des abus trop manifestes. L'auteur fut récompensé de sa peine par une accusation de despotisme; et comme il était parent de M. Villèle, on ne manqua pas de tirer parti de cette circonstance. Les conseils généraux, et surtout leurs délégués à Paris, n'avaient cepen-

dant pas encore été inventés. M. Desbassayns était fort jeune quand il rédigea ses règlements ; il connaissait très-imparfaitement l'Inde, mais ils ne sont pas moins dictés par des intentions honnêtes, par des sentiments justes et libéraux. Ses successeurs ne tentèrent pas de les perfectionner, ou, s'ils l'essayèrent, comme fit M. de Saint-Simon, la direction des colonies, qui considérait nos possessions (on voit que je ne farde pas la vérité) comme un fief avantageux à exploiter, sut amortir leur zèle. Voici donc comment marchait la police : elle avait son commissaire chargé, comme partout, du bon ordre dans la ville et dans les lieux publics, soin dont il s'acquittait parfaitement; il maintenait la tranquillité dans la ville, et notre *armée* de cipayes ne sortait pas de ses attributions ostensibles en l'aidant dans ce service ; enfin la police était chargée de vider les disputes, d'arrêter les malfaiteurs. Quant à vider les disputes, elle ne réussissait pas mieux dans certains cas que je n'avais vu dans l'Inde anglaise. Des matelots appartenant à des bâtiments de guerre alors en rade étaient venus à terre, et je les vis mettre en fuite à coups de bâton les habitants de la ville noire aussi bien que cette partie des *forces de terre* envoyée pour rétablir l'ordre. Il est sans exemple, je crois, que la police ait jamais découvert elle-même un malfaiteur. Si un indigène est volé, maltraité, il s'enquiert, découvre, dénonce le coupable, et alors peut-être la police parviendra-t-elle à le saisir ; mais qu'un tel accident arrive à un Européen, à moins qu'il ne soit

étranger au pays, il ne se plaindra même pas, certain qu'il est de la parfaite inutilité de ses démarches. Des recherches de ce genre demandent en effet une parfaite connaissance des localités, et nous ne l'avons pas. Trouver n'est pas d'ailleurs, grâce à l'importation de notre code judiciaire, la chose principale. Si un méfait a été commis, et qu'il ait de l'importance, le commissaire devra d'abord le rapporter aux tribunaux ; il se préoccupera donc de dresser un procès-verbal de cette façon claire, intelligible, légale, qui seule est conforme à la loi française, qui seule peut satisfaire un procureur du roi. C'est là certainement un art difficile; et comme le commissaire de police de Pondichéry serait très-capable de remplir ses fonctions dans un quartier de Paris, il est tout simple qu'il ne puisse, malgré tout le talent, malgré toute la bonne volonté imaginables, les remplir convenablement dans l'Inde, parce qu'il faudrait d'abord savoir s'exprimer. Je dois ajouter cependant que je n'ai point à reprocher au commissaire de police qui exerçait de mon temps (et Dieu fasse que le ministre de la marine ne le lui reproche pas plus que moi) d'avoir été avocat. C'était, à ce qu'on m'a dit, un ancien capitaine de navire marchand, et je sais qu'il était fort estimé et fort aimé, non-seulement à Pondichéry, mais aussi par les Anglais, avec lesquels il avait de fréquents rapports, à cause des faits qui se rapportaient aux deux territoires. J'eus un jour moi-même à m'adresser à lui pour une affaire de justice; j'en

connais donc bien les circonstances, et le lecteur verra avec quel bonheur la loi française vient tomber au hasard sur de telles populations. Il s'agit d'ailleurs d'une aventure amoureuse, et c'est dire assez que malheureusement elle ne me concerne pas.

J'avais un domestique de Pondichéry même; c'était, suivant l'usage, un paria pour les Indous, et pour moi, un maître Jacques. Il connaissait toute l'Inde, en parlait toutes les langues, me servait d'interprète, de valet de chambre, de palefrenier, de majordome et de cuisinier, si besoin était. Je l'avais pris à mon service à Bombay, et il y était resté depuis, prenant la qualification de *botler*. La maison que j'occupais à Pondichéry avait deux étages; je vivais au premier, laissant le rez-de-chaussée aux domestiques, qui, comme partout, y faisaient grand bruit, dormaient, fumaient, recevaient leurs amis ou jouaient aux cartes. Mon *factotum* Francis régnait là en maître absolu, et, pourvu que le bruit ne me troublât pas trop, je ne m'inquiétais nullement de ce qui se passait dans ces régions inférieures. Elles étaient cependant le théâtre d'aventures romanesques, d'amours semblables à ceux de Mejnoun et Leïla, d'un enlèvement enfin! Je faisais alors mes préparatifs de départ pour Bourbon, et, un matin, j'appelai vainement Francis; il était en prison pour avoir attiré, séduit, séquestré une jeune fille, mineure suivant le Code. Les parents de la victime m'écrivirent une belle requête pour exposer leurs griefs; l'accusé m'expédia de son côté une lettre, et quand j'envoyai

aux informations près de la police, il se trouva que la chose avait été déférée au procureur du roi. Voici quelle est, dans le pays, la gravité des faits dont il s'agissait : si l'on veut, comme il arrive à beaucoup de gens dans l'Inde, séduire une mineure, on l'envoie tout simplement dire à son père et à sa mère, qui la livrent pour quelques roupies. Ces mineures elles-mêmes ont une grande expérience, et, grâce à la religion, aucun mystère ne leur est obscur. Vont-elles faire leurs ablutions dans les réservoirs d'eau destinés au public, leurs parents, leurs amis proclameront à tue-tête les raisons physiques qui les y conduisent; afin que nul n'en ignore, on les indiquera par des marques sur leur front. Si donc elles sont un peu dégourdies, elles ne permettent pas à leurs parents de faire un marché qui les concerne, et se vendent elles-mêmes en parfaite connaissance de cause, et non sans avoir pris toutes les précautions nécessaires. Elles ne se laissent détourner, séduire, séquestrer, qu'après ces préliminaires. Ouvrez et appliquez le code dans toute sa candeur à de telles délurées; il transformera en Agnès quelque gaillarde qui peut-être est grand'-mère; il enverra aux galères comme infâme séducteur un pauvre diable qui, par les mêmes moyens que tout le monde, aura satisfait un caprice aussi vulgaire dans son pays que le serait l'achat d'un turban ou d'un pantalon. Je fus très-contrarié de cette aventure, car le fait ayant eu lieu chez moi, je craignais qu'on ne m'envoyât quelque assignation comme témoin, ce qui m'eût empêché de

partir. Le procureur du roi était jeune, ardent, nouvellement arrivé de l'Europe; nul n'était plus ferré sur le Code et sur le Digeste; il les avait en vénération, et, comme le ministre de la marine, les croyait une panacée universelle. Il avait d'ailleurs à venger la morale outragée, une jeune fille déshonorée, des parents inconsolables, car cette situation était exposée d'une façon très-pathétique dans la lettre que j'avais reçue. Cependant je soupçonnai ces parents inconsolables d'avoir tout simplement spéculé sur mon domestique, dont, quelques jours avant, j'avais réglé les comptes, et qui avait par conséquent un peu d'argent. Je l'engageai à les indemniser, et en effet ils retirèrent leur plainte pour une douzaine de roupies. Si on ajoute trois ou quatre autres roupies qu'avait dû recevoir la victime, on voit que pour une cinquantaine de francs on échappe à la loi française. Ce n'est pas un malheur, car elle est si bien adaptée au pays, que sa stricte exécution ferait envoyer la population entière aux fers ou à la potence.

Je passe maintenant à la justice; elle est de deux degrés, et se compose d'un tribunal de première instance et d'une cour royale. Ce m'est une médiocre satisfaction de pouvoir dire que ces deux institutions sont moins absurdes que celle des cours suprêmes dans les présidences anglaises; qu'elles rendent justice à peu de frais et ne semblent pas avoir pour but principal, comme chez nos voisins, de ruiner ceux qui s'adressent à elles. Du moins, chez les Anglais,

les gens du pays peuvent s'adresser aux tribunaux de la Compagnie; ils peuvent comprendre ce que disent les juges; les lois qu'on leur applique sont les leurs, meilleures que les leurs, basées sur leur religion, connues d'avance. Ceux qui décident de leurs querelles ne le font qu'après une longue résidence parmi eux, comprennent leurs plaintes et leurs observations. Ils ne leur arrivent pas tout à coup de trois mille lieues de distance, armés d'un code rédigé à l'usage des Français. Les juges anglais n'impriment pas, comme vient de faire un savant magistrat de l'Inde française, qu'on n'a aucune donnée, aucun livre, aucune instruction sur les lois, les coutumes des Indiens; qu'on administre la justice au hasard; que, s'il veut s'éclairer à ce sujet, un juge français ne peut attendre aucun secours de l'autorité; qu'elle n'est pas plus éclairée que le lendemain du jour où Vasco de Gama découvrit Calicut. Je suis heureux qu'un autre se soit avant moi exprimé publiquement ainsi; j'eusse moi-même dénoncé ce fait qui est déplorable, parce que, de toutes les choses qu'un gouvernement honnête doit à des populations douces, soumises et imposées, la plus sacrée est la justice; il ne suffit pas même qu'elle soit impartiale, il faut que chacun soit persuadé qu'elle l'est. Cela est impossible tant qu'aucun des juges, quel que soit son rang, ne pourra se dispenser d'un interprète, tant que les avocats eux-mêmes, ou plutôt ceux qui en remplissent les fonctions, seront dans le même cas, tant que l'on plaidera en français seulement et que

les procès seront, comme à Pondichéry, un objet de spéculation entre des courtiers du pays qui, sachant la langue, s'interposent entre les plaideurs, les avocats et les juges. Si j'ai fait ressortir le ridicule de l'ordonnance pour ce qui concerne l'administration ; si, à la manière emphatique dont elle règle des choses fort simples, on la croirait sortie de quelque chancellerie orientale, je suis plus disposé à m'affliger qu'à plaisanter de ce qu'elle prescrit quant à la justice. Les erreurs involontaires des tribunaux sont assez tristes en elles-mêmes sans que des règlements insensés les rendent constantes, inévitables.

Voilà ce qu'est le gouvernement au chef-lieu ; passons aux établissements secondaires, à Karical, Chandernagor, Mahé et Yanaon. Je parlerai de Mahé, puisque j'y ai résidé et que je n'ai pas l'expérience des autres localités. Je ne crains pas de dire que l'administration y était meilleure qu'à Pondichéry; comme je ne veux faire entrer rien de personnel dans mes observations, je me dispenserai d'en donner pour raison que M. Barret était un homme d'esprit et d'une probité parfaite; je me contenterai de l'attribuer à l'exiguïté du territoire. Avait-on quelque plainte, quelque réclamation, quelque observation à présenter, en quatre pas on était chez le chef de service; se défiait-on d'un interprète, on en prenait un autre. Si M. Barret avait eu les pouvoirs d'un cadi turc, s'il eût pu administrer la bastonnade à celui-ci, mettre celui-là à l'amende, emprisonner le troisième, je déclare que

la justice aurait eu à Mahé, sur celle de Pondichéry, la même supériorité qu'avait l'administration. Mais là aussi on était au régime du code ; M. le commissaire de police prenait sa robe de procureur du roi et venait plaider devant M. le commissaire de marine, président du tribunal de première instance. La chose se passait devant un greffier et deux assesseurs ; l'auditoire était formé ordinairement du pion qui accompagnait M. Barret. Le mobilier de la cour se composait de trois tables éclopées qu'on recouvrait aux grands jours de vieux morceaux de drap. On parlait là en français, et, les juges exceptés, il n'y avait pas dans le pays un seul individu capable de comprendre ce qu'on disait ; le pion de M. Barret parlait mieux français que l'interprète ; le cuisinier du commissaire de police interprétait dans son département. Avec tout cela on jugeait ; mais les sentences devaient être envoyées à Pondichéry, où on les cassait souvent, quelque justes qu'elles pussent être pour le fond. Les formes de la loi française n'avaient pas été observées ; M. Barret n'était pas licencié en droit. Je demande à tout homme sensé si une telle parodie de la justice est tolérable. Combien de fois M. Barret ne m'a-t-il pas dit qu'il était administrateur et non homme de loi ; qu'il était au service à ce premier titre, et que ses fonctions judiciaires lui étaient extrêmement pénibles ! ce que personne ne sera, après ce que je viens de dire, tenté de contester.

J'ai terminé une partie assez désagréable de ma

tâche, sans espérer que mes observations aient quelque utilité. Chez d'autres peuples, chez les Anglais, par exemple, un tel état de choses ne durerait pas trente ans sans modification; supposons que la situation soit intervertie, que nous possédions l'Inde et que Pondichéry leur appartienne : on peut être certain que nous ne publierions pas des codes de lois pour les populations, sans qu'ils s'en emparassent aussitôt; ils s'approprieraient les règlements utiles que nous introduirions. Chez nous, au contraire, on dédaigne d'imiter, et on n'ose rien faire à moins d'y être forcé; dans ce dernier cas encore se contente-t-on de pompeuses futilités. Il pourrait arriver cependant que, par un accident imprévu, l'esprit de parti, la politique, prissent l'Inde pour champ de bataille; et de quoi ne sont-ils point capables? Grâce à eux, des miracles s'opèrent; mais je n'attends rien ni de l'étude, ni de la raison calme, ni du bon vouloir même de ceux que des améliorations concernent ou qui y prennent intérêt. La passion seule a de nos jours quelque pouvoir, et nul ne se passionne pour des pays si éloignés.

Si l'on trouve tant à reprocher à notre administration, la faute en est au ministère, car ce n'est pas à Pondichéry qu'on a imaginé l'ordonnance de 1840; on n'a au contraire que des éloges à donner au gouvernement local pour toutes les choses laissées à sa discrétion. J'ai déjà parlé des édifices de la ville, de la beauté des routes, des plantations considérables faites par ses soins; ses tra-

vaux s'étendaient sur tout le territoire et étaient surveillés par un ingénieur habile, M. Duval-Pirou. A l'ouest de Pondichéry se trouve un grand lac sur le territoire français; tandis que le gouvernement anglais laissait se combler le vaste canal du Doab, nous en creusions un qui devait faire servir les eaux du lac à l'irrigation. Je le visitai en compagnie de M. Duval lui-même, et fis en même temps une excursion à Sadrapet et à Tivicaré, où, dans un calcaire crétacé, se trouvent des coquilles et des arbres fossiles. Dans la ville noire on avait construit un bazar plus beau que partout ailleurs dans l'Inde. Le jardin des plantes présentait beaucoup d'intérêt, et on avait fondé un collége royal et une bibliothèque envers laquelle le ministre de la marine se montrait peu généreux. Je ne parlerai pas d'une filature de coton, d'une magnanerie, ni d'une fabrique de toiles à laquelle étaient employés les condamnés, parce que je n'approuve pas les principes qui ont présidé à la formation de ces établissements. Le gouvernement, qui fait des règlements pour que les colonies alimentent l'industrie métropolitaine, manque de logique, quand il se fait lui-même industriel dans l'une d'elles ; peu importe qu'il figure en pareil cas comme actionnaire dans une filature de coton, ou comme spéculateur en soie et en étoffes.

Pondichéry est libre de douanes; s'il est impossible en conséquence de donner le chiffre de son commerce, on peut du moins remarquer qu'il est assez

actif. La plupart des résidents non employés par le gouvernement sont négociants, et trafiquent surtout en grains que l'on exporte à Bourbon. Voici comment se fait ce commerce : après la récolte du sucre, des navires partis des ports de France vont le chercher à Bourbon ; quelquefois leur chargement n'est pas prêt ou les prix ne leur conviennent pas ; ils emploient alors le temps qu'ils devraient attendre sans s'occuper à des voyages à Madagascar ou dans l'Inde. Quelquefois ils vont chercher leur riz à Calcutta, mais souvent ils s'arrêtent à Pondichéry, d'où on les envoie charger à Madras et à Karical. Autrefois, on faisait aux Anglais d'assez grandes ventes de boissons qu'ils prenaient à Pondichéry. Ce commerce a diminué depuis qu'on envoie directement à Madras. On exporte encore une assez grande quantité d'indigo de qualité médiocre, et surtout des toiles bleues ou *guinées* qui passent pour meilleures à Pondichéry que partout ailleurs.

Parmi les établissements publics, je ne négligerai pas de parler des églises ; l'une, où vont les Européens, est dans la ville blanche et est dirigée par un préfet ; l'autre est dans la ville noire, au milieu des indigènes. Voulez-vous connaître l'Inde, prendre conseil pour quoi que ce soit, dirigez-vous vers la ville noire ; interrogez l'évêque de Drusipare et ceux qui l'entourent. Vous trouverez des hommes qui parcourent sans cesse le pays, qui savent les langues, qui publient, qui impriment eux-mêmes les livres nécessaires à la population. C'est là le chef-lieu

de cette glorieuse mission française qui, du sud de l'Inde, s'étend jusqu'en Chine et correspond avec Paris; qui, en une année, transmet plus de documents utiles à ses chefs, qui répand plus de lumières, de civilisation sur le monde, que ne font pendant leur vie entière les agents des divers gouvernements, tels que moi et tant d'autres.

Les revenus de Pondichéry sont employés sur les lieux et suffisent à payer les appointements des fonctionnaires et les travaux publics. C'est la seule de nos colonies qui rapporte quelque chose à la métropole, car elle lui envoie un million par an à cause de l'opium et du sel dont elle laisse le monopole à la Compagnie des Indes. Une singulière condition a eu lieu par rapport au sel. Les Anglais nous le vendent au prix de revient, mais à condition que nous le fassions payer aux indigènes aussi cher qu'eux. C'est un impôt exorbitant, très-onéreux à leurs sujets, et on exige qu'il le soit aux nôtres. Grâce à l'honnête profit que nous faisons sur cet article et au produit de l'impôt, Pondichéry perçoit et dépense de six à sept cent mille francs.

CHAPITRE XV

Comparaison du gouvernement, de l'administration et de la justice dans les établissements français et anglais de l'Inde.

Je n'ai pas ménagé, comme on l'a vu, l'organisation donnée par le ministère de la marine à nos établissements dans l'Inde ; c'était pour moi un devoir d'autant plus pressant que, traitant avec toute la franchise et toute l'impartialité que je puis des institutions anglaises dans le même pays, mes observations inspireraient peu de confiance si je dissimulais les fautes commises de notre côté, fautes qui devaient me frapper plus promptement, me toucher davantage. On peut facilement indiquer les différences principales des deux systèmes, celles dont découlent les autres. Les pouvoirs du gouverneur général anglais (et peu importe ici l'étendue du territoire) sont réels ; aidé d'un conseil organisé d'avance, il peut faire même des lois. Les pouvoirs du gouverneur français sont à peu près nuls, qu'il soit ou non aidé d'un conseil ; personne ne saurait prendre au sérieux, dans la plupart de ses dispositions, l'ordonnance qui les détermine. Le personnel est restreint, et les employés sont largement rétribués dans l'administration anglaise ; on leur impose des con-

naissances spéciales; chez nous, le personnel est nombreux, médiocrement rétribué, et, à très-peu d'exceptions près, on peut dire qu'il ne connaît pas le pays. Enfin nos voisins ont deux codes, le code anglais et celui de la Compagnie; des juges de deux ordres, les uns nommés par la métropole, les autres par l'Inde; ces derniers doivent remplir certaines conditions. Nous n'avons que le code français, qu'une justice d'institution royale.

Ces différences établies, je ne répéterai pas l'apologue d'Ésope sur les langues, et ne dirai pas qu'il y a de part et d'autre du bon et du mauvais; mais je prétendrai que les bases de notre organisation sont préférables à celles des Anglais; que des modifications faciles à introduire rendraient notre gouvernement très-satisfaisant. Je vais comparer succinctement les résultats des deux systèmes. Le représentant anglais a des pouvoirs étendus; comment avons-nous vu un homme qui passe pour timide, qui a montré, depuis qu'il s'est retiré de l'Inde, une si honorable réserve, user de l'immense faculté de faire la paix et la guerre? Il a d'abord violé le territoire persan; puis il a indirectement, mais ostensiblement, attaqué la Russie. Qu'il n'ait pas convenu à cette puissance de ressentir l'insulte faite à une nation alliée et à elle-même; qu'elle ait eu peur, peu importe; elle pouvait avoir d'autres sentiments, elle avait des motifs légitimes de rupture avec l'Angleterre. Est-il bien avantageux pour cette dernière puissance de courir risque d'une guerre européenne

à propos de l'Inde? Des dangers de ce genre ne pourraient évidemment plaire qu'à des gens du caractère de lord Palmerston, et nous ne pouvons vouloir que notre gouverneur de Pondichéry nous mette en de tels périls. Les droits législatifs ne sont pas plus à désirer : j'ai déjà dénoncé ces règlements de douanes exécutés du jour au lendemain, qui ruinent des négociants honnêtes, nationaux ou étrangers, et qui sont, de la part des gouvernements qui se les permettent, un acte d'improbité ; je parlerai plus tard de ce qui eut lieu à propos des *coulis* de l'Inde, et on verra si des droits législatifs ne sont pas dangereux quand on les confie à des autorités coloniales. Le patronage, c'est-à-dire la faculté de nommer aux emplois ceux qui lui conviennent, est-il avantageusement accordé à un gouverneur? Je prends ici l'opinion même d'Anglais, et on les sait fort attachés à ce privilége : jamais le patronage d'un gouverneur ne put s'exercer aussi largement que pendant l'occupation de l'Afghanistan ; si j'ai, par politesse, et suivant l'usage, désigné par des titres élevés ceux qu'y nomma lord Auckland, ce n'est pas qu'ils les eussent réellement : de tous les officiers que j'ai cités, nul n'avait dépassé le grade de capitaine ; dix l'avaient, et vingt et un n'étaient que lieutenants Les Anglais en font une des causes de leurs désastres, et, sous ce rapport, je ne partage pas leur opinion. Il n'est pas moins vrai que, grâce au patronage, un royaume entier avait été confié aux mains d'une trentaine de jeunes officiers étran-

gers à l'administration, et que des généraux se trouvaient sous leurs ordres. Regretterait-on que pareille chose fût impossible chez nous? Est-il si difficile, sans aller jusque-là, d'accorder à notre gouverneur un peu plus d'autorité; de lui laisser quelque crédit; de montrer pour ses avis, pour ses recommandations autant de déférence qu'on en témoigne, par exemple, au premier député par l'esprit duquel il passe, sans rien savoir sur la marine, d'aller solliciter dans ses bureaux, quand il ne lui plaît pas de s'y établir? Voilà une amélioration facile à introduire.

Je ne serai pas assez inconséquent, après avoir insisté sur l'insuffisance du personnel anglais, pour me plaindre de ce que le personnel de l'administration française est trop considérable. Certes, un fonctionnaire public sur dix mille administrés n'est pas de trop; ce que j'ai fait remarquer, c'est que ces fonctionnaires ne gouvernent que nominalement; qu'ils sont tous dans les chefs-lieux, n'ont que faire avec la population, ne la connaissent pas, ne sont pas obligés de la connaître, et la désignent sous le nom de *noirs*, comme s'ils étaient aux Antilles. Quant aux appointements, je n'admire nullement, je l'avoue, cette prodigalité qui distingue le gouvernement de l'Inde, et je sais qu'elle n'est pas nécessaire. Est-il bien utile, par exemple, que, pour faire valoir un emprunt nouveau, on puisse imprimer, comme on a fait dans les journaux de l'Inde, que le gouverneur vient d'y placer quelques économies s'é-

levant à deux cent cinquante mille francs? Je ne veux pas insister sur ce sujet; mais toute personne qui a visité Pondichéry dira que les employés y vivent d'une manière décente, convenable, avec quelque luxe même, sans que leur traitement soit énorme. On ne peut s'en étonner, car j'aurais eu là pour vingt roupies par mois un logement aussi beau que celui que je payais cent cinquante à Bombay, et tout était en proportion. Si les employés français réunis coûtent six cent mille francs, cette somme est plus utilement dépensée dans le pays par cent individus que par trois ou quatre. Outre qu'ils ne peuvent pas en réserver pour eux seuls la plus grande partie, ils ne se trouvent pas, par leur revenu, si élevés au-dessus de la population qu'ils s'isolent complétement; ils sont donc forcés à des relations constantes qui répandent la civilisation mieux que ne font les Anglais avec leurs richesses et leurs préjugés de *gentlemen*. Notre infériorité réelle consiste donc, comme on voit, dans l'ignorance du pays, et, sous ce rapport, le remède est trop simple pour qu'il soit nécessaire d'insister. Tant qu'on ne l'appliquera pas, cependant, tant que les employés tomberont dans l'Inde au hasard, et pour en sortir le plus tôt possible, celui-ci parce qu'il est fatigué du travail des bureaux dans la capitale, celui-là par un mouvement de rotation dans le personnel des colonies, cet autre enfin parce qu'on ne sait que faire de lui, on ne peut rien attendre de satisfaisant.

Que l'administration de la justice française soit

inférieure à celle de la compagnie des Indes, je l'avoue sans peine ; j'ajoute même qu'elle est à la fois ridicule et déplorable : ridicule à cause de son ignorance, déplorable à cause de ses erreurs. A moins d'être Européen et de se pouvoir faire comprendre des juges, qui, certes, sont d'honnêtes gens, j'affirme qu'il n'y a pas de jeu de hasard, depuis la roulette jusqu'à pile ou face, auquel on ne puisse risquer un procès avec autant de chances de le perdre ou de le gagner que devant des tribunaux ainsi constitués. Comment! dans un pays où le prix des faux témoins est fixé, où ils coûtent quatre *annas*, un quart de roupie, douze sous, où celui qui fabrique de fausses écritures a sa boutique là, dans le bazar, le tribunal n'entendra que par un traducteur, et quel traducteur! les avocats ne connaîtront les causes que par truchements! C'est une honte. Pourquoi donc sont faits et le Collége de France et la Bibliothèque du roi? Le ministre de la marine ignore-t-il que si ces établissements célèbres ne servent pas même à l'instruction de ses magistrats, on peut très-raisonnablement contester leur utilité? Au lieu de demander au ministre de la justice et surtout aux députés leurs éternels licenciés en droit, dont la science n'a dans l'Inde aucune application, que ne cherche-t-il où il conviendrait des candidats capables? Le remède, comme on voit, n'est pas plus difficile dans ce cas que dans celui qui précède.

Mais si nos tribunaux nous font peu d'honneur, comparés à ceux de la compagnie, ils sont de beau-

coup supérieurs à ceux que, sous le nom de cour suprême, institue directement le gouvernement anglais. S'ils manquent de moyens pour discerner l'erreur de la vérité, du moins les tribunaux français ne causent pas, par leur intervention inopportune, par leur impuissance, par leurs conflits avec le gouvernement, de ces grands scandales comme on en voit dans l'Inde anglaise. Les cours suprêmes sont, par les mêmes raisons que les nôtres, sujettes à se tromper, parce qu'on ne demande pas non plus aux juges des conditions de capacité. Un homme devient aujourd'hui ministre en Angleterre, et le lendemain on enverra son frère, jeune et médiocre avocat à Londres, présider la cour de Calcutta. La sécurité est moindre devant les cours anglaises, non sous le rapport de la corruption, qu'on ne soupçonne même pas ni chez nous ni chez nos voisins, mais à cause de l'exiguïté du personnel. Il n'y a jamais eu de mon temps plus de deux juges à Bombay, et, la voix du président l'emportant, il était parfaitement indépendant pour l'application des peines. A Pondichéry, trois juges au moins sont en séance, et, de plus, le ministère public, qui ne manque pas, comme chez les Anglais, d'autorité judiciaire : la sécurité est donc plus grande devant nos tribunaux. Les tarifs anglais sont ruineux ; il n'est pas d'avocat, d'attorney, dont l'étude ne rapporte trois ou quatre mille roupies par mois ; j'ai parlé du procès de l'évêque O'Connor, qui, en trois ou quatre séances, coûta cent mille francs. Enfin, chez

nous, la législation est plus claire, mieux coordonnée; mais les Anglais l'emportent par la simplicité des écritures. Nos débats sont aussi plus dignes et plus graves; nos avocats et nos juges ne se croient pas obligés de terminer toutes leurs phrases, même les plus dures, par un sourire qui leur donne une apparence d'égalité d'âme, qui est *gentlemanlike*, comme ils disent. Cet usage de palais devient à la longue une telle habitude, que l'on peut reconnaître un vieux praticien anglais au sourire qui, par intervalles et sans raison, passe sur sa figure souvent renfrognée. Mais qu'au lieu de s'adresser à la cour ou à ses confrères, un membre du tribunal interroge quelque témoin, et son impertinence devient intolérable. Il n'est pas d'avocat en France que son chaperon protégeât contre le bois vert s'il s'en permettait autant. Je ne chercherai point à prouver la dernière de mes observations, car assez de gens sont allés en Angleterre pour en juger; mais je crois devoir donner quelques exemples pour appuyer celles qui précèdent.

J'appelle intervention inopportune ce que j'ai déjà rapporté dans mon premier volume au sujet du trafic des noirs, pour lequel le capitaine Hawkins avait été condamné; je reviens sur cette affaire d'autant plus volontiers, que je la connais mieux, parce que, depuis ma publication, j'ai reçu de nouveaux détails du capitaine Hawkins lui-même et de son chef, l'amiral sir Charles Malcolm. Ce dernier m'écrit avoir donné au capitaine Hawkins l'ordre de faire ce qu'il

fit; l'ordre était d'acheter des noirs, et le capitaine les acheta; il les mit à son bord, les nourrit et les paya comme des matelots. L'amiral Malcolm prétend avec raison que ses instructions ne tendaient pas à favoriser la traite; qu'il avait au contraire provoqué cette mesure comme un acte d'humanité qu'il aurait désiré voir s'étendre sur une grande échelle; que le capitaine Hawkins avait en effet acheté de véritables esclaves, des malheureux qu'on rouait de coups et qu'on nourrissait à peine. A moins d'être d'une ignorance parfaite de ce qui a lieu sur les côtes d'Afrique, de n'avoir rien vu, de n'avoir rien entendu sur ce sujet, il est impossible d'entretenir une autre opinion. Aucun reproche ne pouvait donc être adressé ni au chef, ni au capitaine Hawkins qui agissait par son ordre; d'après la lettre de ce dernier, cependant, il semble qu'il n'obtint pas toutes les réparations auxquelles lui donnaient droit, et le silence honorable qu'il avait gardé pour couvrir ses chefs et le gouvernement, et les pertes matérielles qu'il éprouva, et enfin les peines d'esprit que devaient causer un procès criminel, la condamnation à une peine dégradante, une transportation avec des malfaiteurs. Sans prétendre juger en pareille matière, j'ai certes le droit de dire qu'il faudrait des récompenses bien éclatantes pour consoler de pareils outrages. Quoi qu'il en soit, et comme j'avais dit, tout le monde savait que rien de sérieux ne pourrait être reproché au commandant du navire; son chef pense avoir prescrit un acte louable, qui

passera pour tel devant quiconque connaît la question, que le gouvernement anglais répète chaque jour sur la côte occidentale d'Afrique, qu'imite le gouvernement français, qui deviendra général, j'espère (et Dieu fasse que ce soit bientôt), pour que tombent tant d'indignes déclamations sur la traite et le droit de visite. Et voilà qu'on déporte un brave officier comme un criminel, et que la cour qui le condamne croit peut-être avoir fait une chose superbe, montré de l'indépendance par un tel scandale! Puisqu'il y a eu arrêt, condamnation, le monde doit trouver un coupable ou le jugement est absurde. Si ce jugement a été rendu par un juge unique ou par la prépotence d'un *chief-judge*, qui donc assure qu'il n'était pas un ennemi du capitaine Hawkins, qu'il n'était pas ou fanatique ou fou? Il n'est pas, comme on voit, fort avantageux d'avoir une justice parfaitement indépendante des gouvernements coloniaux, flottante, sans direction, élevant des conflits avec eux, compromettant à la légère l'honneur de ses officiers.

Cet exemple d'anarchie n'est pas d'ailleurs unique, et je vais en citer d'autres. Lorsque sir John Malcolm était gouverneur de Bombay, un Persan nommé Jammal-Khan avait rendu des services éminents au gouvernement britannique et était venu dans l'Inde. Tua-t-il un de ses compatriotes par accident ou par inimitié, précisément comme il eût fait dans son pays? je l'ignore; mais la cour ne le condamna pas moins à être pendu. Sir John le fit em-

barquer, l'envoya en Perse, donna à son gouvernement les raisons de sa conduite, et on en fut satisfait, à ce qu'il paraît. Voilà donc une cour souveraine dont les sentences sont non-avenues; elle réclama, et comme lord Ellenborough, le même qu'on a dernièrement rappelé de l'Inde, était président du contrôle, voici ce qu'il écrivit à Bombay : « Vous savez comment dans l'Inde on apprivoise les éléphants sauvages ; on les place entre deux éléphants dociles; c'est l'histoire de votre cour ; le premier juge est un éléphant sauvage, le second un éléphant docile; je vais en envoyer un troisième semblable au second, et il faudra bien que le premier marche comme eux. » Je ne recherche pas s'il est de bon goût de s'exprimer ainsi; mais il est en tout cas évident par là qu'une magistrature que personne ne dirige est surtout propre à causer de l'irritation. Il ne faudrait pas penser, du reste, que le gouvernement ne lui fit quelquefois des affronts sans causes bien pressantes, et ce fut, je crois, le cas, pendant que j'étais à Bombay. Un Persan, nommé Moustapha-Khan et originaire de Schuster, était allé vivre à la cour du Nizam d'Hyderabad, vers 1838, à cette époque où les Anglais n'osaient enlever la croûte d'un pâté sans craindre d'en voir sortir des Russes. Mustapha-Khan, qui était beau diseur et grand menteur, fut soupçonné d'être leur partisan. Un de ses compatriotes, avec lequel il avait querelle, le dénonça du moins comme tel au général Frazer; ses affaires lui firent quitter Hyderabad, et il vint à Bombay avec l'intention de s'y em-

barquer pour la Perse, mais on ne le lui permit pas, et il fut arrêté. Comme on voulait le ramener à Hyderabad et qu'il ne se souciait pas d'y retourner, de peur que, grâce à son isolement, on ne lui fît un mauvais parti, voici ce qu'imaginèrent ses amis : il devait de l'argent à l'un d'eux, qui se procura un ordre d'arrestation contre lui; mais les préposés du gouvernement, qui connaissent les gens du schériff chargé de l'exécution, entraînèrent le prisonnier, le jetèrent dans un bateau et partirent avec lui.

L'autorité de la cour ne s'exerçant pas au delà d'un certain rayon, même sur le territoire qui appartient à l'Angleterre, on est bientôt hors de son atteinte. C'est chose fort absurde, dira-t-on, car il est difficile d'expliquer pourquoi, si la loi anglaise est bonne à Bombay, elle ne l'est plus à quelque distance. Il n'est pas moins vrai que les précautions prises à l'égard de Moustapha-Khan n'eurent pour résultat que de mortifier la cour; on l'envoya à Hyderabad, où on ne trouva rien à lui reprocher, puis il revint à Bombay. Cette fois il avait pris ses précautions, s'embarqua, et était parti avant que l'autorité sût qu'il était arrivé. De tels conflits peuvent être singuliers, récréatifs, et peut-être ces anomalies, ces priviléges, cette absence d'ordre et de régularité, qui se rencontrent dans leurs institutions, contribuent-ils beaucoup à faire croire aux Anglais qu'ils sont un peuple très-libre. Quant à moi, je les considère comme des imperfections, car je ne comprends

pas que le désordre, le manque de règle et de direction, constituent la liberté.

Remarquons où conduit le système britannique; je vais rapporter des faits indignes, une longue série d'iniquités qu'on prétend commandées par la politique, quelque chose de bien plus révoltant que l'affaire du rajah de Sattarah, du roi de Delhi, des émirs du Scinde. Ils parvinrent régulièrement à la justice, qui les examina, en dit son avis, ce qui n'empêcha pas qu'elle ne pût sauver la victime. On vit après un juge débiter une homélie à son auditoire, déclamer en plein tribunal contre les iniquités du gouvernement, adjurer tous les citoyens de faire des pétitions aux autorités, au parlement, à la reine, pour que l'on punît des actes qui souillaient l'honneur britannique. La justice ne fait-elle pas là une belle figure? N'est-il pas bien édifiant d'entendre un juge déclarer un gouvernement provincial coupable d'indignités et, n'ayant contre lui aucun recours à la métropole, se consoler par un sermon? Cela ne pourrait se produire chez nous; du reste, voici l'histoire dont il s'agit, qui, outre les conclusions qu'on peut en tirer sur l'institution des cours anglaises, a aussi son intérêt et causa beaucoup d'émotion dans l'Inde, où elle fut rapportée par tous les journaux :

Un grand nombre de pirates infestaient le détroit de Malacca et interceptaient le commerce de l'Inde avec la Chine; le gouverneur de Calcutta résolut en conséquence de fonder dans ces parages un établissement où des navires de guerre pussent s'abriter et

se réparer, et où une station pût être établie pour protéger les négociants. Il envoya, en 1785, un agent chargé de reconnaître le point le plus convenable, et on lui désigna l'île de Pinang. Elle appartenait à un chef qui résidait à Queddah, sur le continent, et qui prenait le titre de roi. Pinang, d'ailleurs, avait peu de valeur, et était à peu près inhabité; l'arrangement eut lieu. Les Anglais devaient avoir constamment un vaisseau armé à Pinang ou le long de la côte de Queddah; ils devaient veiller à ce que le roi du pays ne souffrît pas du marché qu'il faisait avec eux; enfin ils devaient lui payer par an une redevance de cinquante mille francs. J'ignore si cette fois, comme plus tard, le gouverneur et son nouvel allié prirent le titre de *hautes parties contractantes*; je rapporte simplement le traité. Nous avons vu récemment les Anglais prendre Aden, et pour cela ils se sont arrangés, disent-ils, avec le cheik qui y résidait, sans s'inquiéter s'il était ou non indépendant. Nous les avons vus solliciter le pacha d'Égypte de laisser passer leurs dépêches par son territoire, comme s'il avait eu son indépendance; ils l'ont attaqué peu après, en 1840, comme vassal; ils le pressent, dans ce moment même, de transformer en droit la faculté qu'il leur a accordée pour le passage; ainsi le voilà redevenu indépendant. Je rappelle ces anomalies récentes, actuelles, parce que l'affaire de Queddah en présente de semblables. Il y a environ six siècles que des mahométans se répandirent dans la Malaisie,

et quelques-uns y fondèrent des principautés. Ce fut ainsi que s'établit le royaume de Queddah, des souverains duquel je ne retrouve pas la généalogie. On sait que les petits princes asiatiques, quoique parfaitement indépendants, font acte de soumission envers les rois plus puissants qu'eux; que l'hommage se compose de cadeaux qui changent d'après les pays, et surtout de compliments. Tels étaient les rapports entre le roi de Queddah et celui de Siam : le premier envoyait au second une fleur d'argent. Les Anglais, tant qu'ils désirèrent la cession d'une partie de son territoire, le considérèrent comme parfaitement indépendant, et ne lui demandèrent pas ses titres de propriété. Quand ils furent bien établis, ils eurent des scrupules, des remords; le capitaine Leight, qui avait lui-même négocié, avertit le gouverneur général que le roi de Queddah pourrait bien être vassal de celui de Siam. Aussitôt le gouverneur général d'écrire aux autorités dans le détroit, non d'annuler la convention, de rendre son territoire à celui qui l'avait vendu, mais de se garder de tout ce qui pourrait compromettre l'honneur, le crédit ou les troupes de la Compagnie. Les Siamois, cependant, irrités de ce que ceux de Queddah avaient permis aux Européens de s'établir si près, s'avancèrent contre ce royaume et s'étendirent sur son territoire. Les Anglais, loin de remplir leurs engagements, ne bougèrent pas, et ne compromirent ainsi ni *l'honneur*, ni le crédit, ni les troupes de la Compagnie. Enfin, en 1821, pendant que les Qued-

diens étaient à leurs travaux, et que leur roi se trouvait absent, leur ville fut surprise par les Siamois. Les massacres, le viol, les tortures, le feu, le pillage, furent la conséquence naturelle ; la population fut réduite de cent quatre-vingt mille à six mille âmes !

La guerre éclata entre les Anglais et les Birmans, et les premiers cherchèrent à empêcher les Siamois de se joindre à leurs ennemis ; ils leur envoyèrent pour cela, en 1825, un ambassadeur, le capitaine Burney. Celui-ci fit un traité d'amitié dans lequel il ne fut pas question des hautes parties contractantes ; il n'avait pas pour protocole : ***Au nom de la très-sainte Trinité***, pas même le ***Bismillah*** turc ; il était cette fois sous l'invocation du dieu ***Boudha!*** Les Anglais livraient, sans autre scrupule, Queddah aux Siamois ; mais comme il faut toujours de la générosité, on permit au roi d'aller vivre où il pourrait. Il se réfugia sur le territoire britannique ; cependant, comme il n'était plus souverain, une grosse pension devait l'incommoder, et on réduisit la sienne à moitié.

Ce souverain de race arabe se nommait Touançou-Koudin, et avait deux neveux. Les Siamois cherchèrent à faire pièce à l'un d'eux : ils placèrent de la poudre sous sa maison, la firent sauter pendant la nuit, tuèrent sa femme et ses enfants ; mais lui-même échappa. Alors, animée par la vengeance, la victime désignée rassembla ses compatriotes, attaqua les Siamois et reprit Queddah. Mais cette fois les Anglais n'avaient pas conclu un traité pour le violer ;

il était au nom du dieu Boudha ! Cette raison les empêcha probablement de remarquer que le roi de Siam était vassal de l'empereur de la Chine, de la même façon que le roi de Queddah l'était du roi de Siam ; que, pour être conséquents, ils auraient dû s'adresser au céleste empereur. Probablement il leur convenait mieux d'aider les Siamois. Ils vinrent donc au secours de ces derniers, et les Malais, qui ne purent résister aux armes britanniques, se laissèrent mourir de faim dans un fort, et les trente derniers se firent tuer plutôt que de se rendre.

Le rebelle avait un frère nommé Touancou-Mehemed-Saoud, que les Anglais, par précaution, avaient emprisonné à Malacca. Celui-là aussi, dès qu'il fut libre, voulut reprendre sa capitale et réussit. Il y resta quelque temps, et ses compatriotes dispersés revenaient de toutes parts, si bien que le pays reprenait un peu de prospérité. Les Siamois s'adressèrent encore aux Anglais, et cette fois du moins obtinrent une réponse catégorique. Le gouvernement des détroits déclara, par une proclamation, que Touancou-Mehemed-Saoud était un pirate. On envoya des vaisseaux anglais bloquer par mer Queddah, que les Siamois assiégeaient par terre, et, après quatre mois de résistance, le jeune prince fut forcé de fuir et de se réfugier à Pirak. Un officier fut envoyé après lui et l'engagea à revenir, lui assurant protection et sécurité ; mais quand on le tint à Pinang, on l'envoya en prison les fers aux pieds, et il y resta trois mois, après lesquels il fut jugé pour piraterie, mais acquitté.

Quant à ses compatriotes, trois mille d'entre eux furent vendus comme esclaves dans la ville de Bankouk seulement. Et voyez cependant la méchanceté! il est des gens qui prétendent que les Anglais n'avaient pas été requis par les Siamois de les aider dans cette expédition et qu'ils y prirent part spontanément. Cela n'est pas probable; pour participer à de telles horreurs, il faut de puissants motifs; la crainte de tromper le dieu Boudha ne suffit pas.

Ce fut après le procès pour piraterie, quand ce que je viens de raconter fut déclaré au juge, sir W. Novris, qu'il fit son discours. Il acquitta Touancou, mais le dieu Boudha n'était pas satisfait, et les autorités de Pinang l'arrêtèrent de nouveau et l'envoyèrent à Calcutta avec le titre plus distingué de prisonnier d'État. Ne voulut-on pas renouveler là la même tentative qu'on avait faite à Bombay pour Moustapha-Khan! On eut le même succès, car le prisonnier d'État était hors de portée quand se présentèrent les gens de justice. Il est aujourd'hui, je crois, à Morchedabad, en prison comme tant d'autres, et peut-être aurait-il aussi bien fait de rester dans les cachots de Pinang; au moins aurait-il vécu dans son pays, sur le royaume de ses ancêtres. Cette histoire, comme on voit, ne manque pas d'intérêt, et M. Anderson, secrétaire du gouvernement de Pinang, en jugea ainsi, car il l'écrivit; le gouvernement de l'Inde fut du même avis, car l'auteur lui ayant offert un exemplaire de son ouvrage, il en fut si content, qu'il acheta toute l'édition; par

je ne sais quel hasard, ce livre disparut aussitôt. Il avait été imprimé en 1824.

Mais toutes les causes ne sont pas politiques, et peut-être supposerait-on que pour les affaires régulières, civiles, pour celles que jugent ordinairement les tribunaux, une cour formée de juges venus d'Europe, indépendante du gouvernement local, a une grande utilité. Il m'est fort difficile d'émettre à ce sujet une opinion générale et motivée; outre que pour le faire je devrais connaître très-bien les lois anglaises, il faudrait encore que je me fusse enquis dans leurs détails de quelques procès : je l'ai fait à Pondichéry, mais non chez les Anglais. Cependant, il est des faits relatifs à des procès d'indigènes qui ne me permettent pas de douter que cette justice ne soit pour eux détestable. Je sais qu'un avocat de Bombay reçut l'invitation d'aller à Calcutta défendre une cause, parce qu'on se défiait de l'impartialité de la cour de Bombay; on devait lui payer 7,500 fr. par mois, et les Asiatiques ne sont pas si généreux qu'ils offrent de telles sommes sans de bonnes raisons. J'ai parlé, dans mon premier volume, d'un Scheik-Salem qui réclamait contre des protégés anglais; il ne put jamais parvenir à faire entendre sa plainte. Enfin, voici un fait entre mahométans, qui n'aurait pas demandé pour eux cinq minutes d'examen. Un négociant persan, établi à Bombay, prend un domestique et lui donne sa fille en mariage, ce qui est très-ordinaire; il meurt, laissant une grande fortune et un fils en bas âge. Le gendre-domestique continue les affaires jusqu'à la majo-

rité du mineur, qui, émancipé, serait, d'après la loi musulmane, entré aussitôt dans la propriété paternelle, tandis que le gendre serait parti avec sa femme et la dot convenue chez le cadi. Chez les Anglais, que fait ce gendre? Il se donne, lui gendre, et par conséquent deux fois domestique, pour associé de son maître. A-t-il fait des affaires? demande la justice, a-t-il signé des papiers, réglé des comptes avant la mort et de l'aveu du défunt? Sans doute, répond-on, et ce ne peut être autrement, car les mahométans font faire leurs affaires par leurs domestiques. Ils ne sont pas associés pour cela; mais la justice anglaise voit une association dans ces actes. Elle ordonne donc de rendre des comptes; enfin l'affaire était si bien embrouillée qu'elle a duré huit ans à ma connaissance, et n'était pas finie quand j'ai quitté l'Inde. Le plaignant avait dépensé trois cent mille francs en frais. Quant au gendre, il jouissait, en attendant, de la fortune de son maître, bâtissait des navires, auxquels il donnait le nom de son juge, et celui-ci acceptait les fêtes qu'il lui offrait. Ces usages peuvent être dans les mœurs anglaises, mais ne sont pas dans les nôtres, et, sans prétendre les blâmer, me satisfont médiocrement.

J'ai cherché à faire une comparaison aussi impartiale que j'ai pu, mais, pour être certain en pareille matière, ce seraient surtout les administrés qu'on devrait interroger. Malheureusement, dans l'Inde ils mentent toujours. On peut remarquer, cependant, en passant d'un territoire à l'autre, que le nôtre n'est pas le moins peuplé, car il ressemble à une fourmi-

lière; on n'y paraît pas mécontent; le gouverneur a rarement à employer ses troupes de terre et de mer, car il n'y a d'émeute qu'à l'instigation des Européens. Ceux qui le peuvent passent du territoire anglais sur le nôtre; ceux qui font l'inverse sont en moindre nombre. Je crois être certain de ces faits, et peut-être ce que j'ai dit les explique-t-il en partie.

CHAPITRE XVI

Voyages à Cuddalore, — Gengi, — Sadras, — Madras. — Sept pagodes.

Je ne restai pas oisif à Pondichéry pendant le temps que j'y fus retenu, car je fis des excursions dans les environs; j'allai plusieurs fois à Cuddalore, dans le but d'y visiter M. Cunliffe, premier assistant du collecteur, qui y avait formé une belle collection des fossiles que l'on trouve sur le territoire de Pondichéry et sur celui de la partie anglaise qui l'avoisine; je lui dois un grand nombre d'échantillons de ce pays et quelques autres de Trichinopoly, car il semble que cette formation s'étende à une grande distance. Le docteur Malcolmson, qui, avant d'entrer dans une maison de commerce à Bombay, était au service de la présidence de Madras, avait aussi trouvé beaucoup

de fossiles dans d'autres parties de cette région de l'Inde, et les avait décrits dans une revue écossaise; il en faisait de son côté une collection qui, lors du passage de la *Dordogne* à Bombay, avait excité l'intérêt de M. Rousseau.

Cuddalore a été le théâtre de bien des combats, et les Anglais en furent chassés par les Français, auxquels ils le reprirent. La maison de M. Cunliffe était même sur les ruines du fort principal, connu dans l'histoire sous le nom de Saint-David, et dont il ne reste plus que la partie la plus utile, un réservoir d'eau très-douce et très-fraîche. De là, on domine la mer et on voit à une grande distance passer les navires. La ville, elle-même, est assez éloignée et séparée par une rivière, le Trivadi. Ce cours d'eau, aussi bien que l'Oriancoupan qui sépare, à quelques milles de Pondichéry, le territoire français de celui de la Compagnie, est un véritable fleuve, venant des montagnes, et dont le lit est parfaitement tracé. Dans cette ville, il y a un palais de justice, une douane, et un assez bon nombre de familles établies; ce sont d'anciens soldats, désignés sous le nom de *pensionner*, qui y sont réunis. On remarque aussi quelques tentatives d'établissements nouveaux; le suc qui s'échappe des incisions faites aux branches du palmier, et qu'on désigne sous le nom de toddy, contient, comme on sait, une assez grande quantité de sucre; les Indous savaient l'extraire de temps immémorial, et, dans le Bengale comme chez les Birmans, on était même parvenu à

le raffiner grossièrement. Par l'application des procédés chimiques, un négociant de Pondichéry, M. Vinay, l'avait rendu aussi pur et aussi blanc que le plus beau sucre de cannes. Non-seulement un chimiste distingué, M. Desrones, en avait jugé ainsi, mais encore l'auteur avait obtenu une médaille royale à l'exposition des produits de l'industrie. M. Vinay voulait établir une grande raffinerie ; il avait avancé pour les machines des capitaux considérables, et demandait qu'on admît son sucre en France comme produit de nos colonies. Cette demande exigeait bien des considérations de natures diverses, que je suis loin de vouloir trancher : d'une part, le droit commun de tout colon d'envoyer ses produits à la métropole et de les y voir admis sous de meilleures conditions que les produits étrangers ; de l'autre, l'inopportunité d'introduire un nouvel élément de concurrence, lorsqu'on trouve déjà assez d'embarras pour ne pas sacrifier le sucre de canne à celui de la métropole. La direction des colonies n'était pas, on le pense bien, de force à trouver la solution de si grandes difficultés ; du moins aurait-elle dû comprendre qu'elles existaient, et s'abstenir par conséquent de décisions contradictoires, dont l'exécution n'était pas facile au gouvernement colonial, et qui pouvaient compromettre gravement les intérêts d'un négociant respectable et entreprenant. La *Cutchery* de Cuddalore est sur la rive gauche de Trivadi et par conséquent fort éloigné de la ville même. Cuddalore fait un commerce assez restreint ; on y rassemble cependant des cotons de

cette partie de la péninsule, et on les envoie à Madras par ces barques usitées dans toute l'Inde et nommées *patimars*. Je vis là, sur le rivage de la mer, où je me promenais avec M. Cunliffe, quelque chose qui me parut plus curieux que tous les cotons du monde; la vague y poussa successivement trois nummulites, de la grosseur de ceux qui, à l'état fossile, forment, près du Caire surtout, des couches puissantes. Ils étaient à l'état de zoophytes et parfaitement flexibles; on sentait, en les touchant, quelque chose de gélatineux.

Je vis aussi à Cuddalore des Thugs que l'on retenait en prison; c'étaient de ces sectaires de l'Inde qui ont pour règle d'étrangler leurs compatriotes, et prêtent sur une hache le serment de ne jamais laisser échapper l'occasion de le faire. Ils se servent, pour cela, d'un *ramal*, ou mouchoir ordinaire, qu'ils jettent au cou de leur victime et qu'ils serrent tout à coup avec tant de force et de dextérité, qu'ils la tuent instantanément sans cependant opérer la strangulation. Par un brusque mouvement de la main avec laquelle ils tiennent les extrémités du mouchoir, ils produisent une luxation des vertèbres cervicales. Un de ces prisonniers, qui avait ainsi expédié une soixantaine de personnes, voulut bien me montrer son procédé; je me gardai de lui confier mon cou pour l'expérience, mais il me saisit le bras avec son mouchoir et donna un tour de main si rude et si sec, que la douleur fut très-vive et que je pus parfaitement comprendre. On pend beaucoup

de ces industriels, en conservant ceux qui peuvent faire découvrir leurs complices; mais quel que soit le sort qu'on leur réserve, ils ne racontent pas moins leurs exploits avec une bonhomie parfaite. Ceux qu'on retient comme dénonciateurs trouvent même moyen de rendre leur profession assez lucrative en menaçant de faire quereller avec la justice les gens de mauvaise mine qui n'achèteraient pas leur silence. L'autorité anglaise savait parfaitement comment se passaient les choses; aussi ne mettait-elle pas une grande insistance à réclamer l'extradition de six individus, qu'on lui avait dénoncés comme thugs, et qui vivaient fort tranquillement à Pondichéry. C'est qu'en effet, à force de voir les actes les plus monstrueux, les plus incroyables, on finit par être d'un scepticisme complet, d'une indifférence absolue. Un jour, j'entrais chez un de mes amis, magistrat élevé, et le trouvai engagé dans une vive conversation avec un Indien considérable parmi ses compatriotes; il l'engageait à ne pas se parjurer comme témoin dans un procès important, et ne put réussir à en obtenir la promesse. L'Indien sortit, et le magistrat irrité me rapporta la conversation. « Mais, lui dis-je, j'ai lu dans les règlements que vos lois punissent assez sévèrement le faux témoignage. — Que parlez-vous de lois! me répondit-il; à quoi sert tout ce fatras? On ne peut les exécuter; on ne peut mettre la population entière en prison; voilà le plus honnête homme que je connaisse dans le pays, et il en donne une preuve, car il ne me trompe pas; il m'assure au con-

traire que demain il prêtera serment à la justice, et lui mentira après effrontément; tout autre à sa place m'aurait d'abord trompé aujourd'hui, et demain, le tribunal. » On comprend qu'au milieu d'une telle population, la recherche et l'extirpation des thugs soient d'une extrême difficulté. Le gouvernement de l'Inde fait pour cela cependant de louables efforts, et a même créé une institution spéciale pour découvrir ces malfaiteurs. Il serait trop long de raconter les exploits de cette secte, dont quelques auteurs anglais modernes ont d'ailleurs écrit l'histoire et les aventures tragiques ; elle s'étend sur presque toute l'Inde, à l'exception, je crois, de la côte de Malabar, où l'on parlait peu d'elle. M. Schoefft vit beaucoup de thugs dans la vallée du Gange et fit leurs portraits, qu'il a introduits, avec tous les instruments de leur profession, dans un de ses tableaux.

Si je fis plusieurs excursions intéressées à Cuddalore, d'où je ne revenais jamais sans que M. Cunliffe m'eût fait participer à ses trésors minéralogiques, j'allai, par curiosité seulement, voir les ruines de Gengi, situées à quelques lieues au nord-ouest de Pondichéry. Dans cette excursion, j'avais deux compagnons : l'un, M. Mottet, ancien garde du corps, autrefois employé dans l'armée du nizam d'Hyderabad ; l'autre, un magistrat nouvellement arrivé à Pondichéry, M. Chartran. J'avais pris pour méthode, quand je devais faire un voyage, de me coucher dans mon palanquin dès que mes préparatifs

étaient terminés. Comme on part d'ordinaire pendant la nuit, et que les porteurs, quelque heure qu'on leur assigne, ne font jamais que suivant leur usage, je ne m'occupais pas d'eux, et dormais fort tranquillement ; quelquefois, habitué que j'étais à ce mode de transport, je m'éveillais à la station sans savoir à quelle heure on s'était mis en chemin, ni comment on était arrivé. Je fis ainsi dans cette circonstance, et comme M. Mottet habitait une charmante maison de campagne, nous le prîmes probablement en route, car, au matin, nous nous trouvâmes réunis à une douzaine de milles de Pondichéry. Là nos gens se reposèrent, nous déjeunâmes, fîmes contre les lièvres une battue inutile, suivant l'usage, et repartîmes quand la chaleur du jour fut passée. Le soir, nous trouvâmes nos domestiques, venus par une autre route, et qui avaient préparé notre diner. Dès l'aube du lendemain, nous étions à Gengi. Pendant tout le chemin, M. Chartran n'avait pas ménagé les expressions de dépit et de désappointement. Né à la Martinique, élevé en France, il avait visité plusieurs parties de l'Europe et s'était fait de ce qu'on nomme montagnes et vallées l'idée que nous en avons tous. Quand il fut question d'aller visiter les *montagnes* de Gengi, il crut que nous aurions à nous élever, puis à descendre; que nous verrions quelques ruisseaux, des sentiers sinueux, des rochers à escalader, et s'étonnait d'être arrivé sans avoir observé rien de pareil : « Comment, s'écriait-il, voilà ce qu'on nomme des montagnes! Nous n'a-

vons pas quitté la plaine, et avons marché comme à travers des pains de sucre! » C'était la vérité; c'était la répétition de ce qui m'avait frappé en venant de la côte de Malabar, ce que les missionnaires écrivent avoir aussi remarqué dans la province de Madoura. Ces pains de sucre étaient, d'ailleurs, de fort beau granit gris, et au sommet de l'un d'eux s'élevait une forteresse très-menaçante. On y montait par de larges escaliers de granit; les murs étaient formés d'énormes blocs de la même roche; au faîte se trouvait une manière de palais inaccessible de toutes parts, pour peu qu'on le défendît, et rappelant ce château du baron des Adrets qu'on voit sur les bords du Rhône. C'était une admirable position pour dominer la plaine, et je ne doute pas que le rajah de Gengi ne l'eût utilisée sous ce rapport. Du reste, ce n'était pas là sa capitale : un autre pain de sucre est entouré d'un mur en blocs de granit; on pénètre par une porte fortifiée, puis on suit une route tracée sur la montagne conique, et on parvient presque au sommet, à travers des fortifications de tout genre; là est un réservoir d'eau. En avançant un peu encore, on croit qu'on va entrer dans le château qui couronne ces constructions; mais on se trouve arrêté par un précipice vertical de cent pieds environ de profondeur, qui divise la montagne en deux. Quand ces forteresses étaient habitées, on jetait un pont de l'intérieur du château pour y pénétrer. Aujourd'hui les personnes agiles et aventureuses comme le général Saint-Simon s'y prennent autrement : elles

se présentent du côté opposé à la porte principale, se hissent le long d'un rocher au moyen d'une corde, puis, s'accrochant à des lianes, franchissent le précipice là où il est plus étroit, et s'introduisent par une brèche. Est-on boiteux comme j'étais ou peu curieux comme le prince d'Eckmühl et M. Chartran, on se prive de cet exercice gymnastique, et on n'y perd pas, dit-on, grand'chose. Du haut de ces cônes, on voit à l'est la vaste plaine qui s'étend jusqu'à Pondichéry, plaine qui paraît d'un vert sombre à cause des palmiers dont elle est couverte; l'élévation où l'on est empêche de les distinguer, et une espèce de vapeur qui paraît répandue sur la région inférieure, aussi bien que les ondulations des branches agitées par le vent, donne à cette partie du paysage l'apparence de la mer. Vers l'ouest, au contraire, on voit d'autres montagnes coniques semblables à celles sur lesquelles on se trouve, et parfois couronnées aussi par une forteresse. Le pays était évidemment, et la tradition le rapporte, dominé par de petits seigneurs féodaux qui rançonnaient les agriculteurs de la plaine. Ils reconnaissaient pour suzerain le rajah de Gengi, plus puissant et plus riche qu'eux, parce que la situation de sa capitale ouvrait un champ plus vaste à ses déprédations. Ce souverain fut en rapports fréquents avec les Français de Pondichéry, et ils l'eurent tantôt pour allié, tantôt pour ennemi; son territoire servit aussi de champ de bataille entre eux et les Anglais. Au pied de cette montagne et en dehors des fortifications

se trouve un des tanks ou réservoirs d'eau les plus frais et les plus gracieux que j'aie vus dans l'Inde. M. Chartran ne résista pas au plaisir de s'y baigner; l'eau en était courante et limpide, très-différente de celle qu'on voit d'ordinaire en pareils lieux couverte par les larges feuilles du lotus et par d'autres plantes aquatiques. Je furetai pendant ce temps dans le voisinage, et découvris dans un massif d'arbres un village, une pagode, et, non loin de là, un autre réservoir bourbeux, rempli de buffles qui s'enfuirent, mais construit aussi en larges blocs de granit, et avec un soin et un art qui en eussent fait partout un monument remarquable.

J'ai aux éléphants du Travancore une grande obligation. Quand j'avais traversé l'Égypte, l'aspect de ses monuments m'avait causé un sentiment que je n'ai pas déguisé, quelque vulgaire qu'il fût. Je n'applaudis pas en les voyant, comme fit l'armée française, car je ne ressentis de plaisir que quand je m'en éloignai; j'avais accompli un pèlerinage dont l'étonnement que j'éprouvai ne compensa point l'ennui. Je ne comprenais pas qui avait pu amener, superposer les énormes blocs de ces édifices. Dans l'Inde, et surtout vers le sud, si je remarquais quelque roche taillée de cinquante pieds cubes, comme j'en ai mesuré, et employée à des constructions anciennes, il me restait toujours un problème à résoudre. Je connaissais la force des Indous, et savais que j'aurais pu en renverser trois ou quatre d'un coup de poing. Quelle que fût leur adresse, avec

quelque industrie qu'ils appliquassent leurs leviers de bambous ou les autres instruments primitifs en usage de temps immémorial dans leur pays, il me paraissait impossible qu'ils pussent remuer, placer de si lourdes masses. Grâce aux éléphants, je puis aujourd'hui, sans prêter à d'anciens peuples des artifices que rien ne prouve qu'ils aient eus, me rendre compte de l'érection des monuments de l'Inde et de beaucoup de ceux de l'Égypte. Je conçois que les murs de Gengi, parfaitement semblables à ceux de Travandrum, aient été élevés de la même manière; je conçois aussi le transport des pièces de granit qui forment la grande pagode que j'avais vue à Tivicaré, quand j'étais allé de ce côté chercher des fossiles; je conçois qu'on ait logé dans son intérieur ces monolithes sculptés pour représenter les dieux bizarres et hideux des Indous. Je ne suis plus surpris si j'ai trouvé, comme on en voit souvent, sur la côte orientale de l'Inde, des espèces d'habitations, des lieux de refuge qui servent à une famille entière et sont formés de quatre pierres seulement. Sur la route, avant d'arriver à Pondichéry, à Cuddalore même, on supposerait quelquefois qu'on rencontre un corps d'armée, une cavalcade; en s'approchant on reconnaît des animaux en pierre, quelquefois de grande taille, grossièrement sculptés, peints, rangés les uns à côté des autres. Ils sont sur une plaine unie; on n'a pu les tailler dans aucune colline du voisinage. Qui les a apportés? qui les a mis en équilibre sur leurs jambes? Tous ces travaux ont pu être exécutés,

et l'ont peut-être été, de la manière simple et naturelle que je viens d'indiquer, par des éléphants. Sans doute, d'autres moyens ont pu être employés, mais je ne les connais pas; ils ne sont pas décrits; la tradition ne les a pas conservés dans un pays où, cependant, d'autres connaissances ne se sont point perdues; enfin ce m'était une satisfaction de comprendre qu'on avait pu faire ces choses sans s'adresser, comme on croit dans le pays, aux magiciens ou aux génies. On conçoit, d'ailleurs, que des châteaux et des murs comme ceux de Gengi se dégradent difficilement; les chétives constructions ajoutées par les Européens à ces travaux cyclopéens sont sans doute en ruine; mais les parties principales sont, et resteront longtemps, comme au jour où on les termina. Nous employâmes à cette excursion trois jours, après lesquels nous rentrâmes à Pondichéry.

Enfin je fis un voyage à Madras, où je restai quelques jours; je partis pendant la nuit, et ne m'arrêtai en allant qu'à Sadras, ancien établissement des Hollandais. C'est là encore un de ces points qu'on ne saurait voir dans l'Inde sans quelque tristesse. Cette ville était florissante autrefois; on peut en juger par ce qui reste des murailles qui l'entouraient. Les Anglais la prirent en 1781, et aucune habitation n'est debout, excepté les tombes sépulcrales des anciens colons; du moins ces vestiges ont-ils quelque magnificence et quelque grandeur. De larges dalles de granit les recouvrent, et portent des sculptures et des inscriptions. C'est plus encore que

les Anglais ne laisseraient s'ils devaient abandonner l'Inde, car ils sont loin des Hollandais pour ce genre de monuments. On se demande cependant, puisqu'il ne leur convenait pas de conserver Sadras, quelle ambition, quelle jalousie les a fait s'en emparer. Le plaisir de pressurer les habitants de cette partie de l'Inde était-il donc une compensation suffisante de la ruine d'une colonie étrangère? Ces réflexions ne peuvent, j'en suis certain, échapper aux Anglais eux-mêmes, quand, à peine entrés dans le bengalo des voyageurs, ils y sont poursuivis par les tristes restes de la population européenne. « Monsieur, donnez-nous un morceau de pain, disent ces malheureux; nous en mangions autrefois; il nous rappelle nos premières années, nos parents morts, notre race détruite ou dispersée; aujourd'hui nous sommes condamnés au riz, nous sommes tombés au niveau des Indous. » Race détruite et dispersée en effet; une rue de vingt pauvres maisons en renferme tout ce qui reste; une église abandonnée est encore debout, et montre seule que là fut une ville chrétienne. Singulière prétention que celle d'un peuple qui se dit civilisateur, et qui laisse tomber dans l'abjection les populations civilisées placées sous son joug par le sort des armes; peuple libéral, en vérité, que celui dont les préjugés abaissent au-dessous de l'Indien les descendants des enfants de l'Europe, ceux-là mêmes qui ont chez lui leur origine!

J'arrivai à Madras le surlendemain de mon départ; j'avais toujours suivi une plaine rase, médio-

crement cultivée, sablonneuse et mal boisée ; j'avais, près de Sadras, traversé une petite rivière qui, à son embouchure, renferme des huîtres de couleur rosée, préférables à celles qu'on mange d'ordinaire dans l'Inde. En s'approchant de Madras, la culture est un peu plus belle et le paysage moins monotone. Cette ville est, après tout, de beaucoup inférieure à Bombay, quoique plus vaste et peut-être plus populeuse. Le fort n'y est pas un point de réunion où se concentrent les affaires, qui serve de rendez-vous ; c'est seulement un établissement militaire, et les naturels ne m'ont pas paru y entrer librement. Après le fort vient la ville proprement dite, et, sur un quai, se trouvent les bureaux de la marine et de la douane ; peu de vaisseaux en rade, un débarquement difficile, quelques maisons à l'européenne, des églises protestante, arménienne, un évêché catholique ; cet ensemble est ceint d'un mur du côté de la campagne. Allez vers l'ouest, en traversant la rivière, et à une lieue de distance, vous trouverez un autre morceau de la ville et des établissements publics, les principaux magasins, l'hôtel du gouvernement. Cette partie s'appelle la route du Mont, parce qu'à son extrémité est un monticule où se trouvent des casernes ; c'est aussi le quartier distingué, celui où se rendent les promeneurs en voiture et à cheval, à moins qu'ils ne se réunissent près du fort, sur une esplanade où on entend, le soir à certains jours, la musique militaire. Les routes sont larges, bien bordées, et on remarque un monument qui, à lui seul, vaut

tous ceux de Bombay; c'est une fort belle statue équestre d'un ancien gouverneur, sir Thomas Munro. Une rivière sablonneuse roule ses flots jaunâtres à travers les différentes parties de Madras; car, outre les principales que j'ai citées, il en est d'autres encore. Quant aux habitants européens, ils sont dispersés à de bien plus grandes distances qu'il n'est d'usage dans la partie occidentale de l'Inde. On conçoit du reste très-aisément quel besoin les pousse ainsi hors de la ville : supposez qu'on ait réduit en poudre fine des briques rouges, et qu'on en ait formé les routes : tel est le sol. Les rayons du soleil rendent ce sable brûlant, et le moindre souffle d'air le jette à la face des passants, en remplit leurs palanquins, avec quelque soin qu'ils les ferment, et teint en rouge leurs habits aussi bien que leur figure. Peut-être souffre-t-on moins de ces inconvénients dans d'autres saisons; mais dans celle où je me trouvai à Madras, je ne connais pas de ville plus désagréable à habiter.

Il y a, pour toutes ces fractions de ville, un seul hôtel où vont demeurer les Européens; je m'y étais rendu, mais ne tardai pas à le quitter, quoique je n'y fusse pas trop mal. J'allai demeurer avec le baron de Schomberg, voyageur saxon, que j'avais vu à Pondichéry et qui parcourait l'Inde après avoir visité le Cap; il s'occupait de chasse et de peinture, et avait rassemblé déjà une fort belle collection. Comme il devait séjourner quelque temps à Madras, avant de poursuivre sa route vers La-

hore, il y avait loué une maison dans laquelle il m'offrit un logement. Les employés anglais, qui viennent dans cette capitale, n'ont pas eux-mêmes besoin de recourir aux auberges ou aux maisons particulières, parce qu'ils ont fondé un club magnifique. C'est un vaste établissement, élevé par souscription; pour une somme fort raisonnable, on leur donne une chambre; ils trouvent des écuries pour leurs chevaux, la table, une bibliothèque et une collection très-variée de revues et de journaux. Comme tous se connaissent le plus souvent, ils ne sont pas, ainsi qu'il arrive en Angleterre, pour des établissements du même genre, isolés au milieu de la foule; ils ont au contraire l'occasion de passer agréablement leur temps. Il est inutile d'ajouter que tout dans le club est remarquable par le luxe et l'élégance. Sous ce rapport encore, Madras l'emporte sur Bombay, dont le club est un point de réunion où on peut prendre ses repas, mais où on n'obtient pas de logement.

J'avais eu, en me rendant à Madras, le désir de recueillir des informations sur les améliorations introduites depuis quelque temps dans la culture du coton, et les chefs de la célèbre maison Arbuthnot eurent la complaisance de m'aider dans ces recherches. J'ai déjà dit que ce que j'avais pu connaître à ce sujet avait été rapporté à M. le ministre du commerce, et je n'entre pas dans de plus grands détails, parce qu'ils ne me paraissent pas de nature à servir nos intérêts commerciaux. Me trouvant dans

cette capitale, je voulus cependant éclaircir un fait assez singulier, dont j'ai déjà parlé dans le premier volume de cet ouvrage. J'ai rapporté que lorsque j'étais à Bassora, un peu avant l'arrivée du colonel Chesnay, deux personnes s'étaient présentées chez moi et m'avaient dit appartenir à son expédition; que, connaissant alors très-peu le système social de l'Inde et très-peu aussi la langue anglaise, je m'étais tout à fait trompé sur leur qualité, puis, qu'ils avaient disparu. Ces circonstances, qui remontaient à plusieurs années et avaient peu d'importance en elles-mêmes, s'étaient à peu près effacées de ma mémoire, lorsque je fus présenté à un fonctionnaire autrefois employé dans le département judiciaire à Madras. Quand on lui dit mon nom, il se le rappela comme ayant figuré dans certaines enquêtes prescrites par le gouvernement et relatives aux deux voyageurs. Le colonel Taylor, auquel ils avaient fait un emprunt et qui avait écrit à leur sujet, avait aussi fait mention de ce qui m'était advenu. Ainsi un événement que j'avais considéré comme vulgaire, qui avait eu lieu dans le golfe Persique, avait semblé à l'autorité britannique d'une importance assez grande pour qu'il prescrivît des recherches jusque dans le sud l'Inde, à six cents lieues de distance! Ces recherches avaient été ordonnées d'une façon assez pressante pour qu'on se souvînt, six ans après, du nom de ceux qui y étaient mêlés! Il y avait certes là de quoi éveiller la curiosité. Qu'avait pu s'imaginer un gouvernement que, depuis quelque temps surtout,

son extrême défiance avait poussé à des actes si singuliers? Soupçonnait-on, cette fois encore, la France de quelque intrigue? Je rassemblai mes souvenirs, et me rappelai certains articles de journaux dans lesquels on se plaignait de ce que des Afghans, après avoir appris l'anglais à l'école de Delhi, mettaient à profit leur instruction pour lire les correspondances anglaises qu'ils interceptaient. Je remarquai que, dans ce moment même, le général Nott était bloqué à Candahar, et que ses projets étaient connus, disait-on, parce que les Afghans insurgés pouvaient traduire ses lettres. Or, celui qui commandait les Afghans se nommait Haïder-Khan, précisément comme le voyageur que j'avais vu. Je communiquai mes observations au magistrat de police et nous fîmes quelques recherches à ce sujet. Sans doute on ne mit pas à ma disposition l'énorme dossier qui concernait les mystérieux étrangers, mais j'appris qu'ils étaient connus en Perse dès l'ambassade de M. Ellis, auquel ils avaient inspiré quelques soupçons. De la direction de M. Ellis, ils avaient passé sous celle de l'ambassadeur de Russie, et s'étaient mis en route vers Constantinople; alors il paraît qu'on perdit leurs traces, jusqu'à ce qu'ils eussent reparu à Bagdad et à Bassora; après avoir quitté cette dernière ville, ils avaient débarqué dans le golfe de Cutch, et là le colonel Pottinger, qui, soit dit en passant, n'avait le droit de faire ni l'une ni l'autre chose, les interrogea, et fut sur le point de les arrêter. Il les croyait d'abord Européens, mais après un examen

minutieux, il les laissa libres comme Asiatiques. On n'apprit pas depuis qu'ils eussent touché sur aucun point de l'Inde, et s'ils eussent reparu à Mascate ou dans le golfe Persique, je faisais assez bonne garde pour qu'on m'en eût instruit. Il devenait donc évident qu'ils avaient pénétré dans l'intérieur par Cutch. Il restait à décider s'ils étaient des Européens travestis ou des Asiatiques, et c'est ici qu'on reconnaît quels avantages ont des agents spéciaux comme ceux de la Compagnie, car pareille investigation eût été impossible à Pondichéry. J'avais conservé et j'ai encore une carte de la Turquie que m'avaient donnée les voyageurs. Sur la couverture ils avaient, en ma présence, écrit des vers persans; je sais assez comment les orientalistes européens, même les plus distingués, se tirent de ce genre d'opération, et n'ignorais pas qu'aucun d'eux n'était assez habile, n'avait ni assez de pratique, ni un sentiment assez vif de la calligraphie orientale pour tracer de si parfaits caractères. Si d'abord je n'avais trouvé rien d'extraordinaire à ce que des gens nés dans l'Inde et d'origine européenne écrivissent très-bien dans la langue littéraire de leur pays, il m'était impossible, depuis que je connaissais la condition de *half-caste*, de supposer chez eux tant d'habileté. M. Chamier, secrétaire du gouvernement, examina cette écriture, et, jusque là, fut de mon opinion. Dans le dessin d'une fleur, cependant, il crut reconnaître, non le cachet oriental, mais le cachet européen. Les avis restèrent donc divisés · M. Chamier et le magistrat de police, qui

avaient sans doute d'autres données que j'ignorais; restèrent persuadés qu'il s'agissait d'Italiens; le colonel Taylor, sir Henry Pottinger et moi, qui avions vu les voyageurs, les avions déclarés Asiatiques. Moins intéressé que les Anglais à la solution de cette question, connaissant assez bien les Italiens à leur accent, je crois encore aujourd'hui qu'il s'agissait tout simplement d'Afghans, dont les observations étaient assez naturellement sollicitées par l'ambassadeur de Russie en Perse, car son devoir était d'obtenir de bons renseignements. Des naturels, surtout si leur situation était un peu élevée, pouvaient l'instruire mieux que des étrangers comme MM. Ventura et Allard, auxquels M. Mazarovitch avait demandé le même service. Cette anecdote montre avec quelle facilité un ambassadeur russe, agissant spontanément ou par ordre de sa cour, peut influer dans l'Asie centrale; elle fournit aussi la preuve du soin avec lequel la Compagnie surveille les intrigues de tout genre et cherche à les arrêter. Aujourd'hui, comme du temps de Labourdonnays, on peut répéter ce qu'il écrivait après la prise de Madras, lorsque le succès aurait pu lui faire déprécier ses ennemis : « La grande difficulté pour nous est la connaissance qu'ont de l'Inde les Anglais; partout on voit de leurs correspondants; partout leur influence se manifeste, parce qu'ils savent les langues; ils reçoivent des informations et nous en manquons. » Ce grand homme, cependant, n'était pas entravé par une ordonnance de 1840, et nos

agents étaient alors plus versés qu'aujourd'hui dans les affaires de l'Inde. La Compagnie française était, sur les choses de l'Asie, autrement éclairée que notre direction des colonies.

Il y a en Europe et même en Angleterre une classe très-restreinte d'hommes d'une éducation parfaite, formée au contact de la bonne société de tous les peuples, chez lesquels l'amour de leur pays, le dévouement à ses intérêts, sont dépouillés de ces préjugés, de ces aspérités qui donnent trop souvent à ces sentiments si respectables je ne sais quoi d'étroit et d'agressif. L'exagération dans le blâme ou la louange des étrangers est un vice très-généralement répandu, qui atteint les hommes même les plus distingués, et dont il est d'autant plus malaisé de se défendre qu'il faudrait, pour cela, connaître assez bien ces étrangers pour se substituer en quelque façon à eux, pour sentir de la même manière. Lord Elphinstone, gouverneur de Madras, était du nombre de ceux qui en sont exempts, nombre fort restreint, comme j'ai dit. Cette explication suffit pour qu'on comprenne qu'ayant eu l'honneur de lui être présenté par M. Chamier, auquel j'étais recommandé, il m'accueillit parfaitement; il garda envers moi cette mesure de politesse et de bienveillance qui pouvait me satisfaire davantage; en la dépassant, il m'eût embarrassé, et m'eût humilié s'il fût resté au-dessous. Peu de gens méritent un pareil compliment, et les Anglais moins que d'autres, parce qu'ils ont rarement une qualité indispensable, le naturel. Tous

ceux que j'ai connus, Anglais ou étrangers, avaient de ce gouverneur l'opinion que je viens d'exprimer.

Lord Elphinstone était neveu de cet ancien gouverneur de Bombay qui s'est rendu si illustre comme administrateur et comme orientaliste, et qui porte le même nom. Cette parenté était, je crois, le seul lien qui l'attachât à l'Inde quand il fut nommé gouverneur de Madras, avec trois cent mille francs d'appointements et un établissement princier aux frais de la Compagnie. Tout le monde, en Angleterre, trouve fort simples ces caprices du patronage qui envoient ainsi tout à coup, pour administrer un royaume, un jeune homme d'une trentaine d'années, simple capitaine dans l'armée. Un tel scandale soulèverait chez nous, Dieu merci, l'indignation générale, et serait impossible dans tous les États un peu ordonnés du continent. L'empereur de Russie lui-même ne se permettrait pas d'acte de ce genre; il ne choisirait pas un capitaine de sa garde pour aller gouverner le Caucase. Je ne connais que Sa Hautesse le Grand-Turc qui osât se passer une telle fantaisie. L'aristocratie et le parlement ont si bien manipulé cette pauvre nation anglaise, qu'elle ne s'étonne plus de rien; pour elle, la classe des fonctionnaires publics, celle des officiers de terre et de mer, qui, ailleurs, font la gloire de leur pays, n'existent pas; elle ne voit que des *gentlemen* qui daignent servir le gouvernement ou auxquels le gouvernement donne à vivre. Quant aux *noblemen*, c'est mieux encore, car chacun d'eux, s'il sert son pays, ne le fait que pour

passer le temps ; souvent il croit en cela déroger, et ce ne sera pas pour ses services qu'on lui accordera des honneurs et des récompenses. Celui-ci ne s'est illustré que dans des tavernes, connaît tous les vauriens de la capitale, fait le désespoir des agents de police, et, à peine marié, on lui offre une dignité à la cour. Cet autre est parfaitement inconnu ; mais son père étant mort, on lui donne l'ordre de la Jarretière, celui que peu de souverains obtiennent. Quels services dans les carrières civile ou militaire le feraient accorder? La reine oserait-elle le donner à sir Robert Peel lui-même? Qu'un système si bizarre assure la liberté, comme prétendent les Anglais, je ne le comprends ni ne le crois ; dans tous les cas, il n'est conforme ni au bon sens ni à la justice, qui ont de la valeur aussi bien que la liberté. Ce qu'il favorise pardessus tout, c'est le caprice, l'instabilité, cette légèreté, pour ainsi dire, des affaires publiques, qui en rend le gouvernement aussi facile que celui d'une maison de banque. Il n'était donc pas singulier que la cour des directeurs eût mis lord Elphinstone à la tête de la présidence de Madras, et rien n'eût empêché ce *nobleman* de dire, s'il lui eût convenu, qu'il avait montré de la condescendance en acceptant, qu'on lui devait du retour. Beaucoup de ses compatriotes le pensaient et ne s'en cachaient pas ; quant aux étrangers, ils n'avaient aucune opinion à émettre là-dessus, mais seulement à se féliciter de trouver un gouverneur à la fois si aimable et si magnifique. J'eus l'honneur d'être invité chez lui,

et j'ai vu rarement déployer plus de pompe; non content du luxe dont la Compagnie l'entourait, le gouverneur entretenait une musique particulière; deux artistes habiles, l'un anglais et l'autre français, remplaçaient dans ses cuisines les empoisonneurs portugais, qui, sous le nom de *babagi*, dirigent dans l'Inde cette partie importante de la maison. Là, j'ai vu la truffe traitée avec la considération qu'elle mérite; là, on ne m'a offert ni bordeaux ni champagne anglais. Cette maxime britannique, que le vin doit être si nouveau qu'il garde le goût du raisin et qu'il devient meilleur quand on y mêle un quart d'eau-de-vie, n'était pas en honneur. Peut-être le voisinage de Pondichéry, peut-être l'autorité du marquis de Saint-Simon ou de M. du Camper, avaient-ils contribué à introduire à Madras les saines doctrines; peut-être aussi lord Elphinstone s'était-il réservé la tâche difficile de faire triompher l'élégance et le bon goût de l'Europe de ceux de l'Asie, de substituer la truffe à l'inévitable carry, les pâtés aux gigantesques roastbeefs, les fruits pauvres et acides des neilgherries, mais au moins d'origine européenne, à ces mangues, ces bananes, ces goyaves, ces ananas, ces cent autres fruits de l'Inde qui, s'ils charment l'œil, feraient supposer par leur arome qu'on est dans la boutique d'un parfumeur. Malheureusement, le local contrariait de si nobles intentions; j'ai bien vu, il est vrai, une soixantaine de convives; les dames étaient vêtues avec autant d'élégance qu'à Londres;

les uniformes étaient européens, comme aussi la politesse et le langage; mais qui, en Europe, sans excepter bien des souverains, ferait sa salle de festin d'une immense galerie dont les fenêtres admettent l'air frais, de quelque côté qu'il vienne? Qui ferait agiter sur la tête de ses hôtes ces nombreux éventails aux franges brodées et suspendus au plafond, qui semblent se poursuivre dans leurs mouvements, et font douter les nouveaux venus s'ils ne sont pas encore à bord de leur navire? Où trouverait-on une telle profusion de lumières? Où, enfin, chacun serait-il servi par deux ou trois Othellos mieux vêtus que ceux de nos théâtres, au son d'une musique harmonieuse, et en écoutant les compositions de nos plus grands maîtres?

Je ne passai que huit jours à Madras, et revins par la même route. Cette fois, au lieu de m'arrêter à Sadras, je fis halte aux sept pagodes qui sont une des curiosités de la côte, et un lieu de pèlerinage pour les Indous. Elles sont faites de ces énormes pièces de granit dont j'ai parlé, et l'une d'elles est perchée au sommet d'une colline élevée; on y monte par un large escalier aussi en granit. Les Anglais ne se font pas, je crois, scrupule d'entrer dans ces pagodes, mais il m'a semblé reconnaître que la population n'y voit pas les Européens avec plaisir. Le jour que je passai à Sadras, comme il y en a une fort belle, je voulus la voir; mais au moment où j'allais franchir la porte basse qui en forme l'entrée, on la ferma contre moi. Puis on en accusa le vent, puis on

feignit d'aller chercher la clef. Comme je promis de regarder de dehors seulement, elle s'ouvrit de nouveau, et je vis des constructions semblables à celles de Tivicaré, mais moins grandioses. C'étaient les mêmes sculptures d'éléphants, de bœufs, de monstres humains, de lubricités de toute nature. Ces pagodes de la côte orientale sont de véritables monuments des travaux cyclopéens, comme je n'en ai pas vu sur la côte occidentale. Je n'ai même soupçonné rien de semblable, si ce n'est, dans le Travancore, un établissement élevé au fond d'une vallée et assez loin de la route, qu'on me dit être une espèce d'hôpital pour les singes ; comme on m'assura que je ne serais pas admis à le visiter, il est fort possible qu'on m'ait trompé. Je n'entrai pas davantage dans les sept pagodes, parce que les Indous paraissaient mécontents quand j'en approchais. Je voulais au moins monter l'escalier qui conduit à la plus élevée pour jouir du coup d'œil, mais on m'avertit qu'alors les habitants seraient forcés de laver les marches que j'aurais touchées. Comme, en définitive, je ne comprends pas mieux les monuments de l'Inde que ceux de l'Égypte, que je ne trouve d'élégance ni aux uns ni aux autres, l'objection la plus simple m'est agréable si elle rassure ma conscience de voyageur, si elle m'est un prétexte pour ne les pas examiner. Je fis mon profit des scrupules que l'on exprima, et, sans chercher à les vaincre, je me dispensai d'escalader une centaine d'escaliers très-rudes que je comptai de la base de la colline jusqu'à son sommet.

Ces sept pagodes sont assez fréquentées, à en juger par le nombre de boutiques rangées parallèlement au pied de la colline et qui forment une rue par laquelle on arrive à l'escalier. Il y avait aussi une quantité de bayadères; mais celles-ci, me dit-on, appartenaient au temple; les unes étaient tout simplement des filles publiques sur la prostitution desquelles spéculaient les desservants de la pagode, tandis qu'ils se réservaient les autres, qui n'étaient pas les plus laides. Je suis fâché de me servir de cette expression, mais elle rend seule mon idée. Les femmes sont en effet, sur la côte de Malabar, d'un teint bien plus blanc, de formes bien plus gracieuses que sur celle de Coromandel. La couleur des hommes y est aussi moins foncée, et j'ai eu plusieurs occasions d'en juger. Je me trouvais à Pondichéry au renouvellement de l'année, et on ne le célébrait pas comme sur la côte opposée; les tigres et les ours n'y faisaient pas figure; il y avait en revanche un nombre considérable de boutiques improvisées où l'on vendait force sucreries. Dans quelques-unes, des gens déguisés jouaient de petites pièces en dialogues où il s'agissait d'amour; on n'a pas, à ce qu'il semble, analysé ce sentiment dans l'Inde avec autant de soin que chez nous; il ne paraît admettre ni la timidité, ni les soupirs, ni les circonlocutions; il se manifeste, dans les représentations théâtrales du moins, avec une énergie de geste et de langage incroyable. Ce spectacle est comme partout en Orient, et, comme partout aussi, les femmes en sont très-

curieuses. Toute la population de Pondichéry s'était rassemblée où se trouvaient les boutiques et les bateleurs; je ne remarquai pas une femme du pays d'une jolie figure. Il m'était arrivé aussi de rencontrer dans leur marche de ces espèces de chars triomphaux qu'on voit jusque dans les grands villages de la partie occidentale; ils sont en bois bien sculpté, quelquefois chargés de peintures et d'ornements, et servent à promener des idoles; on les fait traîner par des bœufs aux cornes dorées, en semant des fleurs et du sucre candi; je remarquai que les jeunes filles, bayadères ou non, qui les accompagnaient en chantant, n'étaient pas plus belles qu'à Pondichéry. Je dois faire une exception en faveur des bayadères de race musulmane, comme on en voit à Madras. M. Schomberg fit venir plusieurs fois chez lui toute la troupe principale avec ses instruments; il y avait bien une dizaine de bayadères, toutes vêtues avec une grande magnificence, et plusieurs avaient une figure d'autant plus agréable que leur type originel s'était mieux conservé; aucune cependant n'était parfaitement blanche. Elles se présentaient avec un domestique nombreux, mais je n'ai jamais vu plus de trois ou quatre musiciens, ce qui suffisait pour produire un effroyable vacarme. Elles chantaient en indoustani ou en persan comme à Bombay, mais leurs danses étaient plus variées et moins disgracieuses; une ou deux joignaient à cette profession celle de saltimbanque. Elles se prêtaient de fort bonne grâce à poser comme modèles, et le baron

Schomberg put faire plusieurs fort jolis dessins.

Des sept pagodes, je vins à Alemparou, à quelques milles de Pondichéry, où nous nous arrêtâmes pendant la chaleur. Nous entendîmes des coups de canon, car nous étions au 1er mai, et on célébrait la fête du roi. Il se trouvait alors sur notre rade deux navires de guerre, l'un que commandait M. de Rosamel et qui venait de Chine, tandis que l'autre s'y rendait sous les ordres de M. Page. La pompe militaire ne donnait pas, cette fois du moins, motif à la critique. J'arrivai à temps pour assister à un très-beau bal chez notre gouverneur, M. du Camper; son hôtel n'avait pas cette apparence asiatique de celui de lord Elphinstone; il ressemblait plus à ceux de l'Europe, soit pour la distribution, soit pour l'ameublement. Les salles principales et la galerie y sont magnifiques et admirablement disposées pour les réunions. Cet hôtel ressemble parfaitement à celui que le gouverneur de Bombay occupe à Parrel, mais il renferme des objets d'art et des tableaux qui manquent à l'établissement anglais. On me dit que la société de Pondichéry était, dans les circonstances de ce genre, aussi brillante que celle de Madras, ce qui ne m'étonne pas et me touchait d'ailleurs fort peu. J'aurais bien certainement été trop partial cette fois pour en juger, quand bien même j'aurais vu un bal à Madras; depuis huit ans je n'avais assisté à une fête française, et une invitation chez la reine du Royaume-Uni m'eût été moins agréable que chez mes compatriotes; je fis donc très-peu d'at-

tention à la véritable magnificence que déploya notre gouverneur et m'abstiendrai de toute comparaison.

CHAPITRE XVII

Coulis de l'Inde. — Départ de Pondichéry. — Bourbon. — Sainte-Hélène. — Arrivée à Nantes. — Conclusion.

J'ai parlé plusieurs fois de la facilité avec laquelle se mouvait le gouvernement anglais, et je l'ai attribuée à l'absence de centralisation, à la constitution toute spéciale du personnel administratif. Ce n'est point le lieu de discuter si une telle faculté est digne d'envie, s'il est bien avantageux qu'une nation puisse si aisément changer d'allures, obéir avec la même aisance à la nécessité et au caprice, retourner ses lois comme on ferait un habit. C'est de cette façon cependant qu'agissait un gouvernement subordonné, celui de l'Inde, et il le fit dans une question importante, celle des *coulis* ou travailleurs indiens. L'Angleterre avait émancipé les esclaves noirs de ses colonies, mesure qui a été, en France, discutée par tant de personnes éminentes, qu'il est très-inutile que j'en dise mon sentiment. Les nègres étaient-ils, par là, devenus sujets an-

glais, dans toute l'acception de ce mot? L'acte du parlement ne trancha pas cette question : ils étaient libres, et cela suffisait. Chacun d'eux pouvait aller où bon lui semblait, travailler s'il lui plaisait ou rester oisif, quitter même la colonie. Quelle était la condition des Indous? Ils devaient être libres à plus forte raison; les Anglais qui s'étaient établis chez eux ne les avaient pas achetés sur la côte d'Afrique, ne les avaient pas réduits en esclavage par suite de conquête. Étaient-ils sujets anglais? Nullement; un mahométan qui de l'Inde irait en Angleterre n'y serait pas condamné pour cause de bigamie; un Indou ne le serait pas pour toutes les abominations dont, d'après la loi anglaise, se compose son existence, pour l'enlèvement de mineures, par exemple. Ni Indous ni mahométans ne s'aviseraient de fonder des pagodes et des mosquées à Londres; on ne les ferait pas entrer dans un jury, au parlement, on ne les admettrait pas aux élections. Quoique dans les actes publics on les classe sans façon parmi les sujets de S. M. Britannique, quoique l'on ait sournoisement, sans aucun droit, en violation flagrante des traités, attribué à la couronne d'Angleterre la souveraineté de l'Inde, qu'on ait frappé la monnaie de ce pays au chiffre du monarque anglais, les Indous ne sont pas sujets anglais. C'est donc en principe un acte exorbitant, despotique, que d'entraver leur liberté, de la restreindre plus que celle des nègres; un tel acte est de plus contraire à la plupart des traités sur lesquels

les Anglais ont fondé leur domination. Ces considérations n'arrêtèrent pas le conseil législatif de l'Inde, et ce fut au nom de l'humanité et de la philanthropie qu'il promulgua une loi monstrueuse, une espèce de firman oriental. On devait s'attendre dans les colonies anglaises à ce que des nègres libérés, ignorants, se donnassent du bon temps; à ce que, peu soucieux du lendemain, ils ne fussent pas disposés, même pour de l'argent, à reprendre promptement ces mêmes travaux auxquels la veille on les envoyait à coups de fouet. A quoi durent penser les planteurs si ce ne fut à se procurer d'autres travailleurs, à défaut de noirs? Ils en envoyèrent chercher partout où ils purent, en Chine, dans la Malaisie, à Madagascar et aussi dans l'Inde. On a vu dans cette relation quelle condition heureuse était celle d'une grande partie des habitants de ce dernier pays, des pouliahs, par exemple, ou des esclaves du gouvernement employés aux jardins de Courg; on a pu comprendre quelles économies faisaient les cultivateurs en gagnant un sou par jour. Ils considérèrent comme une bonne fortune d'aller travailler ailleurs, et ils se présentèrent en troupes nombreuses pour s'engager. Mais ils comptaient sans cet amour des Anglais pour les déclamations faciles, pour le pompeux étalage des grands sentiments. Je ne sais quel bel esprit s'avisa de trouver que ces pauvres gens qui cherchaient à améliorer leur sort étaient des esclaves déguisés; cette découverte n'eut pas moins le plus grand succès, parce

qu'elle fournissait à chacun l'occasion d'un discours. Les *meetings* se formèrent donc, et *clergymen*, civiliens, militaires, débitèrent qui des anathèmes très-fondés mais aussi très-vieux sur l'esclavage, qui des homélies sur ce qu'il avait de contraire aux maximes évangéliques. Ils firent un si beau bruit que le conseil législatif publia un ordre pour empêcher les Indiens de sortir de leur pays. Cette prohibition ne s'appliquait pas d'ailleurs à ceux qui auraient eu la fantaisie d'aller se faire tuer pour le service de l'honorable Compagnie, soit en Chine, soit dans l'Afghanistan, soit enfin à bord de ses vaisseaux. Ainsi, on le voit, la liberté d'action laissée au gouvernement de l'Inde, à l'imitation de celle qui existe pour le gouvernement anglais, produisit un acte aussi odieux qu'il le serait d'empêcher un Irlandais de se rendre en Amérique s'il était dégoûté des pommes de terre nationales. On obéit, non à la clameur publique des intéressés, des Indous, mais d'un nombre imperceptible d'Anglais. La clameur des Anglais est plus inconstante cependant que ne l'est leur gouvernement lui-même; les déclamations évangéliques contre l'esclavage étant désormais inutiles puisqu'on leur avait obéi, il fallut, pour se distinguer, trouver un nouveau thème, ce qui fut bientôt fait. Quelques-uns des premiers engagés étaient rentrés dans leur pays; les planteurs ne les avaient donc pas réduits en esclavage, et on ne pouvait instruire avec trop d'éclat le monde entier d'un fait si merveilleux; alors nouveaux *meetings*,

institution d'enquêtes, et surtout force démonstrations vaniteuses. On finit par où on aurait dû commencer, par s'assurer des faits, et le bon sens prévalut cette fois aussi bien que la liberté; on octroya aux Indous la faculté d'aller gagner, au lieu de trente sous, quarante francs par mois. Je regrette peu que de telles oscillations soient impossibles dans nos colonies et très-difficiles à notre gouvernement lui-même.

Quand l'acte par lequel le conseil de l'Inde empêchait le départ des *coulis* fut promulgué, notre gouvernement de Pondichéry l'imita. J'ai d'autant moins le désir de reprocher à M. de Saint-Simon d'avoir agi ainsi, que je connais les raisons très-puissantes qui influèrent sur sa conduite; il ne dépassa pas moins ses pouvoirs, et j'ignore comment il se fût défendu si on l'eût attaqué judiciairement. Armateur d'un navire, si je l'eusse frété et envoyé à Pondichéry pour y prendre des passagers se rendant à Maurice, par exemple; si j'eusse fait une opération parfaitement légale, j'aurais demandé de quel droit un gouverneur local y mettait obstacle; de quel droit il empêchait mes passagers de s'embarquer; j'aurais logé une demande en dommages et intérêts au conseil d'État, et ne crois pas qu'on eût trouvé des lois ou des ordonnances pour la rejeter. Le gouverneur avait excédé ses pouvoirs, et des capitaines français, alors à Bombay, s'en plaignirent amèrement chez moi; ils se trompèrent seulement sur les motifs, en accusant le gouverneur de servilité envers

les Anglais. Dans tous les cas, le ministère connut cet arrêté, et, s'il ne le fit pas révoquer, c'est que, sans doute, il l'approuva; c'est qu'il trouva fondées les raisons du général. L'approbation ne donnait certes pas à l'arrêté le caractère de légalité qui lui manquait, mais elle faisait passer au ministère la responsabilité assumée par le gouverneur. Le général de Saint-Simon partit, et fut remplacé par M. le capitaine de vaisseau du Camper; celui-ci dut exécuter l'arrêté qu'il trouvait en vigueur; il n'avait pas plus le droit de le rapporter, après l'approbation du ministère, que son prédécesseur n'avait eu celui de le prendre. Ce qu'il dut faire et ce qu'il fit, fut seulement de tenir la direction des colonies au courant de l'état de la question, de lui apprendre quelles altérations subissait à ce sujet l'opinion publique dans l'Inde. La direction des colonies elle-même devait s'informer de ce qu'on en pensait à Londres, prévoir ce qu'on résoudrait. Le fit-elle? Nullement; un ordre du conseil de la reine rendit aux Indous la liberté qu'on leur avait ôtée dans l'Inde; il fut promulgué; des navires se présentèrent à Calcutta et ailleurs pour prendre des *coulis;* il en vint un à Pondichéry dans le même but; mais là l'arrêté n'était pas révoqué. Quand, à Paris, on sût cette circonstance, on expédia, si je suis bien informé, un ordre semblable à celui de Londres. Ainsi deux fois, soit que nous ayons suspendu, soit que nous ayons rétabli la liberté, nous nous sommes réglés sur les Anglais; leurs deux résolutions étant contraires l'une à l'au-

tre, celle-ci ne pouvant être bonne si celle-là n'est détestable, nous avons suivi leurs caprices pour le bien comme pour le mal. Rien n'était cependant plus facile que d'éviter un tel reproche, car aucun obstacle patent ou caché ne se présentait; les motifs qui avaient influé sur M. de Saint-Simon n'existaient plus, et les intentions du cabinet anglais étaient connues de tous, l'étaient si bien que des navires étaient déjà frétés dans l'Inde pour profiter de l'ordre du conseil qu'on attendait. Si la direction des colonies eût été attentive comme elle aurait dû l'être, si elle eût été jalouse de nous épargner une humiliation inutile, il lui aurait suffi de devancer les Anglais, de lever avant eux la prohibition.

Les discussions relatives aux *coulis* n'étaient pas terminées; l'ordre du conseil était attendu quand je pus partir pour la France; comme, du point où j'étais alors, on trouvait peu d'économie de temps ou d'argent à passer par le Cap plutôt que par Suez, je résolus de suivre celle de ces routes que je ne connaissais pas. J'y trouvais l'avantage de bien étudier cette question des *coulis* qui avait une grande portée; d'une part, elle se rattachait à l'émancipation dans nos colonies, et, de l'autre, on n'avait aucune assurance contre la versatilité britannique. Après avoir permis aux *coulis* de s'embarquer, la fantaisie pouvait très-bien reprendre de les arrêter de nouveau, puisqu'il suffisait de quelques discours pour passer ainsi du blanc au noir. Aurions-nous

dû encore imiter de nouvelles tergiversations? Je désirais m'éclairer sur cette affaire dans son ensemble, et, pour cela, voir quelle était la condition réelle des *coulis*, soit à Bourbon, soit à Maurice. Des raisons qu'il est inutile de donner m'empêchèrent de visiter la dernière de ces îles, mais je pris dans la première des informations que je rapporterai ici pour en finir sur ce sujet. J'avais conduit avec moi mon domestique Francis, afin d'inspirer quelque confiance aux Indous que j'interrogeai sur toutes les parties de l'île que je parcourus. Je craignais que, leur parlant seul, ils ne me crussent un habitant du pays ou un agent de l'autorité locale, et qu'un intérêt à me tromper ne vînt s'ajouter à leur disposition naturelle au mensonge. Je les avais trop fréquentés, d'ailleurs, pour ne pas accueillir ce qu'ils disaient avec plus de scepticisme que de crédulité. Je n'hésite pas à affirmer que tous étaient contents de leur sort; qu'ils trouvaient le climat préférable à celui de l'Inde; que la vie leur était plus facile; que, même dans cette colonie à esclaves, ils avaient de l'emploi et faisaient des économies; que, si l'amour de la patrie ne leur était pas inconnu, leur regret d'en être éloignés ne paraissait pas très-vif. Une autre observation se présenta, et, si elle était générale, je la considérerais comme de la plus haute importance. Ces Indous adoptaient spontanément les costumes, les usages et la langue même des Européens; ils paraissaient mettre en oubli et leurs préjugés de caste et les pratiques de leur

religion ; ils faisaient, en un mot, ce que jamais ils n'auraient osé dans l'Inde, malgré la protection anglaise. La plupart d'entre eux, il est vrai, étaient des parias ou des cultivateurs, et n'appartenaient pas aux castes élevées. On m'en a montré, cependant, qu'on m'a dit être des *telingas* de la côte de Coromandel, d'une caste moyenne, et ils se montraient aussi philosophes que les parias. Quelle que soit la raison qui fasse adopter d'autres coutumes aux Indous vivant dans les colonies, il n'y a pas moins là un puissant élément de civilisation, car leur nombre est de vingt-cinq mille à Maurice seulement. Il est des personnes qui ne voient pas sans défiance l'imitation des Européens par les Asiatiques, et je ne suis pas moi-même exempt de ce sentiment, parce que le plus souvent l'imitation est dictée par le charlatanisme et l'hypocrisie ; parce que ceux qui nous copient gardent leurs vices et y ajoutent les nôtres. Il n'en est pas ainsi des Indiens qui agissent de leur plein gré, car, à Bourbon, rien ne les pousse à faire d'une façon plutôt que de l'autre, et ils ont atteint, sous le rapport de l'immoralité, une perfection telle que nous n'avons rien à leur apprendre. C'est par cette dernière raison probablement que leur séjour dans l'île est moins agréable à l'autorité qu'à eux-mêmes.

Je m'embarquai enfin le 12 juillet 1842 ; il serait assez inutile de dire qu'un ancien magistrat, M. d'Auterive, voulut bien, ce jour-là, réunir chez lui les personnes que j'avais connues davantage, si je n'y

trouvais l'occasion de montrer, par un exemple frappant, comment la direction des colonies gouvernait ce pauvre établissement. M. d'Auterive était procureur général, et je n'ai point à dire s'il remplissait bien ou mal ses fonctions. Dans tous les cas, la cour royale, dont il était le chef, ne l'approuvait pas, car elle prit contre lui quelques conclusions, et il dut venir à Paris, où la querelle fut portée devant la cour suprême. Là on rendit un arrêt qui condamnait d'une façon très-dure la cour royale de Pondichéry et donnait satisfaction complète au procureur général. Chacun le félicita et, entre autres, le ministère de la marine, dont il dépendait, qui le renvoya comblé d'éloges et triomphant à son poste. Il s'y était rendu par la longue voie de mer; à peine débarqué, on lui annonça sa destitution expédiée par Suez. M. d'Auterive était un homme de près de soixante-dix ans, infirme, et auquel on avait ainsi imposé un voyage inutile de quatre mille lieues par mer!

Nous eûmes, de Pondichéry à Bourbon, une traversée plus heureuse que ne l'eussent espéré des voyageurs superstitieux, car en quittant le port, nous avions commencé par briser un *cattimar*, c'est-à-dire une de ces embarcations formées de trois morceaux de bois et employées par les pêcheurs, à cause de la facilité avec laquelle elles franchissent la barre. Elle était montée par quatre hommes, et nous étions très-affligés de cet accident. Le capitaine Dutemple, excellent marin, qui se distin-

guait par d'autres belles qualités, ordonnait déjà de lancer le canot à la mer quand nous vîmes les pêcheurs nager après leurs pièces de bois, se placer à cheval dessus, les réunir, puis faire des voiles avec leurs turbans, et enfin se diriger vers la terre comme si rien ne fût advenu. Nous trouvâmes de ces pêcheurs tout le long de la côte de l'Inde ; mais, plus adroits que les premiers, ils s'attachaient au navire et venaient nous vendre du poisson. Notre traversée dura un mois et n'eut rien de remarquable, si ce n'est que la mousson, alors dans toute sa force sur la côte de Malabar, nous envoya un coup de vent quand nous fûmes en face du détroit qui sépare Ceylan de la péninsule, et qu'elle nous poussa rapidement après que nous eûmes dépassé cette île.

Les limites de cet ouvrage ne me permettent pas, à mon grand regret, de parler de Bourbon. Bon nombre de mes compatriotes, même parmi les plus instruits, vont répétant comme un axiome que *les Français ne savent pas coloniser*, et, ne pouvant les envoyer là, il m'aurait été très-agréable de leur montrer qu'ils se trompent. Bourbon est du moins une colonie française, où l'on ne parle pas français par accident, où les navires sont français aussi bien que les soldats. C'est un grand mérite aux yeux des personnes qui, pendant de longues années, ont été éloignées de leur pays. Je grimpai le cœur léger sur le barrachois, et je subis presque avec reconnaissance la visite du douanier, de cet ennemi né de tout voyageur ; j'aurais embrassé le bon gendarme que je re-

voyais toujours le même, avec sa figure placide, son tricorne et son baudrier jaune. Notre gouverneur, M. l'amiral Bazoche, fut pour moi plein de bonté, et prit les mesures nécessaires pour que je pusse étudier les questions qui m'occupaient. L'ordonnateur, M. Achille Bedier, dont le mérite est si éminent, voulut bien accorder quelque intérêt à mes travaux, et m'éclairer de ses lumières; grâce à lui, j'obtins, dans le voyage que je fis autour et dans l'intérieur de l'île, tous les renseignements que je désirais, un accueil bienveillant et souvent aussi l'hospitalité. Pendant un séjour de plusieurs mois que je fis dans cette île, je reçus des politesses trop nombreuses pour pouvoir nommer ceux auxquels j'en conserve de la reconnaissance; mais, du moins, je citerai la famille Mottais, dans laquelle je vécus à Saint-Pierre; son chef, né à Bourbon, avait été dans l'Inde, était fort instruit, et non-seulement sa grande fortune et son aménité rendaient sa maison agréable, mais encore je profitai beaucoup de son expérience dans les choses coloniales.

De Bourbon, je revins en France sur le navire du capitaine Guillebaut, de Nantes, et la traversée fut encore, cette fois, courte et heureuse. Il en est de cette opinion que les Français sont de pauvres marins, qu'ils n'entendent pas le *comfort* en mer aussi bien que les Anglais, précisément comme de celle qui les accuse de ne pas savoir coloniser. J'ai été passager sur bien des navires de bien des pays, qu'ils fussent de guerre ou de commerce, et n'en connais

pas où on soit mieux qu'à bord des français dans ces parages. Chez le capitaine Guillebaut, aussi bien que chez le capitaine Dutemple, on ne servait pas, il est vrai, dans de la vaisselle plaquée, comme à bord de beaucoup d'anglais; on ne se croyait pas obligé à un grand luxe de verres, d'assiettes, de couteaux et de fourchettes pour boire de la bière, pour manger un poulet étique et une pomme de terre. On ne mettait pas sur les plats un immense couvercle qu'on aurait pu supposer cacher un éléphant, pour, quand on l'enlevait, ne trouver parfois qu'un goujon. Notre pont ressemblait à l'arche de Noé, tant il était rempli d'animaux de toute espèce, et tout venait à point, avec abondance, régulièrement, sans profusion; jamais maison ne fut mieux réglée. Ce n'était pas non plus la société qui manquait, puisque nous avions même des dames jeunes et aimables; elles étaient de celles qui causent aux capitaines les plus vives inquiétudes, car ils les accusent de soulever des discordes dans leur habitation flottante. Nous arrivâmes, sans que la bonne harmonie eût été un instant troublée à bord, et parfaitement satisfaits les uns des autres. Il est vrai que nous avions pour compagnon de voyage le colonel de Barolet, dont l'esprit, le caractère et les manières étaient trop parfaits pour que chacun ne cherchât pas à se régler sur sa conduite. Je dirais bien comment nous touchâmes à Sainte-Hélène et allâmes visiter la tombe encore ouverte de Napoléon, si je ne supposais le lecteur assez bien renseigné sur ce sujet pour faire toutes les

réflexions qu'il jugera convenables. Nous arrivâmes à Nantes au beau milieu de l'hiver, et, plus que mes compagnons, je dus souffrir de la température. Ils possédaient encore quelques vêtements de drap, tandis que mes vestes et mes pantalons de toile blanche, qui m'avaient été si doux et si commodes dans l'Inde, ne pouvaient plus me servir; la laine de certains habits, restés parmi mes effets sans que jamais je les misse, avait été si bien tondue par les mites, qu'ils brillaient à la lumière comme la lame d'une épée. J'en revêtis un, et, notre capitaine le recouvrant d'un de ses paletots, j'échappai cette fois à la congélation et en fus quitte pour des engelures aux pieds et aux mains, précisément comme aux jours de mon enfance.

Je termine ici ma relation, et le lecteur me rendra, j'espère, cette justice, qu'à défaut de tout autre mérite, elle a du moins celui de la sincérité; j'ai fait des sacrifices pour garder cette qualité, car j'ai supprimé bien des faits que par devoir ou par convenance je n'aurais pu rapporter intégralement et qui auraient prêté plus d'intérêt à mon livre; je n'ai pas cherché non plus, par le même motif, à accorder parfaitement toutes les opinions que j'ai pu émettre. Un voyageur n'a pas, comme un historien, de système à soutenir, et son œuvre n'exige ni autant d'ordre ni une logique aussi sévère: ses sentiments, en effet, ne peuvent être toujours les mêmes, et ont dû se modifier d'après les circonstances et surtout par le temps. A moins que l'étude et l'expé-

rience fussent perdues pour moi, je ne pouvais avoir sur l'Inde, quand j'y suis arrivé d'abord, les mêmes idées que j'en avais après y être resté plusieurs années. Je n'ai pas voulu effacer les traces de ces transitions et me suis borné à dire ce que j'ai vu, à donner mes observations comme elles se sont présentées. Quelque peu d'intérêt qu'offre ma correspondance avec le ministère, je n'ai pas le droit de la publier; mais je puis assurer que mon livre en reproduit l'ensemble, qu'il n'a pas été composé après coup, dans un but particulier. Si j'avais voulu user de ce procédé, je l'aurais surtout, comme il est d'usage, appliqué aux passages qui touchent à la politique; je les aurais ployés aux circonstances du jour. Je pourrais invoquer un témoignage que personne ne récuserait, celui de M. de Lamartine, pour dire que je ne l'ai pas fait. J'ai l'honneur de le connaître depuis longtemps et sais parfaitement que, sous la restauration, lorsqu'il était chargé, à Florence, de nos affaires, il passait, quoique poëte, pour un de nos plus habiles diplomates; c'est là peut-être un médiocre compliment, mais tel était alors le sentiment au ministère des affaires étrangères. Ce fut aussi la raison pour laquelle je lui écrivis de l'Inde sur les affaires de l'Orient, et il me rendrait cette justice, que les opinions présentées aujourd'hui au public ne diffèrent pas de celles que je lui exprimais alors.

Quant à l'impartialité, si je ne l'ai pas gardée, je ne puis qu'en exprimer du regret, mais cette qualité

ne dépend pas comme la première de la volonté seulement ; on ne l'acquiert jamais parfaitement, parce qu'elle est impossible sans un immense savoir, une grande intelligence, et aussi parce qu'elle tient au tempérament. Le lecteur admettra peut-être que si je n'ai pu suppléer à l'intelligence et au savoir qui m'auraient été nécessaires, du moins j'ai fait de grands efforts pour me dégager de toute passion. Mettant à part les Orientaux, qui ne comptent pas, j'ai eu beaucoup à parler des Anglais ; si j'ai attaqué leur administration, je l'ai défendue contre bien des reproches qui m'ont paru injustes, et je n'ai pas tenu envers l'administration de mon pays une autre conduite qu'envers la leur. Peut-être ai-je été trop sobre d'éloges, dans la crainte de paraître flatter les hommes ou les partis ; j'ai aussi évité les personnalités, et ai blâmé ceux-là seulement qui, appelés à diriger les nations, ont, par leur turbulence et leur légèreté, compromis la paix de l'Europe. Telles sont les précautions que j'ai prises pour rester impartial. Supposons maintenant que j'aie, même médiocrement, réussi ; qu'à la sincérité de ce récit j'aie pu joindre quelque impartialité, mon œuvre serait-elle sans enseignement? ne se prêterait-elle pas à ces réflexions qui naissent ordinairement des travaux de l'esprit? Il me semble qu'elle met en lumière un fait assez important sur lequel j'ai insisté dans ma préface, la vanité de nos pompeuses discussions sur les affaires extérieures et coloniales. J'ai pu prouver que ministres et députés étaient for-

cés, par ces discussions, de substituer l'imagination à la vérité et à l'expérience personnelle. C'est surtout la question orientale, dont l'intérêt a été si puissant, que j'ai dû suivre dans toutes ses phases, que je touchais, pour ainsi dire, qui en a fourni un exemple remarquable. On ne saurait prétendre que je me sois trompé sur ce que j'en ai dit, car ce qui se passe aujourd'hui prouverait le contraire. Dès le principe, j'ai soutenu que toutes les complications de cette époque étaient créées par l'Angleterre seule, dans le but unique et constant de communications par terre avec l'Inde. La tranquillité est rétablie; la question d'Orient est maintenant résolue. Que fait cependant l'Angleterre? Elle intrigue, comme en 1839, pour le passage par Suez, et son but est toujours le même. Cherchons cependant dans les discussions du temps; elles décèleront des préoccupations plus grandes, plus vastes, plus poétiques; mais elles montreront que le point principal, la cause réelle, constante des complications, s'est perdu dans le plan secondaire. L'imagination a entraîné au delà de la vérité et le parlement et le gouvernement, et la discussion, comme on voit, a empêché la rectitude du jugement.

N'a-t-on pas remarqué aussi que de ces discours naissent des habitudes très-fâcheuses d'exagération, des déclamations qui transforment les choses les plus simples, les plus vulgaires, en affaires d'État; que jamais on ne voulut si souvent emprunter la massue d'Hercule pour tuer une puce? et si cette exagération atteint le pouvoir et le parlement, il est impossible que

la nation s'en défende. Loin de là, les plus ardents seront, comme toujours, les plus ignorants. Faut-il rappeler ce que produit une telle disposition? On a vu un homme qui voulait tuer le roi parce que les Anglais bombardaient Beyrout, et il croyait que, par là, les Anglais faisaient la guerre aux Français; naguère deux nations ont manqué se battre à propos de l'expulsion d'un missionnaire, et l'une ne sait pas exactement encore ce dont on accuse ce missionnaire, tandis que l'autre ne connaît pas mieux ce dont le missionnaire se plaint. Une telle disposition envahit nécessairement tout et pénètre dans l'administration même. Si on veut s'en convaincre, il suffit de prendre une dépêche d'aujourd'hui et de la comparer à une autre du temps de Louis XIV et même d'Henri IV; ne remarquera-t-on pas le naturel, l'abondance d'idées, la connaissance des choses dans celle-ci, tandis que celle-là aura, sous une forme emphatique, un but invariable, celui de ne rien dire, s'il est possible? Prenez d'anciennes ordonnances, et vous admirerez comme toutes les parties en sont coordonnées, comme les prescriptions sont expliquées avec clarté, sans prétention, avec modestie; leur préférera-t-on cette ordonnance de 1840, dont j'ai parlé si longuement et dont je porte à celui qui l'a rédigée, et que je ne connais pas, le défi de présenter un commentaire?

Si je fais ressortir ce qui me semble un travers et si j'indique son origine, c'est qu'il m'importe de défendre mon livre contre des critiques qu'on en a

faites. On a ajouté que j'avais amoindri les hommes et les événements; que j'avais montré peu de respect pour le gouvernement parlementaire. Ce double reproche me sera, peut-être, adressé par beaucoup de personnes; mais, croyant être dans le vrai, je ne veux pas m'excuser. Quant aux hommes, je n'ai pas aidé à leur chausser le cothurne, à en faire des personnages dramatiques; pour les événements, si je parais les avoir réduits, la faute, je le dis sans détour, en est à ceux qui leur ont donné de si magnifiques proportions. Dans tous les cas, ce ne serait pas l'intérêt personnel qui m'aurait fait mériter ce reproche; ma vie ayant été consacrée à l'étude de l'étranger, il me serait plus convenable d'exagérer l'importance de nos affaires extérieures; mais la pratique que je puis avoir de ces affaires me retient dans la réalité, tandis que rien ne fait obstacle à l'imagination d'autres personnes. Entre elles et moi, on trouverait des juges impartiaux, les anciens écrivains et les voyageurs célèbres du dix-septième siècle. Alors, les guerres étaient incessantes, la politique plus compliquée que de nos jours; les pays étrangers étaient moins connus, le monde plus ouvert aux aventures, l'esclavage favorisait les colonisations lointaines. Ouvrez les livres et voyez, même à cette époque fastueuse, si le grand intérêt n'est pas celui de l'intérieur, si les choses extérieures ne sont pas traitées comme un accessoire! Chardin, Tavernier, ont parcouru l'intérieur de l'Asie; nos relations y étaient, de leur

temps, plus grandes qu'aujourd'hui; à Ispahan on voit encore un bazar entier qu'habitaient les Européens. Ces grands voyageurs ont-ils jamais parlé du besoin pressant de se mêler des affaires de ces pays? ont-ils transformé les princes superbes qu'ils ont vus en de puissants génies? les ont-ils habillés à l'européenne? Ce n'est pas ma faute si, de notre temps, on suit d'autres principes, s'il plaît d'élever au rang des grands hommes le premier venu, qu'on l'ait vu ou non, qu'il ait été possible ou non de l'entretenir.

Quant à la liberté de la tribune, au gouvernement parlementaire, que contrarieraient mes idées de discrétion, je ne serai pas plus embarrassé pour répondre. J'ignore parfaitement ce que signifie gouvernement parlementaire; peut-être est-ce une façon nouvelle de dire despotisme ministériel, et alors on s'expliquerait assez bien qu'il plaise à ceux qui ont l'autorité, ou à ceux qui se croient les talents nécessaires pour l'obtenir, c'est-à-dire à un très-grand nombre de membres du parlement. Ce que je n'ignore pas, ce que, comme citoyen, je suis obligé de savoir, c'est que nous avons une charte qui constitue trois pouvoirs. Ce que je sais encore, c'est que les ministres sont les représentants du pouvoir royal, qui s'exerce sans que nul ait le droit de s'enquérir dans quelle mesure interviennent les personnes; je sais aussi que les ministres peuvent à volonté parler ou se taire, et je regrette que, pour les affaires extérieures ou coloniales, ils fassent si peu

usage de cette dernière faculté. La tribune ne serait pas moins libre, puisque chacun dirait ce qu'il voudrait; mais les répliques ne viendraient pas si souvent donner une gravité fictive à des choses qui n'en ont pas de réelle. Cela conduirait, dit-on, au gouvernement personnel, contrarierait la maxime : *Le roi règne et ne gouverne pas*. Comme je n'ai jamais pu comprendre, malgré les longues explications qu'on en a données, la phrase que je répète, je ne m'en occuperai pas. Quant à l'intervention personnelle du roi dans les affaires extérieures, je dirai tout simplement que je la désire aussi grande que possible ; elle n'est obligatoire pour aucun ministre, puisqu'ils peuvent se retirer si elle les gêne trop ; elle n'est pas inconstitutionnelle, et je ne l'appelle pas sans une raison que je crois bonne et que je vais soumettre au lecteur. Deux fois j'ai eu l'honneur d'être admis particulièrement près du roi ; deux fois je l'ai entendu parler longtemps avec une bonté naturelle chez lui, mais qui ne me dispense pas de reconnaissance. On peut être certain que ce que j'ai entendu reste profondément gravé dans mon esprit. M. le comte de Laborde me fit accorder inopinément ma première audience, sans que le roi eût été prévenu. Je présentais un Voyage sur l'Asie-Mineure, dans lequel je traitais des peuplades de la mer Noire ; le roi fit des remarques sur ces peuplades, qu'il n'avait pas visitées, et qui sont assurément très-peu connues. J'obtins ma seconde audience à mon retour de l'Inde, et, comme il convint à Sa Majesté de

parler sur la politique de ce pays, elle exprima aussi sur ses idées sur le pays lui-même, sur ses habitants et son gouvernement; le roi n'avait pas visité l'Inde plus que la mer Noire. Maintenant, mettant de côté, comme je dois, ce qui se rapporte à la politique, voici ce que je remarquai : j'ai fait plusieurs voyages dans un temps où ils étaient plus pénibles qu'aujourd'hui; je ne suis rentré dans mon pays qu'après de longs séjours à l'étranger; je ne suis plus jeune, et j'ai vu par conséquent beaucoup de monde; j'ai pu entendre bien des personnes de nations diverses, élevées par leur rang, distinguées par leur esprit ou par leurs travaux. J'en ai connu trois seulement dont la conversation ne trahit pas l'ignorance personnelle des pays dont elles parlaient, ce sont : le roi, M. Cuvier et M. Silvestre de Sacy; je n'ai jamais rencontré d'étranger dans ce cas, pas même le plus illustre des voyageurs contemporains, M. de Humboldt. On comprend, d'après cela, que je ne redoute nullement ce qu'on nomme l'intervention personnelle; que je la désire, parce que, si le roi montre tant de rectitude de jugement sur des contrées qu'il n'a pas vues, il entend nécessairement mieux que ses conseillers les affaires de l'Europe, qu'il a parcourue, dont il sait les langues et dont il a étudié les intérêts pendant toute sa vie. Telles sont les raisons que je crois pouvoir opposer à des observations adressées d'ailleurs avec trop de bienveillance pour que je m'en plaigne; peut-être eussé-je montré plus de prudence en ne répondant pas, car

je sais parfaitement que, de toutes les vérités, les plus dangereuses à dire sont celles qui peuvent être avantageuses au pouvoir royal. J'ai préféré être sincère à toute autre considération.

Il me reste à demander grâce pour des fautes de style et de nombreuses erreurs typographiques. Quant au style, il me suffira de faire observer que pendant bien des années je n'ai pas habituellement parlé français, et que j'ai peu lu dans notre langue. La plupart des fautes typographiques seront aisément corrigées par ceux qui me liront; mais il en est une, au premier volume de cette partie, qui rend le texte inintelligible. Elle se trouve à la page 134; prenant, par erreur, un nombre pour l'autre, j'ai mis pour le *maximum* de notre commerce à Bombay, 350,000 francs, au lieu de 1,900,000 francs que donne la table même que j'ai placée à l'appendice. J'ai répété la même erreur, mais ceux que ces évaluations intéressent auront pu les rectifier eux-mêmes à l'aide de la table. Je suis obligé aussi, pour obéir à des nécessités matérielles, de restreindre à une seule les pièces justificatives, et de supprimer les catalogues des objets d'histoire naturelle dont j'avais parlé : je ne donne que le plus important, celui des roches des environs de Pondichéry.

FIN.

APPENDICE

N° 1

TRAITÉ DE PARIS, 30 MAI 1814.

Art. 12. — Sa Majesté Britannique s'engage à faire jouir les sujets de Sa Majesté Très-Chrétienne, relativement au commerce et à la sûreté de leurs personnes et propriétés dans les limites de la souveraineté britannique sur le continent des Indes, des mêmes facilités, priviléges et protection qui sont à présent ou seront accordés aux nations les plus favorisées. De son côté, Sa Majesté Très-Chrétienne n'ayant rien plus à cœur que la perpetuité de la paix entre les deux couronnes de France et d'Angleterre, et voulant contribuer, autant qu'il est en elle, à écarter, dès à présent, des rapports des deux peuples ce qui pourrait un jour altérer la bonne intelligence mutuelle, s'engage à ne faire aucun ouvrage de fortifications dans les établissements qui doivent lui être restitués et qui sont dans les limites

de la souveraineté britannique dans le continent des Indes, et à ne mettre dans ces établissements que le nombre de troupes nécessaires pour le maintien de la police.

N° 2

ROCHES DE PONDICHÉRY,

REMISES AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE PAR M. FONTANIER
EN JUIN 1843.

1. — Harmophanite à gros grains gris foncé, des terrains primordiaux de la presqu'île de l'Inde.

ÉTAGE DES MACIGNOS (*période crayeuse*).

2. — Calcaire arénifère gris jaunâtre, contenant une grande quantité de coquilles marines.
(Environs de Pondichéry.)

3. — Calcaire arénifère, à grains très-fins, presque compacte, gris foncé.
(Environs de Pondichéry.)

4. — Calcaire arénifère rougeâtre, donnant, par le choc, l'odeur bitumineuse.
(Environs de Pondichéry.)

5. — Calcaire arénifère jaunâtre avec dents de squale?
(Environs de Pondichéry.)

6. — Nautilus.
(Environs de Pondichéry.)

7. — Baculites.
(Environs de Pondichéry.)

8. — Toxoceras?
(Environs de Pondichéry.)

9. —
(Environs de Pondichéry.)

10. — Chemnitzia?
(Environs de Pondichéry.)

11. — Turritella.
(Environs de Pondichéry.)

12. — Natica (grande espèce).
(Environs de Pondichéry.)

13. — Natica (espèce moyenne).
(Environs de Pondichéry.)

14. — Conus.
(Environs de Pondichéry.

15. — Ostrea.
(Environs de Pondichéry.)

16. — Gryphœa.
(Environs de Pondichéry.)

17. — Pecten.
(Environs de Pondichéry.)

18. — Catillus
(Environs de Pondichery.)

19. — Arca (grands et petits échantillons).
(Environs de Pondichéry.)

20. — Chama?
(Environs de Pondichéry.)

21. — Cardium.
(Environs de Pondichéry.)

22. — Astarte.
(Environs de Pondichéry.)

23. — Fragments de diverses espèces de coquilles bivalves.
(Environs de Pondichéry.)

24. — Serpula.
(Environs de Pondichéry.)

25. — Ananchites.
(Environs de Pondichéry.)

26. — Fragments de polypiers.
(Environs de Pondichéry.)

27. — Calcaire arénifère gris foncé, à grains très-fins, contenant une grande quantité de coquilles marines.
(Tritchinopoli.)

28. — Calcaire arénifère jaunâtre, avec pecten et autres coquilles marines.
(Gingi.)

29. — Calcaire arénifère gris.
(Gingi.)

30. — Calcaire arénifère ferrifère brun, à grains très-fins, et surchargé de coquilles.
(Gingi.)

ÉTAGE DES FALUNS (*période palæothézienne*).

31. — Métaxite friable à gros grains, rougeâtre.

32. — Métaxite friable à gros grains, coloré en brun et en jaune par de l'hydrate de peroxyde de fer.

32 *bis*. — Hydrate de peroxyde de fer caverneux.

33. — Grès quartzeux à gros grains et à ciment de peroxyde de fer.

34. — Peroxyde de fer compacte et cristallisé.

35. — Tiges dicotylédones silicifiées.

(Tivicaré.)

TABLE DES MATIÈRES

Pages.





This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

